RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1878-79

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC
CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1879

OFF
I57A1
A1/
1879

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, le 4 décembre 1879.

A Son Honneur THÉODORE ROBITAILLE, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'instruction publique pour l'année scolaire 1878-79.

Je suis

de Votre Honneur

le très-obéissant serviteur,

ET. TH. PAQUET,

Secrétaire-Provincial.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, le 3 décembre 1879.

A l'Honorable ET. TH. PAQUET, *Secrétaire-Provincial, Québec.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique pour l'année scolaire 1878-79, et d'appeler en même temps votre attention sur les remarques suivantes que m'a dictées l'expérience de cette dernière année.

PROGRÈS.

La comparaison des statistiques des trois dernières années fournit le tableau suivant:

	1876-77.	1877-78.	Augmentation.	1878-79.	Augmentation.
Municipalités	949	967	18	970	3
Arrondissements	4,193	4,233	40	4,291	58
Maisons d'école	3,826	3,945	119	3,948	3
Ecoles (sous contrôle)	4,115	4,209	94	4,282	73
Nombre d'élèves	232,765	234,828	2,063	239,808	4,980
Présence moyenne	178,621	180,294	1,673	183,740	3,446

Il faut rapprocher le tableau suivant de celui qui précède :

	1876-77.	1877-78.	Augmentation.	1878-79.	Augmentation.
Histoire	65,294	70,826	5,532	74,849	4,023
Arithmétique	128,432	134,624	6,192	139,148	4,524
Tenue des Livres	12,101	13,859	1,758	14,932	1,073
Géographie	58,806	63,658	4,852	67,110	3,452
Agriculture	16,665	19,625	2,960	22,846	3,221
Dessin industriel	8,351	20,914	12,563	35,429	14,515

Le premier tableau constate que le nombre des municipalités, de même que celui des maisons d'école, n'a augmenté que de 3. Il y a là une erreur que je m'explique en supposant que plus d'un fait peut échapper à l'attention des inspecteurs dans le laps de temps souvent considérable qui sépare leurs deux tournées réglementaires.

Je trouve, en effet, dans les archives mêmes de mon département, que durant l'année dernière dix nouvelles municipalités scolaires ont été officiellement constituées. On sait, d'un autre côté, que les maisons d'école ne peuvent être construites que sur un plan approuvé par le Surintendant, et j'ai approuvé 30 de ces plans durant la même période.

Ces deux tableaux réunis montrent un progrès régulier et vraiment satisfaisant dans toutes les parties de notre organisation scolaire ; mais nous avons obtenu, en particulier, dans l'enseignement du dessin industriel un succès dont les plus optimistes eux-mêmes auront lieu de s'étonner. En trois ans, nous avons créé cet enseignement, et nous comptons aujourd'hui plus de 35,000 enfants qui étudient cette matière nouvelle, l'une des plus importantes au double point de vue de l'utilité pratique et de la pédagogie. J'espère que ce succès ne fera qu'activer le zèle du corps enseignant.

En matière d'améliorations, de réformes, il y a plus d'un fait qu'il est impossible de traduire par des chiffres. Ainsi, nous travaillons depuis plusieurs années à améliorer les maisons d'école et le matériel des classes, à rendre l'inspection plus efficace, à établir dans chaque municipalité une tenue de livres régulière et uniforme, à faire prévaloir partout les bonnes méthodes, etc., mais la statistique est impuissante à constater nos progrès sur tous ces points. Ce n'est que par les bulletins d'inspection que l'on peut y arriver.

L'année dernière, j'ai publié la formule de ces bulletins. Ils touchent aux éléments essentiels de notre système, et tous les jours ils m'apportent la preuve de la bonne volonté des populations et de l'activité des autorités locales.

Je crois pouvoir affirmer :

1o. Que l'inspection des écoles, en dépit des défaillances que je signalerai plus loin, est plus efficace que jamais, grâce au système des bulletins journaliers ;

2o. Que les maisons d'école nouvelles sont bien supérieures aux anciennes, et qu'un grand nombre de celles-ci ont été suffisamment réparées ;

3o. Que les instituteurs, en général, sont un peu mieux payés que de coutume et plus régulièrement, bien que la crise commerciale ait eu son contre-coup dans toutes les campagnes ;

4o. Que la comptabilité des secrétaires-trésoriers est à peu près irréprochable, partout—ce sera bientôt dans toutes les municipalités—où l'on s'est conformé à mes instructions, en adoptant les formules que j'ai publiées ;

5o. Que le niveau des capacités générales du corps enseignant s'est élevé, malgré de tristes exceptions, surtout parmi les jeunes institutrices ;

6o. Que les connaissances pédagogiques se répandent graduellement ;

7o. Que les commissaires et les syndics sont généralement plus zélés que par le passé, et que les contribuables, comprenant mieux la nécessité de l'instruction, semblent avoir moins peur de la taxe des écoles.

Cependant nos progrès ont été ralentis par deux causes spéciales, que les inspecteurs sont à peu près unanimes à me signaler : d'abord, la rumeur, répandue dans toute la province, que le système d'inspection des écoles allait être aboli ; ensuite, l'intention attribuée au gouvernement de supprimer le "Dépôt de livres."

Messieurs les inspecteurs, dont la position était devenue précaire, ont pu peut-être se départir de leur zèle ordinaire et de leur empressement à faire leurs deux tournées d'inspection réglementaires : je n'en ai point la preuve positive ; je crois, dans tous les cas, facilement que la situation fausse que leur créait la rumeur de leur prochaine révocation a ôté quelque chose à l'autorité dont ils jouissent dans nos campagnes. Plusieurs d'entre eux n'ont pu même entreprendre leur visite d'automne, par suite du retard apporté dans le vote ordinaire du crédit affecté au service de l'inspection. Je n'ai pas à discuter ici la politique qui a amené cet état de choses ; mais si j'ai à dire que les autorités scolaires locales, moins surveillées qu'à l'ordinaire, ont montré en quelques occasions de la négligence, il ne faut ni m'en vouloir ni s'en étonner. J'espère qu'on aimera mieux voir dans cet état de choses un argument en faveur du maintien et du développement du système d'inspection actuel.

Quant au " Dépôt de livres, " c'est une œuvre encore plus ou moins discutée et qui rencontre une opposition persistante de la part des libraires ; pourtant elle a eu ses bons résultats, même aux yeux des personnes les moins bien disposées. N'eût-elle eu pour effet que de créer l'enseignement du dessin dans les écoles primaires, de répandre celui de l'agriculture et de généraliser l'usage des cartes géographiques, qu'il faudrait déjà reconnaître que c'est une bonne œuvre, dont les effets bienfaisants sur notre organisation scolaire compensent amplement les sacrifices d'argent qu'elle a coûtés au trésor public. Mais le " Dépôt de livres " a contribué puissamment à établir l'uniformité des livres classiques, à faire baisser le prix de ces livres, à pourvoir un plus grand nombre d'élèves des manuels nécessaires, à faire connaître les meilleurs modèles de sièges et de pupitres et les meilleures qualités de fournitures d'école en général. Or, il est évident qu'annoncer la fin de cette institution équivalait à paralyser complètement un mouvement auquel j'ai donné une forte impulsion, et qui, si l'on peut en supposer un plus profitable, n'en produit pas moins beaucoup de bien.

Je répète ici que je ne discute ni les actes ni les intentions de la législature : ce n'est pas mon devoir ; mais ce que je considère comme mon devoir, en ma qualité de premier fonctionnaire de l'instruction publique, c'est de mettre l'autorité en garde contre les changements trop brusques dans une organisation dont le mérite est attestée par une longue expérience, et contre tous systèmes nouveaux formulés *a priori* et sans consulter ceux que leurs devoirs officiels mettent au courant des besoins de nos populations.

LA STATISTIQUE SCOLAIRE DES VILLES.

Les attaques dont les commissaires d'écoles catholiques de Montréal ont été l'objet durant le cours de l'année, me font un devoir de présenter au public les explications suivantes sur le mode adopté, dans mon département, pour dresser la statistique scolaire des villes.

Il ne faut pas confondre la statistique avec la comptabilité. Je constate dans l'appendice No. 3 de mon rapport annuel que la somme levée au profit des écoles catholiques de Montréal s'élève à $491,275. Voilà de la statistique.

Le rapport des commissaires catholiques de Montréal constate qu'ils ont dépensé pour l'administration de leurs écoles $175,836. Voilà de la comptabilité.

Or, les commissaires sont responsables de leur comptabilité, mais non pas de la statistique publiée par le Département de l'instruction publique.

Et voici la différence qui existe entre l'une et l'autre.

Les commissaires administrent en vertu des pouvoirs précis que leur confère la loi, et ne répondent que de l'argent voté par la législature ou levé sur les contribuables. Mon département a une mission moins limitée. Pour l'information du public canadien, de même que pour renseigner l'étranger, il doit, non seulement publier les chiffres admis par les autorités locales, mais encore faire un calcul aussi exact que possible de toutes les dépenses qui, sans tomber sous le contrôle officiel, ne laissent pas de contribuer directement à l'instruction publique. Par exemple, un élève externe du collège de Montréal ne représente pas, pour les fins de la statistique, simplement la somme qu'il paie au collège pour son instruction proprement dite ; il faut y ajouter le prix de sa pension en ville. Les commissaires, si le collège tombait sous leur contrôle, ne pourraient pas mettre en ligne de compte ce prix de pension, tandis que le surintendant doit le faire pour fournir au public des informations complètes.

Il y a plus. La ville de Montréal possède 79 écoles catholiques indépendantes, si l'on comprend dans ce nombre deux collèges classiques et les couvents où l'on reçoit des élèves internes. Ces 79 institutions sont fréquentées par 12,644 élèves, et les commissaires d'écoles n'ont pas à faire rapport des frais de l'instruction de ces enfants; moi, j'y suis obligé par la nature de mes fonctions officielles. Mais ces diverses institutions ne me transmettent pas des renseignements aussi complets que les écoles soumises au contrôle ordinaire de la loi. Il m'a fallu, par conséquent, avoir recours aux calculs approximatifs faits par mes prédécesseurs. Ils ont fixé $4 comme moyenne de la contribution mensuelle de chaque élève, ce qui porterait la contribution mensuelle totale à $50,576, et la contribution totale des dix mois de l'année scolaire à $505,760, chiffre déjà plus élevé que celui de $491,275 porté dans mon rapport. Mais il faudrait encore y ajouter les $175,836 dont les commissaires d'écoles catholiques de Montréal rendent compte régulièrement, soit $681,596. La différence de ce chiffre à celui que je donne doit faire compensation pour les élèves pauvres qui ne paient rien et doit couvrir toute erreur possible.

Il faut remarquer aussi que l'on a compris dans ces statistiques les collèges de médecine, les écoles des arts et manufactures, les instituts des aveugles, ceux des sourds-muets et sourdes-muettes, et les salles d'asile, et que cette contribution mensuelle de $4 couvre toutes les dépenses possibles de l'élève : écolage, pension, livres, etc.

Passons aux statistiques de la ville de Québec.

La contribution des catholiques de Québec figure dans mon rapport comme tant de $239,640. Or, il y a environ 6,200 élèves qui fréquentent les écoles indépendantes de cette ville, si l'on met au nombre de ces institutions l'université Laval, le

Séminaire, le couvent des Ursulines, la Congrégation St. Roch, etc. En prenant toujours pour base de calcul $4 de contribution mensuelle, on arrive à $248,000 de dépense annuelle pour les institutions indépendantes catholiques seules, soit $8,360 de plus que le total donné par mon rapport, et cependant il faudrait ajouter à l'estimation qui précède toutes les dépenses dont les commissaires ont le contrôle.

Il me reste à ajouter que le même procédé de calcul a été adopté pour faire la statistique des écoles protestantes de Québec et de Montréal.

Ces explications, ce me semble, suffisent pour montrer sous son vrai jour la position des commissaires catholiques et des commissaires protestants de Montréal et en même temps pour prouver la sincérité des statistiques fournies par le Département de l'instruction publique.

L'INSPECTION.

A la dernière séance du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, on a donné avis d'une proposition de loi statuant qu'à l'avenir toute institution subventionnée, excepté les collèges classiques, devra recevoir la visite de l'inspecteur, et que si elle s'y refuse, la subvention lui sera retenue.

Toute maison d'éducation qui reçoit une subvention du gouvernement devrait être visitée par les inspecteurs : voilà, ce semble, une proposition raisonnable et tout à fait conforme à l'esprit de nos institutions, car s'il est une doctrine incontestée parmi celles qui régissent dans ce pays l'administration de la chose publique, c'est assurément la doctrine du droit d'investigation sur l'emploi des crédits ouverts par la législature. Le peuple, par ses représentants autorisés, vote chaque année une somme considérable pour venir en aide à la grande œuvre de l'éducation, et il doit être renseigné sur l'usage qu'on en fait.

Je comprends l'objection que peuvent formuler les directeurs de certaines maisons. Il est possible que les inspecteurs ne soient pas leurs égaux, et qu'ils regardent comme indigne d'eux de passer par l'inspection officielle. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'humilier le corps enseignant devant tel ou tel homme, mais seulement de permettre à l'Etat de savoir de quelle manière on emploie l'argent distribué sur demande.

Cette inspection serait-elle utile ? Je pense qu'elle ne trouverait rien à reprendre à l'enseignement proprement dit, mais, au point de vue de l'hygiène, elle aurait à réclamer des réformes.

Les collèges et les couvents subventionnés devraient faire, de plus, au Surintendant un rapport sur leur méthode d'enseignement, sur leurs progrès durant l'année, sur les réformes ou les innovations dont ils ont fait l'essai, en un mot sur le mouvement intellectuel qui s'opère sous leur direction. A cela chaque maison gagnerait d'être plus connue dans le pays et à l'étranger, et de faire bénéficier de son expérience tout le corps enseignant.

LE DÉPÔT DE LIVRES.

Durant sa dernière session, l'Assemblée a voté un projet de loi abolissant le Dépôt de livres, et cette institution n'a été maintenue que par le rejet *in toto* du bill par le Conseil Législatif. Je serais vraiment peiné si la même opposition se manifestait à l'avenir contre une œuvre que je considère comme la plus utile de toutes celles qui composent l'ensemble de notre organisation scolaire, et je crois de mon devoir de demander au gouvernement et à la législature, non seulement de conserver le Dépôt, mais encore d'étendre son influence.

Maintenir l'œuvre est chose facile, puisque je réclame simplement pour le Dépôt le droit de vivre.

Le Dépôt n'a rien reçu du gouvernement, il n'a pas coûté un sou à la province depuis 1877. Au point de vue de l'économie des deniers publics, on ne saurait donc songer à le supprimer. Une liquidation forcée pourrait, au contraire, compromettre une partie du capital représenté par les marchandises que j'ai en magasin.

Si le Dépôt se maintient seul comme une maison de commerce ordinaire, pourquoi voudrait-on le supprimer ? Serait-ce pour céder aux instances des libraires qui voient dans cette œuvre une concurrence injuste à leur détriment ?

Comment le Dépôt fait-il concurrence à la librairie ? D'une façon bien simple : j'achète les livres des libraires eux-mêmes ou des auteurs, et je les revends. Si je les achète des libraires, ils me font une remise qui me permet de les revendre au prix de leur propre catalogue : il n'y a pas là de concurrence. Mais si je les achète des auteurs directement, je les revends au prix qu'il me plaît de fixer, calcul fait des frais d'administration du Dépôt, etc. Je me réserve ordinairement un profit de 12 à 15 p. 100. C'est ici qu'il y a concurrence, car les libraires sont habitués à de tout autres profits.

Mais cette concurrence est-elle légitime ? Oui, assurément ; car il est légitime pour l'Etat, comme pour les individus, de chercher les moyens de donner au peuple l'éducation à bon marché.

Je m'explique. Les marchands n'ont qu'un but : gagner de l'argent. Le gouvernement doit aussi n'en avoir qu'un : rendre service au peuple. Or, le plus grand service qu'on puisse rendre au peuple, c'est de l'instruire le mieux et le plus vite possible. Si donc les marchands de livres d'école gênent le gouvernement dans cette mission, que les marchands de livres d'école disparaissent.

Voilà la vérité dite carrément et sans espoir de plaire à certains intéressés. Mais ne nous laissons pas effrayer par les mots. Etudions la chose en elle-même. Voyons les faits. Voyons, par exemple, ce qui se passe dans la province voisine. Le gouvernement de l'Ontario, non seulement accapare la propriété des livres d'école, mais en règlemente la rédaction, la publication et la reliure, et fixe même les prix de vente.

L'époque à laquelle a lieu la réunion des chambres de Québec me permet de rouvrir ici mon rapport pour traduire la lettre suivante :

" Département de l'Education (Ontario).

" Toronto, 14 janvier 1880.

" MM. W. J. Gage & Co., Jas. Campbell & Son, Copp, Clark & Co., " Canada Pub-
" lishing Company.

" Messieurs,

" J'ai été informé par M. Warwick et M. McPhail qu'un
" coalition d'éditeurs existe, formée par W. J. Gage & Co., Jas. Campbell & Son
" Copp, Clark & Co, et " The Canada Publishing Company," dans le but exprè
" d'élever indûment le prix des livres d'école, et de réaliser des profits déraisonnable
" sur leurs publications. De fait, les procédés dont vous usez à l'égard de M. War
" wick et de M. McPhail pourraient être aussi bien tournés, au premier jour, cont
" ce Département.

" En 1877, lorsque j'ai étudié la difficile question des livres autorisés dans l
" écoles publiques, je suis arrivé à la conclusion que ce Département devait avoir
" contrôle de tous les livres classiques sur ces points essentiels, savoir : leurs lacun
" leurs mérites, leur exécution matérielle, leur prix raisonnable. On a fixé alo
" provisoirement, un maximum des prix de détail de chaque livre autorisé, en
" réservant le privilège de rectifier ces prix, si les circonstances l'exigeaient.

" J'ai étudié cette question de la révision des prix depuis quelque temps, et,
" face de cette coalition, je me propose de fixer immédiatement un nouveau maxim
" des prix de détail de tous les livres de classe, quelque soit leur propriétaire,
" dans le cas où l'éditeur aurait acquis le droit d'auteur, l'adoption de ces prix ser
" la condition sans laquelle ses livres ne pourraient continuer à être autorisé

" l'avenir. Si un éditeur quelconque refuse d'adopter le prix maximum ainsi revisé, " lequel, dans ma pensée, ne devra être déraisonnable ni pour le public ni pour " l'éditeur, il sera de mon devoir de recommander au Lieutenant-Gouverneur en " Conseil de révoquer cette autorisation. Je ne me propose pas de permettre à un " éditeur de profiter du simple fait de son droit d'auteur pour se coaliser avec " d'autres et faire ainsi des profits extravagants aux dépens du public.

" La formation de cette coalition, dont quelques-uns de ceux mêmes qui en font " aujourd'hui partie contestaient la probabilité, va me déterminer de plus à prendre " des mesures efficaces pour empêcher qu'on ne tente désormais pareille combinaison.

" Les écoles publiques ont droit, non seulement à de bons livres, mais encore à " des livres à bon marché, et je découvre le moyen d'atteindre ce double objet, avec " ou sans votre concours, dans les mesures que je dois prendre pour arrêter les tenta- " tives actuelles.

" (Signé),

" ADAM CROOKS,
" Ministre de l'Education. "

REFONTE DES LOIS SCOLAIRES.

Il est depuis assez longtemps question de refondre nos lois scolaires. Ce trav est enfin terminé, et j'aurai l'honneur de vous le communiquer prochainement po que vous le soumettiez à la législature, si vous le jugez à propos.

Cette refonte devra avoir de bons résultats. Elle vulgarisera la loi, qui jusqu' ce jour est restée éparse dans les statuts publiés annuellement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

M. ALEXANDER

Acton-Vale, 15 septembre 1879.

A l'honorable Gédéon Ouïmet, Surintendant.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état dans lequel se trouve l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année 1879. Annexé à ce rapport, vous trouverez le grand tableau des statistiques pour la même année.

C'est toujours avec crainte que j'entreprends la tâche si difficile du rapport annuel. Je voudrais si bien vous faire connaître les choses telles qu'elles sont, et rendre justice à tout le monde, que je crains quelquefois l'exagération. Je vais tâcher de surmonter cette crainte et de vous dire en conscience tout ce qui a rapport à l'instruction publique dans ma division.

En général, les progrès sont plus satisfaisants que l'année dernière. Les commissaires d'écoles paraissent vouloir porter plus d'attention dans l'exercice de leur charge ; ils visitent mieux les écoles. Ce que je ne peux obtenir facilement, c'est de les mettre d'accord avec les règlements du département en ce qui concerne les maisons d'école. Il y a une foule de maisons d'école dans mon district d'inspection qui ont besoin de grandes réparations. Plusieurs de ces maisons sont de vraies granges. Quand je donne des ordres pour les faire réparer, on ne m'écoute pas.

Tant que vous ne sévirez pas contre ces municipalités, en les privant de l'octroi du gouvernement pour contravention à vos ordres, on se moquera de la loi et les enfants en souffriront ; car cette année, comme les précédentes, j'ai à me plaindre de l'irrégularité dans l'assistance de la part des enfants. Ce peu d'assiduité est dû, dans beaucoup d'arrondissements, au mauvais état des maisons d'école. Comment peut-on espérer que des enfants, en hiver, aiment à quitter la maison paternelle, où ils sont chaudement, pour aller braver les mauvais chemins, et pour ne trouver au bout de leur route qu'une misérable bâtisse où ils auront à endurer un froid rigoureux toute la journée! Il est facile de comprendre par ce qui précède pourquoi les enfants assistent si peu régulièrement aux écoles.

Je dois vous dire que l'enseignement du dessin, de la tenue des livres et de l'agriculture est presque nul dans tout mon district d'inspection. Une des premières raisons, c'est que les institutrices, en général, n'en savent pas un mot, et elles ne veulent pas se donner la peine d'étudier ces matières. En second lieu, les parents s'y opposent et les commissaires d'écoles ne s'en occupent pas. Depuis que l'enseignement de ces branches est devenu obligatoire dans les écoles, j'aurais cru qu'une institutrice, pour avoir son diplôme, aurait dû subir un examen sur ces matières, et que chaque bureau d'examinateurs devait avoir reçu des instructions à cet effet. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi, puisque rien dans ce genre n'est exigé des candidats qui se présentent pour avoir leurs diplômes. En parlant des bureaux d'examinateurs, j'ai encore à me plaindre qu'ils donnent trop facilement les diplômes. Voici un fait à l'appui de ce qui précède. Quelques jours avant la réunion des bureaux d'examinateurs en août dernier, une jeune fille du township d'Acton est venue me prier de lui faire subir un examen, me disant que si je ne la trouvais pas capable, elle ne ferait pas les dépenses d'un voyage à St. Hyacinthe. Je l'examinai sur la grammaire ; elle était faible ; je lui fis écrire une dicté bien courte ; elle fit douze fautes ; je lui donnai quelques problèmes d'arithmétique bien simples ; elle ne put en résoudre un seul. Vous comprenez bien que je lui conseillai de retourner à l'école encore une année. Au lieu de suivre mon conseil, elle eut la hardiesse de se présenter devant le bureau de St. Hyacinthe, et elle obtint son diplôme. Il faudrait nécessairement un changement à cet état de choses, dans l'intérêt du public en général.

Lorsqu'il s'agira de la distribution de l'aide supplémentaire, je vous prie de ne pas oublier les corporations catholiques dissidentes de mon district d'inspection, parce que, en général, les contribuables de ces corporations sont pauvres et ne soutiennent leurs écoles qu'avec beaucoup de difficulté.

Bien peu de commissaires comprennent l'avantage d'avoir un dépôt de livres dans chaque municipalité. Avec le temps j'espère qu'ils viendront à de meilleurs sentiments, et que je verrai dans chaque paroisse les livres fournis gratis aux enfants.

Je vais maintenant vous donner un détail sur tout ce qui concerne l'instruction publique pour chaque municipalité en particulier.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. J. ALEXANDER,
Inspecteur d'écoles.

M. ARCHAMBEAULT

Varennes, 22 octobre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre par les présentes mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire finissant le 30 juin dernier.

Des circonstances que je n'ai pas été maître de contrôler m'ont empêché de vous le faire parvenir avant ce jour

Vous verrez par le grand tableau que je vous transmets que les statistiques pour la dite année sont comme suit, savoir :

32 Municipalités :
- 12 dans le comté de Chambly,
- 8 dans celui de Verchères,
- 12 dans celui de Richelieu.

120 Arrondissements :
- 34 dans le comté de Chambly,
- 33 dans celui de Verchères,
- 53 dans celui de Richelieu.

117 Maisons d'école :
- 33 dans le comté de Chambly,
- 33 dans celui de Verchères,
- 51 dans celui de Richelieu.

120 Ecoles en opération sous contrôle :
- 34 dans le comté de Chambly,
- 33 dans celui de Verchères,
- 51 dans celui de Richelieu.

91 Ecoles élémentaires :
21 dans le comté de Chambly,
25 dans celui de Verchères,
45 dans celui de Richelieu.

4 Ecoles modèles de garçons :
2 dans le comté de Chambly,
1 dans celui de Verchères,
1 dans celui de Richelieu.

4 Ecoles modèles mixtes:
2 dans le comté de Chambly,
2 dans celui de Verchères.

2 Académies de garçons :
1 dans le comté de Verchères,
1 dans le comté de Richelieu.

10 Académies (couvents) de filles :
4 dans le comté de Chambly,
3 dans celui de Verchères,
3 dans celui de Richelieu.

3 Ecoles dissidentes protestantes :
2 dans le comté de Chambly,
1 dans le comté de Richelieu.

1 Ecole supérieure protestante dans le comté de Chambly.

5 Collèges industriels:
2 dans le comté de Chambly,
1 dans celui de Verchères,
2 dans celui de Richelieu.

7620 Elèves fréquentent ces diverses institutions.

Sur ce nombre, il y a :
91 Elèves d'origine anglaise, dont 63 protestants et 28 catholiques.
3736 Elèves fréquentent les écoles élémentaires catholiques.
333 Elèves fréquentent les écoles modèles catholiques.
361 Elèves fréquentent les écoles modèles mixtes catholiques.
394 Elèves fréquentent les académies catholiques de garçons.
1778 Elèves fréquentent les académies de filles.
84 Elèves fréquentent les écoles élémentaires dissidentes protestantes.
27 Elèves fréquentent les écoles supérieures dissidentes protestantes.
803 Elèves fréquentent les collèges industriels.
699 Elèves sont depuis A, B, C, à la lecture courante.
2130 Elèves sont dans la lecture courante.
3841 Elèves lisent bien.

5233 Elèves écrivent sur le papier.
4973 Elèves apprennent l'arithmétique.
2540 Elèves apprennent le calcul mental.
795 Elèves apprennent la tenue des livres.
30 Elèves apprennent les mathématiques.
106 Elèves apprennent le mesurage.
1849 Elèves apprennent la grammaire anglaise.
3832 Elèves apprennent la grammaire française.
1139 Elèves apprennent l'orthographe.
2475 Elèves apprennent l'analyse grammaticale.
590 Elèves apprennent le style épistolaire.
3171 Elèves apprennent la géographie.
3767 Elèves apprennent l'histoire.
1251 Elèves apprennent le dessin dans le 1er livre.
443 Elèves apprennent le dessin dans le second livre.
25 Elèves apprennent le dessin par nature.
843 Elèves apprennent l'agriculture.
645 Elèves apprennent la musique vocale.
310 Elèves apprennent la musique instrumentale.

Il y a 69 instituteurs, dont 13 laïques, 47 religieux.

Il y a 157 institutrices, dont 85 laïques, 72 religieuses.

C'est avec le plus grand regret que je me vois obligé de répéter cette année à peu près les mêmes plaintes que je faisais entendre dans mon rapport de l'année dernière à l'égard des ordres du département touchant l'enseignement du dessin et de l'agriculture. Ces deux branches d'enseignement ont eu à subir encore cette année une opposition regrettable dans la plupart de nos municipalités, j'oserai dire même plus forte que l'année dernière.

Je pourrais dire qu'en plusieurs localités on avait cru pouvoir s'y soustraire entièrement, parce qu'on était convaincu que le moment était proche où on n'aurait plus à compter avec l'inspecteur d'école.

Dans plusieurs localités on avait aussi négligé de pourvoir à l'amélioration des tables, des bancs, tribunes, cartes de géographie, et pour la même raison.

Je ne crains pas de déclarer que nous devons ce déplorable événement à la guerre qui nous a été livrée aux portes des églises dans cette dernière année.

C'est ma conviction intime que sans cette malheureuse guerre nous aurions marché à grand pas dans l'ère de progrès si heureusement commencée il y a deux ans.

J'ai vu des commissaires qui avaient attendu à la fin de l'année pour faire faire leurs tables, leurs tribunes et leurs bancs, et qui s'empressaient de me les exhiber dans un appartement voisin de la classe où l'ouvrier venait de les déposer.

Il en a été ainsi de plusieurs secrétaires-trésoriers qui me montraient leurs livres de comptes vierges de toute entrée, achetés peut-être la veille de mon arrivée dans la municipalité.

Tout cela parce qu'on était convaincu que l'inspecteur d'école était sur le point de disparaître.

Après cela on dira que les inspecteurs ne font aucun bien et qu'ils sont inutiles, mais on se gardera bien de reconnaître qu'on a fait l'impossible pour neutraliser leurs efforts.

C'est à regret que je proclame ces vérités que j'aurais voulu taire pour l'honneur de nos populations, mais je m'y suis cru forcé pour vous rendre justice, et pour faire connaître la cause du manque de succès qu'éprouvent les mesures judicieuses que vous aviez cru devoir prendre pour l'amélioration de notre système d'instruction dans le pays.

Quant à moi, j'espère qu'on comprendra qu'à mon âge je suis parfaitement désintéressé ; je fais ces remarques comme ami de l'éducation.

Je désire qu'il soit compris que partout dans mon district d'inspection, on a pour l'instruction ordinaire apporté dans nos institutions et écoles le même zèle, le même dévouement et le même esprit de sacrifices que par le passé ; on ne prétend faire aucune opposition à la loi des écoles ; au contraire on désire qu'elle opère, et elle opère réellement avec harmonie partout.

Les deux écoles dans cette partie de la paroisse de Sorel devenue la paroisse de St. Joseph, comprenant la pointe du comté de Richelieu entre le fleuve et la rivière Chambly, n'ont pas été mises en opération cette année, faute d'organisation.

Quant aux informations se rapportant aux diverses institutions et écoles des municipalités de mon district pour l'année courante, elles sont amplement détaillées dans les bulletins que je vous ai transmis aussitôt après mes visites.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. N. A. ARCHAMBEAULT,
Inspecteur d'Ecoles.

M. BÉGIN

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique pour l'année 1878-1879, et d'appeler en même temps votre attention sur la marche sans cesse progressive de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

Vous pourrez constater d'après ce tableau que trois nouvelles institutions ont surgi cette année, que le chiffre des élèves s'est accru de cent-quatre-vingt-treize, et que onze maisons d'école ont été construites. Les vingt-six municipalités de mon district renferment donc maintenant 123 institutions de tout genre, 5407 élèves qui les fréquentent, et 91 maisons d'école qui appartiennent aux corporations scolaires. Dans ce nombre ne se trouvent pas compris le séminaire et les communautés religieuses de la ville de St Germain de Rimouski.

Je considère comme un magnifique résultat la construction de ces onze maisons d'école dans une année de crise financière comme celle qui vient de finir Ce résultat est dû sans doute, en grande partie, à l'initiative des autorités scolaires ; mais j'ai la conscience d'y avoir contribué aussi pour ma part, en stimulant le zèle des parties intéressées et en les pressant de donner aux enfants des maisons spéciales où ils puissent venir puiser les connaissances dont ils ont besoin dans le monde. On avait encore en certaines localités l'ancienne coutume de louer, non pas une maison entière, mais un appartement bien petit où l'on installait une école à côté d'une famille parfois nombreuse, et la classe se faisait ainsi au milieu d'un bruit inévitable et bien propre à donner des distractions aux élèves. On a enfin compris que l'enseignement ne peut être fructueux que lorsqu'il se donne dans un calme parfait et dans des circonstances propres à favoriser le bon ordre et une exacte discipline.

Il me fait plaisir de constater aussi que, au point de vue du matériel des classes, il y a eu assez grande amélioration. Plusieurs municipalités se sont approvisionnées au Dépôt du gouvernement, de livres, de cahiers d'écriture, de cartes géographiques, de livres de comptes et autres fournitures indispensables dans toute école qui veut obtenir quelque succès. Il est bien certain que c'est déjà un grand avantage que de savoir où l'on pourra toujours se procurer les livres nécessaires à la classe Les personnes qui s'intéressent au développement de l'instruction publique dans notre pays doivent vous être reconnaissantes, monsieur le surintendant, des efforts intelligents et persévérants que vous avez faits pour réaliser cette heureuse idée. Notre gratitude doit s'étendre également aux membres illustres qui composent le Conseil de l'instruction publique et qui ne cessent de vous prêter le concours de leur haute et salutaire influence. Les résultats satisfaisants qui ont déjà été obtenus nous sont un sûr garant de ceux que nous réserve l'avenir, si toutefois les mesures inaugurées avec tant de sagesse et appliquées jusqu'à présent avec un si beau succès ne sont pas

sacrifiées. Il est déjà facile de remarquer que les cartes géographiques élémentaires publiées sous vos soins, ainsi que les livres de comptes des secrétaires-trésoriers et les livres de lecture, ont fait un très grand bien et en feront de plus en plus à mesure que leur usage deviendra plus général dans nos écoles.

La distribution gratuite du *Journal de l'Instruction Publique* aux instituteurs et institutrices est aussi une mesure très louable du bureau de l'instruction publique, et je veille à ce qu'il soit lu et conservé. Comme je l'ai déjà fait remarquer dans un rapport précédent, ceux qui consacrent leur vie à la tâche ingrate et pénible d'enseigner aux enfants, ont besoin d'être encouragés et stimulés : ils ne doivent pas demeurer dans un isolement complet et en dehors de la sphère du progrès intellectuel ; il leur est au contraire extrêmement utile d'être au fait des meilleures méthodes d'enseignement, afin de pouvoir les adopter de préférence à celles qui sont vieillies et qui n'offrent pas les mêmes avantages. Or, le *Journal de l Instruction Publique* leur offre cette précieuse ressource ; il les tient au courant des méthodes adoptées ailleurs avec succès et leur permet d'en tirer profit pour eux-mêmes et pour leurs élèves. Cette sollicitude, je pourrais dire, paternelle, de la plus haute autorité en matière d'enseignement ne saurait passer inapperçue des corporations scolaires, non plus que des contribuables qui voudront, eux aussi, améliorer autant que possible la position de l'instituteur en lui accordant un salaire plus convenable.

Je vois toujours avec beaucoup de peine le traitement si faible que reçoivent ceux qui sont chargés de nos écoles. Quand on songe, monsieur le surintendant, que, dans un district comme le mien, où il y a 125 instituteurs, une seule reçoit 200 piastres, 13 autres de $100 à $200, et 111 n'ont que de $50 à $80 piastres par année, on est péniblement affecté de voir des personnes consacrer leurs forces et leurs talents à une tâche aussi dure et aussi méritoire et ne pas même obtenir une rémunération suffisante à leur entretien. Je n'ai cependant jamais manqué d'exhorter MM. les commissaires à ne pas engager les institutrices au rabais, mais de leur accorder un salaire convenable, afin de les attacher aux localités et de les rendre plus dévouées, plus attentives à leurs devoirs. Les institutrices les plus faiblement rémunérées n'ont presque toujours donné que les plus faibles résultats, comme il est facile de s'en convaincre par les bulletins que j'ai eu l'honneur de vous transmettre l'hiver dernier sur chacune des écoles de mon district. De même l'assiduité des élèves aux classes est presque constamment en raison directe de l'excellence de l'école. C'est pourquoi il est extrêmement désirable que les autorités scolaires ne requièrent les services que de personnes vraiment compétentes. Plusieurs institutrices de mon district ne manquent certainement pas d'aptitude pour l'enseignement ; mais le défaut d'un bon nombre d'entre elles, c'est de n'avoir pas les connaissances pédagogiques concernant la direction générale d'une classe. Ce n'est pas tout d'avoir des connaissances, c'est même peu de chose, si l'on ne sait pas les faire valoir, si l'on n'a pas le talent de les communiquer aux autres, si l'on ignore la manière de maintenir le bon ordre et l'attention des élèves. Les quelques intitu-

trices formées à l'école normale Laval, qui se livrent à l'enseignement dans mon district, ont presque toujours eu la supériorité sur celles qui ont reçu ailleurs leur éducation.

C'est cette lacune dans la formation du corps enseignant qui m'a souvent fait croire que le gouvernement devrait, s'il le peut, établir une école normale de filles dans la ville de Saint-Germain de Rimouski, séparée de Québec par une distance de 60 lieues. Placée dans un tel endroit, une école de ce genre rendrait d'immenses services à l'instruction publique dans le vaste diocèse de Rimouski. Il est incontestable que très peu d'élèves des districts qui forment la Gaspésie peuvent avoir accès à l'école normale Laval, à cause de la distance considérable.

J'ai vu avec beaucoup de satisfaction que le bureau des examinateurs de Rimouski se montre de plus en plus sévère concernant l'octroi des brevêts d'instituteurs et d'institutrices. C'est là une excellente manière de fortifier les études solides dans nos écoles et de faire disparaître du corps enseignant ces incapacités notoires qui affligent ensuite certaines localités.

Dans toutes mes visites, je m'applique à faire enseigner toutes les branches de la manière la plus pratique possible. S'agit-il d'une lecture ? j'exige un ton convenable, une bonne prononciation, et l'intelligence des mots et des phrases que l'élève a sous les yeux ; et pour cette dernière partie je recommande aux enfants d'avoir de petits dictionnaires. S'agit-il de la grammaire ? l'élève doit non seulement en connaître les règles par cœur, mais encore en faire l'application au moyen d'exemples ; il ne faut pas tant confier à la mémoire les mots de la grammaire que la comprendre parfaitement et en appliquer les règles. C'est malheureusement ce que ne font pas toujours certaines institutrices, dont les élèves savent le mot à mot de tout leur grammaire et ignorent en réalité comment ils doivent former le pluriel dans les noms. Ces cas sont maintenant peu nombreux, car j'ai réussi presque partout à faire mettre de côté cette méthode si défectueuse. Même procédé pour l'arithmétique, l'histoire, etc. Quant à l'écriture, je ne cesse de recommander aux éléves d'acheter des cahiers d'application avec modèles imprimés en tête des pages, les institutrices étant,dans un grand nombre de cas, incapables de faire elles-mêmes de véritables modèles pour les enfants qui fréquentent leur école.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont généralement bien tenus ; ceux qui ont failli à leur devoir vous ont été signalés dans des rapports spéciaux.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,
Inspecteur d'Ecoles.

Rimouski, 20 septembre 1879.

M. BELAND

Ste. Julie de Somerset, 18 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1878-79, révolue le 1er juillet dernier.

Avant tout, M. le surintendant, permettez-moi de vous présenter mes plus sincères félicitations sur les succès que vous avez obtenus à la grande exposition de Paris. Les titres honorables qui vous ont été décernés, à vous et à vos distingués prédécesseurs, font grandement honneur à la nation canadienne. Quand ces titres nous viennent des hommes les plus éminents de tous les pays du monde, on a raison d'en être fiers. Quelle est la conséquence pratique de ces distinctions ? C'est que notre système est bon. Alors il serait oiseux pour tout le monde au Canada d'en chercher d'autres. Il ne nous reste plus qu'à faire progresser ce qui est déjà si avantageusement en opération. On arrivera vite à cette époque du dernier progrès, si l'on veut nous mettre en main le principal moteur de toutes choses, l'argent. C'est le nerf premier de toutes les entreprises, sans distinction.

Philippe, roi de Macédoine, disait : « Donnez-moi un mulet chargé d'or, et je « soumettrai le peuple le plus intraitable, je prendrai la ville la plus inexpugnable. » Monsieur le surintendant, avec le zéle et l'habileté qu'on lui connaît, pourra en faire autant. Qu'on mette à sa disposition un mulet chargé d'or, même d'argent, et je suis convaincu qu'il changera complètement la face des choses dans le domaine de sa juridiction. Tout y brillera, j'en suis certain. Les bons instituteurs abonderont. Les succès obtenus seront en rapport avec la qualité de ces messieurs. Comme je l'ai dit, l'argent est le nerf principal de toutes espèces de choses. Mais comment obtenir cet argent que l'on veut bien reconnaître comme un agent tout puissant ? La réponse est bien simple, la voici : Donnons à nos garçons une éducation pratique ; enseignons aux enfants de la campagne à bien connaître la nature et les qualités du sol qu'ils auront à cultiver, et alors l'or abondera dans chaque famille. Comment arriverons-nous à cette solution ? Est-ce en confiant nos garçons à des institutrices de 18 à 20 ans ? Non, assurément non. Donc, il nous est dévolu, à nous, amis sincères de l'éducation et du progrès réel, d'établir dans chaque paroisse une bonne école de garçons pour leur faire enseigner théoriquement et pratiquement l'art de bien cultiver. On ne peut pas sortir de là. Donnez-moi un peuple instruit et agricole, et je réponds du succès du gouvernement qui sera le maître de ce peuple. Depuis 20 ans et plus, je chante cette chanson, qu'il faut un bon instituteur par paroisse pour former de bons cultivateurs et de bons citoyens, et cependant, sur 20 municipalités qui sont sous mon contrôle, je ne compte que 3 instituteurs contre 115 institutrices.

J'ai lu les rapports de mes collègues. Chacun gémit, chacun se plaint de ceci, de cela. J'en fais autant. En agissant ainsi plaisons-nous aux municipalités qui nous sont confiées ? Non, mille fois non. Car chacune d'elles désire ardemment nos rapports, espérant qu'on présentera un rapport flatteur de ses opérations. Si l'on voulait se faire populaire, on agirait ainsi. Mais si l'on est sincèrement patriote, on dira crûment la vérité, même dans le style le plus vulgaire, toujours dans l'espoir d'arriver au but principal, celui d'instruire et de former le peuple, d'abord dans la morale, ensuite dans la connaissance de ses intérêts matériels, et cela sans même nous occuper de la critique. Il n'est pas nécessaire d'être littérateur pour enseigner au peuple ce qui lui convient le mieux. L'expérience est la meilleure des institutrices. Nos nombreuses occupations ne nous permettent pas d'étudier l'art de faire de belles phrases, mais nous avons pu nous convaincre de la nécessité de dire la vérité simplement, en termes ordinaires, afin d'être bien compris des masses. Le rôle des inspecteurs d'écoles ne se réduit pas simplement à constater l'ouvrage fait, comme on a bien voulu le dire sur les *hustings*, mais il consiste surtout à bien faire *accomplir l'ouvrage à faire.*

Qu'on établisse un atelier quelconque et que l'on confie cette maison aux ouvriers qui doivent seuls y travailler. Qu'adviendra-t-il ? Chacun sera son maître, et le résultat se réduira tout naturellement à rien. Il faudra là comme ailleurs, comme partout, un chef pour régler le tout et obtenir un résultat satisfaisant. De même, au aura beau établir école sur école ici et là, même sous le contrôle des commissaires, dont les deux tiers ne savent ni lire ni écrire, on n'obtiendra jamais un résultat satisfaisant si les instituteurs ou institutrices ne savent pas qu'il leur arrivera un jour ou l'autre un chef pour les contrôler d'une manière sérieuse. On nous dira peut-être que MM. les curés pourraient être et même sont ces contrôleurs nécessaires. Mais je me permets de dire carrément : non. Pourquoi ? parce que dans un assez grand nombre de municipalités, les commissaires ne peuvent pas, pour une raison ou une autre, s'entendre avec leur curé. C'est une dure vérité à signaler, mais c'en est une et une vraie. D'ailleurs, une autre raison majeure, c'est que les nombreuses occupations des MM. du clergé ne leur donnent que juste le temps de surveiller la morale dans les écoles, surtout dans les paroisses où l'on compte 7, 8, 9, 10, 11 et 12 écoles. Ne pouvant pas détruire ces faits, il en résulte qu'il faut absolument quelqu'un pour surveiller attentivement cette cause première de nos intérêts moraux et matériels ; je veux dire des inspecteurs. De plus, si l'on veut encore que tout aille bien, que nos institutions se soutiennent et fonctionnent bien, il faut fournir abondamment et aux ouvriers et aux chefs. On admettra ou l'on admet ce principe ; mais on veut dire que la source des revenus s'affaiblit de plus en plus. C'est peut être trop vrai. Mais il y a un moyen d'augmenter cette source, comme je l'ai dit plus haut : " Instruisons le peuple de la campagne dans la science agricole, et le trésor se remplira."

Vous avez parfaitement raison, M. le surintendant, de faire faire de l'agriculture une étude particulière. Tous les hommes sensés admettent la nécessité de cette étude, mais d'un autre côté, il faudra admettre également qu'il est impossible de faire réussir cette branche importante dans nos écoles élémentaires présidées par des institutrices de 18 à 20 ans. Ces bonnes jeunes demoiselles n'y entendent pas malice. Alors, si l'on est sérieux et si l'on veut sincèrement faire réussir ce projet d'améliorer le système agricole, qu'on en prenne les moyens. Ces moyens, comme je l'ai déjà dit, on ne les trouvera qu'en établissant de bonnes écoles de garçons dans chaque paroisse, présidées par un instituteur compétent, lequel ne sera compétent qu'*avec* un salaire de quatre à cinq cents piastres. Donc, à mon sens, M. le surintendant, un pays, surtout un pays agricole, ne fleurira que quand il aura des instituteurs pour former des agriculteurs compétents, c'est-à-dire comprenant l'art de cultiver. L'agriculture est la mère nourricière des peuples, disent nos agronomistes. Il est donc important de bien traiter cette mère, si l'on ne veut pas qu'elle devienne ingrate ou plutôt une marâtre. Pour cela, enseignons à ses enfants à bien la servir ; pour cela, établissons de bonnes écoles de garçons, et ces écoles seront autant de pépinières qui fourniront de bons cultivateurs. On a réellement plus besoin d'écoles d'agriculture que de chemin de fer et de couvents. Les trois sont nécessaires, mais les premières sont indispensables.

Dans mes rapports précédents, j'ai aussi déploré le fait " qu'on sacrifie tout pour l'instruction des filles." C'est encore vrai aujourd'hui. On voit s'élever couvent sur couvent ici et là. Pour les garçons, en faisons-nous autant ? Non, certes non. Loin de là, on remplace les instituteurs par des institutrices pour la *bonne raison* que ces Dlles. s'offrent maintenant pour l'énorme somme de $100.00—pour tenir une école modèle. Tout finit toujours au détriment des garçons. On renverse ainsi l'ordre des choses ; les conséquences seront nécessairement funestes. Les femmes domineront les hommes, alors l'ordre sera renversé. Il ne peut pas y avoir de bonheur là où il n'y a point d'ordre.

Puisqu'il est établi aujourd'hui que les institutrices veulent bien s'engager pour des prix *infiniment bas*, et qu'elles se font *volontairement* une compétition regrettable, pourquoi nous donner tant de mal pour augmenter leur salaire ? Il y a un surplus *énorme* dans cette classe, comme il y en a un dans toutes les professions. Pouvons-nous raisonnablement forcer les contribuables à donner ce que l'on ne demande pas. Naturellement non. Mais on devrait profiter de cette baisse dans le prix des institutrices pour faire un fonds destiné à l'établissement d'une bonne école de garçons tenue par un instituteur. C'est le temps de répéter ce que j'ai dit dans 20 rapports : " Nos écoles élémentaires sont en général aussi bonnes qu'on peut raisonnablement le désirer. " Elles produisent autant qu'il est possible, surtout dans les circonstances où se trouve notre pays. L'état de gêne dans lequel se trouvent les cultivateurs ne leur permet pas d'envoyer à l'école leurs enfants, je veux dire les garçons, pendant la saison des travaux. Dans nos visites d'écoles, surtout dans la saison de l'été, on

ne voit que des petits garçons de 5 à 7 ans. Il en est de même dans tous les arrondissements éloignés des églises. Cependant, je puis dire en toute vérité, que l'on gagne un peu de terrain sous le rapport de l'assiduité. Les récompenses que l'on donne pour cette fin encouragent grandement nos garçons. Puis, nous employons mille moyens pour faire comprendre à ces chers petits garçons qu'ils déploreront un jour amèrement le temps perdu et qu'ils rougiront alors de leur ignorance. Nous en gagnons un certain nombre. C'est un fait qu'on peut constater dans nos tableaux statistiques. En suivant la méthode que je donne à chaque institutrice, je suis certain que tous les enfants acquerront une connaissance pratique de leur langue. J'enjoins sérieusement à ces demoiselles de faire voir, même aux plus jeunes, sa *petite grammaire* par leçons bien *courtes*, épélées par cœur, parfaitement expliquées, avec des exemples bien appliqués. Chaque élève doit écrire, surtout les garçons, même les plus jeunes, ayant avant tout leurs noms de baptême et de famille pour exemple; par ce moyen ils apprendront au moins nécessairement à signer leur nom.

J'exige aussi que tous les élèves sans exception écoutent et suivent attentivement toutes les explications que donnent les institutrices. L'expérience m'a prouvé qu'il en reste toujours quelque chose dans l'esprit de chacun, même des plus jeunes. D'ailleurs c'est le moyen d'intéresser tous les enfants, même les plus petits, et de leur faire aimer l'école. D'un autre côté, on obtient par ce moyen un silence à peu près parfait dans toute la chose. Vouloir faire étudier une classe lorsqu'on s'occupe d'une autre classe, c'est invariablement lui faire perdre son temps et celui des autres qui n'apprennent que la lecture. Puis ce qui produit un bien immense, c'est de faire répéter à un petit enfant ce que le plus fin est appelé à dire. Cette attention de la part de la maîtresse aiguillonne l'esprit de tous, et chaque petit enfant répète chez ses parents les belles choses qu'il est fier d'avoir apprises à l'école. Ce jeune enfant ne comprend pas toujours la signification des choses, mais il apprend, comme il le dit, des belles choses qui resteront toujours dans son esprit et qu'il comprendra plus tard. Le bien se grave comme le mal dans l'esprit. Il faut faire en sorte que le premier l'emporte sur le dernier. Enfin, je trouve que cette méthode produit un effet immense sur l'esprit et l'intelligence des enfants. D'ailleurs, puisqu'on obtient un silence général par ce moyen, c'est déjà un succès d'une valeur sans égale.

Il est infiniment regrettable qu'on n'ait pas encore réussi à faire fournir les livres de classe par les commissaires.

Dans les paroisses qui ont compris cette importante question, on a obtenu des résultats pratiques très satisfaisants. La paroisse de St. Edouard de Lotbinière a adopté cette mesure depuis trois ans, aussi ses quatre écoles sont de première qualité. La cinquième, établie depuis peu dans un nouvel arrondissement, sera également bonne. Déjà elle présente des garanties dans ce sens. Plusieurs paroisses veulent suivre ce bel exemple, au moins on me l'a promis. Avec le temps, sans secousses violentes, on arrivera aux améliorations désirées.

Avant de passer au rapport des chiffres, je dirai que les menaces faites pour l'abolition de l'inspectorat jettent de l'eau froide, pour ne pas dire glacée, dans nos esprits. Peut-il en être autrement? L'on comprendra parfaitement que c'est là nous ôter d'un seul coup le pain de nos familles.

Si encore nos salaires nous avaient permis de faire des économies, ou mieux de mettre des fonds à la banque, on se consolerait facilement. Mais loin de là, nous avons éte forcés de faire des dettes, dans l'espoir de les payer, et cela, dans l'intérêt de nos enfants. Puis, voilà que d'un seul trait on nous jette sur le pavé de la rue. Quelle épouvantable perspective!! Non, il ne peut en être ainsi, la chose est moralement impossible. Dans tous les cas remplissons nos devoirs courageusement jusqu'à la fin, et disons :

Dans mon nouveau district d'inspection, je compte encore 21 municipalités, partagées en 112 arrondissements qui renferment 118 institutions de tout genre. On a bâti 82 maisons d'école, dont la moitié à peu près présente le confortable. L'autre moitié laisse beaucoup à désirer. Sur le nombre 118 mentionné plus haut, il y a 100 écoles élémentaires, fréquentées par 1795 garçons et 1792 filles, présentant un total de 3587. L'assistance moyenne est de 2621, ce qui donne les deux-tiers du total. Ce résultat n'est pas mauvais ; mais je dois dire que dans ce nombre de la moyenne, les garçons ne compte que pour 20 par cent.

Je compte 2 écoles modèles de garçons: l'une à Lotbinière, et l'autre à St. Calixte de Somerset. Ces deux écoles sont fréquentées par 74 élèves,—moyenne, 60. Je compte aussi 9 écoles modèles mixtes présidées par des institutrices. Dans ces 9 écoles, il y a 171 garçons,—moyenne, 116 ; et 227 filles,—moyenne, 185. Total, 398,—moyenne, 301. Viennent 2 académies de filles fréquentées par 305 élèves,—moyenne 245 ; 3 écoles dissidentes élémentaires catholiques : élèves,—38 garçons, 38 filles. Total 76, moyenne, 73. Une école indépendante (celle de M. Joly): élèves,—25 garçons, 25 filles. Total, 50,—moyenne, 36.

Les élèves de toutes ces institutions présentent un total de 4490, dont 2129 garçons et 2361 filles,—moyenne, 3343,—à peu près les deux-tiers,—ce qui est un peu plus que l'année dernière ; j'en ai donné le renseignement plus haut. Je ne puis faire de tableaux comparatifs, parce que, cette année encore, on a ajouté une nouvelle municipalité à mon district. Je ferai des remarques particulières en parlant de chaque municipalité.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. F. BÉLAND,
Inspecteur d'écoles.

M. BOIVIN

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les écoles des comtés de Charlevoix et Saguenay, pour l'année 1878-79.

Pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1879, 63 écoles élémentaires sous contrôle, 2 écoles indépendantes, 5 écoles modèles, 1 académie de garçons et 2 couvents ont été en opération dans ma division. Ces institutions ont été fréquentées par 3479 élèves, avec une assistance régulière de 2625.

Par suite de la suspension des travaux dans plusieurs chantiers, un nombre assez considérable de familles ont dû nécessairement chercher leur subsistance ailleurs, ce qui ne me fait accuser par mes statistiques qu'une légère augmentation dans le nombre des élèves assistant aux écoles.

Ce contretemps, tout désagréable qu'il soit, et que personne ne pouvait contrôler, ne doit cependant pas trop nous alarmer ; car dans l'ensemble il y a certainement progrès ; le nombre des bonnes écoles augmente tous les ans, et le corps enseignant fait toujours les efforts les plus louables pour se mettre à la hauteur de sa position.

Le matériel de la classe a subi de grandes améliorations dans plusieurs municipalités. De nouvelles tables, dont les dimensions et les formes sont mieux adaptées aux besoins et à la commodité des élèves, ont remplacé les anciennes ; des bancs à dossiers se voient dans presque toutes les classes, et un grand nombre de maisons d'école ont été soigneusement réparées.

Le défaut d'uniformité dans les livres de classe est encore un obstacle dans mon district ; il n'est pas rare de trouver dans une école deux et quelquefois trois grammaires différentes ; de même pour les autres livres didactiques.

Dans les municipalités dont la commission pourvoit elle-même aux besoins des élèves, l'inspecteur réussit toujours à obtenir l'uniformité ; car dans ce cas il n'a qu'à s'adresser au secrétaire ; mais le contraire arrive dans toute municipalité où les contribuables sont chargés de ce soin ; de là, la nécessité pour toute corporation scolaire d'avoir chez elle un *Dépôt* de tous les articles nécessaires aux besoins des élèves.

Remarques particulières à chaque municipalité :.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. BOIVIN,
Insp. d'écoles.

M. BRAULT

Montréal, 14 novembre 1879.

Monsieur le Surintendant,

En ma qualité d'inspecteur des écoles des comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges, j'ai l'honneur de vous faire mon rapport pour l'année scolaire 1878-79.

Ainsi qu'il appert par le tableau qui suit, les écoles ont été fréquentées cette année par un plus grand nombre d'élèves que l'année dernière, et les diverses matières enseignées dans ces écoles ont aussi été étudiées par un plus grand nombre. Ce sont là des faits que j'ai été heureux de constater. Ils démontrent éloquemment que la population de ce district n'est pas indifférente aux efforts que vous faites, monsieur le surintendant, pour que la jeunesse du pays en général s'instruise et possède, au sortir de la moindre de nos écoles primaires, une instruction pratique et relativement complète.

—	1877-78	1878-79	Augmentation	Diminution
Municipalités	22	23	1	
Maisons d'école	109	112	3	
Arrondissements	88	94	6	
Ecoles en opération sous contrôle	96	111	15	
Ecoles élémentaires	75	77	2	
Elèves des écoles élémentaires	3,169	3,469	300	
Ecoles-modèles de garçons	6	6		
Elèves "	355	414	69	
Ecoles-modèles de filles	1	1		
Elèves "	90	100	10	
Ecoles-modèles mixtes	1	3	2	
Elèves "	90	279	189	
Académies de garçons	2	2		
Elèves "	259	301	42	
Académies de filles	9	8		1
Elèves "	1,152	1,117		35
Académies mixtes	2	1		1
Elèves "	158	71		87
Ecoles élémentaires protestantes	9	10	1	
Elèves " "	265	273	8	

—	1877-78	1878-79	Augmentation	Diminution
Ecoles supérieures protestantes	1	1		
Elèves " "	51	42		9
Ecoles indépendantes supérieures	1			1
Elèves " "	50			50
Ecoles indépendantes élémentaires		1	1	
Elèves " "		40	40	
Collèges	2	2		
Elèves des collèges	452	493	41	
Institutions de tous genres	109	112	3	
Elèves " "	6,081	6,633	548	
Assistance moyenne	4,882	4,888	6	
Elèves de A, B, C à lecture courante	1,406	1,499	93	
" lisant couramment	2,006	2,114	108	
" " bien	2,679	3,020	341	
" écrivant	3,632	4,164	532	
" apprenant l'arithmétique	3,599	4,202	603	
" " le calcul mental	3,226	3,790	564	
" " la tenue des livres	497	559	62	
" " les mathématiques	145	212	67	
" " le mesurage	366	422	56	
" " la grammaire anglaise	703	796	93	
" " la grammaire française	2,261	2,644	383	
" " l'orthographe	2,427	2,900	473	
" " l'analyse grammaticale	1,989	2,611	622	
" " le style épistolaire	857	1,116	259	
" " la géographie	1,555	2,023	468	
" " l'histoire	1,915	2,319	404	
" " le dessin, 1er livre	606	1,520	914	
" " " 2e "	18	18		
" " le dessin d'après nature.	14			
" " l'horticulture et l'agriculture	602	1,129	527	
" " la musique vocale	1,079	971		108
" " la musique instrumentale	296	321	25	

—	1877-78	1878-79	Augmentation	Diminution
Instituteurs brevetés	24	22		2
" religieux	45	42		3
" non brevetés	2	2		
Total d'instituteurs	71	66		5
Institutrices brevetées	68	73	5	
" religieuses	70	87	17	
" non brevetées	8	5		3
Total d'institutrices	146	165	19	
Nombre de bibliothèques		11		
" de volumes		8,455		
Récompenses à distribuer		400		

Cette année, j'ai fait pour la première fois la visite de la municipalité de l'Ile Bizard, laquelle n'a que deux écoles fréquentées par un total de 118 enfants. Vu que le tableau officiel des nouveaux districts d'inspection ne contient pas le nom de cette municipalité, je ne me croyais pas autorisé à la visiter, pensant qu'elle faisait partie de la division de M. McMahon.

L'augmentation restante de 13, des écoles sous contrôle, n'est qu'apparente, car dans mon premier rapport je n'ai point rangé au nombre de ces écoles celles dirigées par des religieux ou des religieuses, bien qu'un externat ou département sous contrôle soit attaché à chacune de ces dernières écoles.

L'assistance moyenne qui s'élevait l'année dernière à 80 pour cent, n'a atteint cette année que 77 pour cent. Il y a eu pourtant peu de maladie chez les élèves cette année. Par suite de la manière irrégulière dont plusieurs institutrices tiennent leurs journaux d'appel, il est presque impossible de calculer l'assistance moyenne. D'ailleurs, il y en a chez qui manquent ou la volonté ou la capacité de calculer mensuellement cette moyenne.

J'ai remarqué qu'il s'est déjà fait de notables progrès en lecture depuis qu'on fait usage des livres de M. Montpetit. Ces livres sont maintenant répandus dans toutes les municipalités de ce district. Un livre que j'aimerais à voir entre les mains d'un plus grand nombre d'élèves et d'institutrices surtout, c'est un dictionnaire de la langue française, un dictionnaire dans le genre de celui de Bénard, par exemple. Sans un tel livre, il est impossible pour plus d'une maîtresse de donner la définition et l'explication des " mots à épeler et à expliquer " se trouvant en tête des chapitres des livres de M. Montpetit. Il est pourtant nécessaire que l'élève qui est au fait du

mécanisme de la lecture comprenne ce qu'il lit. Je regrette donc de voir si peu en usage le livre sans lequel il est impossible d'apprendre la langue française.

Dans quelques écoles on tient un peu trop aux liaisons et pas assez aux pauses, et souvent il arrive qu'on fait une pause et une liaison au même endroit. Dans trois ou quatre écoles j'ai remarqué que tous les élèves avaient le même ton de lecture et terminaient les phrases en suivant également la voix, et cela à la satisfaction des institutrices qui avaient l'air de compter cette manière de lire ou de chanter pour de la lecture expressive.

Dans bon nombre d'écoles on lit très bien. Au nombre de ces écoles je mentionnerai celle de M. P. Monast, dans la municipalité de Saint-Zotique. A cette école on lit probablement mieux que dans les autres.

Les quelques progrès que j'ai eu le plaisir de constater en écriture sont sans doute dus à la disposition, en grande partie, des exemples faits par les institutrices qu'on a remplacés par des exemples imprimés sur les cahiers mêmes ou sur des bandes détachées. Quatre ou cinq séries de cahiers sont répandues ici. C'est de celle de Payson qu'on fait le plus usage. Elle est introduite dans les académies de filles et on réussit très-bien en écriture. La série des R. R. Frères de la doctrine chrétienne est suivie à l'académie de garçons de Lachine, ainsi qu'à l'école modèle du village de Saint-Zotique. Ces deux institutions se distinguent aussi par l'écriture propre et soignée qu'on y trouve. A ma dernière visite j'ai renouvelé ma recommandation aux institutrices de se garder de donner à leurs élèves des modèles écrits de leurs mains. J'ai souvent cru nécessaire, en outre, de conseiller de mettre de la méthode dans l'enseignement de cette branche; maintes fois j'ai remarqué qu'on obligeait des jeunes enfants entre les mains desquels on mettait une plume pour la première fois d'écrire les lettres suivant l'ordre alphabétique et en très-gros caractères.

Le dessin linéaire industriel a été étudié cette année par 1520 élèves, ce qui fait une augmentation de 914 sur l'année dernière. Cela démontre péremptoirement qu'on reconnaît déjà l'importance de cette nouvelle branche d'enseignement. Un plus grand nombre pourtant auraient été en état de l'étudier ; mais il y a encore à compter, en certains endroits, avec l'opposition des parents ou avec l'apathie des institutrices. Parmi ces dernières il s'en trouve qui se disent incapables d'enseigner cette matière parce qu'elles ne l'ont jamais pratiquée, et les autres, pas plus courageuses et moins sincères, accusent les parents d'opposition à cette branche, quand elles n'ont point fait les moindres efforts pour l'enseigner. Je me suis efforcé de démontrer à toutes ces institutrices l'extrême facilité qu'il y a d'enseigner le dessin, en suivant la méthode de Walter Smith. J'insiste aussi sur l'avantage qu'il y a pour tous les élèves d'apprendre ce dessin. J'aimerais à compter autant d'élèves dessinant que d'élèves écrivant. J'ai aussi à combattre l'opinion

que pour dessiner il faut savoir écrire. Voici, à ce sujet, ce que dit un auteur Belge, Pierre Tempels, dans un ouvrage intitulé " L'instruction du peuple " : " Le dessin " doit précéder l'écriture. L'enfant ne doit écrire qu'à dix ans. Il dessine à tout " âge. A sept ans il peut savoir tracer des traits réguliers. L'enfant habitué, d'une " part, à lire les caractères écrits ; ayant, d'autre part, dessiné de sept à dix ans, cet " enfant écrira à dix ans après deux mois d'exercices. Celui qui dessine sait écrire."

Le dessin, ajoute cet auteur, doit être la base et l'objet principal de l'enseignement, parce que, dit-il, on ne saurait imaginer aucune opération mentale propre, autant que le dessin, à développer l'intelligence.

L'arithmétique a été étudiée par 4,202 élèves ; augmentation sur l'année dernière : 603.

Cette science si pratique et qui constitue un si bon exercice pour l'intelligence, n'est pas généralement enseignée avec tout le soin désirable. Dans peu d'écoles même on possède bien la numération et les fractions. Je désire beaucoup que les élèves connaissent bien ces parties de l'arithmétique, car quand elles sont bien comprises, le reste est facile à apprendre. Il importe aussi de bien apprendre les tables de multiplication, de poids, mesures, etc.

Dans plusieurs écoles les élèves savent calculer avec les louis, chelins et deniers, pendant qu'ils ignorent complètement le calcul avec les piastres et les centins. Dans d'autres on fait mal poser les nombres composés de piastres et de centins : ainsi on laissera les élèves écrire $5.08, comme suit : $5.8, ou bien $5–8.

Dans un trop grand nombre d'écoles aussi on s'en tient aux problèmes qui se trouvent dans l'arithmétique qui y est suivie, ou bien à donner aux élèves les règles s'appliquant à des choses connues d'eux.

La grammaire a été étudiée par 2,644 élèves ; augmentation depuis l'année dernière : 383.

Je préférerais voir cette science étudiée par un moindre nombre et mieux qu'elle ne l'est. Dans certaines écoles on se hâte trop de mettre entre les mains de tout jeunes enfants, parce qu'ils lisent passablement, le livre qui s'occupe d'une matière aussi abstraite. Les leçons qu'on leur y donne à apprendre par cœur sont du grec pour eux. Que ne donne-t-on pas plutôt à ces jeunes enfants des leçons orales à la portée de leur intelligence.

Dans quelques écoles j'ai trouvé des élèves très forts en grammaire. De ce nombre se trouve, entr'autres, l'école modèle de St. Ignace du Côteau-du-Lac, tenue par M. Honoré Rondeau.

Il me paraît être désirable que les instituteurs et institutrices, qui tous enseignent la grammaire, ne se bornent pas à exiger des élèves la correction dans leurs écrits; ils devraient, en outre, tenir à la correction dans leur langage et leur en donner avant tout l'exemple. N'est ce pas une anomalie que de voir, dans un grand nombre de nos écoles, les maîtres parler incorrectement la langue qu'ils ont mission d'enseigner, non seulement à écrire, mais encore à parler?

La géographie a été étudiée par 2023 élèves,—augmentation, 468.

Voilà encore une branche qui pourrait mieux s'enseigner qu'elle ne l'est.

Je désirerais qu'on donnât aux commençants, au moins, des leçons orales sur cette matière, en ayant soin de commencer par des sujets un peu connus d'eux. On pourrait, par exemple, leur faire apprendre, en premier lieu, la géographie de leur village, de la paroisse, et laisser de côté pour le moment l'équateur, les méridiens, les cercles de latitude, etc., attendu que chercher à faire comprendre ces choses abstraites à des jeunes enfants, c'est, dans mon humble opinion, émousser leurs intelligences et leur inspirer du dégoût pour une science si attrayante.

L'histoire a été étudiée, cette année, par 2319 élèves,—augmentation, 404.

Il me semble que cette branche devrait s'enseigner dans nos écoles élémentaires, en faisant usage de cartes et de tableaux. Dans bien des écoles on ne comprend rien de tout ce qu'on récite en histoire, parce que la maîtresse ne donne jamais d'explications et ne fait rendre compte de rien. Je dirai cependant que dans plusieurs écoles cette branche s'enseigne très-bien.

L'agriculture, qui comptait 602 étudiants l'année dernière, en compte 1129 cette année; ce qui fait la jolie augmentation de 527. Je trouve bien peu d'opposition à l'enseignement de cette branche dans ce district.

En tenue des livres, il y 62 étudiants de plus que l'année dernière.

On n'a pas encore commencé à donner, que je sache, les leçons de choses. Rien pourtant de plus propre à instruire les enfants et à développer leur jugement, tout en les intéressant, que de leur donner des leçons suivant cette méthode. Des institutrices qui n'ont jamais eu de ces leçons se figurent encore qu'il leur est impossible d'en donner. J'espère cependant qu'avant longtemps, on fera usage de cette excellente méthode dans nos écoles, pour donner aux élèves diverses connaissances pratiques en histoire naturelle, en physique, en industrie, etc.

On pourrait aussi donner de temps à autre dans nos écoles des leçons d'économie domestique et s'occuper un peu plus qu'on ne le fait de l'éducation physique des élèves.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vois les révérendes Sœurs qui ont la direction des académies de filles s'efforcer de donner à leurs élèves une bonne éducation pratique, en leur enseignant, outre la science par excellence de la religion et la grammaire, le calcul, etc., etc., la couture, le tricot, l'art culinaire, en leur faisant suivre, en un mot, un cours complet d'économie domestique.

La musique vocale s'enseigne dans les académies que je viens de citer, ainsi qu'à l'académie de Lachine, au collège de St. Laurent et à celui de Rigaud. Dans quelques écoles élémentaires, surtout dans les écoles anglaises, on a la louable habitude de faire chanter les élèves à la fin de chaque classe. J'espère que cette coutume se généralisera.

Je me suis fait un devoir de visiter chaque école deux fois pendant l'année. Le but de ma première visite a été de connaître le degré d'avancement des élèves, de voir à ce que maîtres et élèves fussent munis de ce qu'il leur fallait pour faire une bonne année, et d'examiner les comptes des municipalités. A ma seconde visite, je me suis trouvé parfaitement en mesure de constater les résultats obtenus depuis la première.

Voici, monsieur le surintendant, ma manière de procéder dans les inspections et examens. J'arrive à l'école à l'improviste, autant que possible, afin de trouver maître, élèves, école, tout enfin dans son état ordinaire. Je suis généralement accompagné d'un ou de plusieurs commissaires d'écoles. Je prends note de la tenue de l'école, de l'ameublement et des dépendances. Vient ensuite l'examen, dans l'ordre suivant: lecture, écriture, catéchisme, calcul écrit et mental, grammaire, géographie, histoire, agriculture, dessin, etc. Je note d'une manière générale le résultat de chaque examen pour chacune des classes; ainsi, par exemple, les élèves d'une classe ont-ils bien lu, je leur donnerai crédit de la note *bien* dans mon livre d'inspection. L'examen que je fais subir sur la lecture comprend la lecture mécanique, la lecture raisonnée et la lecture expressive. Mon examen sur la grammaire comprend récitation, dictée, analyse grammaticale et analyse logique, etc.

Le livret dans lequel j'inscris mes différentes notes est à deux colonnes; celle qui est à gauche contient les notes de la première visite, et l'autre, celles de la seconde, en regard. Il m'est ainsi facile, à cette seconde visite, de juger du mérite de chaque école.

En général, l'enseignement se donne dans ce district suivant le mode simultané. C'est le seul mode suivi ici dans les écoles élémentaires, ainsi que dans les écoles supérieures où se trouvent autant de professeurs que de groupes, c'est-à-dire dans les douze institutions que dirigent des ordres de religieux ou de religieuses, dans ce district. Dans les autres écoles, les élèves se trouvant en grand nombre

laissés aux soins d'un seul maître, on fait un peu usage du mode mixte. Dans ces dernières écoles, pendant que le professeur sera occupé à surveiller ceux qui écrivent, par exemple, ou à faire lire une classe, un élève des plus avancés de l'école fera dire les lettres, épeler et même lire couramment ceux qui n'en sont qu'à la lecture mécanique. Je ne crois pas que le mode mixte ou simultané-mutuel puisse dans ces écoles s'appliquer à toutes les matières qui s'y enseignent. Un élève peut bien faire lire les commençants, faire de l'arithmétique simple, etc., mais je ne vois pas qu'il puisse enseigner avec avantage des matières exigeant certaines explications. En outre, l'exiguïté de nos salles d'école permet à peine à un groupe de quitter les bancs pour réciter les leçons, et le bruit causé par plusieurs classes se faisant à la fois dans un petit local serait intolérable. Le mode simultané me paraît donc le seul praticable dans les écoles de ce district.

Les plus hauts traitements payés aux instituteurs dans ce district sont les suivants: $550, $400, $400, $375, $360, $312, $305, $300, $297, $283, $280, $280, $210 et $208.

Les traitements des douze instituteurs du comté de Soulanges sont de $400 à $200, et ceux des institutrices du même comté de $200 à $100; l'institutrice à l'école de la côte Ste. Anne, municipalité de St. Clet, n'a cependant que $96.

Les quatre instituteurs du comté de Jacques-Cartier ont respectivement $550, $312, $305 et $262, et les institutrices y ont aussi de $200 à $100, excepté à la Pointe-Claire, où chacune des six institutrices a, depuis quelques années, l'invariable traitement de $88.

Voici le montant des traitements des cinq instituteurs du comté de Vaudreuil: $400, $375, $200, $160 et $140; les institutrices ont aussi dans ce comté de $200 à $100.

C'est M. Varner, instituteur à l'école modèle dissidente de Lachine, qui a $530, et les institutrices à qui on paye jusqu'à $200 sont à la tête d'écoles anglaises.

La municipalité qui, sans être la plus riche, paye le plus, dans ce district, pour le soutien de ses écoles, est celle de St. Zotique. Voici les traitements qu'on y donne: $400, $300, $300, $200, $200 et $130. C'est probablement cette municipalité qui reçoit aussi le plus à proportion de ce qu'elle paye.

On a encore l'habitude, dans plusieurs municipalités, de notifier indistinctement tous les maîtres et maîtresses, chaque année, que les engagements ne se continueront pas pour l'année suivante. Malgré la clarté de la loi à ce sujet, on l'enfreint en ne se doutant pas que ces infractions peuvent causer des inconvénients et des désagréments très graves à leurs auteurs.

Dans ce district, comme dans les autres de la province, il se trouve des institutrices qui sont redevables des diplômes dont elles sont munies plutôt à l'indulgence des bureaux d'examinateurs qu'à leurs connaissances. Je vois avec plaisir que MM. les examinateurs du bureau de Montréal ont pris des mesures pour n'accorder des brevets qu'à ceux qui en méritent réellement.

Les instituteurs, dans ce district, à l'exception de deux ou trois peut-être, sont capables et dévoués.

A ma dernière visite, presque partout j'ai trouvé les comptes tenus suivant la nouvelle méthode.

J'ai eu à me prononcer contre une coutume établie dans plus d'une municipalité ; elle consiste à ne faire payer la rétribution mensuelle qu'à deux enfants par famille, lors même que les parents ont plus que ce nombre fréquentant l'école, et qu'ils sont riches.

En examinant les registres des délibérations de certaines municipalités scolaires, j'ai constaté de graves irrégularités contre lesquelles j'ai mis les secrétaires-trésoriers en garde pour l'avenir.

Les instituteurs et institutrices qui m'ont paru avoir obtenu le plus de succès pendant l'année sont :

Pour le comté de Soulanges : MM. Honoré Rondeau, Guillaume Lalonde, Israël Ste. Amour et Dme. Flore Proulx, du Côteau du Lac ; M. O. Caron et sa Dame, et MM. Pierre Monast et Moïse Guérin, de St. Zotique ; M. Charles Picotte, de St. Polycarpe ; MM. Maurice Lapointe, Luc Lanthier et Rose de Lima Roussin, des Cèdres ; Dlle. Rose de Lima Roy et Dme. Catherine Turcotte, de St. Clet.

Pour le comté de Vaudreuil : Dlle. Emma Souchereau, Ste. Justine de Newton ; Dme. Ths. Pilon et Dlle. Marie Foubert, Rigaud ; Dlle. Emma Richer et Dlle. Marie Léger, Ste. Marthe.

Pour le comté de Jacques-Cartier : Dlle. Kate McGrath et M. Varner, Lachine ; Dlle. Angèle Payment, municipalité No. 3, Ste. Geneviève ; Dlle. Agnès Désormeau, St. Laurent ; Dlle. C. Normandeau, Ste. Anne ; M. C. Valiquet, Pointe-Claire.

Je crois que les premiers d'entre les vingt-trois que je viens de nommer sont : MM. H. Rondeau, P. Monost et M. Lapointe, et Dlles. Emma Souchereau, A. Payment et Dme. Ths. Pilon.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. CARRIER

Lévis, 25 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1878-79.

C'est avec bonheur que je puis constater que la plupart des écoles de mon district d'inspection donnent des résultats très-satisfaisants et quelques-unes seulement laissent à désirer, et que presque partout, on redouble de zèle et de dévouement pour former et instruire la jeunesse.

Je me suis fait un devoir, comme par le passé, d'examiner soigneusement les élèves sur toutes les branches qui leur sont enseignées, afin de connaître leurs progrès, et de m'assurer, autant que possible, de l'aptitude des maîtres et des maîtresses à s'acquitter de leurs importantes fonctions. J'ai eu le plaisir de voir combien il y avait de zèle et de dévouement déployés par un grand nombre, dans les efforts qu'ils font pour se rendre propres à leur profession, si pleine de difficultés et de responsabilités. Je regrette cependant d'avoir a constater qu'ils ne soient pas mieux rétribués, surtout ceux dont les services sont appréciés depuis plusieurs années. Il serait donc désirable que les traitements fussent plus élevés, si nous voulons que toutes ces écoles se maintiennent toujours dans la voie du progrès.

Je passe maintenant en revue chacune des municipalités dont se compose mon district d'inspection.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ED. CARRIER,
Inspecteur d'écoles.

M. CRÉPEAULT

St. Valier, 18 septembre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année 1878-79.

J'ai le plaisir de pouvoir vous faire remarquer, par le grand tableau qui accompagne ce rapport, que le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles cette année

a augmenté de près de quatre cents. Cette augmentation compense du reste la diminution qui s'était opérée l'an dernier sur l'année précédente.

La marche de l'instruction publique dans ce district d'inspection constate un progrès satisfaisant. Les statistiques prouvent qu'il s'est opéré un mieux sous bien des rapports. Le nombre des maisons d'école bâties sur des plans fournis par le département, est augmenté de plusieurs. St. Charles et l'Islet ont construit de grandes et belles bâtisses pour couvents. St. Valier, cette fois-ci, n'est pas resté en arrière, et a érigé une belle et grande maison d'école à deux étages pour y tenir les deux écoles modèles de garçons et de filles. Cette amélioration est due aux efforts et à la persévérance du président de la commission, M. F. X. Lamarre, qui a fait les choses admirablement bien, et qui a su suivre en cela les conseils et les recommandations du département.

Vous remarquerez par le grand tableau que presque chaque arrondissement de ma circonscription possède sa maison d'école. On s'est aperçu qu'il est très-désavantageux, pour ne pas dire impossible, de tenir des classes dans une maison louée où réside une famille. Il y a toujours un va et vient qui trouble l'ordre et distrait les élèves.

Presque tous les secrétaires-trésoriers ont adopté la nouvelle série de livres de comptes, qui offre de grands avantages sous tous les rapports. L'examen des comptes sera par là même plus court et plus facile, et exemptera en outre beaucoup de difficultés entre les contribuables et les secrétaires-trésoriers, comme ne l'ont que trop prouvé les enquêtes que nous avons été appelés, nous, inspecteurs, à faire touchant les comptes de ces derniers; grand sujet de plainte et de chicane chez les contribuables, et surcroît de besogne pour le département et pour nous-mêmes. Il ne s'est rencontré que très peu de secrétaires-trésoriers qui n'ont pu continuer à remplir leur charge; les moins capables se sont fait expliquer les choses par les gens instruits, qui s'y sont prêtés avec plaisir, et se sont fait un devoir de venir à leur aide.

La série de livres de lecture graduée de Montpetit est actuellement en usage dans les trois quarts des écoles de ce district d'inspection. Aucun livre ne plaît autant aux enfants que cet ouvrage, qui a le double avantage d'intéresser les élèves tout en les instruisant, et qui contient une foule de connaissances à la portée de leur jeune intelligence. Par ces lectures, les élèves sont initiés de bonne heure à bien des choses qu'il est nécessaire de connaître au début de sa carrière, afin de n'être pas plus tard le jouet des hommes et des choses qu'ils seront appelés à rencontrer sur le chemin de la vie, lorsqu'ils auront aussi, eux, à figurer sur le théâtre du monde. M. Montpetit a très-bien réussi, d'après moi, à instruire les jeunes gens, tout en les amusant par ses traits et ses maximes qui tendent tous à les moraliser et à leur donner une expérience précoce.

Le manuel d'agriculture est adopté dans toutes les écoles de cette circonscription, sauf quelques rares exceptions. Les enfants aiment cet ouvrage, en ce qu'ils y trouvent le traitement et l'expérience de leurs occupations journalières. Pas un parent, pas un commissaire n'y trouvent à redire, sachant bien que les autorités connaissent mieux qu'eux ce qu'il faut à leurs enfants et ce qu'il importe qu'ils sachent afin de pouvoir se tirer d'affaire plus tard.

Le calcul mental s'enseigne dans toutes nos écoles. Pas une science ne se trouve d'une plus grande utilité pour les cultivateurs et les gens d'affaire que cette manière de compter et de calculer à la mémoire. Aussi cette connaissance est-elle généralement appréciée, même par les personnes illettrées. Les contribuables les moins bien disposés aiment à voir leurs enfants apprendre cette science, qui rend les élèves capables de trouver tout compte sans calcul apparent.

La tenue des livres n'est enseignée, pour ainsi dire, que dans les écoles modèles, les couvents et les collèges. Très peu d'écoles élémentaires enseignent cette science, qui est pourtant si utile dans toutes les positions de la vie, pour se rendre compte dans les familles des revenus et des dépenses, dans les ateliers pour se mettre au courant des bénéfices et des pertes qu'on peut faire, et partout pour savoir à quoi s'en tenir relativement à ses affaires monétaires.

L'introduction dans nos écoles du dessin industriel va bien lentement. Pas une seule institutrice d'école élémentaire n'en possède les notions les plus simples, et très peu de celles qui dirigent les écoles modèles peuvent enseigner cette science, qui est appelée néanmoins à rendre de si grands services aux arts, à l'industrie et à la société en général. Il est bien vrai qu'avec de l'intelligence, du goût et du courage, il est possible, d'après la méthode de W. Smith, d'apprendre cette science seul et seulement sur modèles, comme l'écriture est enseignée ; mais les institutrices en général montrent très peu de goût et d'aptitude pour cette science, qui ne se trouve appréciée à sa juste valeur que par ceux qui possèdent les connaissances qui s'en rapprochent le plus, tel que la géométrie, etc. Il faudrait pour hâter l'enseignement de cette spécialité qu'elle fût obligatoire pour les aspirants au diplôme, même élémentaire ; autrement, cela prendra beaucoup de temps avant de la voir enseignée d'une manière passablement générale dans nos écoles.

Il se trouve trop de sortes de grammaires approuvées par le conseil de l'instruction publique ; il me semble que deux, l'une pour les écoles élémentaires, l'autre pour les écoles modèles, devraient suffire ; ce serait autant de gagné sous le rapport de l'uniformité et sous celui des dépenses pour les parents des enfants, tel qu'actuellement pratiqué. Chaque instituteur ou institutrice arrive à la direction

d'une école avec sa grammaire de prédilection et ne regarde pas à faire mettre de côté celle introduite du temps de son prédécesseur, si elle ne se trouve pas être la même ; de là de nouvelles dépenses pour rien et sans motifs suffisants, pour les parents qui murmurent et s'en plaignent avec raison. Qu'on leur épargne autant de dépenses que possible si l'on veut bien les disposer en faveur de notre sytème d'instruction publique, car voilà des années qui les fatiguent, une crise qui les met à la gène, et ils ont bien droit de crier à leur manière "à l'épargne."

Le trop grand nombre d'institutrices en disponibilité n'a pas toujours un bon effet. S'il a, d'un côté, l'avantage de donner le choix aux municipalités, d'un autre il offre l'occasion aux moins capables des institutrices de se donner au rabais. Aussi nous voyons très souvent les médiocrités, qui pour la plupart obtiennent leur diplôme des bureaux des examinateurs, trouver plus facilement à se caser que les sujets des écoles normales, quoique ces derniers offrent beaucoup plus d'avantages sous plusieurs rapports. La raison en est bien simple : c'est que les institutrices peu qualifiées se donnent au rabais, et que les corporations scolaires illettrées, n'etant pas capable d'en établir la différence se décident à engager celles qui demandent moins cher. Il n'en est pas ainsi pour les municipalités qui ont l'avantage ou d'avoir des commissaires instruits, ou qui ont pour président leur curé, tel que St. Michel, St. Charles, St. Thomas, l'Islet et autres, commissaires capables de juger les choses et de faire la différence entre les sujets des écoles normales qui font une étude spéciale de l'enseignement, et qui sortent tous avec la même méthode, l'ayant déjà appliquée d'une manière pratique durant leurs études, et ces jeunes institutrices qui, après avoir obtenu, souvent trop facilement, un diplôme d'un bureau d'examinateurs, ne savent pas mettre en pratique ce qui leur a été enseigné, et font ainsi perdre très-souvent le temps à leurs élèves. Qu'il serait désirable et avantageux pour le peuple que toutes les écoles fussent tenues ou par des corps religieux, ou par des élèves des écoles normales. On y gagnerait sous le rapport de l'uniformité dans les sciences, du progrès chez les enfants, et du temps pour nous tous.

Ces misérables engagements au rabais, quand cesseront-ils ? Ils auront lieu aussi longtemps qu'on n'exigera pas une qualification littéraire chez les commissaires d'écoles, et qu'on ne voudra pas se décider à fixer un *minimum* au traitement de la classe enseignante. Que voit-on, surtout ces années-ci que la misère est grande ? Une foule de jeunes filles de 17 à 18 ans se hâter de se présenter, avec de bien médiocres connaissances, devant les bureaux d'examinateurs pour se faire diplômer, sans s'occuper le moins du monde si elles ont la vocation et le talent de l'enseignement, sachant toujours bien qu'elles réussiront à se caser en se donnant pour la moitié du prix des autres, et en réussissant ainsi auprès de commissaires

illettrés à faire renvoyer des sujets bien capables et de mérite sur le simple prétexte d'économiser et de payer moins cher. Singulière économie que celle-là !

Je dois dire que tous les établissements dirigés par les communautés religieuses obtiennent, comme par le passé, les plus beaux résultats. Aussi, nous voyons avec plaisir ces institutions se propager rapidement dans nos campagnes. Deux belles et grandes bâtisses à deux étages se sont élevées dans le cours de la présente année pour y recevoir des religieuses. M. Martineau, curé de St. Charles, et M. Delâge, curé de l'Islet, ont bien voulu doter leurs paroisses, qui étaient déjà ci-devant au nombre des municipalités modèles de cette circonscription, de ces institutions de filles qui font tant de bien dans nos campagnes, en initiant les jeunes personnes du sexe à toutes les connaissances, tant scientifiques que manuelles, nécessaires et indispensables pour pouvoir plus tard remplir avec avantage le rôle qu'elles auront à exercer dans le monde.

Les notions du vrai, du beau et des saines doctrines qu'apprennent les jeunes filles dans les couvents ne se perdent jamais. Elles aiment à se les rappeler plus tard et à les inculquer à leur tour dans le cœur de ceux qu'elles sont appelées à conduire par la main. C'est ce que nous appelons la première éducation, celle donnée aux enfants sur les genoux de la mère. C'est bien la plus durable, celle dont on aime le plus à se rappeler dans tous les âges de la vie. Les mères instruites seules peuvent donner cette éducation, qui a une si grande influence sur la vie entière de chacun de nous, et dont les effets sont si importants pour les familles comme pour la société.

Vous remarquerez peut-être avec étonnement que le nombre des filles qui fréquentent nos institutions scolaires est plus fort que celui des garçons. La différence est très-facile à expliquer : 1o Il y a moins de perte de temps chez les filles que chez les garçons, qui aident leurs parents durant les travaux du printemps et de l'automne. 2o les garçons ont, en général, moins de goût pour l'étude, n'aiment pas autant l'école que les filles, dégoût qui vient de la perte de temps qu'on leur fait subir et qui leur ôte tout courage, lorsqu'en retournant à l'école, ils se trouvent comparativement en arrière de leurs classes. 3o Ils n'ont aucun goût et témoignent de la répugnance à fréquenter les écoles tenues par de jeunes filles, comme le sont toutes les écoles modèles mixtes et les écoles modèles de garçons de cette circonscription.

Il n'est pas aussi facile pour les garçons de s'instruire et d'acquérir les connaissances propres à les mettre plus tard en état de gagner leur vie que pour les filles. Ces dernières, outre les écoles élémentaires, ont les écoles modèles mixtes, les écoles modèles de filles et les couvents qui sont tous tenus par des personnes du

sexe. Ces établissements sont très-rapprochés et enseignent, surtout les couvents, les sciences qui leur sont propres et qui leur conviennent. Elles y trouvent du goût et on les laisse aussi longtemps qu'elles désirent, voyant qu'elles en profitent.

Le contraire se voit chez les garçons ; n'aimant pas à fréquenter les écoles tenues par de jeunes filles, et s'apercevant que l'enseignement donné par ces dernières ne leur convient pas, ils prennent du dégoût pour l'école, troublent l'ordre, perdent leur temps, et finissent par faire leur possible pour que leurs parents les gardent à la maison.

Il faut avouer aussi que ces écoles ne sont pas ce qui leur faut, et que les jeunes institutrices qui les dirigent ne se trouvent pas capables d'enseigner ce qui leur convient. Il leur faut des connaissances sur les transactions commerciales, sur les affaires de bureaux, de banques, et surtout être capables de faire les affaires en anglais, s'ils veulent trouver plus tard à se placer sur les chemins de fer et dans les institutions monétaires ? Comment veut-on qu'ils acquièrent ces sciences ? Les jeunes filles qui tiennent ces écoles mixtes et modèles de garçons, ne les posèdent pas et ignorent complètement la langue anglaise.

Il ne faut pas s'abuser touchant la nécessité pour nos jeunes gens, s'il veulent se rendre capables d'occuper une position quelconque, de posséder l'anglais, car cette langue est partout et en toute chose parlée ; c'est en anglais que se font de nos jours toutes les transactions dans le commerce, dans les bureaux, dans les institutions monétaires et sur les chemins de fer ; sans la connaissance de cette langue, il n'y a pas d'avenir pour nos jeunes canadiens-français. On nous alléguera peut-être qu'il y a les séminaires et les collèges industriels qui enseignent ces sciences, et où les parents peuvent envoyer leurs enfants. A cela je répondrai que les séminaires ont leur but et leur enseignement ; leur but, de préparer des sujets pour le sacerdoce et les professions libérales ; leur enseignement, qui est adapté aux besoins de ces positions, et qui ne saurait convenir, sous bien des rapports, aux jeunes gens qui veulent s'adonner au commerce, occuper une position dans les bureaux ou dans les institutions monétaires. Quant aux collèges industriels, ils se trouvent en trop petit nombre, et par conséquent éloignés, et il n'est pas toujours facile, même possible, pour des parents peu aisés d'y envoyer à grands frais leurs enfants.

Ce qu'il faut pour l'éducation des garçons pour qu'ils ne soient pas inférieurs, sous le rapport des connaissances qui leur sont propres, aux filles, c'est de mettre à la direction de toutes nos écoles modèles mixtes et modèles de garçons des instituteurs très-qualifiés et capables d'enseigner, d'une manière pratique, les branches d'instruction requises pour pouvoir occuper une position quelconque, soit sur le chemin de fer, soit dans le commerce ou dans les bureaux.

Ainsi donc, il est tout à fait nécessaire, pour l'avenir de nos jeunes gens, que toutes nos écoles modèles mixtes et modèles de garçons soient dirigées par des instituteurs qualifiés, et les laisser plus longtemps entre les mains de jeunes institutrices est un hors-d'œuvre et serait ne rien faire pour l'avenir de nos jeunes gens.

Il devrait exister dans nos lois sur l'instruction publique une clause qui fixât la durée des vacances d'été pour les enfants des écoles. Il me semble que donner deux mois, comme la chose se pratique presque partout, n'est pas nécessaire et est une pure perte de temps. On veut imiter en cela ce qui est fait pour les étudiants des séminaires et des collèges. Belle comparaison ! Ces derniers ont absolument besoin de se délasser et de se remettre des fatigues éprouvées par suite des études sérieuses auxquelles ils se sont livrés dans le cours de l'année ; deux mois ne sont pas trop pour eux, pendant que pour les enfants des écoles communes, les vacances leur sont plutôt accordées pour leur permettre d'aider leurs parents aux travaux de la terre et pour le propre délassement de leurs instituteurs ou institutrices, que pour eux-mêmes, car le genre d'études auxquelles ils se livrent durant l'année n'est pas capable de les fatiguer, et est plutôt propre à entretenir la santé. A mon opinion, une vacance d'un mois à cinq semaines serait plus que suffisante et sauverait un dixième de temps.

Mon district d'inspection renferme 30 municipalités scolaires :

Nombre d'écoles élémentaires	149
" " modèles de garçons	4
" " " de filles	7
" " " mixtes	5
" d'académies de garçons	1
" " de filles	3
" " indépendantes	8
" de collèges	3
" d'institutions de tout genre	180
Nombre d'élèves fréquentant les écoles élémentaires	6,468
" " " " modèles de garçons	217
" " " " " de filles	549
" " " " " mixtes	390
" " " l'académie de garçons	230
" " " " de filles	438
" " " les écoles indépendantes	296
" " " les collèges	272
" " " les institutions de tout genre	8,860

Nombre de garçons	4,270
" de filles	4,590
Assistance moyenne	7,849
Nombre d'arrondissements	139
" de maisons d'école	115
" d'élèves dans l'épellation	2,330
" " lisant couramment	3,638
" " " bien	2,892
Nombre d'élèves écrivant	2,892
" " en arithmétique	3,117
" " calcul mental	2,787
" " tenue des livres	409
" " en grammaire française	3,022
" " " anglaise	325
" " style épistolaire	425
" " en géographie	2,446
" " histoire	2,633
" " dessin industriel	264
" " agriculture	1,662
" " musique vocale	196
" " musique instrumentale	58
Nombre des instituteurs laïques	5
" " religieux	10
" des institutrices laïques	140
" " religieuses	35

Traitements

Instituteurs de $100 à $200	2
" de $200 à $300	3
Institutrices au-dessous de $100	95
" de $100 à $200	46

Comme vous pourrez le remarquer par les statistiques de cette année, le salaire du corps enseignant n'a pas augmenté; il tend plutôt, depuis que la gêne se fait sentir et que les affaires vont mal, à baisser, et l'on ignore où la chose s'arrêtera, si la législature ne vient pas au secours de cette classe si nécessaire à la société et qu'on néglige tant néanmoins. Augmenter l'octroi législatif pour l'instruction publique, n'est pas de nature à plaire beaucoup au gouvernement, surtout dans un

temps où l'économie, les retranchements sont à l'ordre du jour. Cependant, il le faut de toute nécessité, si on ne veut pas rétrogarder et perdre en peu d'années ce que nous avons mis tant de temps à acquérir.

L'état de l'instruction publique est en général satisfaisant, et il est évident que nos écoles communes progressent; mais, de grâce, qu'on n'aille pas paralyser les progrès qu'elles font en lésinant sur les octrois dont on a besoin pour continuer cette marche progressive. Qu'on ne l'oublie pas, le peuple est d'autant plus moral et vertueux qu'on lui fournit les moyens de s'instruire, car l'instruction, dans son application, est la connaissance des choses: or, nous ne pouvons pas user avec sagesse et prudence d'une chose quelconque sans en connaître et sa nature et ses effets.

L'état a tout à gagner en encourageant d'une manière généreuse et libérale l'instruction de ses sujets; plus il répandra parmi eux l'éducation, plus il les rendra policés et moraux, et les résultats pour tous seront infiniment plus précieux que les plus beaux progrès matériels qu'il pourra obtenir en subventionnant l'immigration et les entreprises de chemins de fer. Ainsi donc, qu'on continue, comme par le passé, à subventionner d'une manière juste et raisonnable tout ce qui a rapport à l'instruction publique, et si l'on peut même augmenter cette subvention, qu'on n'hésite pas à le faire, et le pays sera le premier à en bénéficier. D'ailleurs, ce que je dis ici, n'est que l'écho de ce que les amis de l'éducation ne cessent de se dire entre eux.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JEAN CRÉPAULT,
Insp. d'Ecoles.

M. DELAGE

St. Césaire, Rouville, 23 août 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre, avec mon grand tableau ci-joint, le rapport de mes visites d'inspection dans les comtés de Rouville, de Bagot et de St. Hyacinthe, pour l'année 1878-1879. Les chiffres de mon grand tableau accusent une augmentation de 342 élèves sur l'an dernier. L'assistance moyenne a aussi augmenté, mais pas dans la même proportion ; elle n'est que de 229. La plupart des enfants qui fréquentent les classes sont jeunes. J'ai rarement rencontré des garçons de douze à treize ans aux écoles élémentaires de la campagne. L'hiver a été long, excessive-

ment neigeux, et les chemins horribles, c'est ce qui explique pourquoi l'assistance moyenne n'a pas été plus nombreuse.

Dans plusieurs municipalités, bon nombre d'enfants ont manqué de livres et autres fournitures nécessaires ; on m'a souvent répété que l'état de gêne qui se fait vivement sentir en est la cause. D'après les renseignements que j'ai pu avoir, l'indifférence y est aussi pour quelque chose.

J'ai remarqué avec plaisir que l'enseignement du dessin, de l'agriculture et de la tenue des livres est donné à un bien plus grand nombre d'élèves que l'an dernier ; votre circulaire du premier février a produit un bon effet. Dans plusieurs écoles, des cahiers ont été préparés pour l'exposition scolaire prochaine. Je me flatte qu'aucune difficulté sérieuse ne s'est présentée dans le cours de l'année ; celles que nous avons eues ont été réglées à l'amiable.

Les comptes sont en général bien tenus, surtout depuis que les secrétaires-trésoriers sont obligés de tenir leurs livres d'après la forme et suivant les formules déterminées par le surintendant.

Presque partout l'état des comptes offre des arrérages plus ou moins considérables : cependant le corps enseignant ne me paraît pas en souffrir ; chaque corporation trouve les moyens de faire face aux besoins les plus pressants. Celles qui sont les plus arriérées m'ont promis de prendre des mesures au plustôt pour presser la rentrée de leurs arrérages.

Quelques maisons d'école offrant des appartements trop petits, trop peu confortables pour les élèves, ont été agrandies depuis l'an dernier. Les commissaires, dans quelques municipalités, se sont rendus volontiers à mes désirs au sujet de ces agrandissements, tandis que dans d'autres on ne s'y est rendu qu'avec répugnance ; on ne paraissait pas comprendre qu'un local plus vaste est nécessaire tant à l'hygiène qu'au bon ordre. Ce besoin d'agrandir la classe se fait encore sentir dans plusieurs écoles, mais je repose confiance dans le bon vouloir des commissaires, qui m'ont promis que tout serait prêt à la prochaine ouverture des classes.

Je crois devoir dire que les élèves fréquentant les institutions religieuses sous contrôle se font remarquer par leur application, leur succès et leur bonne tenue. Les titulaires de ces maisons, dont les amis de l'éducation ont tant de raisons d'être fiers, sont des bienfaiteurs publics ; tout en se rendant utiles à leurs élèves, ils rendent de grands services à la société.

Je dois aussi un mot d'éloge aux instituteurs, car, à l'exception de deux, tous s'acquittent plus ou moins bien de leur importante charge, donnant à leurs élèves un enseignement beaucoup plus pratique que n'en donnent la grande majorité des

institutrices. Quoiqu'il en soit, j'ai lieu d'être satisfait de l'état progressif constaté dans la plupart des écoles .....

Je vous transmets les noms des instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués:

Ecoles Modèles.

M. Noé Gervais, St. Charles de Richelieu.
" J. B. N. Galipeau, St. Hilaire.
" C. Thumas, St. Hyacinthe (cité).
" Prudent Bousquet, St. Jude.
Dlle. Alphonsine Archambeault, Ste. Rosalie.

Ecoles Elémentaires.

Dlles. Ursule et Céleste Plante, Anastasie Lavoie, Louise Malo, St. Damase.
" Rachel Jeanson, Emma Chicoine, St. Pie.
" Louise Dubois, St. Hugues.
" Philomène Chatel et Ludivine Poulin, Ste. Marie de Monnoir.

Je comprends bien, M. le surintendant, que ce rapport est court et incomplet, mais ce serait inutile de vous répéter ce que je vous ai déjà dit dans mes derniers bulletins. J'ai confiance que ces renseignements seront suffisants pour vous faire juger de l'état des écoles de mon district d'inspection.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,
Inspecteur d'écoles.

M. DORVAL

L'Assomption, 3 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des visites et des examens que j'ai faits aux différentes écoles de mon district, pendant l'année scolaire 1878-79.

J'ai le grand malheur, monsieur, de n'être pas du nombre de ceux qui croient à l'infaillibilité des statistiques quand elles parlent des progrès des écoles, soit à l'étranger, soit chez nous. Je crois que les progrès d'une école sont chose telle, que

le plus ou moins grand nombre d'élèves qui étudient telle ou telle branche de l'enseignement n'est pas toujours un indice irréfutable que l'on y a fait plus ou moins de progrès. Selon moi, le résultat moral des études, qui n'est rien autre chose que le progrès, ne se chiffre pas, quoiqu'il puisse bien, par exemple, se décrire.

Je ne déguiserai pas, monsieur, que ce que je viens de dire est une espèce de petite précaution oratoire qui puisse servir d'excuse à l'aridité des remarques que je fais sur chacune de mes écoles. Cette excuse, je vous la dois à vous surtout, Monsieur, qui par état êtes condamné à les lire. J'ai donc tenu à faire, cette année comme toujours, l'historique détaillé, mais aussi concis que je l'ai pu, de chaque institution sous contrôle, dans l'espérance qu'il pourrait suppléer à ce qui peut manquer à mes chiffres. Ceux, en effet, de mon tableau statistique, malgré que je les aie groupés avec soin, et malgré qu'ils disent vrai, ne sauraient dire la vérité toute entière, ni surtout l'expliquer.

Comme résumé de l'ensemble de mes bulletins d'inspection et de ces remarques particulières sur mes écoles, je dois dire que je ne pense pas m'éloigner du vrai en faisant rapport que généralement elles vont bien ; qu'il s'est fait, depuis deux ans surtout, un mouvement progressif remarquable, tant en fait de construction qu'en fait d'ameublement des écoles : qu'il n'y a pas jusque dans l'engagement des instituteurs et institutrices, que l'on semble mettre moins de favoritisme et plus de choix qu'auparavant.

Enfin, monsieur, je crois même que le plus ancien ennemi de nos écoles, l'apathie publique, s'en va, et que le plus grand mal après elle, et qui paralyse tout, c'est-à-dire, le défaut d'assiduité, est dû surtout à des causes que ni l'inspecteur, ni le département lui-même, ne saurait faire disparaître. Ces causes sont en effet, le plus souvent, la pénurie, ou, en d'autres termes, c'est le besoin que l'on a des enfants à la maison.

Malgré la répugnance que j'ai professée tantôt pour la statistique, à certains égards, j'ai l'honneur de vous présenter ci-dessous, *selon l'usage antique et solennel*, un petit tableau comparatif (extrait de mon grand tableau) du nombre des élèves qui ont étudié les branches les plus utiles et les plus recommandées dans vos différentes circulaires, et cela tant durant 1877 que pendant 1879. Les surplus de la présente année sont réellement encourageants.

Lisant bien,	en 1879...2822,	En 1878...2671—	Surplus en faveur de 1879...151
Arithmétique,	" ...3530,	" ...3278—	" ...252
Calcul mental,	" ...1449,	" ... 909—	" ...540
Tenue des livres,	" ... 571,	" ... 356—	" ...215
Grammaire française,	" ...2354,	" ...2276—	" ... 78

Grammaire raisonnée,	1879...2206,	En 1878...2063—	Surplus en faveur de	1879...143
Style épistolaire,	" ... 985,	" ... 846—	"	...139
Géographie,	" ...1454,	" ...1413—	"	... 41
Dessin industriel,	" ... 721,	" ... 237—	"	...484
Agriculture (Larue),	" ...1150,	" ... 979—	"	...171

Je ferai remarquer que ces surplus témoignent d'autant plus de l'empressement de la population de ma circonscription à exécuter les instructions du département que le nombre total des élèves de toutes mes écoles n'excède, cette année, que de 19 celui de l'année dernière. Cet excédant dans ces matières—pour faire parler un peu les statistiques—n'a donc pas pour cause unique l'accroissement normal de la population des enfants.

Monsieur, votre circulaire aux inspecteurs, en date du 15 juin 1877, leur enjoint de vous transmettre les noms des instituteurs et des institutrices qui tiennent la meilleure école dans leur district. Comme l'inspecteur est *à la dernière extrémité*, puisque l'on assure que l'inspection doit être abolie, il est temps de tester. Je ne veux pas emporter avec moi le remords de n'avoir pas tenu à mes instituteurs ce qui leur a été promis. Confiant que je suis que les volontés exprimées *in extremis* sont toujours sacrées, j'ai espérance que vous obtiendrez des autorités pour mes instituteurs plus que le conseil de l'instruction publique n'a pu en obtenir pour les inspecteurs, comme indemnité pour leur visite spéciale aux écoles-modèles, académis, etc., en 1875.

Voici les noms de ces instituteurs et institutrices; mais j'ai cru prudent de faire une liste à part pour les Dames Religieuses dont l'école sous contrôle est la plus méritante.

Ecoles Modèles

Delles Ozine Chaput, l'Epiphanie.
" Marie L. Bock, Lachenaie.
" Marie Chaput, L'Assomption.
M. Gaspard Caisse, Mascouche.

Ecoles Elémentaires

Delles Rosalie Marsolet, St. Paul Ermite.
" Aglaë Gauthier, Ste. Julienne.
" Eugénie Raby, St. Paul Ermite.
" Zoë Hervieux, Lanoraie.
" Phil. Bourque l'Epiphanie.
" Anna Racette, Kilkenny.

Les Sœurs Ste. Anne, Village St. Jacques.
" de la Providence, Mascouche,
" " Lanoraie.
Les SS. NN. de J. de M. St. Roch.
" " " St. Lin.

L'on dit, monsieur, que l'inspection des écoles doit disparaître. Je ne connais pas encore les considérants de cette législation nouvelle, mais qu'il me soit permis de dire, sans forfanterie, comme sans viser à passer pour prophète, que je crois connaître aussi bien que qui que ce soit le peuple que l'on a pour tâche d'instruire, et que, dans les circonstances où se trouve encore la population, il n'y a pas de mesure qui puisse suppléer l'inspection des écoles, et qu'avant longtemps, l'on sera forcé d'y revenir. C'est là tout le protêt que je puis faire, et je le fais.

Si l'inspection est abolie, l'inspecteur, avant de vous dire son dernier *morituri te salutant*, se sent plus à l'aise pour vous exprimer, monsieur, que si quelque chose peut adoucir le regret que j'éprouve de quitter une charge avec laquelle je m'étais identifié, pour ainsi dire, depuis 25 ans ; si quelque chose peut me consoler du chagrin que je ressens à me séparer de mes 7,000 élèves, ou plutôt mes enfants, ainsi que de mes braves et vaillants instituteurs et institutrices, ce sera, monsieur, le souvenir des bons rapports qui ont existé entre vous, dans votre haute position, et votre humble collaborateur, dans la sienne, rapports que votre zèle pour l'instruction publique, vos lumières et votre extrême obligeance lui rendaient si précieux et si agréables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. D. DORVAL,
Inspecteur d'écoles.

F. C. EMBERSON

(*Traduction*)

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, durant l'année, les écoles de mon district d'inspection en général ont fait autant de progrès qu'il y avait lieu d'en espérer.

Lors de mes dernières visites, j'ai posé à toutes les écoles un nombre égal de questions également difficiles. Les réponses ont été écrites sur l'ardoise. J'ai classé

ces réponses d'après une méthode uniforme, ce qui m'a permis de juger du mérite des élèves d'après une mesure déterminée.

Ce moyen me facilitait la juste distribution des prix offerts par le gouvernement, tout en me procurant la matière d'intéressants rapports sur la condition des écoles, rapports que j'ai tâché de faire parvenir aux commissaires de chaque municipalité, après en avoir visité les écoles. Les commissaires considèrent généralement ces rapports comme des documents publics qu'ils livrent à la presse locale ; et ils semblent ainsi s'efforcer de créer de l'émulation entre les divers bureaux de commissaires de chaque district, et de fait, si l'on n'a recours à de tels moyens, tout système d'inspection perd la moitié de son utilité et de son effet.

L'enseignement du dessin dans les écoles élémentaires est encore peu répandu Je crois que les municipalités pauvres qui reçoivent de l'aide du fonds supplémentaire devraient être prévenues que leur demande annuelle subira un refus, à moins qu'elles n'établissent que tous leurs instituteurs ou ont enseigné le dessin ou sont munis de l'excellent manuel de Walter Smith et font leur possible pour enseigner le dessin d'après sa méthode. Je crois aussi qu'il serait désirable que cette demande d'aide supplémentaire fût faite d'après une formule déterminée et que l'on y mentionnât spécialement le montant des taxes prélevées par les municipalités qui font telle demande. Il serait à souhaiter également que cette aide une fois obtenue fût répartie entre les arrondissements les moins populeux et les plus pauvres de chaque municipalité. J'ai été témoin, dans une circonstance, d'efforts tentés pour accaparer cette aide au profit du plus riche village du district, au détriment des arrondissements ruraux où la population est moins dense.

Je constate avec regret que la loi imposant aux secrétaires-trésoriers l'obligation d'afficher l'état annuel de leurs comptes dans un lieu public est presqu'entièrement tombée en désuétude. Je croirais à propos d'avoir des blancs de ces rapports et d'en faire remplir un pour le transmettre au département, chaque été, à la condition, par défaut, de priver la municipalité de sa part de subvention. Dans les rapports semi-annuels de chaque municipalité, au lieu de signer les montants qui leur ont été payés durant le semestre précédent, lesquels montants ne sont souvent qu'une liquidation d'arrérages, les instituteurs devraient être tenus de déclarer le montant total qui leur est dû à la fin du semestre écoulé. Il serait aussi à désirer que chaque bureau de commissaires fût tenu de nommer chaque année des auditeurs qui recevraient une certaine rémunération fixée par la loi, et que lorsque leur audition aura été *reçue* et approuvée à une assemblée légale des commissaires, elle ne pourra être changée ou rejetée, si ce n'est sur preuve de fraude préméditée. L'argent est distribué dans mon district en donnant à chaque arrondissement la part des taxes qu'il a payées et en distribuant égale-

ment entre tous la subvention du gouvernement. Ce système est avantageux sous plusieurs rapports, vu que les arrondissements qui comptent le moins d'élèves comptent aussi le moins de contribuables et ont par conséquent plus besoin d'aide que d'autres. Ce me serait une grande satisfaction de voir chaque élève de mon district à moins de trois milles d'une école ouverte pendant huit mois de l'année. Lorsqu'un enfant sait lire, écrire et compter, il peut avoir accès à toutes les branches d'étude.

Quant à l'engagement des instituteurs, voici les suggestions que je me permettrai de faire. En mai, les notables de chaque arrondissement devraient convoquer une assemblée des contribuables de leur arrondissement et transmettre au secrétaire des commissaires d'école, avant le premier juin, les minutes de la dite assemblée et certifier qu'elles ont été lues et approuvées à l'assemblée même. Les commissaires d'école connaîtraient ainsi les idées de chaque arrondissement quant au choix de l'instituteur, aux améliorations dans les maisons d'école, etc., etc. Ils pourront ensuite décider s'il vaut mieux accepter, rejeter ou modifier ces idées de manière à protéger les intérets de l'arrondissement, même à l'encontre de sa volonté, et ils seront renseignés sur les différentes taxes qu'il faudra prélever dans chaque arrondissement lors de leur assemblée de juin.

On se plaint grandement de l'impression des dernières éditions des *Upper Canadian Readers*, maintenant partout en usage dans cette province. Les fautes d'épellation dans plusieurs mots sont nombreuses. Ils sont excellents sous bien des rapports. Il serait à propos, ce me semble, de demander la formation d'un comité pour y ajouter divers morceaux relatifs aux devoirs et charges de tout citoyen de cette province, soit civils soit domestiques, et surtout au devoir généreux de faire instruire ses enfants, aux précautions à prendre contre les incendies, à la politesse et à l'honnêteté, et à tout ce qu'il est indispensable à chacun de savoir.

Au sujet de la négligence volontaire de certains parents à envoyer leurs enfants à l école, je tâcherai à l'avenir de la combattre, en me procurant les noms et l'adresse de ces personnes et en leur envoyant une circulaire à ce sujet. Le taux mensuel a son utilité dans ces cas, vu que les commissaires peuvent refuser de le remettre sur représentation de pauvreté de la part de ceux qui retiennent leurs enfants chez eux pour profiter de leur travail. L'inconduite des parents, surtout l'ivrognerie, qui fait que les enfants ne sont pas convenablement vêtus, est malheureusement la cause principale, parmi la race Anglo-Saxonne, de l'absence des enfants de l'ecole. Pour réprimer ce vice, et à ce point de vue, une loi compulsoire serait peut-être désirable. Les commissaires pourraient être officiellemet chargés de connaître de tels cas et tenter la voie de la persuasion morale. En général, les

commissaires sont choisis parmi les principaux contribuables et ont intérêt à remplir tous leurs devoirs.

Je suis heureux de voir que les deux académies de mon district, celles de Lachute et de Huntingdon, figurent aussi dignement parmi les écoles supérieures de cette province. Leur succès doit être attribué d'abord à leurs directeurs, mais aussi au fait qu'elles sont les seules institutions de ce genre dans les comtés respectifs où elles sont situées. Elles attirent ainsi des élèves dans un vaste circuit. Aussi, je suis d'avis que les comtés de Huntingdon et d'Argenteuil devraient être taxés pour subvenir à leur entretien.

En terminant, je dois exprimer le regret de voir que dans les municipalités canadiennes françaises, la plupart des élèves quittent l'école avant l'âge de douze ans. Les garçons oublient tout ce qu'ils ont appris, longtemps avant l'âge d'homme. Un petit nombre de filles suivent les excellentes classes des couvents. Parmi les meilleures écoles de mon district, les deux couvents de Huntingdon et de Hemmingford occupent un rang distingué.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. C. EMBERSON,
Inspecteur d'écoles.

M. FONTAINE

Joliette, 5 novembre 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mes statistiques et mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1878-79.

Mes statistiques font voir que les écoles de mon département ont été fréquentées par un plus grand nombre d'élèves que l'année précédente et que l'assistance moyenne a été beaucoup plus considérable ; sous ce dernier rapport, il y a progrès sensible et je crois pouvoir inférer de ce fait que l'enseignement, en général, a suivi une marche ascendante.

Mes bulletins d'inspection vous ont déjà fait connaître l'état véritable des écoles, leur direction intime, la compétence des instituteurs, etc. Je ne crois donc pas utile de revenir sur ces sujets. Je me contenterai de faire quelques remarques sur l'application de nos lois scolaires.

COMPTABILITÉ

Je suis heureux de pouvoir constater que le mode de comptabilité des secrétaires-trésoriers s'est grandement amélioré depuis deux ans. Autrefois les livres de comptes n'étaient qu'un dédale affreux, où l'on pouvait à peine se retrouver. Aujourd'hui, grâce aux livres modèles dont vous avez exigé l'adoption, les secrétaires, même les moins instruits, peuvent tenir leurs comptes avec beaucoup de clarté et de régularité. La voie est toute tracée pour eux, ils n'ont qu'à la suivre. S'ils s'égarent, c'est par leur propre faute et ils témoignent, par là-même, qu'ils ne sont nullement propres à remplir les fonctions de secrétaire-trésorier.

La régularité dans la tenue des livres a un double résultat ; celui de faire voir la position exacte—sous le rapport financier—de la municipalité, et de faciliter la perception des cotisations tout en soutenant la confiance des contribuables, et, en second lieu, celui de pouvoir payer plus régulièrement le salaire des membres du corps enseignant.

Actuellement je pense qu'il n'y a que six municipalités qui ne sont pas pourvues de tous les livres de comptes nécessaires. Quelques-unes de ces municipalités ne se sont pas procuré ces livres à cause de leur pauvreté, mais elles y arriveront par degré et suivant leurs moyens.

MAISONS D'ÉCOLE ET AMEUBLEMENT

J'ai déja dit, dans un précédent rapport, combien peu convenables étaient les maisons d'école. Je regrette de dire qu'il y a peu d'amélioration sous ce rapport. Cependant, si les bâtisses elles-mêmes ne sont pas réparées, agrandies, mieux éclairées, du moins, partout, sur mes recommandations, le mobilier est devenu meilleur, les classes sont mieux pourvues de tables, bancs, tableaux ; les cartes géographiques sont plus convenables.

Un grand défaut de nos maisons d'école, c'est d'être mal éclairées Je suis toujours surpris du peu de cas que l'on fait de la conservation d'une *bonne vue.* On ne veut pas comprendre que l'enfant qui étudie pendant plusieurs années dans une maison mal éclairée et où son organe visuel fait sans cesse des fonctions dures et pénibles, est exposé à contracter et contracte de fait de graves maladies d'yeux, qui produisent toujours une myopie ou un presbytisme précoce.

MALADIE, HYGIÈNE

Je crois que, pendant l'année 1878-79, les maladies chez les enfants fréquentant les écoles ont été moins fréquentes que les années précédentes. Cependant plusieurs localités ont souffert d'épidémies partielles. A quoi doit-on attribuer toutes ces maladies chez les enfants, telles que diphtérie, fièvres lentes, intermittentes, typhoïdes, varioles, etc., etc. ? Je n'hésite pas à dire que si les enfants étaient tenus plus proprement sur leur personne, de même qu'à l'école, et dans de meilleures conditions hygièniques, les maladies seraient moins fréquentes et moins désastreuses.

Mais l'hygiène, *l'art de conserver la santé*, qui est-ce qui s'en occupe, qui en connaît les premières lois, les principes les plus élémentaires, qui la pratique? Personne, sauf quelques rares exceptions.

Je souhaite, je désire ardemment que les commissaires et instituteurs lisent avec attention, et méditent profondément la conférence du Dr. Riant, "L'Hygiène de l'Ecole," publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique*, livraison de mars, avril et mai. Ils y verront combien on s'occupe, dans notre ancienne mère-patrie, de l'éducation des enfants et surtout de leur bien-être à l'école, et de la conservation de leur santé. La lecture seule de cette conférence peut guider un esprit droit et lui faire adopter des mesures hygièniques qui sauveraient la vie à des milliers d'enfants, et qui, en outre, les laisseraient forts et robustes, au sortir de l'école, et non pas rachitiques et d'une santé chancelante.

Le *Journal de l'Instruction Publique*, distribué gratuitement aux instituteurs depuis deux ans, n'a pas produit autant de bien que j'en attendais, pour la bonne raison qu'on n'a pas voulu le lire. Les institutrices semblent se croire trop savantes pour s'arrêter à cette lecture qui, du reste, n'offre *rien d'intéressant, rien de bon, rien de praticable.* C'est vraiment pitié d'entendre un tel langage de la bouche de personnes qui ne peuvent pas dire ce que c'est qu'un verbe ou un adjectif.

Dans mon opinion, le *Journal de l'Instruction Publique* eût pu être très utile aux instituteurs et institutrices. Mais son abolition a été décrétée ; n'en parlons plus. Constatons seulement qu'à l'avenir, les institutrices n'auront plus rien à lire que leurs livres de prières, le dimanche, à l'église.

EXAMEN DES INSTITUTEURS

J'ai constaté souvent que des maîtres ou maîtresses semblaient peu fermes sur des matières tout à fait élémentaires. Quelques questions, posées au hasard, m'ont laissé voir qu'on était *rouillé* et qu'il serait bon de repasser la lime ou le rabot en certains endroits. J'ai déjà fait plusieurs examens, et afin qu'il n'y ait pas de mécompte, j'ai averti tous les instituteurs et institutrices de se tenir prêts à subir un

examen devant moi, à chacune de mes visites. En agissant ainsi, je crois rencontrer vos vues et obtempérer aux désirs de la loi ; c'est peut-être, du reste, le seul moyen de tenir toujours en éveil les maîtres et d'entretenir le *feu sacré* chez eux.

Pendant longtemps on a, dit-on, accordé avec trop de facilité des certificats ou brevets d'enseignement à toutes les personnes qui en demandaient. Je crois sincèrement qu'il y a eu abus sous ce rapport. Mais j'apprends que le bureau des examinateurs de Montréal est d'une grande sévérité depuis quelque six mois. Je compte qu'il n'y aura pas d'excès dans ce sens. Mais en tout cas, qu'on exige des connaissances, des capicités réelles, des aptitudes, de ceux et celles qui veulent devenir les instructeurs, les directeurs de la jeunesse, tout le monde reconnaîtra la justesse d'une telle idée.

DESSIN ET AGRICULTURE

Comme vous le verrez par mes statistiques, ces deux branches n'ont pas été enseignées aussi généralement que vous le désirez. Cependant, il y a amélioration, surtout en ce qui regarde le dessin. Chaque année le nombre des dessinateurs s'accroîtra, à mesure que les instituteurs se convaincront que l'étude du dessin industriel n'est pas impossible pour eux et qu'ils peuvent se rendre capables, en peu de temps, de l'enseigner.

L'agriculture ne sera enseignée pratiquement que lorsque les maîtres en auront étudié les premiers principes, qu'ils les comprendront et qu'ils pourront les analyser. Chaque instituteur devrait posséder un bon auteur, un guide sur cette matière. Quelques notions de chimie agricole ne seraient pas déplacées.

UNIFORMITÉ DES LIVRES

Dans une seule école, j'ai vu quatre grammaires différentes dans les mains des élèves. C'est un inconvénient très grand et dont les conséquences sont incalculables et qu'il faut absolument faire disparaître. Avec le Dépôt de livres et l'achat, par les municipalités, des livres en usage dans les écoles, l'on établira promptement cette uniformité si désirable. Quelques municipalités de mon district ont déjà accédé à mon désir sur ce point, et toutes sont très satisfaites de ce système qui fonctionne bien. D'autres corporations suivront bientôt cet exemple, pour l'intérêt bien entendu de l'enseignement.

VACANCES

A mon avis, il devrait y avoir deux vacances pendant l'année, savoir : à la fin de décembre, durant les sept premiers jours de janvier, et en été, depuis le vingt juillet jusqu'à la date correspondante en septembre, en tout huit semaines en été et une semaine et demie en hiver. Beaucoup sont opposés aux vacances du jour de l'an. Je

crois sincèrement que ces vacances sont inévitables. Qu'on laisse l'école ouverte, si l'on veut, depuis le 1er janvier jusqu'au sept, et elle restera déserte. Durant cette période, tous, et les enfants plus encore que les vieillards, veulent visiter et être visités, revoir les cousins, les amis, les vieux parents, etc.

Mais ce que je condamne hautement, c'est la façon de certains maîtres qui font l'école à perte d'haleine, depuis le premier septembre jusqu'à la fin de mai suivant, et qui, ayant donné deux cent-huit jours d'école, ne veulent pas aller plus loin. Il arrive que souvent une école est fermée durant le plus beau mois de l'année, et que les jeunes enfants surtout sont privés de l'enseignement pendant un temps favorable sous tous rapports.

Partout j'ai pressé les commissaires d'engager leurs instituteurs pour le terme d'une année entière, savoir : depuis le premier juillet jusqu'au trente juin suivant, se réservant de donner des vacances quand bon leur semblera. J'ai la confiance que MM. les commissaires accèderont à mes desirs sous ce rapport.

Votre humble et dévoué serviteur,

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

M. M. FOTHERGILL

(*Traduction*)

Québec, ce 15 juillet 1879.

Monsieur,

En vous soumettant mon rapport annuel, il me fait plaisir de pouvoir vous assurer que les divers établissements d'éducation dans mon district ont fait des progrès satisfaisants durant l'année.

Les instituteurs ont été ponctuels et assidus, et la comparaison du résultat des examens, cette année, avec celui des examens de l'année dernière, atteste un progrès sensible dans l'éducation.

Pour plus de facilité je mentionnerai les écoles dans l'ordre qu'elles occupent sur le tableau statistique ci-joint :

1. Le *High School de Filles*.—Cette institution mérite de plus en plus l'estime publique ; il y a actuellement 150 élèves sous la direction de Mdlle. MacDonald et

de trois institutrices comme assistantes. Ce n'est pas exagérer l'éloge que de dire qu'instituteurs et élèves ont travaillé de concert à leur succès commun. A la fin de l'année scolaire, à la demande des commissaires, les elèves ont eu à subir un examen sévère par écrit sous la direction du Révd. Professeur Weir et la mienne. Les classes en étude sur les problèmes les plus importants de géométrie et d'algèbre ont subi de bons examens ; il y a eu progrès sensible dans l'enseignement de l'anglais, la composition anglaise, la géographie, l'histoire et l'histoire Sainte ; mais en même temps, il y a lieu de craindre que l'on force un peu trop les élèves sur les questions de mathématiques, d'histoire romaine, grecque et du Canada. L'enseignement y gagnerait beaucoup, si les commissaires pouvaient retenir les services d'un instituteur additionnel, qui aurait pu avoir l'avantage de suivre le cours de l'école normale.

J'aimerais voir la broderie et la couture, d'après le système suivi par les bureaux des écoles d'Angleterre, ajoutés à l'enseignement ; il me semble que cette partie de leur éducation leur serait plus avantageuse que l'étude de la géométrie.

Le local occupé est des mieux construits, avec trois pièces destinées aux classes, de bonne hauteur et bien aérées, avec bon logements pour le gardien et les instituteurs ; il y a de plus un terrain de récréation, qui ajoute d'autant plus d'intérêt à l'établissement. Les commissaires méritent des éloges au sujet de l'installation de cette école.

2. *Ecole de la rue d'Artillerie.*—Cette école confiée aux soins de M. Emslie, assisté de M. Staton, est fréquentée par un nombre excessif d'élèves. M. Emslie enseigne parfaitement l'art du commerce ; en général, ses élèves réussissent bien et obiennent des emplois lucratifs. La calligraphie surtout est très remarquable.

Le local est insuffisant pour le nombre des élèves.

3. *L'Ecole de la rue Sainte-Anne* (Saint-André).—M. Ferguson (dont j'avais recommandé le changement de place, alors qu'il enseignait dans la rue Champlain) a parfaitement répondu à ce que j'espérais de lui comme instituteur ; on lui a confié la direction de l'école Saint-André, lorsque la nouvelle école de filles a été ouverte. D'abord, cette école n'a été fréquentée que par 15 ou 16 élèves, mais elle en compte maintenant cinquante. L'examen a démontré que l'instituteur remplissait soigneusement les devoirs de sa charge.

4. *Ecole de la rue Champlain.*—Cette école a été bien tenue. Elle est moins fréquentée que ces années dernières, vu qu'un bon nombre d'enfants catholiques s'en sont retirés, depuis que les Révds. P.P. de Saint-Patrice leur ont ouvert une école.

5. *Saint-Roch (Département des Garçons).*—Cette école n'a pas fait de progrès cette année. Les aptitudes de M. Purdie comme instituteur sont excellentes,

et il mérite d'avoir une position plus importante. L'assistance des élèves est plus irrégulière que dans aucune autre école protestante de la cité.

6 (*Département des filles et des garçons*).—Mademoiselle Ahern a bien réussi, dans son enseignement. Bonne discipline et assistance régulière.

7. *Ecole de filles de la rue Saint-Augustin.*—Cette école fait des progrès marqués, sous la direction de Mlle. Wilkins. La discipline et l'enseignement sont satisfaisants. Comme preuve de progrès, je dois mentionner une classe d'élèves qui, l'année dernière, étaient dans l'alphabet et qui maintenant lisent couramment dans le " *Third Book.*" Mlle. Wilkins et son assistante, Mlle. Martin, méritent les plus grands éloges pour la conduite de leur école.

À la fin du terme, à la demande des commissaires, le Révérend Colborne Haney m'a aidé à faire un examen dans l'école de la rue d'Artillerie, dirigée par M. Purdie, Mlle. Ahern et M. Ferguson. J'ai déjà fait mention des commissaires d'école et je dois ajouter que les messieurs qui font partie du bureau font tout en leur pouvoir pour donner à leur établissement le plus de relief possible, avec les revenus restreints à leur disposition. Il faudrait que les salles de l'école fussent plus spacieuses et j'espère bientôt voir s'élever un nouvel édifice pour les garçons, semblable au *High School* pour les filles, avec une cour de récréation.

8. *St. Roch-Nord.*—Cette école n'a pas été fréquentée autant que par le passé. Je regrette aussi d'avoir à constater qu'on a eu de sérieuses difficultés à rencontrer dans la perception des cotisations, et la conséquence en a été que la dette originant de la construction de la nouvelle maison n'est pas encore amortie. J'ai lieu de croire que des moyens plus efficaces seront pris à l'avenir pour pourvoir à l'entretien et à la bonne direction des écoles.

9. *Saint-Sauveur de Québec.*—Ce district a été séparé de celui de Saint-Roch-Nord durant l'année, et une nouvelle maison d'école y a été construite. C'est une maison qui fait honneur aux contribuables, par l'ampleur de ses proportions, sa bonne distribution en fait de classes et du logement de l'instituteur. De fait, on ne saurait désirer un local plus convenable pour l'arrondissement, et le coût de sa construction n'est pas très-élevé.

M. Godin, l'instituteur actuel, a certainement rendu de grands services depuis sa nomination. En juin 1878, l'école était dans un état de décadence, vu l âge avancé et la faiblesse de santé de l'ancien instituteur, et, à sa mort, elle passa sous la direction de l'instituteur actuel, qui y a réalisé de grands progrès; la discipline est bonne, et je me réjouis qu'on ait donné un successeur si attentif au regretté feu M. East.

Sur demande spéciale, l'examen a été public, et nombre de parents y assistèrent avec les membres du bureau des syndics, ces derniers ayant ajouté à leurs frais plusieurs prix à ceux que donne le département. M. Bell, de Saint-Sauveur, et M. H. N. Jones, de Saint-Roch, méritent tous deux des éloges et la reconnaissance du public pour le zèle infatigable et les efforts qu'ils déploient pour la construction de nouvelles maisons d'école dans leurs arrondissements respectifs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,
Inspecteur d'écoles.

M. GAY

Hull, 14 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état des écoles dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, pendant l'année 1878-79. Il comprend trois parties : 1° remarques sur chaque municipalité en particulier : 2° état comparatif des cinq dernières années ; 3° observations générales.

.....

Etat comparatif des cinq dernières années :

	1874–75	1875–76	1876–77	1877–78	1878–79
Municipalités	35	39	44	44	45
Arrondissements	98	113	119	122	127
Institutions en opération	96	100	110	112	106
Nombre d'élèves	3844	4559	4999	5031	4783
Assistance moyenne	3069	3166	3640	3756	3440
Elèves lisant bien	1176	1363	1549	1306	1397
" apprenant l'arithmétique	1535	1929	2193	2308	2460
" " le calcul mental	688	738	697	959	843
" " la tenue des livres	42	117	115	141	208
" " l'écriture	2010	2012	2310	2341	2465
" " la grammaire anglaise	451	389	434	510	610
" " " française	702	815	902	1042	991
" " l'orthographe	938	919	770	734	659
" " la géographie	631	646	748	792	951
" " l'histoire	695	675	767	851	808
" " l'agriculture	.....	.....	.....	155	161
" " le dessin linéaire	.....	.....	.....	175	305
Moyenne des traitements des maîtres $	245	234	231	230	220
" " des maîtresses. $	145	143	138	130	132

Observations générales.

Remarque.—Si l'on compare l'année 1875-6 avec l'année 1878-9, on voit par le tableau ci-dessus qu'il y a eu progrès sur tout, si ce n'est sur le nombre d'élèves apprenant l'orthographe. Ceci demande une explication. Les deux premières années, n'ayant aucune règle pour me diriger à cet égard, je comptais parmi les élèves apprenant l'orthographe tous ceux qui, en anglais, apprenaient l'épellation. Depuis j'ai cru devoir changer de procédé ; et je ne comprends parmi les élèves apprenant l'orthographe que ceux qui, ayant vu les quatre conjugaisons dans l'une ou l'autre langue, sont à même de faire une dictée d'une manière passable. Il conviendrait que les inspecteurs reçussent des instructions à ce sujet ; car, en parcourant leurs rapports, on en voit qui mettent plus d'élèves en orthographe qu'en grammaire, et d'autres qui font le contraire.

En comparant la dernière année avec celle qui la précède, on voit une diminution sur le nombre d'institutions en opération. Le fait est qu'il a été ouvert l'année dernière cinq écoles nouvelles ; mais il y en a eu onze qui ont été fermées, dont cinq qui appartiennent à des arrondissements trop petits et que l'on ne peut pas espérer voir fonctionner d'une manière permanente ; les six autres ont été provisoirement suspendues par les commissaires, qui prennent ainsi le moyen de payer de vieilles dettes. Cela explique la diminution sur le nombre d'enfants qui se sont présentés à l'école. La diminution de deux pour cent sur l'assistance moyenne trouve sa raison d'être dans le froid excessif qu'il a fait tout l'hiver et dans le manque de moyens pécuniaires chez les parents.

Agriculture.—L'enseignement de cet art ne prend pas toute l'extension désirable, principalement faute des livres nécessaires. Quelques bureaux de commissaires ont fait venir des livres du Dépôt du département, mais ils les vendent aux élèves ; et lors même qu'ils n'en exigeraient pas le prix, il faut toujours que le montant en soit payé par les parents, au moyen d'un surcroît de taxes. Si l'on renfermait le traité d'agriculture dans un des livres de lecture en usage dans les écoles, on éviterait par là même aux élèves la nécessité d'acheter un livre spécial, et l'on serait certain que tout élève qui a appris à lire, a en même temps appris l'agriculture, du moins en théorie.

Dessin.—Les élèves se livrent avec ardeur à l'étude du dessin ; mais l'enseignement ne s'en trouve encore guère pratiqué que dans les écoles de village.

Dans les autres écoles, les maîtres ne sont pas pourvus des livres et objets nécessaires.

Livres de compte.—Les nouveaux livres de comptes édités par le département sont employés par environ les deux tiers des municipalités ; j'espère qu'avant la fin

de l'année prochaine, ils seront usités à peu près partout. Cette nouvelle méthode produit les plus heureux effets.

Traitements.—Plusieurs municipalités n'ayant pas fait honneur à leurs engagements envers leurs instituteurs dans le temps convenu, ont laissé augmenter considérablement leurs dettes. Ce sont celles de Chichester, Ste. Elizabeth de Franktown, Aylmer, Pointe-à-Gatineau, Templeton, Buckingham, et Wright et Northfield. La plupart de ces municipalités ont déjà pris ou vont prendre des mesures pour solder leurs dettes; mais il en est une qui paraît ne pas s'en préoccuper du tout, c'est celle d'Aylmer.

Diplômes.—Les maîtres et maîtresses employés sans diplômes ont été au nombre de neuf, par les municipalités suivantes: Allumette, 1; Aylmer, 1; St. Edouard de Workfield, 1; Templeton, 1; L'Ange-Gardien, 2; Buckingham, 2; Lochaber, 1.

De tout ce qui précède, il semble ressortir que les deux causes qui ont le plus nui à la prospérité des écoles ont été l'insuffisance des traitements alloués aux personnes employées dans l'enseignement, et la négligence des commissaires à tenir leurs engagements envers elles. Si l'on peut parvenir à débarrasser le chemin de ces deux pierres d'achoppement, il est certain que les chutes seront moins fréquentes, et l'avancement général plus rapide et plus régulier.

Je répète à dessein dans ce rapport plusieurs suggestions que j'avais insérées dans celui de l'année dernière, pensant que probablement ils ne seront pas publiés tous les deux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,
Inspecteur d'Ecoles.

M. GRONDIN

Laprairie, 15 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1878-79 sur la condition des écoles dans les comtés de Beauharnois, de Laprairie et de Châteauguay, moins, *dans ce dernier comté*, les écoles protestantes d'Ormstown et des deux municipalités de Saint-Jean-Chrysostôme. J'ai souligné quatre mots dans la phrase ci-dessus pour faire comprendre que quelques écoles protestantes de cette partie de la municipalité d'Ormstown qui s'étend dans le comté de Beauharnois, sont sous ma

surveillance, et qu'elles ne seraient pas mentionnées dans les statistiques, parce qu'elles se trouveraient n'appartenir à aucun district d'inspection si le mien était désigné avec l'omission de ces quatre mots.

Les progrès obtenus cette année l'emportant sur l'année dernière, et celle-ci sur les précédentes, comme le démontre la comparaison entre les tableaux statistiques de ces différentes années, prouvent que notre population n'est pas indifférente à la prospérité de ses écoles, et qu'elle sait apprécier les avantages de l'instruction.

Tout le monde cependant ne comprend pas encore que pour que nos écoles obtiennent tout le succès désirable, il faut de la régularité dans leur fréquentation, de l'uniformité dans les livres de classe, et une prompte obéissance dans l'exécution des règlements faits ou donnés par ceux qui ont la haute main sur l'enseignemet, je veux parler ici du conseil et du département de l'instruction publique.

Pourtant, j'ai le plaisir de dire que les livres approuvés par l'un et l'autre comité du conseil de l'instruction publique, sont les seuls en usage dans toutes les écoles que j'ai à visiter; que j'ai presque partout réussi à faire mettre en pratique les règlements qui concernent l'enseignement du dessin, de la tenue des livres et de l'agriculture, et que là où on n'a pas encore commencé l'exécution de ces règlements, on m'a formellement promis de le faire l'année prochaine, dès l'ouverture des classes.

Si, parmi tous ceux qui embrassent la pénible mais noble tâche de l'enseignement, il s'en trouve qui, faute d'instruction suffisante ou de science pédagogique, n'y obtiennent que des résultats négatifs, je me hâte de déclarer que ces cas sont si rares, que je préfère dire tout de suite que pas un seul laïque, titulaire d'une école élémentaire, modèle ou académique, n'exerce ses fonctions sans une preuve de compétence établie par un diplôme légal, et que presque partout on témoigne d'énergie, surtout de bonne volonté. Quant aux instituteurs religieux et aux institutrices religieuses, il me suffirait pour faire l'éloge de leurs institutions de citer le témoignage d'hommes éminents qui déclarent qu'elles feraient honneur aux pays les plus avancés de la civilisation.

Les écoles modèles sont tenues par des instituteurs compétents qui ont presque tous obtenu leur diplôme à l'école normale Jacques-Cartier, où on leur a appris non seulement à communiquer la science, mais encore à élever les enfants de manière à en faire plus tard des sujets utiles à la société, de vrais citoyens.

Les écoles élémentaires, moins trois, sont confiées à des institutrices dont la plupart ont puisé dans les couvents une bonne éducation qui leur permet d'enseigner à leurs élèves, avec assez de succès, les branches requises des écoles élémentaires, d'expliquer le catéchisme et de donner de saines notions de religion et de morale.

J'ai dit plus haut que les progrès de cette année l'emportaient sur l'année dernière, et voici la différence qu'établit la comparaison des tableaux statistiques de ces deux années :

Nombre total des élèves des institutions de tout genre : cette année, 9641, l'année dernière, 9591 ; augmentation, 50.

Total de l'assistance moyenne : cette année, 6807, l'année dernière, 6779 ; augmentation, 28.

Nombre d'élèves lisant couramment, plus ou moins bien : cette année, 3620, l'année dernière, 3582 ; augmentation, 38.

Elèves lisant bien : cette année, 4553, l'année dernière, 4531 ; augmentation, 22.

Elèves écrivant : cette année, 6293, l'année dernière, 5916 ; augmentation, 377.

Calcul mental : cette année, 3241, l'année dernière, 1771 ; augmentation, 470.

Tenue des livres : cette année, 1186, l'année dernière, 1036 ; augmentation, 150.

Mathématiques : cette année, 1001, l'année dernière, 723 ; augmentation, 278.

Mesurage : cette année, 958, l'année dernière, 672 ; augmentation, 286.

Grammaire anglaise : cette année, 1429, l'année dernière, 1377 ; augmentation, 47.

Grammaire française : cette année, 3734, l'année dernière, 3457 ; augmentation, 277.

Orthographe : cette année, 4254, l'année dernière, 3914 ; augmentation, 340.

Analyse et grammaire raisonnée : cette année, 3628, l'année dernière, 3298 ; augmentation, 330.

Style épistolaire : cette année, 1321, l'année dernière, 1082 ; augmentation, 239.

Géographie : cette année ; 3448, l'année dernière, 3382 ; augmentation, 66.

Histoire : cette année, 3341, l'année dernière, 2999 ; augmentation, 342.

Dessin linéaire : cette année, 1088, l'année dernière, 607 ; augmentation 481.

Dessin d'après nature : cette année, 252, l'année dernière, 219 ; augmentation, 33.

Agriculture : cette année, 1236, l'année dernière, 1005 ; augmentation, 231.

J'ai examiné les livres des secrétaires-trésoriers et partout j'ai trouvé de l'honnêteté, et, à deux ou trois exceptions près, beaucoup d'ordre et de clarté dans la tenue des comptes.

Je passe maintenant à une rapide esquisse de la condition de chaque école en particulier.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,
Inspecteur d'écoles.

M. HUBBARD

(*Traduction*)

Sherbrooke, 30 juin 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire expirée.

Le nombre d'écoles en opération et l'assistance générale des élèves, tels que relevés dans le tableau de statistiques ci-joint, ne diffère pas matériellement de l'état présenté dans mon rapport de l'année dernière, quoique l'assistance, je le crois, ait été, en somme, moindre que dans quelques-unes des années précédentes. Cela peut s'expliquer, du moins en partie, par la rigueur extraordinaire de l'hiver, qui empêche les enfants de suivre régulièrement leurs classes. Le nombre total des municipalités de mon district dont je fais rapport, en tout ou en partie, est de 37, et le nombre total des écoles est de 313. J'ai d'abord tenté de visiter toutes les écoles deux fois durant l'année, mais vu leur grand nombre et les difficultés que l'on rencontre à voyager en certaines saisons, et à quelques interruptions occasionnées par les maladies contractées dans les voyages, il m'a été impossible de parfaire ma tâche au complet. Un bon nombre d'écoles aussi n'ont été ouvertes que durant un seul terme ; en règle générale, je n'ai pu visiter ces écoles qu'une fois, mais dans la plupart des cas j'ai fait mes deux visites. Depuis que j'ai pu me procurer les blancs convenables, je vous ai transmis les bulletins de mes visites au fur et à mesure que j'ai pu compléter mes visites des diverses municipalités.

Dans le comté de Stanstead, j'ai fait rapport au sujet de neuf (9) municipalités, avec quatre-vingt-dix-huit (98) écoles, savoir : Stanstead, 31 ; Stanstead Plain, 3; Beebe Plain, 1; Barnston, 24 ; Coaticook, 5 ; Barford, 5; Dixville, 2 ; Hatley, 16, et Magog, 11. Il y a sous le contrôle de commissaires 3 académies, 1 école modèle et un collège ; 90 écoles élémentaires et 3 écoles indépendantes.

J'ai visité deux cent soixante-quinze écoles (275) durant l'été, et deux cent vingt-cinq durant l'hiver. J'ai distribué les livres de prix qui m'ont été envoyés, en observant autant que possible les instructions fournies au sujet de cette distribution,

et faisant tout en mon pouvoir pour m'acquitter de cette partie de mes devoirs avec justice et impartialité.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. HUBBARD,
Inspecteur d'écoles.

M. JUNEAU

Québec, 25 octobre 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport pour l'année 1878-79 sur le fonctionnement des écoles dans mon district d'inspection.

Je suis heureux de pouvoir constater de nouveau que mes écoles, moins quelques-unes, se maintiennent toujours dans la voie du progrès ; aujourd'hui, il y a plus d'uniformité dans les méthodes d'enseignement, plus de savoir-faire chez les instituteurs et plus de tact dans le choix des livres d'école. Le corps enseignant, se recrutant de plus en plus parmi les élèves de nos écoles normales, nous offre aussi chaque jour des garanties nouvelles de capacité et d'habileté.

L'enseignement du dessin a pris, cette année, plus d'extension que par le passé ; les enfants ont beaucoup d'attrait pour cette science.

J'ai remarqué que depuis l'introduction du dessin dans les écoles, l'écriture est généralement mieux soignée et plus belle, que les cahiers sont aussi beaucoup plus propres.

Les élèves du couvent de St. Roch ont fait cette année des progrès merveilleux dans la calligraphie ; il aurait été difficile de dire quel était le meilleur cahier d'écriture ou de dessin dans chaque classe.

L'enseignement de l'agriculture met du temps à prendre ; les institutrices y tiennent peu, mais comme j'y tiens, moi, il faudra bien qu'elles l'enseignent.

Les écoles de la cité sous contrôle sont presque toutes confiées, pour les garçons, aux Frères des écoles chrétiennes ; pour les filles, aux révérendes dames religieuses de la Congrégation, de la Charité et du Bon Pasteur, et nonobstant le grand nombre d'élèves qui fréquentent les nombreuses classes de ces établissements, les progrès qu'ils y font sont toujours constants.

On compte encore dans la cité huit autres écoles sous contrôle : cinq aux faubourgs St. Jean et St. Louis, dont deux pour les garçons, dirigées, l'une, par M. J. B. Dugal, l'autre, par M. Etienne Fecteau ; les trois autres sont confiées aux Dlles. Heatley, Fahey et Baxter ; deux au Palais, dirigées par les Dlles. Farley et Goulet, et une à St. Roch, dirigée par Dlle. Hawkins. Toutes ces écoles m'ont donné pleine et entière satisfaction.

L'école de M. Dugal a été fréquentée par 118 élèves. Ce monsieur ne reçoit à son école que de jeunes enfants ; il leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, un peu de grammaire et le catéchisme ; aussitôt qu'ils savent un peu ces premières sciences, ils entrent chez les Frères, et M. Dugal de recommencer ce premier enseignement. La tâche est ardue et monotone, surtout quand on commence à se faire vieux.

M. Dugal, au mois de mai prochain, aura terminé sa cinquantième année d'enseignement ; l'association des instituteurs du district de Québec ne manquera pas, je l'espère, de fêter à sa séance de mai les noces d'or de ce vénérable instituteur, comme elle l'a fait, il y a quelques années, pour celles de feu le vénérable M. Antoine Légaré, d'heureuse mémoire.

Il me semble que la commission scolaire de Québec, en reconnaissance des inappréciables et longs services rendus par M. J. B. Dugal, pendant un demi-siècle, aux enfants des citoyens du faubourg St. Jean, il me semble, dis-je, qu'elle devrait lui accorder une moyenne pension, qui, jointe à celle qui lui reviendra de droit sur le fonds de la caisse des instituteurs, mettrait ce monsieur en état de se reposer des fatigues de son long dévouement à la noble cause de l'enseignement. M. Dugal a droit à la reconnaissance des citoyens, et messieurs les commissaires, en lui faisant une petite pension, rencontreraient les vœux de tous les amis de l'éducation.

M. Dugal enseigne actuellement aux enfants des petits enfants de ses premiers élèves. C'est beau ; mais c'est chose bien rare.

A part ses hautes institutions d'éducation et ses écoles sous contrôle, la ville de Québec compte encore des académies, des écoles modèles et plus de quarante écoles élémentaires ; toutes ces écoles reçoivent de nombreux élèves ; je ne citerai, pour ne pas être trop long, que celles qui m'ont paru les mieux dirigées :

A la Haute-Ville, l'académie commerciale, sous l'habile direction des Frères des écoles chrétiennes ; l'école scientifique de M. Charles O'Reilley, placée sous la surveillance des RR. PP. Rédemptoristes, et celles des Delles. Neville et Donoghue.

A la Basse-Ville, les Delles. Fortin tiennent chacune une classe pour les enfants du premier âge, qui ne laisse rien à désirer ; les écoles tenues par Mmes. Fréchette et O'Neil sont aussi sur un bon pied.

Aux faubourgs St. Jean et St. Louis, les écoles tenues par les Delles Marceau, Fluet, Drolet, Trumble et Hethrington sont bien dirigées, et méritent d'être encouragées; l'école du Patronage ne reçoit que les enfants les plus pauvres de la cité : ses deux classes sont encombrées, on y enseigne la lecture sans épellation. J'ai rencontré dans la classe dirigée par M. Jules Cloutier, de très bons élèves.

A St. Roch, MM. Damase Bélanger et Clovis Fecteau dirigent chacun une école modèle avec assez de succès ; les Dlles. Tremblay, Levasseur, Adam, Hudon, Lausier, et Mdmes. Côté et Lavoie, ont aussi chacune la direction d'une école modèle bien tenue; les écoles des Delles. Gagnon, Vallée, Lefebvre, Pelletier, Noël, Morency, Drouin, Curadeau, Tremblay, Langevin, Turcot et Nadeau sont sur un bon pied et bien fréquentées ; il y a encore dans les différents quartiers de la cité plusieurs autres petites écoles fréquentées par de très jeunes enfants.

Les écoles du soir pour les adultes, surtout celle des arts et métiers, ont obtenu de satisfaisants succès. MM. Eugène Hamel, artiste, John Campbell, ingénieur, et Elzéar Charest, architecte, professeurs à l'école des arts et métiers, ont eu l'excellente idée d'inviter le public à une exposition des travaux de leurs élèves, consistant en dessins d'ornements, de paysage, de mécanique et de dessins linéaires, et afin que les visiteurs pussent mieux juger des progrès des élèves, on avait mis en évidence le premier et le dernier dessin de chacun d'eux; et je suis heureux de constater que cette exposition d'un nouveau genre a été un véritable succès pour les professeurs, qui n'ont épargné ni peine, ni souci, afin de rendre tout à la fois pour leurs élèves leur enseignement utile et agréable; elle fait aussi honneur à ces derniers, qui ont su si bien profiter des leçons de leurs habiles et infatigables professeurs.

Les différentes écoles des Frères des écoles chrétiennes ont eu aussi leur exposition de dessins; les parents des élèves ont été vraiment étonnés des progrès qu'ont faits leurs enfants ; les élèves de l'école de St. Roch avaient exposé, à eux seuls, plus de sept cents morceaux de dessins, consistant en dessins de portraits, d'ornementation, de paysage, d'architecture, etc.

Quoiqu'il y ait un grand nombre d'écoles dans la cité, elles sont cependant encore insuffisantes, puisqu'on ne peut y admettre tous les enfants en âge de les fréquenter ; dans les seuls faubourgs St. Jean et St. Louis on en compte plusieurs centaines qui sont privés des bienfaits de l'instruction. Les parents de ces pauvres enfants sont pourtant censés payer comme les autres citoyens la taxe imposée pour le soutien des écoles, sans toutefois pouvoir en bénéficier. Il me semble que MM. les commissaires devraient y voir immédiatement, la chose est pressante.

Louons, dans les divers quartiers de la cité, des maisons propices pour y tenir des écoles où les enfants, qui aujourd'hui courent les rues, recevant une bonne et solide éducation chrétienne, feront un jour des hommes utiles et de bons citoyens, mais qui, s'ils sont laissés à eux-mêmes et s'ils grandissent dans l'ignorance de

leurs devoirs, feront bientôt, comme on l'a déjà vu, le déshonneur de notre ville, il n'y a pas longtemps encore, si paisible.

J'ai dit " *louons* ", mais ne serait-il pas préférable de dire " *construisons* " des maisons d'écoles ? La commission scolaire de Québec n'en a pas une seule à elle appartenant. Pourquoi ne ferions-nous pas ici en petit ce que fait Montréal en grand ? Comme là, bâtissons de bonnes et grandes maisons d'école ; si nous n'avons pas d'argent pour ce faire, faisons encore comme fait Montréal, " empruntons " ; mais si nos moyens ne nous permettent point de construire de magnifiques maisons comme là-bas, construisons toujours, faisons-le sur des plans plus modestes.

Il est grandement temps que l'on se mette à l'œuvre ; il faut que tous nos enfants s'instruisent et apprennent à devenir de bons citoyens. La réputation de Québec est en jeu.

Persuadé que l'on ne s'occupe généralement pas assez dans les écoles de l'éducation des enfants, j'ai cru devoir insister auprès des instituteurs et des institutrices sur l'importance qu'il y a pour eux de suppléer à l'indifférence d'un trop grand nombre de parents, qui aujourd'hui se mettent peu en peine de former leurs enfants à toutes les vertus chrétiennes.

Il ne suffit point, leur ai-je dit, qu'un instituteur ait la science nécessaire à son état, il faut encore qu'il sache la communiquer aux autres, et que sa conduite morale soit toujours et partout sans reproche ; que le principal devoir d'un bon instituteur étant de donner aux enfants une solide éducation religieuse, il doit graver profondément dans leur âme les sentiments de leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents, envers tous les autres hommes, et pour atteindre ce noble but il doit instruire plus par ses exemples que par ses leçons.

L'enfant se rappellera plus tard des bonnes paroles d'un maître aimé et respecté, de sa manière de parler de Dieu, de la Sainte Eglise et de ses ministres : ce souvenir lui fera toujours du bien, et le maintiendra dans le droit chemin du devoir.

L'âme de l'enfant est comme une cire molle sur laquelle il est facile de graver de salutaires impressions ; c'est aussi une terre vierge où fructifient les bonnes œuvres.

J'ai fortement conseillé dans toutes mes écoles l'exercice du chant religieux ; nos enfants des campagnes ont presque tous d'excellentes voix qui ne demandent qu'à être exercées.

Le chant, tout en délassant agréablement les enfants, élève leur âme, touche leur cœur et leur inspire de nobles sentiments ; c'est aussi pour eux un exercice hygiénique : il dilate et fortifie leurs poumons.

Ayant rempli les bulletins des écoles en dehors de la cité, j'ai cru inutile d'en faire ici mention.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU,
Inspecteur d'écoles.

M. LAMARCHE

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le district d'inspection d'Iberville pour l'année scolaire 1878-79.

Par les deux visites que j'ai faites cette année à chaque école, je suis en état de dire qu'il y a eu presque partout amélioration dans la tenue des écoles. Les institutrices contre lesquelles j'ai eu à sévir l'année dernière, ont été en partie avantageusement remplacées ou se sont grandement amendées. Il en est encore resté quelques-unes qui ont pu tromper la bonne foi des commissaires et ont ainsi réussi à renouveler leur engagement. J'en ai rencontré de ces dernières qui, le livre à la main, ne pouvaient trouver l'intérêt d'une somme pour un certain nombre d'années, de mois et de jours. Il est tout-à-fait étonnant que de pareilles institutrices aient pu obtenir leur brevet ou diplôme d'un bureau d'examinateurs. Passe pour le défaut de connaissances pédagogiques, il est difficile de les acquérir sans avoir enseigné ; mais quant à ce qui regarde les connaissances scientifiques, qu'elles sachent au moins ce qu'elles ont à enseigner.

Je puis dire que presque toutes les écoles modèles ou supérieures sont bonnes, et j'attribue ce succès à ce que dans la plupart de ces écoles qui renferment un bon nombre d'élèves, l'instituteur a le secours d'un assistant. Cet assistant enseigne aux moins avancés sous la surveillance du maître qui consacre son temps aux plus capables. Par là les explications sont plus développées et les exercices plus variés. Presque toujours cet assistant est un jeune homme qui se prépare à l'enseignement, et s'il a la chance de se trouver sous la conduite d'un maître habile, il acquiert cette expérience si nécessaire dans l'art difficile de l'enseignement. Je souhaiterais beaucoup que cette méthode se répandît et que les personnes qui se préparent à l'enseignement acquissent ainsi une bonne méthode avant de diriger une école. Dans toutes les classes un peu nombreuses, j'ai fortement recommandé à l'instituteur ou à l'institutrice de se procurer l'aide d'un assistant.

Ce que je viens de dire des écoles modèles peut s'appliquer à un grand nombre d'écoles élémentaires. Cependant le peu de succès relatif de plusieurs de ces dernières provient en partie du manque d'assiduité des enfants. L'école modèle étant toujours dans un village ou centre populeux, compte toujours un certain nombre d'elèves qui y vont assidûment, tandis que l'école élémentaire n'a pas cet avantage, très-peu d'élèves se trouvant à proximité. Comme la plupart des inspecteurs d'écoles ont signalé et déploré ce malheur dans presque tous leurs rapports, parce que c'est un mal général, je n'en dirai pas davantage.

Les engagements devraient toujours se faire ou se renouveler au moins au mois d'avril, afin que l'instituteur qui laisse une localité puisse se pourvoir ailleurs. J'ai remarqué avec peine que dans plusieurs municipalités on a encore la mauvaise habitude de notifier tous les instituteurs et institutrices indistinctement sans avoir égard au mérite. Cette manière d'agir refroidit le zèle des bons instituteurs qui se voient placés au même niveau que les médiocres, et les éloigne ensuite de ces municipalités où leur mérite est si peu apprécié. Ces avis sont donnés au mois de mars ou d'avril dans le but, paraît-il, de conserver aux commissaires d'écoles le privilège de renvoyer leurs instituteurs ou institutrices d'après le résultat plus ou moins favorable de l'examen de la fin de l'année. Les commissaires agissent ainsi parce qu'ils ne se rendent pas compte assez souvent de leurs écoles, qu'ils ne les visitent pas. J'ai trouvé une municipalité où les commissaires n'avaient pas visité leurs écoles depuis trois ans. J'ai dû leur démontrer les conséquences funestes d'une telle négligence. Comme les examens ont eu lieu cette année, je me dispenserai de vous nommer cette municipalité.

Ces examens se feraient avec beaucoup plus de facilité, si l'on avait soin de faire préparer par le maître dans le registre une liste de tous les élèves par ordre de classe, avec les matières étudiées, en mentionnant l'endroit où ces élèves sont rendus. En parcourant cette liste, les examinateurs verraient du coup les questions à poser et les problèmes à faire résoudre; ils marqueraient ensuite en marge la note obtenue pour chaque matière. Par ces listes, il serait très facile de constater les progrès accomplis entre chaque examen, et plus tard ces différentes notes seraient d'un grand secours à l'instituteur qui viendrait dans la suite.

Le système des bons points que j'ai vu fonctionner avec le plus grand succès dans quelques écoles, me paraît bien propre à stimuler le zèle des élèves et à créer beaucoup d'émulation. J'espère le voir se généraliser bientôt dans toutes les écoles de ce district et y remplacer le système des punitions corporelles.

Le matériel des écoles s'améliore un peu tous les jours. J'ai réussi à obtenir des sièges à dossier partout où il n'y en avait pas. De bonnes tables inclinées et solides remplacent graduellement les anciennes tables plates et branlantes qui faisaient les délices des dissipés et des paresseux. Malheureusement la craie manque

dans beaucoup d'écoles. J'ai été obligé de m'en procurer moi-même pour pouvoir donner des explications sur le tableau noir. Plusieurs écoles se sont pourvues cette année de cartes géographiques, le nombre d'élèves étudiant cette branche a augmenté en conséquence. Les plus forts élèves en géographie sont ceux qui joignent au dessin industriel le dessin des cartes géographiques.

Les redditions de comptes des secrétaires-trésoriers sont encore difficiles à obtenir pour un grand nombre. Bien que la loi soit formelle sur ce point, et qu'elle décrète que les redditions seront préparées pour le commencement de juillet, il arrive souvent qu'elles ne sont pas encore faites à ma première visite à l'automne. Il n'est donc pas surprenant alors de rencontrer des redditions qui renferment plusieurs années de gestion. Je crois qu'il serait bon d'ajouter une formule de reddition de comptes au rapport semestriel que chaque secrétaire doit transmettre au département au mois de juillet. Ceci amènerait de l'uniformité dans ces redditions que quelques secrétaires font ou d'une longueur démesurée ou d'une manière presque incompréhensible. De plus, je crois qu'il serait sage et prudent que la loi ordonnât que les comptes des secrétaires-trésoriers ne seront acceptés par les commissaires qu'après vérification par l'inspecteur. On éviterait de cette manière ces récriminations qui se rencontrent lorsque l'inspecteur trouve des erreurs dans des redditions que les commissaires ont acceptées.

Je crois de mon devoir, monsieur le surintendant, d'attirer votre attention sur l'état où se trouve la paroisse de St. Grégoire-le-Grand, pour laquelle je vous demande une aide supplémentaire. Cette municipalité a perdu avec ses livres et archives une somme de sept à huit cents piastres en argent, et les arrérages qu'il est impossible d'établir, parce que les livres n'existent plus. Cet accident démontre la nécessité qu'il y a de collecter les taxes scolaires et de payer régulièrement les instituteurs. Il y avait quinze jours que les instituteurs avaient droit à la moitié de leur salaire, tandis qu'ils n'en avaient reçu qu'un quart lors de l'incendie. Je n'ai eu qu'à me louer du zèle de messieurs les commissaires d'écoles ; mais malheureusement ils n'étaient pas secondés par leur ex-secrétaire dont la gestion a fini si tristement.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Z. O. H. LAMARCHE,
Inspecteur d'écoles.

St. Jean, septembre 1879.

M. LAPLANTE

St. Grégoire, 28 août 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année 1878-79, ainsi que mon grand tableau statistique pour la même année.

J'ai eu le plaisir de visiter la plupart des écoles qui se trouvent sous ma surveillance, accompagné de quelques-uns des commissaires auxquels j'avais recommandé fortement l'an dernier d'être plus réguliers dans leur visite. Aussi ai-je vu avec satisfaction cette année que la plupart des écoles ont été visitées jusqu'à deux fois par messieurs les commissaires, qui, à quelques exceptions près, sont animés d'un bon esprit. Je n'entrerai point dans les détails de chaque municipalité en particulier, car ce ne serait qu'une répétition de ce qui se trouve déjà mentionné dans mes bulletins. Je me bornerai à des remarques générales.

Je puis dire qu'en général je suis très-satisfait de la bonne tenue et des progrès qui se font dans les écoles supérieures de mon district d'inspection. Plusieurs écoles élémentaires méritent aussi d'être mentionnées.

Voici les noms des instituteurs et institutrices qui se sont distingués :

Comté de Nicolet.

Académie indépendante de Ste. Gertrude, tenue par Delle. L. Leblanc.
Delle. Z. Deshayes, à St. Pierre-les-Becquets.
L'école modèle des Révdes. Sœurs de l'Assomption.
Delles. E. Héon, à St. Wenceslas.
" P. Laplante, à Ste Monique.
" A. Rhéault, à Bécancour.
" M. Bailly, à Gentilly.

Ecoles élémentaires.

Delles. O. Houde et M. Bellefeuille, à Ste. Angèle.
L'école des Sœurs de l'Assomption, à St. Célestin.
Delles. D. Bourgeois, à St. Célestin.
" B. Dubuc, à St. Pierre-les-Becquets.
" J. Richard, à Ste. Gertrude.
" E. Genest, à Gentilly.
" A. Camirand, à Ste. Monique.
" S. Lambert et J. Levasseur, St. Léonard.

Delles. A. Rivard, St. Wenceslas.
" M. Lemaire, Ste. Brigitte.
" R. Deshayes, Bécancour.
" A. Cartier et A. Genest, St. Zéphirin.

Comté d' Yamaska—(Ecoles modèles).

L'académie des garçons, sous l'habile direction des Frères de la Doctrine Chrétienne à la Baie du Febvre. Inutile de dire que cette institution est à la hauteur de sa position et fait beaucoup d'honneur au Rvd. M. Paradis, qui en est le fondateur.

M. A. Tremblay, élève de l'école normale, St. Thomas.
Dlles. P. Maurault, St. Thomas.
Externat des Sœurs de la Présentation, St. David.
Dame Décoteau, St. Zéphirin.
Dlles. M. Archambeau, St. David.

Ecoles Elémentaires.

Dlles. L. Bergeron, St. David.
" E. Cloutier et G. Martel, à la Baie du Febvre.
Les deux Dlles. Shooner, à St. Thomas.
" O. Paré, à St. David.
" L. Winner, à St. Pie de Guire.

Il y a sans doute encore un assez bon nombre d'autres écoles qui sont sur un bon pied, mais je tiens à ne mentionner ici que celles qui sont à peu près en tout conformes aux lois de l'éducation.

Je regrette que l'enseignement du dessin et de l'agriculture ne soit pas mieux apprécié par les contribuables et quelquefois même par les commissaires de certaines municipalités, qui trouvent le petit manuel d'agriculture absolument inutile et se disent plus compétents sur cette matière que tous autres. Plusieurs institutrices éprouvent encore des difficultés à enseigner le dessin parce qu'elles ne l'ont pas appris. Il y a cependant une assez grande augmentation sur l'année dernière, comme vous pourrez vous en convaincre par les statistiques.

Il se trouve encore des maisons d'école presque dans toutes les municipalités qui ont plus ou moins besoin de réparations. Partout l'on m'a promis d'y voir. Malgré tous mes efforts pour amener l'uniformité dans l'enseignement et dans les livres de classe, je regrette d'avoir à constater qu'il y a encore un bon nombre d'institutrices qui tiennent à leur méthode. J'espère pourtant qu'avant longtemps j'aurai plus de satisfaction sous ce rapport. J'ai aussi remarqué, cette année, beaucoup plus d'absence chez les élèves que l'année dernière. J'ai attribué ces absences aux grands froids que nous avons eus l'hiver dernier et à la pauvreté des gens.

Dans presque toutes les municipalités, on s'est pourvu de livres de comptes, tel que recommandé dans votre dernière circulaire. Je regrette qu'un certain nombre ne se soient pas encore procuré de *grands livres*. J'ai insisté fortement partout où il y a des arrérages à les faire entrer le plus tôt possible, car bon nombre d'institutrices de ces municipalités se plaignent d'être mal payées.

Plusieurs municipalités pauvres se plaignent que les commissaires d'écoles partagent les fonds de la municipalité entre les différents arrondissements suivant leurs revenus, c'est-à-dire que chaque arrondissement se trouve à avoir ses propres cotisations et rétributions mensuelles, et de plus une part égale dans l'octroi du gouvernement. Pour les arrondissements pauvres qui ne paient que de très faibles cotisations, leurs revenus sont tout-à-fait insuffisants pour se procurer une école seulement passable.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de répéter ce que je crois avoir déjà dit dans mes rapports précédents: Qu'il est toujours malheureux qu'une commission scolaire abdique ses droits de choisir seule ses instituteurs, pour s'en rapporter sur ce point à toute la population d'un arrondissement. Dans ces circonstances les instituteurs et institutrices sont invariablement les victimes de quelques capricieux entêtements, comme j'en ai encore été témoin cette année. Et bien souvent si l'inspecteur est obligé d'intervenir dans ces circonstances, il a beaucoup de contrariétés à éprouver soit de la part des contribuables ou de certains commissaires qui ne veulent pas comprendre raison.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. M. LAPLANTE,
Inspecteur d'écoles.

M. LEFEBVRE

Trois-Rivières, 26 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport de fin d'année sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1878-79, ainsi que mon grand tableau statistique pour la même année.

Mon district d'inspection se compose de 24 municipalités, renfermant 111 arrondissements, 78 maisons d'école et 110 écoles en opération.

Le nombre total d'élèves en âge de fréquenter les écoles dans tout mon district d'inspection est de 8,786. Le nombre inscrit aux journaux d'appel est de 5,834, ce qui donne 2,952 élèves, ou entre 33 et 34 par cent, qui ne vont pas à l'école.

La différence entre le nombre d'élèves inscrits aux journaux d'appel et le nombre de l'assistance moyenne est de 1,994 ou 66 par cent.

Le nombre total d'élèves des institutions d'éducation de tous genres présente sur l'année dernière une diminution de 56 ; j'en attribue la cause à l'émigration de plusieurs familles aux Etats-Unis, et aux maladies contagieuses qui ont sévi dans plusieurs municipalités. Aussi, il convient de noter que mon tableau statistique de cette année ne contient point les statistiques des écoles dissidentes protestantes de la paroisse de Portneuf, lesquelles écoles sont maintenant sous les soins du Rév. M. Fothergill.

S'il n'y a point de progrès relativement au nombre d'élèves fréquentant les écoles de mon district en général, je suis cependant heureux de constater des progrès réels relativement au nombre de ceux qui étudient diverses branches du programme officiel. En confrontant mes statistiques de l'année dernière avec celles de cette année, il appert que 128 élèves de plus apprennent l'arithmétique écrite, 2,249 le calcul mental, 133 la tenue des livres, 123 la grammaire, 175 l'orthographe, 273 l'analyse, 160 le style épistolaire, 69 la géographie, 28 l'histoire, 292 le dessin linéaire industriel, et 150 l'agriculture.

Ainsi, honorable monsieur, cette augmentation, ce progrès sur l'année dernière, bien que faible, il est vrai, est cependant de nature à encourager les amis de l'éducation, et est un bon augure pour l'avenir.

J'ai insisté sur l'opportunité d'introduire dans toutes les écoles où les élèves sont assez avancés, la tenue des livres, l'enseignement de l'agriculture et du dessin linéaire industriel ; j'ai bien souvent rencontré de l'opposition à l'introduction de ces deux dernières matières, mais, Dieu merci, mes arguments n'ont pas toujours été sans fruit ; à présent que l'élan est donné, je crois que nous pouvons compter la bataille comme gagnée.

En somme, il y a lieu d'être satisfait des progrès obtenus dans le cours de l'année, relativement à l'enseignement des diverses matières que renferme le programme de nos écoles communes, si l'on considère le peu d'encouragement que la classe enseignante reçoit de la part des commissions scolaires, je veux dire les salaires des instituteurs qui loin d'augmenter, ne font que diminuer. On allègue pour raison que les temps sont durs, que les produits agricoles ne se vendent pas, etc., etc. Notons aussi, en passant, que le grand nombre d'institutrices qui cherchent de l'emploi, qui se font de la concurrence en offrant leurs services au rabais, tout cela, dis-je, ne peut manquer de produire ce malheureux résultat.

Conformément à vos instructions contenues dans votre circulaire en date du premier de février dernier, j'ai pris les moyens de constater suffisamment le degré d'aptitude des titulaires des diverses écoles de mon district, en les soumettant aux mêmes épreuves (à l'écart, bien entendu) que leurs élèves.....Depuis la réception de votre lettre circulaire ci-dessus mentionnée, j'ai pratiqué cette épreuve partout où il y avait lieu de douter des capacités du titulaire. Par ce procédé j'ai pu constater qu'un certain nombre d'institutrices ne sont nullement en état de diriger une école. Il est vraiment étonnant que ces personnes se soient décidées de s'engager à enseigner ce qu'elles ignorent elles-mêmes. Aussi je n'ai pas manqué de signaler à qui de droit cet état de choses, et de demander le renvoi de ces institutrices. Dans tous les cas semblables, MM. les commissaires, qui pour la plupart sont illettrés ou à peu près, se sont montrés satisfaits de mes procédés à cet égard, en ce que par là ils se trouvent à même de décider avec connaissance de cause de l'opportunité de congédier ou de réengager une institutrice. Mais ici se bornent les pouvoirs de l'inspecteur, il ne peut que demander le renvoi de l'instituteur incapable, ou en faire rapport au département ; il ne peut biffer le brevet de *capacité* de ces *incapables*. Alors on voit quelques-unes de ces institutrices brevetées, mais non qualifiées, se présenter dans une autre municipalité, et, à l'aide d'un diplôme qui leur donne droit d'enseigner dans certaines limites, se font engager par des commissaires qui n'ont pas, au préalable, pris le soin de demander avis à l'inspecteur.

Il y a dans mon district d'inspection 13 écoles modèles, dont 6 tenues par des maîtres, et 7 par des maîtresses. Je suis persuadé que les titulaires de ces écoles sont tous compétents et zélés pour l'avancement de leurs classes, mais dans la plupart de ces écoles, il est difficile de former une classe assez nombreuse étudiant toutes les matières du programme d'école modèle.

La principale cause en est que, trop souvent, les parents retirent leurs enfants de l'école pour les appliquer aux travaux domestiques, justement à l'âge d'entrer au cours supérieur, à l'âge d'étudier avec avantage des matières plus abstraites, d'un genre plus élevé. J'ai fait observer à qui de droit que si cet état de choses continuait, on aurait le malheur de perdre la part de subvention accordée à ces écoles modèles.

Plusieurs municipalités de mon district sont des municipalités pauvres, habitées par de jeunes colons, ayant trop de peine à donner le pain et l'habit à leurs enfants, et, par une anomalie difficile à expliquer, on trouve souvent, dans ces municipalités nouvelles et conséquemment pauvres, plus de bonne volonté, plus de ponctualité que dans les anciennes paroisses pour se conformer aux injonctions de la loi des écoles. A mon avis, ces municipalités devraient être mieux rétribuées que les anciennes municipalités, qui sont comparativement riches. Il me semble que ça ne serait que justice, car, proportion gardée, ces municipalités nouvelles font plus que les

anciennes pour leurs écoles, et, comme la législature, en votant certaines sommes pour l'instruction publique, doit avoir en vue l'instruction du pauvre comme celle du riche, il serait rationnel d'allouer plus à celui-là qu'à celui-ci.

Il y a des municipalités où on n'exige que cinq heures de classe par jour ; cela est certainement insuffisant ; la durée de l'enseignement journalier ne devrait pas être moindre que six heures. Il est vrai que pour des enfants de 5 à 7 ans, c'est fatiguant de rester assis pendant trois heures entières sur un banc souvent défectueux. Pour obvier à cet inconvénient, j'ai avisé les instituteurs de mettre en récréation plus tôt que les autres ces jeunes élèves, afin de ne pas trop les fatiguer. Par là même, les instituteurs se trouveraient plus libres de donner tous leurs soins aux classes plus avancées. Par ce mode-là, je crois que toutes les classes y gagneraient. J'ai suggéré ces idées d'amélioration partout où on ne les pratiquait pas, et j'ai lieu d'espérer qu'on les mettra en pratique. S'il arrivait que je fusse déçu dans cette espérance, je demanderais que ces règlements fussent introduits dans la loi.

Il est aisé de distinguer les instituteurs zélés de ceux qui ne le sont pas, en leur demandant le nombre d'heures de classe qu'ils font journellement. Les instituteurs zélés vous diront : " Monsieur, je ne fais jamais moins de 6 heures, et souvent cela est encore trop court pour terminer les ouvrages taillés d'avance, quoique j'y emploie toute l'activité possible." Un instituteur qui manque de courage répondra à la même question : " Je fais 5 heures par jour ; croyez-vous que ce n'est pas assez long pour ce qu'on nous paye." Souvent ce dernier peut avoir raison jusqu'à un certain point ; il peut être vrai qu'il fasse largement, en effet, pour le salaire insignifiant qu'on lui alloue ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'on puisse tolérer cet état de choses ; au contraire, il faut exiger des instituteurs un bon devoir et bien les rétribuer. De cette manière, les uns et les autres y trouveront leurs profits.

Je suis d'opinion aussi que la durée des vacances, pour les écoles modèles, pourrait être d'environ un mois et demi, parce que dans ces arrondissements les élèves sont ordinairement plus assidus ; mais dans les écoles élémentaires, qui sont pour la plupart situées dans les rangs, un mois de vacance serait assez, parce que, pour l'ordinaire, les élèves de ces écoles ne sont pas assidus. Les vacances devraient se terminer avec le mois d'août, et en être ainsi dans toutes les municipalités. De cette manière, l'inspecteur saurait à quoi s'en tenir pour reprendre sa tournée d'inspection interrompue par les vacances. Il y a des municipalités qui donnent vacance en juillet, d'autres en août ; dans celles-ci la réouverture des classes n'a lieu souvent qu'au 15 ou au 20 de septembre, et dans celles-là au 15 de juillet les écoles sont fermées. Cette irrégularité nuit beaucoup à l'accomplissement des devoirs de l'inspecteur ; et pour celui qui a à parcourir deux fois l'an un territoire de 20 lieues de

front sur une profondeur de 12 à 15 lieues, il est nécessairement impossible d'entreprendre une nouvelle course pour voir les écoles qui se trouvaient fermées lors de sa visite ordinaire.

Monsieur le surintendant, un ami de l'éducation éprouve beaucoup de satisfaction à visiter des institutions telles que le couvent des Révérendes Sœurs du Bon Pasteur au village Champlain, celui des Révérendes Sœurs de la Charité à Deschambault, et l'école modèle des Bons Frères du Sacré-Cœur à Ste. Anne de la Pérade. Dans les deux premières institutions, les jeunes personnes du sexe puisent une éducation soignée, des connaissances pratiques et variées qui font une personne accomplie. L'école modèle dirigée par les Bons Frères du Sacré-Cœur, à Ste. Anne de la Pérade, toute nouvelle qu'elle soit, a déjà obtenue d'assez beaux résultats, et est appelée à opérer beaucoup de bien, surtout si on a le soin de construire une bâtisse assez spacieuse et confortable pour loger les Bons Frères, et pour bien classer leur grand nombre d'élèves.

Il y a encore des municipalités où la collection des deniers scolaires ne s'effectue pas assez ponctuellement ; il y a certainement, tout en tenant compte de la pénurie des temps, apathie et mauvais vouloir. Aussi, j'ai représenté aux commissaires de ces municipalités que si on n'opérait pas une réaction immédiate, je serais forcé par mes devoirs de faire rapport contre eux au département. A part quelques commissions apathiques, comme je viens de le dire, je n'ai que du bien à dire de MM. les commissaires de la plupart des municipalités de mon district, pour leur zèle, leur bonne volonté à m'aider dans la tâche ardue qui m'est dévolue. Je remercie aussi bien cordialement messieurs les curés des diverses paroisses de mon district pour les bons avis et l'appui que j'ai reçus de plusieurs d'entre eux.

L'envoi exact des bulletins d'inspection de chaque école visitée, contenant les remarques nécessaires et convenables à faire sur chacune des écoles sous ma surveillance, me dispense, je crois, de l'obligation de réitérer ici ce que ces bulletins contiennent.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,
Inspecteur d'écoles.

M. LÉVESQUE

Roxton-Falls, 9 septembre 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon deuxième rapport sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection, ainsi que le grand tableau statistique, pour l'année 1878-79.

En comparant le présent rapport avec celui de l'an dernier, on remarquera une légère diminution dans le nombre d'élèves fréquentant l'école ; en revanche, on verra que le nombre d'élèves se livrant à l'étude des différentes matières du programme spécialement recommandées par le comité de l'instruction publique, est augmenté, preuve incontestable des progrès réalisés. Cette diminution dans l'assistance peut être attribuée à l'absence de plusieurs familles obligées de se disperser, à cause de la dureté des temps, sur d'autres parties du pays.

Je suis heureux de constater et de faire connaître au public que les progrès, en général, ont été satisfaisants dans les écoles de ma circonscription. Il y a surtout meilleure méthode d'enseignement du calcul chiffré. Si bien des institutrices n'ont pas compris d'abord toute l'importance des problèmes pratiques et ont souvent perdu leur temps en poussant trop loin des enfants incapables d'opérer intelligemment, même dans la multiplication simple, il en est un bon nombre qui comprennent aujourd'hui mieux que cela. On peut leur reprocher encore de ne pas aborder le calcul mental avant de faire compter au tableau. Tous les instituteurs d'expérience sont pourtant convaincus que le calcul de mémoire est d'un grand secours à l'élève pour l'étude de l'arithmétique.

L'enseignement du français laisse encore à désirer ; on s'adonne trop à la leçon par cœur. Habituer les enfants à rapporter le sens de la leçon féconderait la mémoire davantage et aurait, il n'y a pas de doute, d'autres effets heureux. Pour cela, il serait opportun que toutes les jeunes filles, lors de leur examen pour l'obtention du brevet, fussent interrogées sérieusement sur les différents procédés à suivre pour bien faire comprendre ces branches importantes.

L'étude du dessin va se généralisant, et les résultats obtenus ont trompé mon attente, car l'opposition des parents entrave le progrès dans cette matière. L'an dernier, 31 élèves seulement ont fait du dessin industriel, tandis qu'on en compte cette année 356. La connaissance du dessin apporte des ressources nouvelles au caractère ingénieux de l'enfant et rehausse l'état de l'ouvrier qui en connaît quelques notions. Le succès dépend en grande partie de la bonne volonté de l'institutrice ; les meilleurs cahiers que l'on m'a exhibés ont été préparés dans les écoles élé-

mentaires dirigées par des demoiselles ne connaissant pas les premiers principes de cet art.

Deux cent soixante-six enfants seulement ont appris par cœur et raisonnent plus ou moins bien l'excellent petit manuel d'agriculture du Dr. H. LaRue. Je l'avoue franchement, je voudrais voir ce petit traité plus répandu qu'il ne l'est dans les campagnes, tant je suis persuadé que nos cultivateurs, dont beaucoup sont routiniers, en retireraient de grands fruits. Comme l'on s'objecte assez souvent à cette étude pour les filles, il serait désirable qu'aucune aspirante au diplôme ne l'obtînt qu'après avoir prouvé qu'elle possède des connaissances suffisantes sur cette matière.

Les nouvelles cartes à l'usage des écoles primaires sont répandues dans la plupart des écoles de mon district d'inspection, grâce à la modicité du prix d'achat. Les institutrices s'accordent à dire que par ces cartes, il leur est plus facile de bien enseigner la géographie ; personne ne doute du résultat, principalement dans les écoles primaires. La série de livres de lecture Montpetit trouve des admirateurs partout où elle est en usage. Aucun livre, à mon avis, n'est plus propre à forcer les élèves à raisonner ce qu'ils lisent. On se convaincra aisément que les élèves font de constants efforts de mémoire pour saisir le sens de la leçon qu'on leur a donnée pour exercice de lecture.

Le Dépôt de livres a produit de bons résultats, mais dans plusieurs municipalités les commissions scolaires n'ont pas su faire un choix judicieux des livres qui convenaient à leurs écoles. Ainsi j'ai vu dans des écoles élémentaires du 1er ou du 2ième degré, des livres volumineux et compliqués peu propres aux jeunes enfants qui en étaient en possession. Je conseillerai à MM. les commissaires, avant de faire leurs achats, de prendre conseil de M. le curé, de l'instituteur, quand il est compétent, ou de l'inspecteur ; ils parviendront ainsi à établir un système uniforme de livres appropriés à l'âge et aux capacités de l'enfant.

La nouvelle formule de tenue des livres est maintenant adoptée dans presque toutes les municipalités de ma division. Il en résulte un grand bien : les comptes sont beaucoup mieux tenus et les secrétaires peuvent donner en quelques heures un état correct des affaires de la municipalité.

Avant de terminer ces quelques remarques, permettez que je donne les noms de Melle C. Vigneault, de Stanfold, et de M. E. Belcourt, de Drummondville, que leurs succès obtenus dans leur école respective placent au premier rang.

J'ai l'honneur d'être, etc ,

LS. N. LÉVESQUE,
Inspecteur d'écoles.

M. LUCIER

Maria, 30 juin 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure, pour l'année scolaire finissant le premier juillet 1879.

Malgré la pénurie des temps, les écoles que j'ai mission de visiter ont été courageusement maintenues pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Le tableau des statistiques que je vous envoie en même temps que ce rapport, montre une augmentation dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles. Il y a aussi une légère augmentation dans le chiffre de l'assistance moyenne. Cette différence en plus indique qu'il y a eu progrès, sinon très rapides, du moins constants et soutenus.

En général, les commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers se sont montrés à la hauteur de leurs devoirs. Partout ils ont fait honneur à leurs engagements. Je n'ai reçu aucune plainte de la part des instituteurs et institutrices au sujet du paiment de leurs traitements. Bien que très faibles en maints endroits, les traitements sont régulièrement payés.

L'œuvre du Dépôt de livres et autres fournitures scolaires a produit un grand bien ici. La presque totalité des municipalités a suivi les règlements relatifs à l'achat et à la distribution gratuite de ces objets, et les résultats obtenus jusqu'à présent sont des plus encourageants. Les élèves sont mieux pourvus de livres, plumes, crayons, ardoises, etc., etc., que par le passé, et il y a plus d'uniformité dans les livres classiques.

Dans un petit nombre de municipalités, l'on persiste à vendre les fournitures aux elèves, au lieu de les leur distribuer gratuitement, tel que le veut la loi. Dans ce cas, les bienfaits de la loi ne sont atteints qu'à demi, vu que bon nombre de parents négligent ou refusent de pourvoir leurs enfants des choses dont ils ont besoin à l'école. L'opposition à la distribution gratuite dans ces municipalités vient de la part des riches et des contribuables qui n'envoient pas d'enfants à l'école. Ils ne veulent pas, disent-ils, payer pour des livres qui ne doivent servir qu'aux enfants des autres. Raisonnement peu généreux et contraire à la loi qui veut que le riche assiste le pauvre, supporte le faible. Je ne désespère pas toutefois de voir bientôt toutes les municipalités, sans exception, suivre le système de la distribution gratuite, qui est le seul moyen d'avoir des écoles pourvues des choses nécessaires dans bon nombre de municipalités.

Je me suis prévalu de votre circulaire du premier février pour insister davantage auprès des commissaires, des maîtres et des maîtresses, sur l'importance qu'il

y a d'enseigner le dessin, l'agriculture et la tenue des livres dans toutes les écoles. Je dois à la vérité de dire toutefois que ces diverses branches d'intruction sont enseignées dans nos meilleures écoles.

Les maisons d'école n'ont pas non plus manqué d'attirer mon attention. Il y a beaucoup à faire sur ce point pour doter chaque arrondissement d'une maison convenable. Je dois déclarer toutefois que, chaque année, l'on fait des sacrifices considérables pour l'amélioration des bâtisses scolaires. Cette année, il y a quatre maisons en voie de construction, et plusieurs autres doivent subir de fortes réparations.

Partout l'on a adopté les nouveaux livres de comptabilité, et l'on s'en trouve bien. Les formules d'engagements, avis etc., qui se trouvent annexées à la nouvelle loi, sont aussi d'un grand secours aux secrétaires-trésoriers.

Sans plus de remarques, je passe en revue les diverses municipalités qui composent mon district d'inspection.....

Avant de terminer, M. le surintendant, je dois vous dire que les messieurs du clergé contribuent pour une large part aux progrès des écoles dans ce comté, et je les remercie sincèrement de m'avoir donné leur bienveillant concours lors de mes visites aux écoles de leurs paroisses.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles.

M. LYSTER

(*Traduction*)

Cape Cove, 27 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire rapport pour l'année 1878-79 sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

En constatant que, durant le cours de l'année expirée, j'ai visité et examiné toutes les écoles que j'ai trouvées en opération lors de mon inspection, que j'ai distribué des récompenses, avisé les instituteurs et les commissaires au sujet de certains changements nécessaires, et que j'ai examiné généralement les comptes des

secrétaires-trésoriers, je ne pretends établir qu'un fait, c'est que je me suis efforcé de remplir mon devoir. Les difficultés locales, les grandes distances à parcourir, la pauvreté des gens et leur apathie pour la cause de l'éducation qui en provient, surtout de la part d'une portion considérable de la population protestante, nuisent à l'accomplissement de ce devoir ; à diverses reprises on vous a adressé des plaintes à ce sujet, et vous connaissez déjà parfaitement la condition scolaire de nos côtes.

Cependant, en dépit de ces obstacles, un meilleur esprit me paraît animer les populations, et je suis heureux de pouvoir constater dans la plupart des municipalités de meilleures dispositions pour la mise en force de la loi de l'instruction publique.

Dans quelques-unes des écoles où de bons instituteurs ont été engagés, des progrès sérieux ont été faits : mais dans les écoles dirigées par des personnes incables ou mal rétribuées, il y a eu peu ou point de progrès.

Après l'envoi que je vous ai fait de mes bulletins d'inspection, il ne me reste plus qu'à faire une courte récapitulation.....

Je n'ai pas fait mention de l'instruction religieuse, qui est donnée régulièrement dans toutes les écoles de Gaspé et dans la plupart des écoles de Bonaventure, et cette instruction est complétée par l'instruction donnée dans les écoles du dimanche.

D'après le tableau statistique accompagnant ce rapport, on verra que le nombre d'élèves étudiant l'histoire, la géographie et quelques autres branches a quelque peu augmenté.

Il y a aussi une petite augmentation dans le nombre des élèves qui apprennent le dessin et la musique vocale. En dépit de mes instances réitérées, il m'a été presque impossible de trouver des instituteurs en état d'enseigner ces deux arts du dessin et de la musique vocale : car pour enseigner l'un ou l'autre, il faut posséder à la fois du goût et de l'étude, ce qui manque généralement à nos instituteurs pour écoles élémentaires.

J'ai l'honneur d'être etc.,

WILLIAM GORE LYSTER,
Inspecteur d'écoles.

M. McLOUGHLIN

(*Traduction*)

Sweetsburg City, Missisquoi, 3 août 1879.

Monsieur,

Je vous transmets mon rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection, durant le cours de l'année dernière. En général, il y a eu progrès. Les commissaires d'écoles font des efforts pour mettre la loi à exécution et les secrétaires-trésoriers s'acquittent de leurs devoirs avec fidélité et capacité. Les exceptions seront signalées lorsqu'il sera question de chacune des municipalités. Les contribuables montrent beaucoup de bonne volonté pour l'entretien de leurs écoles. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la somme perçue par les cotisations en regard du montant de la subvention accordée par le gouvernement. Quant aux instituteurs, j'ai constaté avec satisfaction leur régularité et un progrès sensible dans leur manière d'enseigner. Leurs traitements n'ont cependant pas été augmentés. De fait, depuis ces deux ou trois dernières années, les traitements des instituteurs ont diminué au lieu d'augmenter, et cela pour deux ou trois raisons. La première vient du rabais dans les gages des employés par suite de la dépression des affaires. Naturellement cette dépression affecte le traitement des instituteurs, un peu moins toutefois, je suis heureux de le constater, que les gages des employés. La seconde raison origine du nombre d'instituteurs en desponibilité dans mon district, dépassant le nombre des écoles, ce qui crée la concurrence et tient les traitements au rabais.

Une troisième raison provient du mauvais système adopté par les commissaires de certaines municipalités, qui ont donné un traitement uniforme à tous leurs instituteurs, sans égard au nombre des élèves ni à la capacité de l'instituteur. J'ai toujours protesté contre ce système en réclamant en faveur du mérite et de la capacité. Sauf dans Potton, où il y a eu deux ou trois instituteurs non munis de diplômes employés durant l'hiver, dans toutes les autres municipalités on s'est conformé aux préceptes de la loi sur le choix des instituteurs.

La plupart des municipalités ont de bonnes maisons d'école, et toutes celles que l'on construit sont vastes et bien distribuées. Il existe cependant chez les commissaires une propension à abandonner le soin des maisons aux principaux intéressés de chaque arrondissement, et ces derniers dans certains cas attachent trop peu d'intérêt au confort du logement des élèves. Dans ces cas, j'ai engagé les commissaires à veiller à l'entretien des maisons, et à voir à ce qu'on bâtisse de bonnes maisons où il en faut de nouvelles.

Les livres d'école approuvés sont graduellement mis en usage. Les commissaires d'écoles n'ont pas voulu abandonner de suite les anciens livres pour les remplacer par des nouveaux ; mais c'est leur intention de n'acheter que des livres approuvés à l'avenir, après un laps de temps raisonnable. Ils ont autorisé une personne à se procurer les livres voulus et ils ont fixé le temps où l'usage en sera obligatoire. Cette mesure a été prisè dans plusieurs des plus importantes municipalités.

Et vu qu'il y a plusieurs ouvrages approuvés traitant des mêmes sujets et qu'il est important de créer l'uniformité de l'enseignement, non seulement dans chaque municipalité, mais encore dans tout le district, j'ai choisi les livres qui m'ont paru les plus convenables, et j'en ai recommandé l'adoption à tous les commissaires de mon district. Quelques-uns des premiers livres que nous avons eus étaient inférieurs, quant à l'impression et à la reliure. J'espère qu'on y pourvoira. En imposant l'emploi des livres nouveaux, il nous faut bien pouvoir démontrer qu'ils ne sont pas inférieurs aux anciens sous aucun rapport, lorsqu'en réalité ils sont bien supérieurs dans leur méthode et dans la manière d'enseigner. Ils se vendent en outre à bien meilleur marché. Par ce fait, ils sont plus faciles à introduire dans les écoles. En fait d'études spéciales, le dessin est enseigné dans les *High Schools* et les écoles modèles. Je n'ai pu engager les instituteurs à enseigner des matières dont ils n'avaient pas de notions antérieures. Pour l'agriculture, nous n'avons aucun manuel en anglais comme le petit manuel de M. LaRue, l'ouvrage du Dr. Dawson étant trop scientifique pour les classes élémentaires. On enseigne la tenue des livres dans les *High Schools* et les écoles modèles et dans quelques autres écoles avancées.

Je vous transmets ci-joint un tableau statistique que j'ai essayé de préparer du mieux possible.....

Je vous remercie de l'envoi de vos livres de prix si bien choisis que vous m'avez adressés pour distribuer aux élèves. C'est un moyen de les piquer d'émulation en même temps qu'il leur procure de bonnes et instructives lectures.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. McLOUGHLIN,
Inspecteur d'écoles protestantes du district de Bedford.

M. MacMAHON

Ste. Rose, 28 août 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1878-79.

J'ai le plaisir de vous dire, M. le surintendant, que dans mon district d'inspection tout le monde, à très peu d'exceptions près, aime à encourager l'éducation.

Dans la cité de Montréal, plusieurs citoyens éminents, tant parmi les commissaires que dans les autres rangs de la société, sacrifient chaque année des sommes considérables, qui en prix aux meilleurs élèves, qui en fondations généreuses pour l'éducation de jeunes gens de talent dépourvus de moyens pécuniaires.

La mémoire de ces généreux citoyens devra vivre à jamais dans les cœurs de ceux dont ils auront couronné les travaux, ainsi que de ceux qui leur devront le bienfait d'une excellente éducation.

Tous les membres de notre digne clergé ont à cœur d'encourager le progrès des écoles. Plusieurs même, à ma connaissance, font pour cela des sacrifices pécuniaires considérables.

Honneur donc aux dignes citoyens qui se font un noble devoir d'encourager l'éducation ! Honneur à notre honoré et vigilant clergé qui ne laisse échapper aucune occasion pour travailler au même but !

Sous de tels auspices, l'éducation ne pourra que progresser toujours.

En jetant les yeux sur mon grand tableau statistique, que j'ai taché de faire aussi exact que possible, vous verrez, M. le surintendant, que le nombre des institutions scolaires de mon district d'inspection est de 185.

Beaucoup de ces institutions ne sont pas sous le contrôle des commissaires. Quelques-unes se font bien prier pour me fournir leurs statistiques ; deux ou trois même s'y refusent et cela sous prétexte que, ne recevant rien du gouvernement, elles n'y sont pas tenues.

Je me hâte d'ajouter que les révérends directeurs des beaux collèges de Montréal et de Ste. Marie, le révérend supérieur des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, les dignes et révérendes Supérieures de la Congrégation de l'Hôpital-Général, des couvents de la Providence, du Sacré-Cœur, des saints noms de Jésus-Marie, et de Ste. Croix, s'empressent de me les fournir avec la plus grande politesse et la plus grande bienveillance. Permettez-moi, M. le surintendant, de leur en offrir ici mes plus sincères remerciements.

Ceux des secrétaires-trésoriers qui, lors de mes visites, ne s'étaient pas encore procuré les livres de comptes exigés, m'ont promis de le faire au plus tôt. Tous ces messieurs se sont empressés de me soumettre leurs comptes que j'ai trouvés généralement clairs et corrects, grâce à la nouvelle méthode de les tenir. Il existe encore dans quelques grandes municipalités certaines difficultés financières qui, j'espère, s'aplaniront bientôt. La rareté d'argent est cause qu'il y a encore beaucoup trop d'arrérages dans plusieurs localités. Cependant les maîtres et maîtresses sont en général assez régulièrement payés.

L'agriculture et l'horticulture s'enseignent dans toutes les bonnes écoles de campagne.

L'enseignement du dessin linéaire prend tous les ans de plus en plus d'extension.

Sans parler des commissaires des écoles catholiques de la cité, dont le zèle pour l'éducation est au-dessus de tout éloge, je dois dire que les commissaires des municipalités scolaires rurales font preuve, à très peu d'exceptions près, de la meilleure volonté à s'acquitter de leurs devoirs. Plusieurs, comme vous le verrez dans les détails de ce rapport, ont eu l'énergie, malgré la dureté des temps, de doter leurs municipalités de belles maisons d'écoles bâties d'après des plans soumis à votre approbation.

Il me faut bien cependant avouer, M. le surintendant, que, malgré les remarques ci-dessus, tout n'est pas encore dans un état à ne laisser absolument rien à désirer.

J'ai encore à combattre dans quelques municipalités une trop grande lésinerie de la part des commissaires qui cherchent toujours à engager des instituteurs au plus bas prix possible. Je m'efforce de leur faire comprendre qu'un maître ou une maîtresse peu capable coûte toujours trop, quelque bas que soit son salaire. J'espère qu'avec le temps l'on finira par comprendre cette vérité ; mais je crois que le meilleur moyen de couper court à ce mal serait de fixer par la loi un maximun et un minimun de salaire, proportionné au nombre d'élèves de chaque école et à l'importance des matières qui s'y enseignent.

Il serait aussi bien à désirer que la loi fixât à une période d'au moins cinq ans le terme de l'engagement de chaque instituteur et institutrice. Cela donnerait aux maîtres et maîtresses plus de courage à bien cultiver leur jardin, à bien entretenir leur maison d'école, et les mettrait plus à l'abri des caprices et des préjugés déraisonnables dont ils sont souvent les victimes. La loi devrait aussi donner au surintendant plein pouvoir d'annuler ou de confirmer ces engagements, selon qu'après information il le jugerait à propos.

Comme j'aime à voir les écoles dans leur tenue quotidienne et sans fard, je tâche d'y arriver sans être attendu. Cela m'a attiré parfois des reproches, surtout quand

je surprenais une école en mauvais ordre, sous le rapport de la propreté de la classe, ainsi que des livres, des cahiers et même des élèves ; ma réponse invariable est que M. le surintendant et les inspecteurs voient les choses dans leur état naturel, et que la propreté et le bon ordre doivent régner dans une école non-seulement lors d'une visite attendue d'avance, mais encore tous les jours de l'année. Si toutefois j'ai des raisons pour désirer la présence des commissaires et des parents lors d'une visite, alors j'écris d'avance que tel jour je visiterai l'école.

Je m'applique, M. le surintendant, à surveiller dans toutes les écoles la méthode d'enseignement et l'emploi du temps.

Dans les écoles purement élémentaires, je recommande surtout l'enseignement simultané. Je conseille aux maîtres et maîtresses de ces écoles de n'avoir autant que possible qu'une seule division pour l'épellation à livre ouvert et par cœur, pour la lecture courante, la table d'addition et de multiplication, le catéchisme, les prières et même les leçons orales d'histoire, de géographie, d'orthographe, de choses, etc., je leur fais observer que l'imagination des enfants est toujours en activité, et que lorsqu'on réussit à fournir à cette imagination une occupation continuelle et en même temps variée et agréable autant que possible, alors le temps de l'école s'écoule d'une manière imperceptible pour l'enfant. Il s'habituera vite à la vie d'école, il l'aimera, elle deviendra pour lui comme une seconde nature ; il s'y instruira sans s'en apercevoir, et à l'âge où la pensée se développe, l'étude lui sera déjà devenue une douce habitude.

Combien de beaux talents se perdent peut-être par la faute de maîtres ou de maîtresses qui ne savent pas faire aimer l'école à leurs jeunes élèves !

Un enfant de cinq à huit ans qui, après avoir été occupé quelques minutes à dire ses lettres ou à épeler, est obligé de rester assis et tranquille pendant au moins deux heures à chaque classe sans aucune occupation qui l'intéresse, laissera errer son imagination par monts et par vaux, ou bien s'étirera, bâillera, dormira même, si ses petits voisins sont assez peu espiègles pour le laiser faire. Avec quelle avidité un tel élève saisit le moindre prétexte pour manquer l'école ! Il y manquera la moitié, peut-être les trois quarts de l'année ; et si après cinq ou six ans d'une prétendue assistance, il ne peut encore lire d'une manière intelligible, on rejettera cela sur son manque de talents, tandis qu'en réalité il aura ainsi perdu les plus belles années de sa vie par la faute d'un maître ou d'une maîtresse qui n'aura pas su lui faire aimer l'école dès son enfance.

Voilà pourquoi, M. le surintendant, j'attache tant d'importance au bon emploi du temps et à la méthode d'enseignement dans les écoles élémentaires.

Aux maîtres et maîtresses qui ont le don de faire aimer l'école par leurs élèves et de les habituer à une assistance bien régulière, je n'épargne ni éloges ni encouragements. Je leur donne même à espérer qu'outre les bonnes notes que je leur accorde dans mes bulletins d'inspection, il me sera peut-être plus tard permis de leur donner quelque récompense plus tangible. J'ai même fait promettre par quelques commissaires à certaines bonnes maîtresses une légère gratification en argent en sus de leur salaire, si à la fin de l'année prochaine il est constaté que leurs écoles ont été bien assidûment fréquentées.

Pour encourager les bons maîtres et stimuler les négligents, je leur communique généralement les annotations que je mets dans mes bulletins d'inspection sur la tenue et le progrès de chaque école. J'ai adopté six degrés d'annotation de progrès, savoir : *nul, médiocre, passable, bien, très-bien, excellent.*

Comme vous avez pu le constater par mes bulletins, M. le surintendant, j'ai eu le plaisir cette année d'accorder les trois meilleurs degrés d'annotation à la grande majorité des écoles de mon district, et je n'ai donné la qualification de nulle à aucune, parce que, même dans les plus faibles, il y a eu progrès sous quelque rapport.

Quant aux écoles modèles, supérieures et académiques, je suis heureux de constater que partout y règne une belle et noble émulation chez les professeurs et que les élèves en général font honneur à leurs professeurs.

Dans toutes ces institutions l'on a préparé avec diligence des cahiers d'écriture, de devoirs journaliers, de dessin linéaire, etc., pour être envoyés à la prochaine exposition scolaire.

Je suis même informé que plusieurs de nos meilleures institutions, qui n'ont pas osé concourir l'année dernière, sont décidées à entrer cette année en lice à Ottawa. Cela est dû au beau succès de notre exposition scolaire à Paris.

Mon beau distrist d'inspection a eu sa large part d'honneur dans ce noble combat, et cela grâce surtout à l'activité et à l'intelligence avec lesquelles M. U. Archambault a su collecter et classifier les travaux des écoles de la cité.

Je suis persuadé même que la meilleure part de notre succès dans cette grande et noble lutte est due à l'habileté avec laquelle il nous y a représentés comme commissaire. Aussi à tout seigneur tout honneur ! Les autorités françaises l'ont jugé digne d'être honoré du titre d'officier d'académie.

Or ces autorités ont prouvé qu'elles savent apprécier le vrai mérite, puisqu'elles ont en même temps accordé à nos trois premiers surintendants, le regretté Dr. Meilleur, l'honorable P. O. Chauveau et à vous-même, honorable monsieur, le titre

si distingué d'officiers de l'Instruction Publique en France; honneur qui rejaillit sur toute la Province de Québec, dont les trois noms ci-dessus honoreront désormais l'histoire.

Voici maintenant quelques détails sur les écoles des différentes municipalités de mon district d'inspection. .....

Jai l'honneur d'être etc.,

J. F. McMAHON,
Inspecteur d'écoles.

M. McGRATH

(*Traduction*)

Aylmer, comté d'Ottawa, 5 août 1879.

Monsieur,

En vous soumettant mon rapport annuel, avec un tableau statistique des écoles de mon district d'inspection, j'ai l'honneur de constater que vu l'accident sérieux que j'ai subi cet hiver, je n'ai pu vous procurer des données aussi sûres et complètes, en certains cas, que celles que je vous ai transmises les années précédentes.

Il y a progrès marqué dans certaines écoles, mais d'autres requièrent quelques stimulants qui pourront être appliqués de la manière que je vous indiquerai.

Un bon nombre d'arrondissements de ce vaste district sont d'un sol rocheux et montagneux, et les populations sont pauvres; conséquemment elles ne peuvent entretenir de bonnes écoles, et elles ne pourront être plus prospères que si la condition financière des gens s'améliore. Dans certains arrondissements, les gens sont réellement en position d'entretenir de meilleures écoles, mais ils sont trop parcimonieux pour bâtir des maisons plus convenables, et engager des instituteurs plus expérimentés et plus capables.

Dans les cas où les populations sont pauvres et incapables de faire des progrès matériels dans ce qui concerne l'instruction publique, et dans ceux où elles ont les moyens, mais sans bon vouloir, le département ne saurait mieux faire que de donner de l'aide extra à ceux qui en méritent par leur bonne volonté, dans chaque section, de manière à permettre aux commissaires de retenir les services d'instituteurs compétents dont l'influence se fera sentir pour le bien dans les arrondissements voisins. J'ai fait un rapport spécial à ce sujet au Comité protestant.

Durant les deux derniers mois, j'ai eu connaissance de l'engagement de divers instituteurs, et en certains cas, lorsque les commissaires étaient parfaitement en moyens de payer de bons traitements, ils ne songeaient évidemment qu'à les diminuer. Et quoique les changements faits dans les bureaux d'examinateurs aient élevé le niveau de l'enseignement et soient un pas dans la bonne voie, encore est-il évident qu'aussi longtemps qu'ils persisteront dans leurs vues mesquines, les progrès en fait de questions d'instruction publique, en toutes circonstances quelconques, seront loin de s'élever au niveau désirable.

En vue de cette idée, je signalerai à votre attention les cantons de Templeton, Buckingham et Lochaber, dans le comté d'Ottawa, qui devraient recevoir un encouragement spécial, plus particulièrement le village de Thurso, dans le canton de Lochaber, où les contribuables portent un grand intérêt aux questions d'éducation.

J'ai déjà fait mention des écoles du comté de Pontiac dans un rapport spécial mentionné plus haut.

Dans la crise financière actuelle, dans un temps où il est nécessaire d'exercer la plus stricte économie, je suggérerai que l'appropriation ordinaire octroyée pour l'achat de livres de prix soit réservée pour aider aux écoles que je viens de mentionner, ou pour l'achat de cartes géographiques, pour l'usage des écoles les plus pauvres.

La loi relative aux commissaires décoles devrait être amendée, à mon avis, de manière à en réduire le nombre à trois, comme dans Ontario. J'ai également insisté pour que la perception des taxes fût confiée aux secrétaires des conseils municipaux.

Dans les municipalités où les écoles ne sont pas convenables et où les contribuables ont les moyens d'en construire de meilleures, les maisons devraient être condamnées par l'inspecteur, et le gouvernement devrait retenir toute subvention du gouvernement accordée à la municipalité, jusqu'à ce que les contribuables aient fait les changements convenables suivant les suggestions de l'inspecteur.

Je crois que les expressions "école modèle" et "académie" sont trop prétentieuses et de nature à tromper les gens, et pourraient être remplacées par les termes mieux appropriés "d'écoles supérieures A, et "d'écoles supérieures B."

En imposant un examen plus sérieux aux candidats à l'enseignement, la province d'Ontario a donné à cette partie de la province de Québec un grand nombre de ses fruits secs, et je regrette de voir de telles personnes en charge de certaines

écoles, pendant que nous avons des instituteurs aussi bien qualifiés qui restent sans emploi, là où ils ont droit d'en demander et d'en attendre. Quel effet cet état de choses aura-t-il éventuellement sur nos affaires d'écoles ? je ne saurais le dire présentement avec aucune certitude, mais je crains bien qu'il n'en résulte aucun bien.

En somme, je puis établir que dans certains cas où les contribuables sont des gens à l'aise, nous avons des écoles florissantes, qui peuvent être avantageusement comparées avec celles de la province voisine. Dans d'autres cas, comme je l'ai déjà signalé, où la position des contribuables ne leur permet pas d'avoir de meilleures écoles, la parcimonie d'un certain nombre de personnes devient un obstacle dans la voie des progrès désirables.

Naturellement, il est inutile d'ajouter que dans les parties du pays plus stériles et moins habitées, l'état de l'éducation est encore moins prospère ; et encore faut-il admettre que dans l'ensemble, un changement notable a eu lieu pour le mieux durant les quinze dernières années dans toutes les sections du vaste district dont j'ai la charge en qualité d'inspecteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON McGRATH.
Inspecteur d'écoles.

M. PAINCHAUD

PREMIER RAPPORT

Iles de la Madeleine, Hâvre-Aubert, 30 novembre 1878.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport, avec mes statistiques complètes, sur l'état des écoles et sur le fonctionnement des lois scolaires dans mon district d'inspection. Ce district comprend toutes les îles de la Madeleine, qui forment entre elles trois municipalités scolaires et municipales ; quatre des groupes d'îles sont séparés et en trois cas très espacés par les eaux de la mer ; mon parcours doit donc se faire partie sur terre et partie sur l'eau pour me rendre aux lieux d'inspection. L'école la plus éloignée que je suis chargé de surveiller est à une distance de 54 milles

de chez moi, c'est-à-dire du chef-lieu, et ces 54 milles sont plus difficiles à parcourir que le sont cent dans tout autre endroit d'inspection du pays, en été comme en hiver; le parcours en ces îles n'est donc pas une affaire d'agrément, une promenade; il faut être en quelque sorte robuste et comme acclimaté pour le faire en toute saison; il n'y a pas de comparaison possible avec le parcours qui se fait sur la grande terre, et mes confrères qui se plaignent quelquefois dans leurs voyages éloignés sous un climat comparativement agréable, crieraient bien à l'impossibilité s'ils étaient comme moi obligés à mes visites, surtout celles que je dois faire à la Grosse-Ile, qui se trouve en pleine mer en été, et à laquelle on se rend en baleinière, et entourée de glaciers énormes en hiver, et pour s'y rendre point de chemin tracé, si ce n'est une balise que l'on peut voir de temps à autre, à une certaine distance quand il fait beau; et ajoutez à cela le climat toujours dur, le vent glacial des îles pour y aller et pour en revenir, que le chemin soit bon ou mauvais, et vous aurez la première idée d'une visite d'inspection aux Iles de la Madeleine!

Tous les arrondissements sont pourvus d'écoles, soit 10 écoles, avec 529 élèves. Mon rapport de l'année passée n'en donnait que 379. L'augmentation est remarquable, surtout dans le temps de pénurie actuel.

Ainsi que vous le faites remarquer dans votre circulaire du printemps, ce ne sont pas des phrases qu'il faut dans nos rapports, ce sont des détails donnant toute la physionomie de l'école qu'il vous faut connaître, car vous dites "de ne pas craindre d'entrer dans le menu des faits, car ici rien n'est indifférent." Je me mets donc à l'œuvre pour vous les donner, ces faits, et je passe aux détails de chaque école de mon district, et à cet effet j'ai fait une visite spéciale pour instruire nos maîtres sur les nouvelles instructions et leur fournir les registres, les lois, et les exhorter à mieux faire en vue d'oublier l'ancienne routine. Oh! qu'elle est tenace cette vieille routine chez nos bons Acadiens; les innovations sont toujours reçues avec un sourire significatif désapprobateur. On m'a pourtant montré de la bonne volonté. D'abord le registre d'inscription et d'appel a pris nos maîtres par surprise. Hélas! pour eux c'est un ouvrage de plus, encore quelques-uns ne l'ont compris que tardivement. Je voudrais maintenant des programmes d'étude imprimés pour les afficher dans nos écoles. Les livres "Montpetit" sont ici en usage, mais encore en quelques lieux les enfants sont obligés de les payer individuellement. J'exige que MM. les secrétaires-trésoriers entrent le montant d'achat de livres au rôle de perception, je n'ai pas réussi encore partout. Il faut du temps pour innover ici.

Oh! mon Dieu! on a ôsé parler dans les journaux de l'abolition de l'inspection actuelle des écoles, et si la chose arrivait la conséquence fatale est facile à prévoir

pour tout esprit qui n'est pas visionnaire. Les maîtres d'école y gagneraient personnellement, ils auraient carte-blanche et en profiteraient en n'enseignant que suivant la volonté individuelle de chacun d'eux. Ils n'auraient point de surveillant, et si les choses scolaires aujourd'hui ne sont pas parfaites, elles seraient pires encore sans les inspecteurs. Mais les commissaires, dira-t-on! Les rapports des inspecteurs, en masse, prouvent qu'ils ne visitent peu ou point les écoles, et moi je dis qu'ils ne les visiteront jamais plus qu'ils ne le font, et ils ont, jusqu'à un certain point, raison de ne pas le faire:—qu'y feraient-ils? Quoique les maîtres aient une certaine crainte de l'inspecteur, cependant celui-ci pour les maîtres est une sauvegarde, une autorité pour eux vis-à-vis des commissaires ou des parents mal disposés.

Avec le sytème des commissaires actuels il faut l'inspection, et si on veut abolir l'inspection actuelle, il faudra abolir en même temps les commissaires, et avec eux toutes nos lois scolaires! Avons-nous combattu si longtemps et avec tant de courage, tant de frais, pour établir ce système éducateur pour le maintenir; et du moment que nous l'avons établi et mis en pratique, fonctionnant bien, on parle de l'abolir .....Oh! ne vaut-il pas mieux conserver ce que nous avons puisqu'il nous coûte si cher! Je suis le moins payé des inspecteurs, j'ai moins d'écoles à soigner, il est vrai, mais j'ai l'endroit, sans conteste, je pense, le plus difficile du pays, et ce n'est pas comme inspecteur que j'écris cette partie de ce rapport, mais comme chef de famille et citoyen expérimenté à ce sujet.....

SECOND RAPPORT

Iles de La Madeleine,
Hâvre-Aubert, juillet 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire sur l'état de l'instruction publique en ces îles, divisées en trois municipalités scolaires sous ma surveillance. Quand l'inspecteur doit faire un compte-rendu sur les écoles de son district d'inspection, et qu'il se trouve être élogieux, il lui est facile de le faire à la satisfaction de tous; mais si d'autre part il doit reprocher des négligences aux institutions ou autres, alors ceux-ci crient que l'inspecteur leur est antipathique, et ils

cherchent alors à se faire passer pour des victimes. Les inspecteurs sont déjà assez punis quand ils sont dans l'obligation de blâmer un pauvre maître d'école pour le bonheur des enfants et le sien, qu'on devrait être plus indulgent envers eux ; heureusement que tous les inspecteurs sont des hommes indépendants et impartiaux, plus portés à la louange qu'à la critique, et ils sont, qu'on me permette de l'écrire, plus optimistes généralement ; suivant moi, ils devraient être plutôt pessimistes, dont la conséquence aurait l'effet d'obliger les maîtres à leurs devoirs d'une manière particulière ; la protection tacite que l'inspecteur semble donner aux maîtres cesserait, et cela serait à l'avantage de tous, car la crainte remplacerait la protection actuelle. Mais sous le présent système d'inspection, l'inspecteur n'est qu'un officier nominal, et ses recommandations ne sont trop souvent que des avis passagers qu'on oublie aussitôt qu'il a fini sa visite. Je voudrais donc, avec tous mes confrères, plus de pouvoirs pour obliger les maîtres récalcitrants, et il y en a en ces îles comme ailleurs.

Se plaindre aux commissaires est peine perdue ; ceux-ci ou négligent ou se laissent berner par un maître adroit, et les commissaires généralement manquent de force morale en ce cas, et voilà comment tout reste dans le vieux *statu quo*. Je voudrais que l'inspecteur eût le droit de s'opposer à l'engagement *de novo* d'un maître connu qui n'a pas rendu justice, que tout engagement fût sujet à être approuvé par l'inspecteur, et si on ne veut pas lui donner cette l au e autorité, et je ne vois pas pourquoi, au moins qu'il ait le droit de vote aux délibérations des commissaires, qui ont déjà trop de pouvoirs, et ils en usent en f... ant peu ou rien ; la conséquence est qu'ils empêchent l'inspecteur d'agir en certain cas dans le sens voulu. En vérité, que font tous les commissaires de tous les comtés ? Ma réponse est qu'il font tous le moins qu'ils peuvent. Les réformes donc incombent à l'inspecteur—et quand je dis réformes, je ne veux pas dire réforme du système sans doute, mais dans l'application seulement—et celui-ci est arrêté par la loi qui l'oblige de *faire rapport*. Or, dans un endroit comme celui-ci, souvent l'inspecteur ne reçoit pas de réponse, et c'est toujours le *statu quo*. La nouvelle loi va sans doute provoquer des améliorations, pourvu que MM. les commissaires *le veulent bien*, car pour eux les parents des élèves sont en regard. La série graduée de Montpetit est en usage ici, l'uniformité des livres de lecture est améliorée, mais non les autres livres..... .....

En terminant, je dois dire que je n'ai pas visité l'école dissidente protestante, voulant qu'elle ait au moins 6 mois d'existence avant de le faire.

Je crois, M. le Surintendant, vous avoir fourni, par ce rapport et mes statistiques, ensemble avec mes bulletins, auxquels je vous réfère, tous les renseignements relatifs

à nos écoles, et je sais bien que les choses ne sont pas en aussi bon état qu'elles devraient l'être, mais il faut prendre en considération la position de ces îles, la position des insulaires, le défaut d'instruction et d'éducation qui règne ici ; il est difficile de demander plus ; cependant, on peut, et nous devons améliorer, et c'est ce que vous voulez, monsieur.

Votre très-humble et obéissant serviteur,

J. B. F. PAINCHAUD.
Insp. d'écoles.

M. PILON

Ste. Scholastique, 1er août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport d'inspection scolaire, pour l'année finissant le premier juillet 1879. Je vous expédie en même temps les statistiques ordinaires, en vous priant de remarquer que les élèves du collège de Sainte-Thérèse et des quatre écoles indépendantes ne figurent pas dans les colonnes des diverses matières enseignées.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION

Ce district, qui comprend les comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne, et d'Argenteuil en partie, renferme 144 institutions d'éducation de tout genre actuellement en opération, savoir :

1° Un collège classique, celui de Sainte-Thérèse, justement renommé pour la beauté et la salubrité de son site, la fermeté de sa disciplime, et la force de ses études.

2° Un collège commercial, celui de Saint-Jérôme, qui fonctionne très-bien, mais dont les progrès sont ralentis par la crise monétaire que nous traversons.

3° Une académie de garçons, celle de Saint-Eustache, qui donne une entière satisfaction aux intéressés.

4° Une académie mixte, celle de Saint-André, qui n'a qu'une année d'existence et qui donne déjà les meilleurs résultats.

5° Six académies de filles, ou couvents enseignants, savoir: celles de Sainte-Scholastique, de Saint-Benoit, de Saint-Eustache, de Sainte-Thérèse, de Terrebonne et de Saint-Jérôme. Dans toutes ces institutions, on enseigne aux jeunes demoiselles avec soin et avec succès toutes les matières d'une bonne école modèle, plus la couture, la broderie, le tricot, le chant, la musique, etc., etc.

7° Six écoles-modèles : celles de Sainte-Scholastique et de Saint-Joachim, sont remarquables; celles de Terrebonne, de Sainte-Anne des Plaines et de Saint-Hermas sont bonnes; enfin celle de Saint-Placide n'est plus qu'une bonne école élémentaire.

8° Cent-cinq écoles élémentaires, dont 5 sont remarquables, c'est-à-dire qu'on y enseigne avec un rare succès presque toutes les matières d'une école modèle. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles R. Bernard, dans Saint-Hermas; V. Daoust, dans Saint-Augustin; M. L. Guillemette, dans Saint-Sauveur; M. L. Charbonneau, dans Sainte-Adèle; et de Messieurs A. Bélisle et F. X. Charbonneau, dans Sainte-Thérèse. 7 sont excellentes; on y trouve enseignées avec grand succès toutes les matières d'une école élémentaire de 2me degré. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles B. Cyre, dans Saint-Hermas; M. L. Rochon, dans Saint-Augustin; S. Desjardins, dans Saint-Janvier; C. Giroux et L. Lafrance, dans Sainte-Scholastiqne; D. Baulne, dans Sainte-Monique, et M. Filiatrault dans Saint-Jérôme. 76 sont bonnes; les élèves y apprennent avec soin presque toutes les matières d'une école élémentaire de 2e degré. 14 sont médiocres, c'est-à-dire que l'on n'y enseigne que faiblement les quatre matières principales. Ce sont les écoles de Mesdemoiselles P. Lalonde, E. Thibère et N. Chartier, dans Saint-Placide; L. Sauvé, dans Saint-Hermas; A. Saint-Pierre, dans Saint-Benoit; O. Charpentier, dans Sainte-Anne des Plaines; L. Lacasse, dans Saint-Janvier; C. Lafleur, M. Vien, et Jos. Baulne, dans Sainte-Scholastique; D. Paquette, dans Sainte-Marie; L. Labelle dans Saint-Jérôme; C. Gautier, dans Saint-Sauveur, et D. Proulx, dans Saint-Canut. Enfin 3 sont mauvaises: les élèves n'y apprennent rien, si ce n'est une mauvaise lecture et une mauvaise prononciation. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles C. Charbonneau, dans Saint-Anne des Plaines; A. Richer, dans Saint-Eustache, et M. O. Cloutier, dans Sainte-Thérèse.

9° Dix écoles élémentaires dissidentes protestantes, qui toutes sont bonnes, à l'exception de Saint-Eustache qui est faible.

10° Neuf écoles dissidentes catholiques, dont 1, celle de Grenville, est excellente; 4 sont bonnes et 4 sont faibles; ces dernières sont celles de mesdemoiselles Q. Leroux, dans Saint-Philippe; C. Lafleur, et D. Hamelin, dans Saint-André, et D. Girouard, dans le canton Morin.

11° Trois écoles élémentaires indépendantes, toutes situées dans la paroisse de l'Annonciation, dans le comté des Deux-Montagnes.

Je ferai remarquer que, faute de moyens, quatre écoles élémentaires sont demeurées fermées pendant cette année, savoir: trois dans Sainte-Marguerite et une dans le canton Morin. Mais d'un autre côté, cinq nouvelles écoles semblables ont été ouvertes dans le même temps, savoir: une dans Saint-Benoit, une dans Saint-Eustache, une dans Sainte-Sophie, une dans Saint-André, et enfin une dans Saint-Philippe; de sorte qu'en somme j'ai cette année une école de plus que l'an dernier; voilà pour le nombre. Quant à la qualité, je dois dire que j'ai de plus qu'à l'ordinaire une académie mixte, celle de Saint-André, de beaucoup supérieure à celle des garçons qui existait auparavant. J'ai aussi une nouvelle école modèle, celle de Terrebonne. Ainsi il y a encore progrès sous ce rapport.

ÉDIFICES, MATÉRIEL ET ACCESSOIRES SCOLAIRES

Les collèges, les couvents et les académies de ce district possèdent tout ce qu'il faut pour assurer le confort des élèves, fortifier leur santé et faciliter leur développement physique et intellectuel. Les bâtisses, toutes en pierre ou en briques, sont magnifiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; elles sont situées dans les endroits les plus salubres et les plus agréables. De vastes cours de récréation, embellies de plantations d'arbres et généralement accompagnées d'un jardin, sont à la disposition des élèves. Les classes sont spacieuses, bien éclairées et bien aérées. Elles sont pourvues de tableaux noirs, de cartes, de globes, etc., en un mot de tout ce qui peut être utile aux progrès des élèves.

Les écoles modèles sont aussi toutes tenues dans des bâtisses convenables. Les classes y sont généralement confortables et pourvues de tout le matériel requis, à l'exception des globes. J'ai tout lieu de croire qu'on les aura l'an prochain. Les cours de récréation commencent à être l'objet d'un plus grand soin. Dans plusieurs endroits on y plante des arbres et des fleurs.

Quant aux maisons d'écoles élémentaires de tout genre, elles peuvent être classées comme suit, savoir: 9 sont remarquables; 92 sont bonnes; 8 sont suffisantes; 9 sont trop petites; 5 sont mauvaises, c'est-à-dire tout à fait impropres à leur destina-

tion ; enfin 5 sont louées. Inutile de dire que je fais tout en mon pouvoir pour que les maisons louées, celles qui sont mauvaises et celles qui sont trop petites, soient remplacées par de bonnes constructions approuvées par le département. Malgré mes recommandations, la plupart des emplacements de ces écoles ne sont encore considérées et traitées que comme des espaces inutiles. Mais, somme toute, je suis heureux de constater qu'il y a eu ici grand progrès. D'abord 5 maisons d'école ont été bâties à neuf cette année, et sur un assez bon plan, si l'on en excepte celle de Saint-Placide. Ensuite presque toutes sont aujourd'hui pourvues de bureaux, de tableaux noirs, de cartes géographiques, etc., etc., choses dont plusieurs manquaient auparavant.

A propos de cartes géographiques, je dois féliciter le département sur la bonté de celles qu'il vient de faire publier. Elles sont très-bien adaptées à leur destination.

CORPS ENSEIGNANT

Il y a dans ce district 25 instituteurs, dont 13 religieux et 12 laïques, et 159 institutrices, dont 34 religieuses et 125 laïques. Parmi ces dernières, 122 sont brevetées et 3 ne le sont pas.

Les religieux et les religieuses n'étant pas sous mon contrôle, je me contenterai de dire en passant que tous déploient beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs comme professeurs, et que leurs travaux sont toujours couronnés de succès.

Je suis heureux de constater que tous les professeurs laïques, moins M. Guillemette qui sera remplacé, ont très bien réussi.

Quant aux institutrices laïques, il me fait plaisir de déclarer qu'elles sont toutes animées du meilleur esprit, et qu'elles s'efforcent de se conformer au désir de la loi, en enseignant avec soin et autant que possible les différentes matières portées sur le programme de leurs écoles respectives. Malheureusement le succès ne couronne pas toujours la bonne volonté, et voilà pourquoi, me plaçant à ce point de vue, je dois dire que 6 sont des maîtresses distinguées, c'est-à-dire qu'elles enseignent d'une manière extraordinaire toutes les matières du programme officiel. Ce sont mesdemoiselles R. Bernard, dans Saint-Hermas ; V. Daoust, dans Saint-Augustin ; C. Dupuis, dans Saint-Joachim ; G. Lafrance, dans Sainte-Scholastique ; M. L. Guillemette, dans Saint-Sauveur ; et L. Charbonneau, dans Sainte-Adèle. Toutes ces demoiselles possèdent éminemment le talent de l'enseignement, et je constate que presque toutes les maîtresses qu'elles ont formées font de bonnes écoles. A ce propos, je me per-

mettrai de remarquer encore qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas dans les règlements des bureaux d'examinateurs un article pourvoyant à ce qu'aucune personne ne soit admise à la profession d'instituteur ou d'institutrice, à moins de produire un certificat établissant qu'elle a étudié au moins pendant l'année précédant son application dans un collège ou une académie, ou un couvent, ou une école modèle, ou une école élémentaire tenue par un professeur distingué. Ce serait certainement là un bon moyen d'encourager les maîtresses remarquables et de faire disparaître beaucoup d'écoles médiocres et mauvaises. 7 sont excellentes, c'est-à-dire qu'elle enseignent avec un rare succès toutes les matières de leurs écoles. Ce sont mesdemoiselles R. Cyre, dans Saint-Hermas; M. L. Rochon, dans Saint-Augustin; S. Déjardins, dans Saint-Janvier; D. Baulne, dans Sainte-Monique; C. Giroux, dans Sainte-Scholastique; A. Saucier, dans Grenville, et M. Filiatrault, dans Saint-Jérôme. 95 sont bonnes et s'aquittent de leurs devoirs à la satisfaction générale des intéressés; 14 sont médiocres, c'est-à-dire qu'elles n'enseignent que faiblement les matières de leurs écoles. Ce sont mesdemoiselles Lalonde, Thibère et Chartier, dans Saint-Placide; G. Sauvé, dans Saint-Hermas; A. Saint-Pierre, dans Saint-Benoit; O. Charpentier, dans Sainte-Anne des Plaines; G. Lacasse, dans Saint-Janvier; J. Baulne, C. Lafleur et H. Vien, dans Saint-Scholastique; D. Paquette, dans Sainte-Marie; C. Gauthier, dans Saint-Sauveur, D. Proulx, dans Saint-Canut, et C. Lafleur, dans Saint-Audré. Enfin 3 sont mauvaises, c'est-à-dire qu'elles n'enseignent qu'une mauvaise lecture et une mauvaise prononciation. Ce sont mesdemoiselles Richer, dans Saint-Eustache; O. Cloutier, dans Saint-Thérèse, et C. Charbonneau dans Sainte-Anne des Plaines. Il serait bon que ces demoiselles perdissent leurs diplômes, car sans cela le bon marché, le favoritisme ou quelque autre raison de ce genre leur donneront encore des écoles. Inutile de dire que j'ai conseillé le renvoi des maîtresses médiocres et mauvaises et qu'en général j'ai été obéi.

En résumé, je dois dire qu'il y a eu ici encore progrès : car j'ai aujourd'hui 13 excellentes maîtresses, au lieu de 8 l'an dernier; j'ai 95 bonnes, au lieu de 94; et seulement 17 médiocres et mauvaises, au lieu de 19.

Avant de quitter ce sujet, je dirai que la plupart des institutrices qui n'ont pas réussi cette année sont les mêmes que celles de l'année dernière, ce qui fait voir qu'il serait bon que l'inspecteur eût le droit de canceller les diplômes des mauvaises maîtresses.

ENSEIGNEMENT

Je ne veux parler ici que de l'enseignement qui se donne dans les écoles élémentaires et dans les écoles modèles

Dans les écoles élémentaires faibles, ou de 1er degré, on enseigne toutes les matières du programme, moins le dessin, et je pense qu'il doit en être ainsi. Dans un grand nombre d'écoles élémentaires bonnes ou de 2nd degré, la tenue des livres, le style épistolaire et le dessin sont encore en arrière. Mais je dois dire que ces matières ont fait un grand progrès cette année, et que je travaille activement à les faire introduire au plus tôt où elles ne le sont pas. Les écoles-modèles remplissent assez bien leur programme, excepté pour la déclamation et l'usage du globe, qui sont enseignés bien superficiellement. Ici encore il y a eu grands progrès, surtout dans l'art épistolaire et le dessin.

En somme, je puis dire que sous le rapport de l'enseignement, cette année a éclipsé les années passées, et dans les différentes matières qui étaient déjà enseignées, et surtout dans les matières nouvellement introduites, savoir : la définition des mots, le compte rendu de lecture, l'agriculture, la tenue des livres, le style épistolaire et le dessin. L'écriture a été aussi beaucoup améliorée, mais je suis certain qu'avec des exemples lithographiés l'on aura l'an prochain de grands progrès à constater. J'insiste beaucoup sur l'adoption du cahier unique, mais jusqu'à présent j'ai bien peu réussi.

ÉLÈVES

Le grand total des élèves qui ont fréquenté les écoles de ce district pendant cette année est de 7317, dont 3725 garçons et 3592 filles. Ces chiffres accusent une augmentation de 474 sur l'an dernier. L'assistance moyenne cette année a été de 6125 contre 5879 l'an dernier, ce qui donne une augmentation de 246. Ces chiffres sont assez encourageants, surtout lorsque l'on sait que 1053 élèves ont fait leur première communion cette année et, par conséquent, ont été forcés de s'absenter de l'école depuis le 15 mai environ jusqu'à la vacance, pour assister aux explications du catéchisme qui se font à l'église.

Comme Nos Seigneurs l'Archevêque et les Evêques de cette province forment partie du conseil de l'instruction publique, je me permettrai de faire ici une petite remarque que je leur soumets bien humblement. Comme il est très important

pour les élèves d'assister à l'école, surtout pendant les derniers mois de l'année scolaire, et vu que l'enseignement du catéchisme est obligatoire dans nos institutions, et que de fait il y est enseigné avec soin et très bien appris, vu que dans ces circonstances deux ou trois semaines suffiraient pour l'expliquer aux enfants et les préparer à leur première communion, et attendu que les vacances commencent généralement vers le premier de juillet, ne serait-il pas à propos que Nos Seigneurs l'Archevêque et les Evêques passeraient un règlement ordonnant qu'à l'avenir l'enseignement du catéchisme sur semaine, à l'église, aux enfants se préparant à faire leur première communion, ne devra pas commencer avant le premier lundi de juillet et ne pas se terminer plus tard que le dernier samedi d'août de chaque année ? Ce serait là certainement un moyen d'augmenter de beaucoup l'assiduité des élèves. Un autre bon moyen pour obtenir le même résultat serait une clause légale fixant l'ouverture des classes au premier lundi de septembre et la sortie au premier lundi de juillet. Au reste je fais tout en mon pouvoir pour obtenir une assistance plus régulière, et j'applique surtout à cet objet les livres de récompense que me fournit le département. Je n'ai pas besoin d'insister sur les bons effets produits par la distribution de ces prix, ils sont admis de tout le monde.

COMPTABILITÉ

Comme le succès de toute affaire dépend généralement de la prospérité des finances qui la supportent, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour forcer les secrétaires-trésoriers à bien tenir leurs comptes. Je leur ai ordonné d'avoir les nouveaux livres de comptabilité publiés par le département, mais plusieurs n'en ont pas encore. J'insiste beaucoup pour qu'ils les adoptent au plus tôt. Pour les contraindre à se conformer à la loi en rendant leurs comptes tous les ans, je leur envoie à tous une copie du blanc suivant qu'ils doivent me renvoyer après l'avoir rempli.

A *Ecr., Secrétaire-Trésorier des écoles de la municipalité de*

Monsieur,

Veuillez avoir la bonté de me remplir le blanc ci-dessus, qui est résumé de la reddition de comptes que la loi vous ordonne de faire dans la première quinzaine de juillet, et vous voudrez bien me la renvoyer sans faute avant le premier août

rochain. Dans le cas où les commissaires trouveraient à propos de faire auditer urs comptes, vous voudrez bien leur demander de faire faire cette audition par oi, et vous obligerez beaucoup

Votre humble serviteur,

A. PILON,
Inspecteur d'écoles.

Ste. Scholastique, 1er juin 1879.

REDDITION DE COMPTES DE JUILLET 18 .

Recettes
- 1° Montant en caisse lors de la dernière reddition..... $
- 2° Montant des arrérages de cotisations dus à cette époque.
- 3° Montant des arrérages de taux mensuel dus à cette époque.
- 4° Montant de la cotisation de cette année taxée à—centins dans la piastre sur une évaluation de $ .....
- 5° Montant du taux mensuel perçu cette année sur enfants à centins par année.....
- 6° Montant des cotisations spéciales.....
- 7° Montant des octrois du gouvernement, savoir: premier semestre $ deuxième semestre $.....
- 8° Montant de l'octroi de l'école modèle reçu.....
- 9° Montant de l'aide supplémentaire reçu.....
- 10° Montant emprunté cette année.....
- 11° Montant de recettes diverses.....

Total de la recette $

Dépenses
- 1° Payé pour arrérages de salaires dus lors de la dernière reddition, tel que détaillé sur l'autre page (1)
- 2° Payé à divers pour dettes dues lors de la dernière reddition, tel que détaillé sur l'autre page (2).....
- 3° Payé aux professeurs sur leur salaire de cette année, tel que détaillé sur l'autre page (3).....
- 4° Payé au secrétaire-trésorier pour salaire de cette année.
- 5° Payé à divers, tel que détaillé sur l'autre page (4).....

Reprises
- 6° Montant de cotisations encore dues .....
- 7° Montant de taux mensuel encore dû.....
- 8° Montant abandonné et perdu suivant résolution sur cotisations $ sur taux mensuel $.....
- 9° Montant en caisse aujourd'hui juillet 18 .....

Total égal à la recette $

BILAN

Actif
1° Montant des arrérages de taux de cotisations encore dus...
2° Montant en caisse.....
3° Montant du déficit.....

$

Passif
1° Montant encore dû aux professeurs, suivant détails sur l'autre page (5) .....
2° Montant dus à divers, tel que détaillé sur l'autre page (6).
3° Surplus en faveur de la municipalité.....

$

Nous certifions que la reddition de comptes ci-dessus est correcte, et en tout conforme aux livres de comptes de la municipalité; en foi de quoi, nous avons signé:

Président.

Secrétaire-Trésorier.

Je pense avoir trouvé là un excellent moyen pour forcer les négligents, qui heureusement sont assez rares, de faire leur devoir. Malheureusement beaucoup de secrétaires-trésoriers refusent ou négligent de me remplir ce blanc. Une clause de la loi qui les obligerait, tel que je l'ai recommandé dans mes deux derniers rapports, je crois, produirait un bon effet. Le département a fait beaucoup aussi en ordonnant la collection des arrérages avant d'accorder la subvention. Il est certain qu'en faisant rentrer complètement les taxes de chaque année, l'on fait disparaître du même coup l'erreur et la fraude. Au reste, je suis heureux de constater que dans cette matière comme dans les autres il y a eu progrès cette année.

PROGRÈS ACCOMPLIS

Il suffit d'avoir parcouru les pages ci-dessus pour se convaincre qu'il y a eu beaucoup de progrès dans les écoles de ce district, pendant le cours de l'année qui vient de finir. Mais afin d'en donner une idée plus juste, je les résumerai en quelques lignes. Le nombre et la qualité des institutions d'éducation ont été augmentés. Les maisons d'école et le matériel scolaire surtout ont été beaucoup améliorés. Les professeurs ont plus travaillé et mieux réussi. Le programme officiel a été suivi de beaucoup plus près et les matières ont été enseignées avec plus de soin. Les élèves ont été plus nombreux, plus assidus et plus appliqués. Enfin les comptes ont été

mieux tenus, et les arrérages beaucoup diminués. Mais, dira-t-on, tout cela n'empêche pas qu'il existe encore beaucoup de lacunes dans nos écoles. Oui certainement, mais je puis déclarer que j'en ai comblé un grand nombre et que j'ai travaillé activement à faire disparaître le reste. C'est dans ce but qu'après avoir visité chaque municipalité, j'ai transmis aux commissaires et aux syndics d'écoles une copie du rapport que j'expédiais au gouvernement, leur indiquant ce qu'il y avait de défectueux dans leurs écoles, les améliorations qu'il y avait à faire et les matières qu'il fallait enseigner avec plus de soin, les pressant de faire faire les réformes nécessaires. Je leur ai désigné les maîtresses qui ne faisaient pas leur devoir, ou qui ne réussissaient pas, leur demandant de les remplacer. Bien plus, je les ai menacés, au cas d'indifférence, d'inaction ou de refus de leur part de se conformer à mes avis, de demander à l'honorable surintendant qu'ils fussent privés de la subvention du gouvernement, tel qu'on peut s'en convaincre en parcourant la lettre suivante qui est une copie de celle qui accompagnait le premier rapport que j'ai fait aux commissaires et aux syndics de chaque municipalité dans le cours de janvier dernier :

" A. MM. les commissaires d'écoles de la municipalité de

" *Messieurs,*

" Sachant que vous portez le plus grand intérêt à vos écoles, et que vous désirez " ne rien négliger pour les faire progresser, je prends la liberté de vous adresser un " rapport de ma dernière visite, espérant que chacun de vous fera tout en son pou- " voir pour faire suivre mes conseils. Je vous avertis en même temps que dans le " cas où je constaterais, lors de ma prochaine visite, que mes recommandations sont " demeurées sans effet, je demanderai à l'honorable surintendant de retenir les ar- " gents de votre municipalité jusqu'à ce que mes ordres aient été exécutés. Comptant " sur votre zèle, je demeure,

" Votre humble serviteur, etc.,

" A. PILON,
" Insp. d'écoles."

Cette lettre et mon rapport ont produit d'autant plus d'effet qu'ils ont été appuyés quelques jours après par une circulaire de l'honorable surintendant, en date du 1er février 1879, déclarant, entre autres choses, qu'il était décidé à retenir la subvention aux municipalités qui ne prendraient pas les moyens de donner certains enseignements, et nous autorisant à en avertir qui de droit. C'est à cette sanction

donnée aux ordres des inspecteurs que j'attribue, pour la plus grande partie, les progrès extraordinaires qui ont été faits cette année.

SUGGESTIONS

Comme il est désirable que nos écoles progressent le plus promptement possible, je me permettrai de faire humblement quelques suggestions, qui, si elle sont approuvées, nous conduiront au succès.

1° Les classes devraient s'ouvrir le 1er lundi de septembre, et se fermer le 1er lundi de juillet.

2° Le catéchisme à l'église ne devrait avoir lieu sur semaine que pendant la vacance.

3° Aucune maîtresse ne devrait être diplômée sans avoir préalablement prouvé qu'elle a étudié pendant la dernière année sous un professeur compétent.

4° L'inspecteur devrait avoir le droit de canceller le diplôme des maîtresses notoirement incapables.

5° Les commissaires ou syndics devraient être obligés d'exécuter les ordres légitimes des inspecteurs, sous peine de perdre la subvention.

6° Les secrétaires-trésoriers devraient être obligés d'envoyer à l'inspecteur copie de leur reddition de comptes dans le cours de chaque année.

7° La subvention devrait être refusée aux municipalités qui ont des arrérages de plus d'une année.

Voici maintenant quelques détails sur les municipalités et leurs écoles.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. PILON,
Insp. d'écoles.

M. PRÉMONT

Ste. Famille, octobre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1878-79.

J'avais l'honneur de vous adresser, il y a quelque temps, mon grand tableau des statistiques pour la même année, et précédemment, au fur et à mesure de mes visites, je vous transmettais par mes bulletins d'inspection un rapport spécial sur chacune des écoles de ma circonscription. Il ne me reste donc plus aujourd'hui qu'à vous offrir les quelques considérations suivantes.

CORPS ENSEIGNANT

Les 89 maisons d'éducation que je visite sont dirigées par 14 instituteurs et 83 institutrices, dont 14 religieuses.

Parmi les instituteurs, 10 sont porteurs de diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles supérieures, les 4 autres sont brevetés pour écoles élémentaires. Les paroisses qui ont l'avantage de posséder des couvents et des écoles supérieures tenues par des instituteurs sont, en suivant l'ordre de mon tableau: Beauport, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, St. Félix du Cap-Rouge, Ste. Foye, St. Colomb de Sillery, Château-Richer, Ste. Anne, St. Pierre, St. Laurent, St. Jean et Ste. Famille.

Ste. Foye est la municipalité qui accorde le plus généreux salaire à son instituteur. St. Pierre et l'Ancienne-Lorette sont les deux paroisses qui payent le moins.

Les instituteurs sont tous à la hauteur de leur position. Des progrès marquants chez leurs élèves couronnent l'œuvre laborieuse à laquelle ils se dévouent avec tout le zèle qu'inspire l'amour du devoir. C'est dans leurs écoles surtout et les couvents qu'on remarque cet empressement à se conformer aux injonctions du Conseil de l'instruction publique, et que l'on met franchement en pratique cette méthode d'enseignement dite intuitive, la seule vraie, que nos savants pédagogues, tant de la province que de l'étranger, sont unanimes à recommander fortement.

Il m'a fait plaisir aussi de constater dans mes dernières visites qu'un bon nombre d'institutrices se sont empressées de se conformer aux avis que j'avais cru bon de leur donner touchant la réforme de leur enseignement. Plusieurs de ces institutrices, qui ne manquent ni d'intelligence ni d'instruction, ayant suivi soit le

cours de l'école normale ou un cours spécial dans nos couvents, réussissent ordinairement ; car, outre le *savoir* qui ne leur fait pas défaut, elles savent aussi enseigner, ce qui n'est pas la même chose, et elles se rendent d'autant plus habiles dans l'exercice de leur état qu'elles ont le bon esprit de mettre à profit l'expérience de ceux qui ont mission de les guider.

Je serais heureux de donner le même témoignage en faveur de toutes les institutrices de mon district ; malheureusement, je ne pourrais le faire sans blesser la vérité, et dussé-je encore une fois m'attirer le courroux de plus d'une batailleuse que je compte parmi les institutrices paresseuses ou ignorantes, je serai franc et parlerai net.

Je dirai tout d'abord que cette classe d'institutrices n'aime point la visite de l'inspecteur. Je ne leur en fais pas de reproches. L'inspecteur d'écoles, le premier, admettra facilement aujourd'hui qu'il n'est pas choyé de tout le monde ; mais encore est-il bon de connaître la cause qui nous attire le mauvais vouloir de ces braves demoiselles. La voici : Nous leur taillons trop de besogne. Il faut enseigner ceci, cela ; vos élèves n'apprennent rien, votre procédé est trop défectueux ; les enfants ne sont pas assidus à l'école ; vous avez mille moyens de les y attirer, soyez donc ingénieuses sous ce rapport ; il n'y a point d'émulation parmi vos élèves ; il faut rendre votre enseignement attrayant, de telle sorte que tous les petits enfants aiment l'école ; ayez un tableau d'honneur ; donnez de bonnes notes : préparez vos leçons ; faites en sorte que tous vos élèves soient munis des livres nécessaires ; conservez précieusement les archives de l'école et tenez votre registre conformément aux instructions du conseil de l'instruction publique, etc., etc. Et voilà comment ces institutrices, qui ne se sentent pas le courage de réformer leur enseignement, éprouvent si peu d'attraits pour la visite de celui qui a la mission de les surveiller, et le devoir d'exiger de leur part une plus grande somme de travail.

Qu'y a-t-il donc à faire, si l'on veut purger le corps enseignant de toutes ces incapacités notoires ? car je crois que c'est par là qu'il faut commencer la réforme.

Il est bien vrai que nous obtenons assez souvent de MM. les commissaires le renvoi de pareilles institutrices, mais en se donnant au rabais elles trouvent toujours bien le moyen de se pourvoir ailleurs, et M. l'inspecteur est obligé de recommencer la lutte. Il me semble qu'il est très-facile de remédier à ce grave inconvénient. Il est indubitable que les bureaux d'examinateurs ne peuvent vouloir sciemment accorder des diplômes à d'aussi pitoyables candidats. On leur en donne cependant. C'est une erreur que la loi devrait permettre de corriger. Alors pourquoi le

conseil de l'instruction publique n'obtiendrait-il pas le pouvoir, s'il ne l'a déjà, de passer un règlement en vertu duquel une institutrice serait tenue de temps en temps d'obtenir de M. l'inspecteur un certificat d'habileté dans l'enseignement, et cela après une époque suffisamment éloignée de la date de son diplôme. Par ce moyen, une institutrice, congédiée pour ignorance ou incapacité, se trouverait exclue du corps enseignant.

D'ailleurs l'obligation pour les institutrices ou les instituteurs d'obtenir, à certaines époques, un pareil certificat, les obligerait à faire plus d'efforts qu'il n'en font généralement pour leur propre honneur et l'avantage de leurs élèves.

Je crois aussi que l'enseignement par les institutrices devrait être restreint aux filles. Il me fait toujours peine de voir une institutrice à la tête d'une école où l'on voit de grands jeunes gens. Veut-on que nos garçons restent jusqu'à l'âge de seize ans sous l'empire de la quenouille ?

A cette âge et bien avant, le jeune homme a besoin de faire l'apprentissage de la vie ; il a déjà ses projets d'avenir, et il aime à en parler, à en conférer avec celui qui fait son éducation. C'est alors que l'instituteur, digne de ce nom, laissera entrevoir à son élève les sentiers que l'homme a à parcourir dans les divers états de vie, qu'il le dirigera dans le chemin de l'honneur national, qu'il lui recommandera les fortes vertus civiques ; ce sera le temps alors d'obtenir de cet adolescent qu'il choisisse et aime librement le bien, le vrai, le juste, l'honnête, le grand.

Quel triste résultat, au contraire, si l'école est dirigée par une institutrice, quelquefois bien trop jeune. Les garçons un peu âgés n'y seront point admis, ce qui est contraire à la loi, puisque les élèves peuvent fréquenter les classes jusqu'à l'âge de seize ans. S'ils y sont admis, quelques-uns d'entre eux, trouvant au-dessous de leur dignité de *garçons* l'obligation d'obéir à une jeune fille de dix-huit ans, ne voudront point se soumettre et quitteront les bancs de l'école : voilà leur éducation compromise. D'autres jeunes gens se soumettront, parce qu'une force supérieure les y oblige, mais cette contrainte n'est-elle pas en contravention directe au respect que l'on doit à la liberté de l'intelligence ? Je le crois bien, et c'est déjà manquer gravement à l'un des points fondamentaux d'une éducation saine et éclairée.

C'est pour moi un spectacle navrant que la vue d'une troupe de grands écoliers apparaissant sur l'estrade, le jour de leur examen, au signal donné par une jeune institutrice. Ces petits hommes ont l'air tout honteux du rôle qu'on leur fait jouer. Pour plusieurs d'entre eux, dont le caractère se prête à cette direction,

et qui ont goûté à ce régime énervant, il est désolant de les voir se présenter, les mains jointes, et honorer l'assistance d'une profonde révérence, à l'instar des fillettes.

Je résume. Je ne suis point, tant s'en faut, contre l'enseignement donné par les institutrices; au contraire, je trouve qu'elles réussissent ordinairement mieux que les hommes à faire l'éducation non-seulement des filles, mais même des jeunes garçons; mais pour ce qui est de l'éducation que l'on n'est pas moins obligé de donner aux garçons qu'aux filles de douze, quatorze et seize ans, c'est à l'instituteur qu'il faut confier ces grands garçons, si nous voulons conserver à la génération qui pousse cette volonté impétueuse, énergique et ferme, cette virilité dont nous avons plus besoin que jamais. Je désirerais donc qu'il y eût au moins, dans chaque municipalité, une école supérieure tenue par l'un de ces instituteurs qualifiés sous tous les rapports. Tous les jeunes gens de chaque municipalité, ayant accès à cette école, pourraient y puiser une instruction forte et soignée que je voudrais voir donner à tous nos garçons.

Par ce moyen, ces excellents instituteurs, formés tous les ans dans nos écoles normales, seraient en mesure de rendre au pays ce qu'il fait pour eux.

Le gouvernement par une généreuse allocation aiderait, en grande partie, à payer le salaire de cet instituteur, et c'est ainsi qu'aucun de ces beaux talents que l'on rencontre si fréquemment chez nos garçons à la campagne, ne serait forcé de rester dans l'ombre.

Est-ce trop demander ? Non assurément. L'éducation du peuple, dans tous les pays libres et civilisés, est l'œuvre par excellence. C'est une question si importante qu'elle doit primer toutes les autres, et l'on ne pourrait trop faire en sa faveur.....

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

L'inspecteur d'écoles ne peut rien recommander de mieux aux institutrices de son ressort que ce que recommande Sa Grandeur Mgr. de Rimouski dans son excellent traité de pédagogie que, soit dit en passant, je suis heureux de trouver entre les mains de toutes les institutrices qui réussissent le mieux dans l'enseignement.

Le savant principal de l'école normale Laval a aussi traité de main de maître ce sujet important dans les derniers rapports qu'il vous a adressés sur l'institution

qu'il dirige avec tant de succès. Je le répète, les institutrices doivent réformer leur méthode d'enseignement, et j'aime à le constater dans ce rapport, plusieurs d'entre elles ont déjà brisé avec cet enseignement de routine ou de leçons par cœur.

Le jugement doit être substitué à la mémoire: voilà la base de la vraie et unique méthode d'enseignement que tous ceux qui ont pour mission de surveiller les écoles doivent adopter.

Je le demande: Que reste-t-il à l'homme instruit, à l'homme qui, par son instruction, occupe une position sociale; que lui reste-t-il de toutes ces formules, de toutes ces définitions de grammaire, d'histoire, de géographie, d'arithmétique, etc., etc. ?

Rien ou à peu près. Il lui reste ce qu'il a compris et rien autre chose. Alors pourquoi donc décourager ce pauvre enfant dépourvu assez souvent de cette mémoire prodigieuse qui peut seul expliquer comment on réussit quelquefois à faire réciter du bout des lèvres de ces leçons interminables ? Ce procédé d'enseignement par leçons par cœur peut bien donner du bon temps à l'institutrice, mais ne saurait jamais faire l'éducation de l'élève.

Malheureusement, il y a encore des écoles où l'institutrice passe tout son temps à faire apprendre et réciter des leçons par cœur. Des démonstrations au tableau, des explications, point !

Dans mes visites à l'improviste de ces sortes d'écoles, je trouve plus souvent sur le pupitre de la maîtresse un ouvrage au tricot ou de couture qu'un indice quelconque d'un enseignement rationnel. Heureux encore quand, en faisant mon entrée dans la classe, je ne suis point exposé à trébucher, comme cela m'est déjà arrivé, sur un paquet de linge destiné à être immergé dans un cuvier placé tout à côté de la tribune!

Notre mission, à nous inspecteurs d'écoles, serait donc bien fructueuse, si nous pouvions obtenir, comme j'en ai l'espoir, que l'élite au moins de la classe enseignante adoptât cette méthode intuitive tant préconisée de nos jours.

Je crois, honorable monsieur, que le meilleur moyen pour nous de réussir à attirer l'attention des institutrices sur ce sujet, c'est que nous prenions le rôle d'instituteur à chaque école que nous visitons. Quant à moi, je me trouve bien de ce procédé. Je fais subir l'examen uniquement par le raisonnement, je m'occupe peu de la mémoire, et j'exige qu'après mon départ l'institutrice continue à donner son enseignement de la même manière.

Sans doute il faut aussi cultiver la mémoire de l'enfant, mais il faut que cette faculté soit exercée sur des sujets peu arides, propres à orner l'esprit de belles pensées et le cœur de nobles sentiments.

Je crois, honorable monsieur, vous avoir suffisamment renseigné, dans mes bulletins d'inspection, sur les dispositions des autorités scolaires locales de mon district. Je vous ai fait connaître quelles sont les écoles les mieux dirigées et tout le bien opéré dans le cours de cette année, grâce aux nouvelles dispositions de la loi et aux règlements du conseil de l'instruction publique.

Vous avez pu voir, par mes remarques sur ces bulletins, quelles sont les municipalités qui ont d'excellentes maisons d'école, un bon mobilier, les meilleurs livres et où la comptabilité ne laisse rien à désirer. Je crois donc qu'il serait superflu de revenir sur ces divers sujets.

Vous avez pu voir, par mes bulletins, qu'en somme j'ai été bien satisfait des progrès obtenus durant le cours de cette année.

Je me suis permis, il est vrai, d'exprimer l'opinion, et dans ce rapport et dans mes bulletins, que notre système d'instruction primaire pourrait être encore amélioré.

Faudrait-il s'étonner s'il restait encore quelque chose à faire en faveur de l'éducation du peuple dans un pays relativement jeune comme le nôtre? On s'étonnerait plutôt du contraire.

Si tout était déjà parfait sous ce rapport, ce serait presque du prodige, attendu que notre système d'instruction primaire actuel, y compris les améliorations qu'il a déjà subies, remonte à bien peu d'années en arrière de nous, et qu'il a eu, comme toutes les œuvres importantes, à compter avec les ennemis, les indifférents, etc., etc.

Voyons plutôt ce qui se passe dans les pays étrangers, dans cette chère ancienne mère-patrie, par exemple.....

Si le système d'instruction publique de la vieille France fournit matière à une critique sévère, si on le juge défectueux, comment peut-on s'étonner de trouver quelques imperfections dans le nôtre ?

Il reste encore quelque chose à faire, c'est vrai; alors contentons-nous de réformer, d'améliorer. Toute œuvre humaine est susceptible de perfectionnement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,
Inspecteur d'écoles.

M. SAVARD

Chicoutimi, 25 juillet 1879.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état et les progrès des écoles du comté de Chicoutimi. Je vous adresse en même temps le grand tableau statistique.

C'est pour moi un plaisir de remarquer que les écoles, en général, continuent de progresser; et, à peu d'exception près, elles sont tenues sur un bon pied et fonctionnent bien.

Parmi les obstacles qui nuisent le plus à l'avancement de l'éducation, comme dans bien d'autres endroits, je dois mentionner le manque de livres, papier et autres fournitures indispensables que les parents refusent d'acheter. A ce sujet, je dois dire que le système du *dépôt de livres* a produit de bons effets; mais les commissaires, dans un grand nombre de municipalités, sous prétexte que les parents refusent d'acheter les livres, etc., nécessaires pour leurs enfants, négligent de se les procurer; et, en conséquence, on trouve, cette année, bien des écoles où manquent les livres, etc. De plus, plusieurs commissions scolaires m'ont répondu qu'elles aimaient mieux laisser leurs écoles sans livres plutôt que le gouvernement leur retienne une partie de leur subvention pour payer les livres qu'elles achètent. Sur ce sujet, je désire attirer votre attention; et, selon moi, les commissaires, dans ces cas-là, devraient être forcés d'acheter les livres, etc., pour les distribuer ensuite gratuitement. Ce mode serait beaucoup plus avantageux pour l'éducation. En imposant une cotisation additionnelle chaque année, la plupart des intéressés paieraient sans rien dire; tandis qu'autrement le plus grand nombre laissent leurs enfants sans livres, etc., et ne s'en occupent plus.

Un second obstacle, qui nuit aussi le plus au bon fonctionnement des écoles, et déjà cité bien des fois par mes collègues, est le manque d'assiduité des enfants aux classes. Le besoin qu'un certain nombre de parents ont de leurs enfants pour les travaux agricoles, et l'indifférence chez un grand nombre d'entre eux, joint au manque de moyens, font que les absences des élèves sont trop fréquentes. Cette année, il y a eu aussi beaucoup d'absences par la rougeole, qui a sévi d'une manière alarmante chez les enfants dans mon district d'inspection.

J'ai eu la satisfaction de constater, cette année, des progrès marquants dans la lecture courante et surtout raisonnée. Ce bon résultat est dû à l'introduction des livres de M. Montpetit, qui sont en usage dans toutes les écoles de mon district, à l'exception de la municipalité scolaire de la paroisse de St. Alphonse, qui n'en a pas encore pourvu ses écoles. Rien de surprenant, les commissaires de cette municipalité sont toujours lents et les derniers à se soumettre aux instructions du département.

L'écriture est généralement soignée; la grammaire, l'arithmétique, le calcul mental ont continué de progresser, et même sont cultivés avec plus de soin que les années dernières. Le dessin est aussi enseigné et appris par le plus grand nombre des élèves, dans presque toutes les écoles.

J'ai été obligé de laisser diriger, pendant le dernier semestre, plusieurs écoles par des institutrices non diplômées, en remplacement d'institutrices qui ont quitté l'enseignement pour cause de mauvaise santé, ou parcequ'elles se sont mariées. Comme les commissaires se trouvaient dans l'impossibité d'en trouver d'autres dans le comté, j'ai cru devoir en agir ainsi plutôt que de laisser fermer les écoles. Les institutrices non brevetées qui ont dirigé des écoles étaient capables, et ont bien réussi dans l'enseignement.

Ces institutrices non diplômées sont assez instruites pour obtenir un brevet; mais elles sont obligées, pour cela, d'attendre qu'elles aient atteint l'âge de dix-huit ans; il en résulte un inconvénient bien grave. Pour y obvier, je sollicite auprès du département comme une faveur spéciale pour mon district d'inspection, vu la position exceptionnelle où il se trouve placé et le manque d'institutrices y résidant, que le bureau des examinateurs puisse accorder des brevets élémentaires aux personnes de dix-sept ans qui seraient capables. D'un autre côté, je crois qu'il serait à désirer que les connaissances exigées pour les institutrices fussent étendues, surtout pour l'arithmétique et la grammaire. Les candidats, pour obtenir un brevet élémentaire, subiraient un examen sur l'arithmétique jusqu'aux règles de profits et pertes et résoudraient lors de leur examen un problème sur les fractions, la règle d'intérêt simple, et sur les règles d'escompte et de profits et pertes. En grammaire, les can-

didats devraient être tenus de répondre, non seulement sur les éléments, mais aussi sur les principales règles de la syntaxe. Les raisons qui m'engagent à exiger que les candidats possèdent une instruction plus développée qu'autrefois, sont que l'on rencontre aujourd'hui, dans une foule d'écoles élémentaires, des jeunes enfants de 14 et 15 ans, qui ont appris toute l'arithmétique et la grammaire, et si leur maître ou maîtresse ne connaît que ce qui est exigé aujourd'hui, lors de leur examen devant le bureau des examinateurs, il arrive souvent que les enfants perdent leur temps. De plus, comme la tenue des livres en partie simple, l'art épistolaire, le calcul mental et l'agriculture sont obligatoires, il serait bon que les candidats fussent aussi examinés sur ces matières.

Comme l'académie des filles compte des jeunes élèves possédant ces connaissances suffisantes pour obtenir un brevet modèle, il serait à désirer que le Conseil de l'instruction publique permît aux membres du bureau des examinateurs de Chicoutimi d'accorder des diplômes pour école modèle, aux candidats qui auraient atteint l'âge de dix-huit ans.

Les commissaires et les secrétaires montrent beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs. L'état de gêne et la grande crise qui règne aujourd'hui dans notre pays, font que certaines municipalités sont presque dans l'impossibilité de remplir leurs obligations comme elles le voudraient. Les commissaires, pour pouvoir maintenir les écoles sous contrôle, à l'exception du village de Chicoutimi, sont obligés de faire payer les cotisations en grains, qu'ils revendent le printemps. Les institutrices qui consentent à accepter de ces produits, en requèrent à compte sur leur salaire en janvier ; ce qui explique pourquoi les municipalités ne peuvent payer tout le montant dû à la fin du premier semestre ; les commissaires partagent également entre elles la subvention qu'ils requèrent alors du département. A la fin du deuxième semestre, les institutrices sont généralement bien payées ; car les commissaires, à cette époque, trouvent facilement les moyens d'échanger leurs produits pour de l'argent. Je recommande donc, M. le surintendant, mon district d'inspection à votre bienveillante attention, et je vous prie de vouloir bien tolérer ce système de retirer les cotisations, en attendant des années meilleures ; autrement, les commissaires seraient forcés de fermer les écoles. C'est le seul système praticable pour le moment dans le comté.

J'ai suivi vos instructions dans la distribution des livres que vous m'avez expédiés pour être donnés en pur don dans les écoles. Aux remarques que je fais sur chacune des écoles de mon district d'inspection, vous pouvez constater, M. le surintendant, que le plus grand nombre d'entre elles donnent des résultats satisfaisants.

En terminant, j'ai la satisfaction de vous dire que dans toutes les municipalités, on a à cœur l'avancement de l'éducation.

Le nombre des élèves a augmenté cette année de 234.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ED. SAVARD,
Inspecteur d'écoles.

M. STENSON

Sherbrooke, 6 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, mon grand tableau statistique pour l'année scolaire finissant le 30 juin dernier.

En comparant ce tableau statistique avec celui de l'an dernier, je remarque qu'il s'est opéré peu de changements dans le nombre des écoles, ainsi que dans le nombre des élèves qui les ont fréquentées dans ce district pendant ces deux dernières années.

Quant à la qualité des écoles, par rapport au degré d'avancement des élèves et des progrès faits par ces derniers pendant la même époque, je regrette d'être obligé d'avouer qu'il n'y a pas lieu de beaucoup s'en féliciter. Il ne faut pas cependant s'en décourager, ni même en être surpris, car en prenant en considération les conséquences de la crise monétaire que traverse le pays depuis déjà quelques années, on est plutôt porté à admirer le courage des habitants des cantons nouveaux, dont ce district est en grande partie composé, pour les sacrifices qu'ils s'imposent pour maintenir leurs écoles aussi efficacement qu'ils le font.

Le fait est qu'il est impossible pour qui que ce soit qui n'est pas familier avec la position du colon dans les circonstances actuelles, de se faire une idée juste des obstacles qu'il a à surmonter et des sacrifices qu'il est obligé de s'imposer, non seulement pour rencontrer *les frais* du fonctionnement des écoles, mais encore pour pouvoir y faire assister ses enfants.

En premier lieu, il est extrêmement difficile pour le colon de se procurer la somme nécessaire d'argent, toute modique qu'elle soit, pour payer ses cotisations scolaires et la rétribution mensuelle : vient ensuite la nécessité de vêtir les enfants un peu mieux pour les envoyer à l'école que pour les garder à domicile. Ces deux

difficultés étant surmontées, il s'en présente une autre non moins sérieuse : c'est celle de se passer des services que peuvent rendre au colon des enfants qui ne sont agés que d'une dizaine d'années; à cela il faut ajouter qu'un grand nombre d'enfants demeurent à des distances considérables des écoles et que pendant certaines périodes de l'année il leur est impossible de les fréquenter, soit à cause des mauvais chemins à parcourir, soit à cause de l'intempérie des saisons sous notre climat.

Je pourrais ici entrer en plus de détails et citer des faits à l'appui de mes assertions, mais je sais que vous êtes renseigné sur ce point et qu'il suffit de mentionner le fait pour que vous en soyiez convaincu et pour que vous n'attribuiez point le manque de progrès à des raisons fausses.

Mais si je me fais l'apologiste des colons auprès de vous, permettez-moi de vous assurer, M. le surintendant, que je ne laisse échapper aucune occasion pour convaincre ces braves gens qu'ils doivent augmenter de zèle pour l'instruction de leurs enfants et pour le progrès de l'éducation dans ces cantons, tandis que pour ceux qui montrent de la tiédeur, de l'insouciance ou de la mesquinerie, et il s'en rencontre malheureusement quelques-uns de ceux-là, j'emploie toute l'autorité à ma disposition pour les forcer à mettre à exécution les lois qui régissent notre système d'éducation.

Les livres de lecture de Montpetit deviennent de plus en plus populaires et bientôt ces livres seront entre les mains de tous les élèves de ce district.

La frayeur qu'avait causé l'introduction de l'enseignement du dessin industriel dans les écoles disparaît rapidement, et je suis convaincu que l'année prochaine cet art sera appris par un très grand nombre d'élèves.

L'ordre qui a été signifié aux commissaires d'écoles de faire enseigner la tenue des livres dans les écoles élémentaires, avait ébahi la plupart de ces messieurs ; mais je suis heureux de pouvoir vous assurer qu'il n'y en a pas un de ceux qui m'ont accompagné aux examens de leurs écoles qui ne se soit pas déclaré satisfait après les explications que je leur ai données sur ce sujet. Il m'a fallu nécessairement donner beaucoup de travail à cette matière pour faire comprendre la possibilité de son enseignement dans les écoles élémentaires : son utilité était dès lors immédiatement admise.

L'enseignement de l'agriculture fait des progrès, quoique son développement ne soit pas aussi rapide partout que l'on pourrait le désirer. Croyant que l'introduction d'un traité d'agriculture comme celui du Dr. LaRue serait désirable dans les écoles anglaises, j'ai demandé à l'auteur la permission d'en faire la traduction et de faire publier ce traité en anglais. J'ai appris avec plaisir, en réponse à ma lettre, que la traduction de cet ouvrage avait été faite et que l'édition anglaise était sous presse et serait bientôt livrée au public.

La géographie illustrée de F. P. B. s'introduit partout, et ne fût-ce que pour la rareté de l'argent j'insisterais à la voir de suite dans toutes les écoles.

Les cartes géographiques publiées par votre département sont aussi bien appréciées.

Le système de fournir les livres gratuitement aux enfants d'école ne s'introduit pas aussi généralement qu'il serait désirable.

Plusieurs municipalités fournissent le papier, l'encre, la craie, les crayons d'ardoise, et quelques-unes les ardoises, mais malheureusement le nombre en est limité.

Je serais d'avis que dans les municipalités qui ne fournissent pas les livres et autres fournitures d'école nécessaires aux élèves, une part de la rétribution mensuelle fût appropriée à ce but, et que les commissaires d'école fussent obligés de les acheter et de les faire distribuer à même un fonds provenant de cette source.

La grande objection faite à la distribution gratuite des livres d'école est que les parents, n'étant pas obligés de les payer directement, ne voient pas à ce que leurs enfants en aient soin : en les achetant avec les argents perçus sur la rétribution mensuelle, cette objection disparaît en grande partie.

Les commissaires d'école sont, généralement parlant, bien disposés à mettre à exécution les lois et règlements qui doivent les guider, mais il est pénible d'être obligé d'avouer qu'à cette règle générale il se rencontre parfois de tristes exceptions dans lesquelles ces fonctionnaires ne sont guidés que par la mesquinerie qu'il se plaisent d'orner du titre d'économie.

Le défaut capital d'un certain nombre de commissaires d'écoles, c'est qu'ils ne visitent pas leurs écoles.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent fidèlement des devoirs de leur charge ; l'adoption du nouveau système de livres fournis par votre département facilite de beaucoup cette tâche, et ces livres s'introduisent partout.

Sur cent vingt institutrices qui enseignent dans mon district d'inspection, il n'y en a que quatre qui n'ont pas de diplômes, et ces personnes ont toutes été engagées sous des circonstances exceptionnelles.

Parmi celles qui sont brevetées il est regrettable d'en trouver plusieurs qu donnent leurs services à vil prix.

Comme vous avez pu voir par les bulletins que je vous ai expédiés dans le cours de l'année, je n'ai pas encore réussi à faire améliorer l'ameublement des écoles au

point désiré ; mais il y a cependant progrès sous ce rapport et avec un peu de temps et de persévérance le résultat désiré sera atteint.

J'ai l'honneur d'être, etc,

M. T. STENSON,
Inspecteur d'écoles.

M. TANGUAY

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur l'opération de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé, pendant l'année scolaire 1878-79. Ce rapport constate que le progrès, s'il n'est pas très-grand, est au moins constant et qu'il suit une progression à peu près régulière. Il y a chaque année augmentation dans le nombre total des écoles et des élèves qui les fréquentent. Certaines matières sont enseignées avec plus de succès, à un plus grand nombre d'élèves, et d'une manière plus pratique, que les années passées ; c'est ainsi que l'enseignement de l'agriculture et du dessin industriel prend place aujourd'hui dans le programme de l'enseignement de nos écoles. Les préjugés contre cet enseignement ont déjà perdu de leur violence et disparaîtront petit à petit. Avoir réussi à enseigner le dessin à 763 élèves, et l'agriculture à près de 650, est déjà à mes yeux un beau succès. J'ose espérer que ce succès sera beaucoup plus complet quand nous aurons pour enseigner cet art des personnes qui le sauront et qui sauront en même temps en faire comprendre les avantages et même les jouissances. Ce temps n'est pas éloigné ; car dans presque toutes nos maisons d'éducation où se recrute notre corps enseignant, écoles normales, collèges, couvents, écoles académiques, écoles modèles, le dessin industriel est enseigné, et même avec grand succès dans quelques-unes de ces institutions. De là sortiront nos futurs professeurs qui mèneront à bonne fin l'œuvre que nous avons entreprise sans les éléments nécessaires pour faire des progrès rapides.

Les quelques volumes du traité de dessin que vous avez mis entre nos mains dans le cours de l'hiver 1877-78, et que j'ai distribués le plus judicieusement possible, voilà la première lumière que l'on ait faite dans mon district d'inspection, et c'est cette faible lumière qui a produit les 763 élèves dont je viens de parler.

L'agriculture a été enseignée à 626 élèves, dont 456 garçons et 170 filles ; mais non sans un peu de murmures de la part de certains parents. Ce n'est pas partout que l'on peut obtenir des parents, qui ont des enfants d'âge à l'apprendre, qu'ils

fourniront le petit manuel de M. le Dr. LaRue ; grand nombre de parents ne comprennent pas que l'agriculture puisse s'apprendre autrement que dans les champs et par la pratique de chaque jour.

J'ai insisté fortement, et partout, à ce qu'on se conforme aux ordres du département au sujet des maisons d'école, de leur matériel, des réparations et additions à faire aux bancs, tables, armoires, des tableaux, des cartes géographiques, etc., etc. J'ai obtenu beaucoup dans plusieurs municipalités. Dans d'autres, et un assez grand nombre, tout est encore à faire : on se plaint que les moyens manquent ; on demande du temps.

Un grand progrès a été accompli dans la tenue des comptes des secrétaires-trésoriers des corporations scolaires. Dans presque toutes les municipalités on s'est procuré les nouveaux livres préparés sous la direction du ministère de l'Instruction publique. La méthode claire et simple indiquée par ces livres est suivie presque partout. Il reste peu de municipalités qui n'aient pas encore ces livres.

Le Dépôt de livres, tel qu'entendu dans les vues généreuses des auteurs de la loi, prend difficilement racine dans mon district. Il rencontre presque partout une résistance opiniâtre encouragée par les libraires, les marchands, les contribuables qui n'ont pas d'enfants, et ceux qui, ayant des enfants aux écoles, ne leur fournissent pas la moitié de ce qu'il faut. En plusieurs endroits on a acheté au Dépôt de livres, mais non pour les distribuer gratuitement aux élèves suivant le besoin. Il ne faut pas parler de ce mode de distribution. Le plus qu'on peut obtenir, c'est que la corporation les vende aux prix coûtant et les mette à la commodité des élèves des écoles. On les met en dépôt entre les mains des instituteurs ou institutrices, qui les vendent pour la corporation et lui en rendent compte.

Il a été acheté un grand nombre de cartes géographiques dans le cours de l'année. La plupart des écoles dans les municipalités un peu aisées en sont pourvues. Encore une bonne note en faveur de nos corporations scolaires.

Je voudrais pouvoir dire que l'enseignement de l'écriture a progressé. Il n'en est pas ainsi. Les enfants commencent généralement trop tard à écrire. On enseigne sans méthode, sans principe, simplement en copiant des exemples plus ou moins bien faits par l'instituteur ou l'institutrice. Cette méthode, ou plutôt cette absence de méthode, réussit encore médiocrement si l'institutrice écrit bien, mais si elle n'a pas cet avantage, l'élève perd son temps et son papier. Il y a encore un assez grand nombre d'écoles où un cahier avec exemple en tête de chaque page est une nouveauté. Il y a une réforme à opérer dans l'enseignement de l'écriture. J'y travaille depuis longtemps, mais les progrès sont lents. Il faut lutter contre une augmentation de dépenses de 10 à 12 centins par année pour chaque enfant qui écrit, pour avoir des

cahiers reliés. Avec les habitudes d'économie de la plupart des parents, cette augmentation de dépenses devient un obstacle formidable.

Je n'ai pas à revenir sur une foule de détails plus intimes sur chaque école en particulier. Ces détails ont leur importance sans doute, mais ils ont été fournis dans les bulletins d'inspection et n'offriraient aucun intérêt dans un rapport de la nature de celui-ci. Il suffira, je crois, de dire quelques mots sur le fonctionnement plus ou moins efficace de la loi dans chaque municipalité pour donner une idée assez juste et assez complète du résultat général.....

Il y a dans mon district d'inspection 37 municipalités renfermant 206 institutions d'éducation de tout genre, savoir:

1 Collège fréquenté par.....	195	élèves.
6 Académies de filles ou couvents fréquentés par.....	686	"
7 Ecoles modèles de garçons do	454	"
5 " " mixtes do	345	"
2 " " de filles do	119	"
1 Ecole dissidente supérieure protestante fréquentée par.	48	"
184 Ecoles élémentaires	6470	"
En tout fréquentant les écoles de mon district d'inspection do	8284	"

Ces 206 institutions d'éducation de tout genre peuvent se classer ainsi, quant aux résultats qu'elles ont produits pendant l'année 78-79:

Très-bonnes.....	40
Bonnes	48
Passables.....	66
Médiocres.....	38
Insuffisantes.....	14

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. TANGUAY,
Inspecteur d'écoles.

M. TÉTREAULT

Rivière-du-Loup, 1er octobre 1879.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année finissant le premier juillet dernier; le tableau statistique qui doit l'accompagner vous a été transmis auparavant.

Mon district d'inspection, composé de vingt municipalités, compte pour institutions indépendantes un collège commercial et classique, six couvents et quatre écoles élémentaires, dont l'une est tenue sur le pied d'une bonne école modèle.

Les écoles sous mon contrôle sont au nombre de cent-deux, savoir: un collège industriel, une académie de garçons, six écoles modèles et quatre-vingt-quatorze écoles primaires. Sur ces cent écoles modèles et primaires, trois seulement sont dirigées par des hommes, trois par des femmes mariées, et le reste par des filles dont l'âge varie de dix-huit à vingt-quatre ans, à quelques exceptions près.

Le collège commercial et classique des Trois-Rivières, qui ne date encore que de quelques années, grandit rapidement, et compte plus de deux cent cinquante élèves. Les directeurs de cette maison, en y introduisant le cours commercial que les élèves suivent avant de commencer le cours classique, ont fait une sage innovation et donné un exemple qui, à mon avis, mérite de trouver des imitateurs.

Les six couvents, qui ont à leur tête le monastère des Dames Ursulines des Trois-Rivières, un des premiers établissements d'éducation de cette province, sont sur un excellent pied, et, comme toutes les autres maisons dirigées par des religieuses, donnent une satisfaction générale.

Le collège industriel des Trois-Rivières et l'académie de garçons d'Yamachiche, tous deux dirigés par les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne, sont toujours sur un excellent pied; tous deux, mais surtout le premier, se font remarquer par un bon cours commercial. Toutes les matières y sont généralement bien enseignées, et surtout la calligraphie, le dessin et la comptabilité qui atteignent un haut degré de perfection. Mais ce qui fait surtout le mérite de ces deux institutions, c'est l'excellente éducation religieuse et morale que reçoivent les enfants confiés aux élèves de ces bons Frères.

Je compte, cette année, une école modèle de moins que l'an dernier; et sur les six qui restent, cinq seulement sont bien tenues et méritent leur nom. La sixième, celle de la paroisse de St. Sévère, n'est, à proprement parler, qu'une école élémentaire d'un rang inférieur. Je crois cependant pouvoir espérer que l'an prochain,

grâce aux efforts du révérend curé de cette paroisse, il se fera dans cette école un changement favorable. Autrement, ce serait faire une injustice et donner un mauvais exemple que d'accorder plus longtemps à cette école un octroi spécial qu'elle est bien loin de mériter. Les cinq autres écoles modèles ne remplissent pas toutes leur programme, il est vrai, mais cela ne dépend pas des maîtres, qui sont tous à la hauteur de leur tâche ; cela est dû plutôt à ce qu'il ne se trouve pas toujours dans ces écoles des élèves assez âgés pour apprendre toutes les matières du programme. Les écoles modèles de la Rivière-du-Loup et de la Pointe-du-Lac figurent au premier rang.

Quant aux quatre-vingt-quatorze écoles primaires, six sont excellentes, vingt-deux sont bonnes, et trente passables. Les trente-six autres sont ce qu'elles étaient l'an dernier, c'est-à-dire de la plus grande infériorité.

L'obstacle irrémédiable aux progrès, dans ces dernières écoles, c'est l'incapacité la plus absolue des personnes qui les dirigent. C'est un spectacle bien attristant pour quiconque s'intéresse à l'avenir de notre nationalité, de voir un si grand nombre d'enfants pleins d'intelligence confiés aux mains débiles de ces jeunes filles sans éducation, sans instruction, sans talents, sans la moindre connaissance pédagogique, et incapables même de critiquer une page d'écriture de leurs élèves. Tout le monde s'étonne à bon droit de voir le nombre de ces parasites augmenter chaque jour, sans que l'on songe à porter remède à ce mal, la plus grande plaie de notre système d'instruction.

La tendance à diminuer les salaires des maîtres s'accentue de plus en plus. Je ne veux pas en faire retomber la responsabilité sur les épaules des commissaires d'écoles seuls. Peut-on raisonnablement reprocher sans réserve à ces deniers, la plupart gens animés de bonnes intentions, mais dénués de toute instruction, de ne pas payer plus cher que le prix demandé pour les services qu'on leur offre ? assurément non. Le mal vient de ce que la profession est encombrée de nullités qui, congédiées chaque année, sont sans cesse en quête de place, et réussissent toujours, au moyen d'un diplôme mensonger dont on leur a fait présent, à supplanter des instituteurs de mérite, en s'offrant au plus vil prix.

Si l'on fixait par une loi le minimum des salaires, ce serait sans doute un bon pas de fait pour remédier au mal que je viens de signaler ; mais le plus urgent, à mon avis, ce serait de retrancher du corps enseignant tous ces membres nuisibles dont l'admission à l'enseignement constitue, à mes yeux, une insulte au bon sens et une injustice grave envers les instituteurs bien qualifiés.

Le matériel des classes, quoique laissant encore beaucoup à désirer, s'est amélioré cette année de manière à me donner tout espoir pour l'avenir. Dans plusieurs municipalités, on a renouvelé entièrement les tables et les bancs, et presque partout

on a commencé des améliorations dans ce sens. Au-delà de cent cinquante cartes géographiques, la plupart achetées au Dépôt de livres, ont été à ma demande fournies aux écoles. Je compte que l'an prochain chaque école aura toutes les cartes dont elle a besoin.

Les maisons d'école en général ont été tenues proprement ; mais le plus difficile à obtenir, c'est la ventilation de ces maisons. Je ne puis faire comprendre à la plupart des maîtres combien il est nuisible à leur santé et à celle de leurs élèves de respirer toujours la même atmosphère, dans les longs mois de l'hiver. J'ai fait placer des ventilateurs partout où cela m'a paru nécessaire ; mais comme on n'en comprend que peu l'utilité, on n'en tire pas tout le parti possible.

Il est presqu'impossible, à cause du peu d'espace qu'offrent les salles de classe, de les isoler, pour le chauffage, du logement du maître. Dans quelques écoles, les élèves sont vraiment au supplice. Le poêle commun, dont partie se trouve dans la salle de classe, chauffe tous les jours de chaque saison. L'on peut juger de là si les élèves sont à leur aise dans les mois chauds de l'année.

L'assistance moyenne est plus satisfaisante que l'an dernier. Je persiste à croire, et mes observations soignées là-dessus ne me laissent aucun doute, que le défaut d'assistance dans les écoles est dû principalement à leur mauvaise tenue, tant sous le rapport du confort qui fait trop souvent défaut, que sous le rapport des aptitudes et de l'habileté des maîtres. Dans toutes les bonnes écoles, l'assistance est généralement satisfaisante et atteint même quelquefois jusqu'à quatre-vingt-dix par cent ; tandis qu'à dix pas plus loin, dans la même concession, l'école est déserte. La raison de cette différence, c'est que là le maître a su comprendre la responsabilité qu'il a assumée, et que son zèle sait vaincre bien des obstacles ; tandis qu'ici on est étranger à tout ce qu'on devrait savoir, et que le progrès des élèves est une chose parfaitement indifférente.

Il s'est fait cette année des progrès remarquables dans l'écriture ; cela est dû à ce que l'on a introduit partout des modèles imprimés, de même qu'à l'attention plus suivie de la part des maîtres à surveiller cette branche d'instruction.

La comptabilité a fait d'assez bons progrès dans une cinquantaine d'écoles ; mais je regrette d'avoir à dire que dans le reste des écoles, cet enseignement demeure stationnaire lorsqu'il n'est pas absolument nul. La raison en est que la plupart des institutrices, dont bon nombre sont assez capables d'ailleurs, sont faibles sur l'arithmétique, et qu'elles ne comprennent pas assez la nécessité d'enseigner à compter aux élèves, surtout aux garçons.

L'enseignement de la géographie a pris un développement bien encourageant, grâce à la bonne volonté des commissaires et à la bonne qualité des cartes fournies par le Dépôt de livres. L'enseignement de la géographie, au moyen de bonnes cartes,

se trouve grandement facilité par l'attrait que les enfants trouvent dans cette étude.

Dans toutes les écoles, on se sert du tableau noir pour les exercices de calcul, d'analyse et autres.

L'enseignement de l'agriculture a pris un peu de développement; pas autant cependant que je l'aurais désiré. Les commissaires et les instituteurs ont été partout prévenus de ce qu'ils avaient à faire sous ce rapport. Tous m'ont promis de se conformer aux exigences de la loi. Je n'ai pas rencontré d'opposition ouverte à l'enseignement de cette science de la part des commissaires, mais bien plutôt de la part des parents. Ces derniers ne peuvent se faire à l'idée de faire enseigner l'agriculture par des jeunes filles, dont la plupart n'ont pas un jardin de dix pieds carrés à leur disposition.

L'enseignement du dessin n'a pas fait un pas, du moins quant au nombre des élèves qui l'ont appris. Il est bien vrai que dans un bon nombre d'écoles, on a commencé à l'enseigner; mais d'un autre côté, le changement de maîtres dans plusieurs autres écoles l'a fait cesser. J'ai bien fait ce que j'ai pu; mais il ne faut pas oublier que cette branche d'instruction est inconnue de la plupart des maîtres. J'ai eu la satisfaction de constater cependant, dans mes dernières visites, que la plupart des instituteurs s'étaient mis à l'étude et se préparaient à se mettre en règle pour l'an prochain.

J'ai trouvé encore des arrérages de cotisations dans certaines municipalités; ce qui fait encore souffrir les maîtres. Dans le plus grand nombre des paroisses, les taxes scolaires rentrent difficilement, même dans celles qui avaient toujours donné le bon exemple. On ne peut se dissimuler que la gêne générale qui se fait sentir ne soit la principale cause de cet état de choses. Partout cependant, les commissaires sentent la nécessité de faire cesser cet abus d'arrérages permanents de cotisations.

Les comptes des secrétaires sont partout tenus suivant la méthode nouvelle, et ce d'une manière honnête, à une seule exception. Le travail des inspecteurs se trouve grandement facilité par cette utile réforme.

Presque partout, on a adopté la série Montpetit pour les livres de lecture. Tout le monde reconnaît l'avantage de ce livre dont le mérite consiste surtout dans l'attrait qu'il offre aux enfants.

Toutes les écoles sont assez bien fournies, à très peu d'exceptions près. Espérons que l'élan donné sous ce rapport par le Dépôt de livres se continuera. Je ne puis m'empêcher de dire ici que l'abolition de ce Dépot de livres est due à une mauvaise inspiration. Cette utile création avait déjà fait beaucoup de bien, et promettait encore plus pour l'avenir.

Malgré une émigration à l'étranger comme on n'en avait pas encore vu de pareille, le nombre des enfants fréquentant l'école a augmenté, cette année, de trois cent treize. Cette augmentation a été de trois cents pour les élèves apprenant à écrire, et de quatre cents pour ceux qui apprennent à compter. Pour les autres branches d'instruction, il y a aussi une certaine augmentation, mais pas aussi considérable. Ceci s'explique par le fait que le plus grand nombre des enfants qui fréquentent l'école, n'apprennent que la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme.

Il s'est bâti cette année trois nouvelles maisons d'école, lesquelles offrent toutes l'espace et la commodité nécessaires aux enfants. La loi devrait régler qu'à l'avenir toute maison d'école qui aurait à subir des réparations considérables sera agrandie suivant les règlements faits par le conseil.

J'ai, dans mes visites, distribué la plus grande partie des livres que j'avais reçus des mains de mon prédécesseur. Ces récompenses font certainement du bien. J'ai averti tous les heureux concurrents que dans ma prochaine visite je leur demanderais de me rendre compte du contenu de ces livres, et que dans le cas d'impossibilité pour eux de le faire de manière à me satisfaire, ils ne devraient plus espérer à l'avenir aucune récompense de ce genre.

Je regrette d'avoir à dire que je n'ai pas, comme l'an dernier, rencontré autant de bonne volonté de la part des commissaires à m'accompagner dans mes visites d'écoles. Cela me paraît bien regrettable, car cette visite avec les commissaires me semble destinée à faire beaucoup de bien. Comme compensation bien honorable pour moi, cependant, j'ai fait cette visite dans plusieurs paroisses en compagnie de M. le curé.

A part les grands avantages que les filles trouvent dans les couvents de mon district, je trouve qu'elles profitent mieux, en général, de l'école primaire que les garçons. Cela est dû, je crois, à ce que ces derniers sont plus difficiles à gouverner que les premières, et que, pour les garçons, les institutrices n'ont pas la main assez ferme ; cette règle cependant souffre quelques exceptions bien honorables. Il arrive de là que les garçons en général s'instruisent très peu dans les écoles primaires tenues par des femmes ou des filles. Il me paraîtrait, en conséquence, fort désirable que chaque paroisse eût son école modèle de garçons située dans l'endroit le plus populeux, ou mieux, au centre de la paroisse. Les autorités devraient prendre l'affaire en mains, pour couper court à la mauvaise volonté de plusieurs municipalités, en établissant dans chaque paroisse une bonne école modèle, mixte si l'on veut, mais confiée à la direction d'un homme.

J'ai trouvé chez les commissaires beaucoup de bonne volonté, en général, à accorder aux écoles tout ce que j'ai demandé. Il est bien vrai aussi que, prenant en considération la crise monétaire que nous traversons, j'ai cru devoir être conci-

liant et modéré dans mes exigences. J'ai cru aussi devoir faire comprendre partout à messieurs les commissaires, que la modération de mes exigences ne me permettrait pas de me soumettre à un refus de leur part. Je dois dire cependant que daus quelques paroisses, les secrétaires se prêtent mal à exécuter les ordres des commissaires relativement aux besoins des écoles. J'ai vu, par exemple, des commissaires ordonner au secrétaire la fourniture de divers articles de mobilier, qu'il eut été facile de se procurer dans la semaine; et cependant, six mois après, à ma deuxième visite, ces meubles se faisaient encore attendre, par la mauvaise volonté du secrétaire.

Pour remédier à cet abus, l'inspecteur devrait pouvoir procurer lui-même aux écoles, sur le refus des commissaires de le faire dans un certain délai, tout ce qui est exigé par la loi. Je suis en mesure d'affirmer que dans ce cas le mobilier des écoles coûterait moins cher et serait bien plus convenable.

Depuis deux ans que je suis en charge, je me suis vu dans la pénible nécessité de demander bien souvent le renvoi d'institutrices incompétentes. Je regrette de dire que dans aucun cas le renvoi de ces personnes n'a atteint le but que je me proposais. Je n'ai fait que déplacer le mal sans le guérir; car j'ai toujours retrouvé ces mêmes institutrices dans une autre paroisse de mon district, continuant leur œuvre négative et faisant perdre le temps des enfants.

Si l'on veut réellement remédier à cet abus, et il en est grandement temps, il faudrait régler pour l'avenir, que tout membre du corps enseignant qui serait noté d'incapacité par l'inspecteur et renvoyé par les commissaires, ne pourrait plus être engagé, avant d'avoir donné des preuves qu'il a acquis ce qui lui manque.

On a rendu, dans mon opinion, un bien mauvais service à un grand nombre d'institutrices, en les admettant à la profession avec si peu de préparation qu'il faut de toute nécessité les obliger à renouveler leurs diplômes, à moins que l'on ne veuille continuer comme par le passé à gaspiller la moitié de l'argent dépensé chaque année pour les écoles.

Les bureaux d'examinateurs ne sont pas organisés comme ils devraient l'être. A part d'un ou deux membres du clergé que l'on a la bonne fortune de trouver dans chacun d'eux, ces bureaux d'examinateurs ne devraient-ils pas compter parmi leurs membres des hommes du métier—des membres du corps enseignant? Personne, je le suppose du moins, ne voudrait soutenir un instant que l'instituteur bien qualifié et ayant plusieurs années de pratique ne serait pas un des hommes le plus compétent et un des meilleurs juges en pareille matière.

A part cette malheureuse difficulté relative à la paroisse de Ste. Ursule, laquelle est encore pendante, je n'ai eu qu'à me louer de la déférence avec laquelle

on reçoit les ordres et les recommandations de l'honorable surintendant de l'éducation, et de la bonne volonté avec laquelle on met la loi à exécution.

Mes rapports avec les bureaux de commissaires ont toujours été satisfaisants et les bonnes dispositions de ces derniers me laissent le meilleur espoir pour l'avenir.

De même que l'an dernier, j'ai constaté avec plaisir, chez une partie des membres du corps enseignant, beaucoup d'habileté et une rare intelligence des devoirs de leur charge, unie à un grand zéle et à un grand dévouement à remplir ces nombreux et pénibles devoirs.

Je ne trouve qu'un obstacle sérieux aux réformes que je suis chargé d'opérer ; cet obstacle, je viens de le signaler plus haut. Je ne saurais trop le répéter : le niveau des connaissances et des aptitudes, chez un grand nombre des personnes préposées à la charge d'instituteur, est descendu trop bas.

Les instituteurs les plus marquants de mon district sont, pour les écoles-modèles :

M. Elie Tremblay—Rivière-du-Loup ; Delle. Elise Dawlay—Pointe-du-Lac.

Pour les écoles élementaires, ce sont :

MM. Maurice Deléglise—Maskinongé ; Napoléon Caron—Rivière-du-Loup ; Delles. Aurice Côté—Ste. Ursule ; Anna Marcotte—Trois-Rivières ; Zoé Michaud—St. Didace ; Philomène Jalbert—St. Léon.

Il me reste encore à dire que partout j'ai reçu des membres du clergé l'accueil le plus bienveillant, de même qu'un appui et un concours efficaces.

Comme les bulletins que je vous ai transmis deux fois, dans le cours de l'année, sur les écoles de mon district, contiennent la plus grande partie des détails qui font le sujet de nos remarques sur chaque municipalité en particulier, je crois pouvoir me dispenser de répéter dans le présent rapport ce que j'ai déjà dit dans ces bulletins. Je passerai donc brièvement, honorable monsieur, sur chacune de ces municipalités.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AM. TÉTREAULT,
Inspecteur d'écoles.

M. THOMPSON

(*Traduction*)

Leeds, 25 août 1879.

Monsieur,

J'ai de nouveau l'honneur de soumettre à votre considération mon rapport sur la condition de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année expirant le 30 juin 1879.

J'inclus également les tableaux de statistiques que l'on exige des inspecteurs. Vous y verrez que le nombre des écoles en opération sous ma surveillance est de soixante-seize, augmentation d'une seule sur l'année dernière.

Dix de ces écoles sont dissidentes et comptent 245 élèves.

Le nombre total des élèves qui ont suivi les classes cette année est de 2102, dont 1154 garçons et 948 filles.

La valeur et l'état des écoles indiquent progrès sur les années précédentes. Toutefois je regrette qu'on emploie encore un trop grand nombre d'instituteurs peu compétents. Il y a eu, cette année, soixante-dix-sept personnes engagées dans l'enseigment, dont douze étaient des instituteurs et soixante-cinq des institutrices. Neuf d'entre elles n'avaient pas de diplôme. Je puis classifier ces soixante-dix-sept personnes comme suit: 23 ont enseigné avec distinction, 30 ont fait preuve de capacités suffisantes, et 24 étaient à peu près incapables.

En règle générale, les écoles de mon district sont en opération durant huit mois de l'année ou deux termes de quatre mois chacun. Le terme d'hiver s'ouvre généralement en décembre et finit en avril. Le terme d'été dure depuis juin jusqu'en octobre.

.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,
Insp. d'écoles.

M. TREMBLAY

La Madeleine, comté de Gaspé, 22 août 1879.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre respectueusement à votre considération ce nouveau rapport, de même que les statistiques qui l'accompagnent, sur l'état de l'instruction dans la Gaspésie, pour les deux semestres expirés en juin dernier.

Ici comme ailleurs dans cette province les obstacles les plus universellement répandus, ceux qui nuisent le plus considérablement au progrès, qui s'apposent le plus radicalement à l'avancement général, originent de ce qui suit :

1. Insuffisance du budget en faveur des écoles primaires ;

2. Insuffisance du traitement des instituteurs ;

3. Insuffisance de ponctualité de la part des élèves, lacune dont on trouve la principale cause dans le peu d'encouragement que reçoit l'instituteur. Inspirer du goût, de l'intérêt ne sera jamais l'œuvre d'un découragé ; produire ce qu'on n'a pas, chose impossible.

En fait d'assiduité, l'expérience démontre que, soumises avec discernement et intelligence à l'émulation générale des élèves, les récompenses accordées à courtes périodes au mérite éprouvé par l'instituteur, produisent le meilleur résultat possible : entretenir l'intérêt par l'espoir soutenu de la rémunération, mobile indispensable, partie intégrante de tant de succès.

L'instituteur de l'école primaire devrait donc avoir à sa disposition une certaine quantité de bons points, images, livres, etc. Rien de plus propre à améliorer ce dont on se plaint par toute la province : l'irrégularité dans l'assistance. En ce sens que ne devrait-on faire afin d'inspirer à ces nombreux enfants de l'attrait pour l'école, du goût pour l'étude, de l'amour pour le travail. Ainsi, on ne saurait donc trop faire pour aider l'instituteur dans sa lourde tâche. Ne l'oublions pas, tout dépend de lui, c'est la vie, l'âme de l'école. De fait, telle ou telle classe sera plus ou moins nombreuse, plus ou moins régulièrement fréquentée, en raison de l'intérêt que l'instituteur sera à même d'exercer et que toujours il produira selon les moyens à sa disposition, selon la perspective plus ou moins brillante que lui laisse entrevoir son traitement. De généreux et louables efforts sont faits dans nos écoles normales pour la partie intellectuelle du personnel enseignant, c'est bien, très-bien même. Mais la partie matérielle ? Que ne laisse-t-elle pas à désirer ?

Toute loi dans son dispositif embrassant le tout, ne peut équitablement atteindre tant de circonstances locales auxquelles il faut cependant arriver sous peine de décheoir, de manquer le grand objet en vue : l'essentiel contingent des écoles communes, base de tout système scolaire. Décidemment, on ne peut se le dissimuler, le gouvernement n'obtiendra jamais l'effectif des sacrifices qu'il s'impose actuellement, s'il ne fait davantage.

La subvention, sa base, son partage légal ne correspond nullement aux nombreux besoins spéciaux. En maintes municipalités l'allocation n'est que nominale. Une foule d'arrondissements devraient avoir des écoles et n'en ont pas, faute de moyens, faute d'aide. De ce que tel endroit est pauvre, peu populeux, il s'ensuit, d'après la répartition légale, qu'il ne doit rien recevoir. Et si ces endroits se renouvellent indéfiniment ? Si la grande moitié de la population se compose ainsi, que fera-t-on alors ? D'un bout à l'autre de ce comté (240 milles), pourquoi pas de la province ? que de centaines d'enfants privés de l'école, que d'écoles misérablement et temporairement soutenues par de pauvres pêcheurs depuis peu établis le long du rivage, depuis peu ayant laissé leurs foyers, fuyant la misère ! Que le fonds des écoles communes soit donc de beaucoup augmenté, surtout dans cette partie applicable aux municipalités pauvres. Ce fonds décuplé devrait être soumis à la judicieuse disposition du conseil de l'instruction publique, mis en demeure sur des rapports autorisés de pénétrer dans des considérations de détails, où la loi, dans sa généralisation, n'arrive que très lentement, ou jamais. Toutefois, dans la loi sur l'éducation, le législateur a évidemment tourné ses regards sur le pauvre, visé tout particulièrement à sa protection, et pourtant quels sont ceux qui en bénéficient, sinon les grands centres, les localités où la population est agglomérée ?.....Je le répète, les nouveaux colons disséminés de loin en loin, 6,7,8 familles, mettons en dix, groupées le long du rivage, d'un chemin maritime, d'une route de colonisation au milieu de la forêt, ne reçoivent rien ? Rien, absolument rien, pour ces nombreux habitants, rien pour ces enfants plus nombreux encore, ayant d'autant plus besoin d'école que généralement ils se trouvent loin de l'église et du curé.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,
Inspecteur d'écoles.

M. VIEN

Village Lauzon, 9 septembre 1879.

Monsieur le Surintendant,

Comme le dit si naturellement monsieur le principal de l'école normale Laval : " Vous avez placé des sentinelles sur les hauteurs pour veiller," pendant les moments d'espérance comme pendant les jours de découragement, et c'est pour remplir le devoir qui m'incombe à ce titre, que j'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport pour l'année scolaire 1878-79.

Comme on peut le constater par mon grand tableau statistique, il y a eu une augmentation de 250 élèves sur l'année dernière, dans le nombre de ceux qui ont fréquenté les écoles cette année.

Un plus grand nombre d'élèves aussi ont pratiqué l'arithmétique, le calcul mental, l'écriture, etc., mais il y a eu réduction en grammaire et quelques autres branches ; l'assistance moyenne est restée stationnaire ou plutôt a rétrogradé, ce que j'attribue, dans la plupart des cas, à l'incompétence des institutrices.

C'est un fait prouvé par l'expérience que l'assistance à l'école est en raison de la bonne ou de la mauvaise direction donnée par celui ou celle qui en est chargé, et je me permettrai de citer quelques exemples à l'appui de ce que je viens de dire. Dans ce but, je vous nommerai les couvents de St. Joseph, de Ste. Marie, de St. Ferdinand d'Halifax et de St. Sylvestre, le collège de Ste. Marie, l'école modèle de St. François et celle de St. Joseph, où l'assistance moyenne est presqu'égale à la totalité des élèves.

Dans ces institutions, l'on s'efforce d'atteindre le but que tout bon éducateur doit se proposer : venir en aide à l'intelligence en favorisant son développement. Un semblable enseignement captive l'attention et le cœur des enfants et leur fait aimer l'étude. C'est pour eux un grand bonheur d'aller à l'école chaque jour, parce qu'ils savent que, là comme ailleurs, on leur parlera raison.

Mais du moment que l'école n'offre plus ces avantages, elle perd toute attraction pour l'élève, et devient pour lui un lieu de tristesse et de fatigue, où il se sent condamné à passer chaque jour un certain nombre d'heures sans l'espoir d'aucun bénéfice.

On compte dans mon district 177 institutions de tout genre, qu'il faut classer sous le rapport de l'efficacité comme suit : 9, sont excellentes ; 3, très bonnes ; 54, bonnes ; 55, passables, et 56, tout-à-fait médiocres.

Des 9 premières écoles, je n'ai que des louanges à faire : elles peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les meilleures institutions du même genre dans le reste de la province. Les trois écoles que j'ai classées comme très bonnes auraient probablement obtenu le même degré si elles avaient été placées dans des circonstances plus favorables. Viennent ensuite 54 écoles qui, sans donner une entière satisfaction, rendent de véritables services et sont sur la voie du progrès. Cent onze autres écoles sont médiocres ou passables, c'est-à-dire, qu'elles sont de peu d'utilité et ne valent pas l'argent payé pour leur soutien.

N'est-ce pas un fait bien déplorable de voir un si grand nombre d'écoles confiées à des institutrices peu dignes de ce nom, tandis qu'il y a tant d'élèves sortant des écoles normales qui ne peuvent trouver de l'emploi ? Je n'ai pas l'avantage de posséder dans mon district un nombre suffisant de ces élèves. Pourtant, là plus qu'ailleurs elles seraient indispensables ; elles pourraient faire l'éducation de celles qui se destinent à l'enseignement, et leur donner une instruction qui laisse malheureusement à désirer chez un trop grand nombre.

Il me semble, aujourd'hui plus que jamais, d'une absolue nécessité d'exiger des aspirants aux diplômes une plus grande somme de connaissances. Et, comme les personnes faibles viennent généralement des bureaux, ne serait-il pas désirable de suspendre, au moins pour quelque temps, leur action, ou de quelques-uns d'eux ?

C'est un fait bien connu que les trois-quarts des élèves des écoles normales n'enseignent pas, faute d'une rénumération suffisante ; et à quoi cela est-il dû ? Aux centaines de brevetées qui reçoivent chaque année des bureaux d'examinateurs l'autorisation d'être éducatrices du peuple. Elles sont autorisées d'aller enseigner des choses qu'elles n'ont bien souvent jamais apprises, et c'est ce que j'ai constaté moi-même et plus d'une fois. De là, encombrement, de là, concurrence entre ces deux classes ; naturellement les dernières l'emportent, pouvant se donner pour rien ou peu de chose, sans beaucoup perdre au marché.

On me trouvera peut-être sévère, mais à cela je répondrai en citant quelques paroles de M. le principal de l'école normale Laval, cet ami dévoué du corps enseignant : " L'artiste ne travaille que sur la matière, et le sculpteur inhabile ne peut gâter après tout qu'un bloc de marbre ; mais l'instituteur, c'est sur l'âme humaine elle-même qu'il travaille, et s'il laisse quelque part un défaut, un vide, c'est dans les intelligences, c'est dans le cœur qu'il le laisse.

" L'enfant, dit-il encore, doit être préparé aux devoirs de la vie, à la situation d'homme et de citoyen, par la religion sans doute et par la religion en premier lieu, mais simultanément par cette transformation de l'esprit et du cœur qu'on appelle l'instruction générale et l'éducation. "

Je vous demande, M. le surintendant, ce que sera une génération qui aura ainsi été préparée aux devoirs de la vie par des institutrices de la valeur des cent onze (111) dont je viens de parler ?

Pour résumer : sur 177 écoles, 66 rendent beaucoup de services et font beaucoup de bien, et 111 sont une humiliation pour le corps enseignant. Le moyen de remédier à ce triste état de choses serait, comme le suggère M. l'inspecteur Pilon, de donner à l'inspecteur le pouvoir de destituer les maîtres et maîtresses d'une incapacité et d'une négligence notoires, et de canceller leurs diplômes.

Dépôt de livres.—Je n'ai pas entendu une seule plainte contre le Dépôt de livres, et plusieurs ont paru apprécier avantageusement sa création. Depuis sa fondation, on a vu le prix de certains articles tomber d'un quart et quelquefois de moitié, et les écoles mieux fournies du matériel nécessaire. Espérons que cette institution subsistera, car son existence est indispensable.

Maisons d'école.—Les maisons d'école, appartenant aux commissaires ou louées sont aussi variées qu'inconvenables ; quelquefois l'école se fera dans une mansarde, dans laquelle l'institutrice est obligée d'apprêter ses repas et de faire en temps sa classe ; d'autre fois, on aura la mansarde d'un moulin à farine ; ici l'on se sert d'une cuisine dans un état révoltant ; là, d'une maison inhabitable, tant la pluie et la neige y ont un accès facile ; de toutes, on peut dire qu'elles pèchent sous le rapport de l'hygiène ; ces salles sont presque toujours trop petites, et pendant que certains enfants, le dos accolé au poêle, rotissent, d'autres grelottent de froid du côté opposé. De plus, il n'est pas rare de voir une salle de 10 x 16 pieds contenir 30 à 40 enfants ; ce n'est pas la moitié de la grandeur suffisante ; ajoutez à cela le manque absolu de ventilation pour ce local que les enfants sont obligés d'occuper pendant toute la journée, vous aurez une idée de la nature de l'air affreusement détestable qu'ils y respirent.

Dessin industriel.—Les enfants généralement aiment beaucoup le dessin, mais plusieurs institutrices ne l'aiment pas, et cela est dû à ce qu'elles ne l'ont pas appris elles-mêmes, et comme conséquence, elles ont peu de goût pour cet enseignement. Cependant, 138 élèves de plus que l'année dernière ont fait du dessin.

Comptabilité.—Presque tous les secrétaires-trésoriers m'ont montré de la bonne volonté pour la tenue de leurs livres, et un bon nombre se servent de ceux que vous avez recommandés. Cependant, je regrette de dire que quelques-uns d'eux ont des livres tellement embrouillés qu'il est impossible de constater dans quel état se trouvent les affaires de ces municipalités.

Il serait, selon moi, absolument nécessaire d'obliger les secrétaires-trésoriers d'avoir des reçus imprimés, avec talon et numérotés, ce que l'on ne trouve généralement pas.

Agriculture.—L'enseignement de l'agriculture progresse lentement, et depuis l'an dernier il y a augmentation de 59 dans le nombre de ceux qui l'ont étudiée.

Monsieur le surintendant, à la fin de ce rapport, je crois devoir vous déclarer que, selon moi, les premières réformes à opérer seraient : 1o. de fixer le minimum des salaires ; 2o. la cancellation des diplômes des incapables ; 3o. la suspension de l'action des bureaux ; 4o. de donner aux inspecteurs le pouvoir de maintenir en position les maîtres et maîtresses qui remplissent bien leurs devoirs, mais qui sont victimes de quelques éteignoirs qui se mettent en opposition.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,
Inspecteur d'écoles.

ADDENDUM

M. BRAULT

Montréal, 27 décembre 1879.

Honorable Monsieur,

Comme complément de mon dernier rapport général, j'ai l'honneur de vous transmettre, sous forme de tableau synoptique, les bulletins d'inspection que j'ai pris la liberté de vous adresser le printemps dernier en la forme ordinaire.

Il me semble qu'il y aurait avantage à faire suivre nos remarques générales de tels tableaux, lesquels peuvent contenir, en quelques pages seulement, tous les renseignements qu'il importe de donner sur chaque école et chaque municipalité. Ces tableaux faciliteraient beaucoup le travail de comparaison qu'on pourrait aimer à faire entre les diverses écoles et municipalités d'une division d'inspection ; puis, ils occuperaient deux à trois fois moins d'espace que les mêmes renseignements en la forme ordinaire.

Je me permettrai de vous faire observer que la double lettre *m.-m.* au tableau ci-joint, signifie mappe-monde.

Il y a donc 10 écoles où on ne trouve qu'une mappe-monde, et 22 où il n'y a aucune carte géographique.

Il y a en tout, ainsi qu'il appert au tableau, 11 globes terrestres dans ce district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,
Insp. d'écoles.

Comté. No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain.	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Jacques-Cartier.	Municipalité de Lachine (ville)	1879			$								
1	Académie commerciale.	12 mai.	4 frères D. C.		1000	T. B.	T. B.	3 arpents	Oui	6		220	185
2	Couvent de Villa-Anna.	"	Sœurs de Ste. Anne.			T. B.	T. B.	plus. arp.	"	T. B.	1	318	250
3	Ecole modèle (dissid.)	23 "	R Varner.	A.	550	T. B.	T. B.	½ arpent	"	"	1	68	40
	Municipalité de Lachine (paroisse)												
4	E. E. Dorval du haut de Lachine.	23 "	Kate McGrath.	E.	160	T. B.	T. B.	¼ arpent	"	Atlas		48	40
5	E. E. du bas de Lachine.	23 "	Marie Décary.	E.		A. B.							
	Municipalité de St. Laurent.												
6	Collège de St. Laurent.	13 "	Frères de Ste. Croix.			Bon	Bon	plus. arp.	pas tous	3 cartes	1	313	250
7	Couvent de St. Laurent.	13 "	Sœurs de Ste. Croix.			T. B.	T. B.	"	presq. tous	plusieurs	1	175	165
8	E. E. diss., village de St. Laurent.	13 "	Harriett McGarry.	E.	200	Bon	Bon	½ arpent	Oui	4 cartes		34	30
9	E. E., côte de Liesse.	13 juin.	Olivier Ladouceur.	E.	148	Passable.	Pass.	¼ arpent	"	O.		50	33
10	E. E. diss., côte St. Laurent.	13 "	Alma Taylor.	E.	200	T. B.	"	½ arpent	"	B.		23	18
11	E. E., côte St. Laurent.	13 "	Salomée Lavoie.	E.	156	Bon	"	¼ arpent	"	M-M.		25	22

12	E. E., bas du Bois-franc.	14	"	Dlle Agnès Désormeau.	E.	156	Bon	·	¼ arpent	"	"	53	36
13	E. E. haut du Bois-franc.	14	"	Dlle Victoria Ladouceur.	E.	148	Bon	"	¼ arpent	"	"	51	30
14	E. E.. côte St. François.	14	"	Dlle Alph. Prévost.	E.	148	A. P.	"	¼ arpent	"	"	30	18
15	E. E., côte Vertu.	25	"	Dlle Ophélia Galarneau.	E.	148	Bon	"	¼ arpent	"	"	31	16
	Municipalité de Ste. Anne (village)												
16	E. M. de garçons de Ste. Anne.	16	mai.	M. Israël Du'resne.	M.	312	Bon	"	¼ arpent	pas tous	T. B.	100	85
17	E. M. de filles "	16	"	Dlle C. Normandeau.	M.	193	Bon	Bon	¼ arpent	Oui	"	100	80
	Municipalité de Ste. Anne (paroisse)												
18	E. E. de la côte Ste. Marie.	30	juin.	Dlle M. A. Robillard.	E.	100	Passable.	Pass.		"	"	24	18
19	E. E., bas de Ste. Anne.	30	"	Dlle Philomène Cyr.	E.	100	Méd.	Mal		"	1	18	14
20	E. E. de la côte du Nord.	27	"	Dlle Adèle Rodier.	E.	100	Bon	A. B.	½ arpent	"	B.	28	21
	Municipalité de la Pointe-Claire.												
21	E. E. de la côte St. Rémi.	25	"	Dlle Philomène Legault.	E.	88	Passable.	Méd.		"	aucune	30	26
22	E. E. du haut du fleuve.	30	"	Dlle E. Mitchell.	E.	88	"	"		"	"	34	28
23	E. E. du bas du fleuve.	30	"	Dlle E. Carrière.	E.	88	"	"		"	"	24	20
24	E. E. de la côte St. Jean.	26	"	Dlle M. Brunet.	E.	88	"	"		"	"	24	19
25	E. E. de la côte St. Charles.	30	"	Dlle V. Daigneau.	E.	88	A. B.	"		pas tous	"	24	21
26	E. E. de la côte Ste. Marie.	30	"	Dlle B. Charlebois.	E.	88	Méd.	"		Oui	"	23	19
27	E. M. de garçons.	17	mai.	M. C. Valiquet.	M.	305	Passable.	A. B.	¼ arpent	presq. tous	T. B.	48	40
28	Couvent de la Pointe-Claire.	17	"	Sœurs Congréga ion.			T. B.	T. B.	2 arpents	Oui	"	1 190	100

Comté.	No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	En quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages ?	Jours pensionnaires distribués.	REMARQUES.
Comté de Jacques-Cartier.	1	60	100	40	20	190	145	200	45	100	90	90	30	F. et A.	Oui	T. B.	Oui	Oui	Oui	8	
	2	78	143	52	45	278	240	278	97	260	240	45	90	"	"	"	"			10	
	3	20	28	20		45	33	45	7	29	42		45	Ang.	"	"	"	"		4	
	4	32	16			30	20	20		8	8	8	12	F. et A.	"	"	"	"	"	5	
	5													F.	"					3	Ecole fermée ; inst tutrice malade.
	6	75	60	45	30	265	230	255	85	185	170	50	55	F. et A.	"	Bonne	"	"	"	5	Visité l'externat seulement.
	7	75	40	50	10	150	100	150	30	150	115		40	"	"	T. B.	"			8	
	8	15	19			26	22	28		7	20		20	Ang.	"	B.	"			2	Progrès, excepté en écriture.
	9	25	25			25	25	25		18	8			F.	Je le crois	B.	Bien peu			2	
	10	11	12			21	12	22	3	3	15		21	A.	Oui	T. B.	Oui			1	
	11	19	6			12	6	1		4	3	4		F.	"	B.	"			3	

Comté de Jacques-Cartier.

12	36	17			25	17	25		12	10			F.	"	T. B.	"			3	
13	33	18			23	18	23		9	8			F.	Je le crois	B.	Un peu			2	
14	21	9			13	9	13		8	3			F.	"	B.	"			2	
15	22	9			20	9	21		9	18			F.	"	B.	Bien peu			2	
16	68	25	7		33	30	33	2	15	20	16	16	F.	Oui	B.	Oui			7	
17	48	40	12		40	40	80	6	30	25		3	F.	"	T. B.	"			7	
18	17	7			9	7	13		7	5	1		F.	"	B.	"			2	
19	7	11			14	11	13		3	2	7	6	F.	"	B.	"			2	
20	15	13			20	13	20		14	11	10	24	F.	"	B.	Je le crois			2	
21	22	8			18	8	18		14	6	4		F.	"	B.	Oui	pass.	beauc.	2	
22	25	9			22	9	20		9	5	6	5	F.	Je le crois	B.	Un peu			2	
23	19	5			9	5	15		7	2	9		F.	Oui	B.	"			2	
24	10	14			17	14	19		10	8	12		F.	"	B.	Oui			2	
25	17	7			11	7	13		12	1			F.	"					3	L'institutrice n'est ici que depuis le 15 mai.
26	23				6	3	14		6		4		F.	Je le crois	B.	Un peu			2	
27	26	10	12		25	15	30	5	12	14	15	15	F.	Oui	T. B.	Oui			5	
28	43	40	34	3	110	89	100	38	88	58	50	61	F. et A.	"	"	"	A. B.		8	Arrérages pour plus de $800.

Comté. No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain.	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Jacques-Cartier.—*Suite.*	Municipalité de Ste-Geneviève No. 1.	1879			$								
1	E. E. de la côte St-Jean.	26 juin.	Dlle Agnès Legault.	E.	100	B.	Méd.		Oui	Canada		29	14
2	E. M. de garçons.	" "	M. Orphire Payment.	M.	250	Pass.	Pass.	¾ arpent	Oui	T. B.		92	66
3	Couvent.	" "	Sœurs de Ste-Anne.			T. B.	T. B.	6 arpents	Oui	T. B.	1	114	90
	Municipalité de Ste-Geneviève No. 2.												
4	E. E. du Haut de Ste-Geneviève.	27 "	Dlle Marg. Guindon.	E.	112	B.	Méd.	¾ arpent	Pas tous	A. B.		55	43
	Municipalité de Ste-Geneviève No. 3.												
5	E. E. de Saraguay.	25 "	Dlle Adéline Cyr.	E.	136	B.	B.	½ arpent	Oui	A. B.		70	50
6	E. E. de la côte St-Rémi.	26 "	Dlle Angèle Payment.	E.	120	A. B.	B.	½ arpent	Oui	A. B.		43	35
	Municipalité de l'Ile Bizard.												
7	E. E. du village.	27 "	Dlle Elise Dufresne.	E.	160	Mauv.	A. B.	⅛ arpent	Oui	B.		75	50
8	E. E. No. 2.	" "	Dlle Ladouceur.	E.	114	Méd.	Pass.	1-16 arpent	Oui			43	27

9	36	10			21	10	21		10	10		46	F.	"	B.	"	Pass.	"	4	
10	33	5			14	5	17		6	5			F.	"	A. B.	Non			4	
11	49	14			20	18	38		7	5			F.	"	B.	Oui			6	
12	31	9			16	9	16		11	4			F.	"	B.	Un peu			4	
13	18	53	9	1	66	37	50	5	10	18	10	50	F. et A.	"	B.	Oui	A. B.	Oui	8	
14	33	50	13		81	42	50	14	41	29	32	48	F. et A.	"	T. B.	"			5	
15	18				9	6	9		6	2	6	•	F.	Je ne crois pas	B.	Non			2	
16	26				19	2	10		10				F.	Je le crois	B.	"			2	
17	28	3			15	10	31		11	6			F.	Oui	B.	Bien peu			3	
18	26				13	5	10		3	3			F.	"	B.				3	L'inst. n'est ici que depuis un mois et demi.
19	18	7			23	6	25		5	7		3	A.	"	B.		Oui	Peu	2	Peu d'élèves présents (5).
20	42	5			46	10	40			12			A.	"	B.	Oui, un peu			3	
21	13	6			13	6	11		2	9		3	A.	"	T. B.	Oui			2	
22	43	2			18	12	22		11	7			F.	"	B.	"	"	"	4	
23	57	5			21	29	29		6	6			F.	"	B.	"			3	
24	46	12			26	17	26		9	7		12	F.	Je le crois	B.	Peu			5	
25	22	2			22	3	6		3	2			F.	J'en doute fort	A. B.	Non			2	

Comté.	No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	En quelle langue se donne l'enseignement?	Le titulaire de l'école est-il compétent?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès?	Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier?	Y a-t-il des arrérages?	Récompenses distribuées.	REMARQUES.
Comté de Vaudreuil.	1	16	13			10	13	12		12	12	12	21	F.	Je le crois	B.		Oui	Oui	2	Les plus avancés sont absents.
	2	52	20	20		40	40	60	10	40	40	40	40	F.	Oui	B.	Oui			4	
	3	64	26	20	4	94	69	69	21	68	69	50	94	F. et A.	"	T. B.	"			4	
	4	46	9			19	9	13	3	10	6	4	9	F.	"	B.	"			3	Le sec.-trés. est absent.
	5	56	14			29	14	34		5	2	15	13	F.	"	B.	"	"	Peu	3	
	6	28	15			35	15	35		15	10	15	43	F.	"	B.	"			4	
	7	57	18			62	18	75	1	14	14	30	20	F.	"	B.		"		3	C'est la première fois que je visite ces deux écoles.
	8	34	9			21	9	21		7	4	11		F.	"	B.				2	

Com'é de Vaudreuil.

	Municipalité de l'Ile Perrot.												
9	E. E., Petite côte.	15 mai.	Dlle C. Mongrain.	E	112	Pass.	Pass.	¼ arpent	Oui	A. B.		46	35
10	E. E. de Pincourt.	" "	Dlle G. Sauvé.	E	112	Pass.	Pass.	¼ arpent	Oui	M. M.		38	27
11	E. E. du village.	" "	M. J.-B. Turcotte.	E.		B.	A. B.	¼ arpent	Pas tous	T. B.		63	45
12	E. E. de la Grande Anse.	16 "	Dlle Edw. Turcotte.	E.	120	B.	Pass.	¼ arpent	Oui	T. B.		40	30
	Municipalité de Vaudreuil.												
13	Académie de garçons.	19 "	A. M. A. Moffatt.	M.	400	B.	T. B.	1 arpent	Oui	T. B.	1	81	50
14	Couvent.	" "	Sœurs de Ste. Anne			T. B.	T. B.	¼ arpent	Oui	T. B.		96	78
15	E. E. de Quinchien.	20 "	Dlle Elisa Lalonde.	E.	100	B.	Pass.	½ arpent	Oui			18	12
16	E. E., Côte des Français.	" "	Dme Emélie Sagala.	E.	104	A. B.	Pass.	¼ arpent	Oui			26	15
17	E. E., Petite Côte.	" "	Dme Elmina David.	E.	120	A. B.	Pass.	¼ arpent	Oui			31	20
18	E. E, Grande Côte.	26 "	Dlle Anathalie Goujon.	E.	100	B.	B.	¼ arpent	Oui	M. M.		26	20
19	E. E. dissid., côte St-Charles.	21 "	Dlle Elis. Simpson.	E.	128	A. B.	Méd.	¼ arpent	Pas tous			25	15
20	E. E. " de Como.	26 "	Dlle Isabella Henry.	E.	200	T. B.	B.	½ arpent	Oui	T. B.		47	34
21	E. E. " de Hudson.	" "	Dlle Mary McCall.	E.	200	T. B.	B.	½ arpent	Oui	B.		19	16
	Municipalité de St. Lazare.												
22	E. E., Côte St-François.	20 "	Dlle Marie Chartrand.		100	A. B.	Méd.	¼ arpent	Oui	M. M.		45	35
23	E. E., Côte St-Louis.	21 "	Dlle Edw. Deguire.	E.	100	B.	A. B.	½ arpent	Oui	A. B.		62	48
24	E. E. du village.	" "	M. H. Périllard.	E.	160	B.	A. B.	½ arpent	Oui	B.		58	35
25	E. E, côte de Lotbinière.	" "	Dme Exil la Pigeon.	E.	100	Pass.	Pass.	¼ arpent	Pas tous	M. M.		24	15

Comté.	No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain.	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
Comté de Vaudreuil — *Suite.*		Municipalité de Rigaud.	1879.			$								
	1	E. E. de l'anse à la Raquette.	26 mai.	Dlle M. L. Vallée.	E.	100	A. B.	Pass.	½ arpent	Oui	A. B.		46	36
	2	Couvent.	27 "	Sœurs de Ste-Anne.			B.	B.	1 arpent	"	T. B.	1	112	90
	3	Collége Bourget.	" "	Clercs de St-Viateur.			T. B.	B	6 arpents	"	T. B.	1	180	140
	4	E. E. dissidente, Pointe Fortune.	" "	Dlle Jane Dunbar.	E.	96	B.	B.	¼ arpent	"	0		30	23
	5	E. E., Baie de Rigaud.	" "	Dlle M. Houbert.	E.	100	B.	A. B.	¾ arpent	"	T. B.		35	23
	6	E. E., côte St-Thomas.	28 "	Dme Anna Lefebvre.	E.	104	B.	A. B.	¾ arpent	"	0		52	30
	7	E. E. de Lachute.	" "	Dlle Fab. Ladouceur.	E.	100	A. B.	Pass.	¼ arpent	"	3 vieilles		47	30
	8	E. E. du Petit-Brûlé.	" "	M. B. Décosse.	E.	100	A. B.	Pass.	½ arpent	Pas tous	0		30	20
	9	E. E., Bas de Ste-Madeleine.	" "	Dme P. Laframboise.	E.	100	Pass.	A. B.	¼ arpent	Oui	5 mauv.		43	30
	10	E. E., Haut de "	29 "	Dme Ths. Pilon.	E.	120	B.	A. B.	½ arpent	Oui	B.		64	38
		Municipalité de Ste-Marthe.												
	11	E. E. de la côte St-Henri.	29 mai.	Dlle Kate Milmore.	E.	120	Méd.	Méd.	½ arpent	Oui	T. B.		35	25
	12	Académie mixte.	" "	M. Jos. Parayre.	A.	375	B.	B.	¼ arpent	Oui	B.	1	71	59

	13	E. E., Haut de St-Guillaume.	30 "	Dlle Marie Léger.	E.	120	Méd.	A. B.	¼ arpent	Oui	T. B.		65	46
				Dme Maria Lévesque.	E.	120	Mauv.	Pass.	¾ arpent	Oui	A. B.		51	35

13	E. E., Haut de St-Guillaume.	30 "	Dlle Marie Léger.	E.	120	Méd.	A. B.	¼ arpent	Oui	T. B.		65	46
14	E. E., Haut de Ste-Marie.	" "	Dme Mathilda Besner.	F.	120	Mauv.	Pass.	¾ arpent	Oui	A. B.		51	35
15	E. E., Bas de "	" "											
16	E. E. de la côte Ste-Julie.	11 juin.	Dlle Emma Richer.	E.	140	A. B.	Pass.	½ arpent	Oui	B.		68	40
17	E. E. du bas de St-Guillaume.	" "	Dlle M. L. Gauthier.	E.	120	B.	A. B.	½ arpent	Pas tous	B.		53	25
	Comté de Vaudreuil.—*Suite.*												
	Municipalité de Ste-Justine.												
18	E. E. dissid. de Ste-Justine.	5 juin.	Dlle Anna McNaughton.	E.	200	Méd.	B.	¼ arpent	Oui	B.		36	22
19	E. E. du 5e rang.	5 "	Dme Marine Grenier.	E.	160	A. B.	A. B.	¼ arpent	Oui	B.		45	18
20	E. E. du village.	6 "	Dlle E. Desrivières.	E.	200	Pass.	Méd.	⅛ arpent	Pas tous	T. B.		87	70
21	E. E. du 2e rang.	6 "	Dlle E. Souchereau.	E.	180	"	Pass.	¼ arpent	Oui	"		83	43
22	E. E. du 3e rang.	6 "	M. Norb. Desjardins.	E.	200	B.	Pass.	¾ arpent	Oui	B.		63	36
	Municipalité de St-Zotique.												
23	E. M. de Côteau Landing.	2 juin.	M. Moïse Guérin.	M.	360	B.	Pass.	⅛ arpent	Oui	T. B.		95	70
24	E. E. dissid., "	2 "	M. J. B. M. Young.		200	B.	B.	½ arpent	"	B.		24	20
25	E. M. du village St-Zotique.	3 "	M. M. O. Caron.	M.	400	B.	B.	¾ arpent	"	T. B.		103	85
26	E. E. de la côte St-Thomas.	3 "	Dlle Olympe Bray.	E.	140	A. B.	A. B.	⅛ arpent	"	0		56	35
27	E. M. de la rivière Beaudet.	3 "	M. Pierre Monast.	M.	300	B.	B.	½ arpent	"	B.		76	40
28	E. E. de la côte Ste-Catherine.	4 "	M. Gédéon Guertin.	E.	200	Pass.	A. B.	¼ arpent	"	0		33	18

Comté de Soulanges.

Comté de Vaudreuil.—*Suite.*

Comté. No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	En quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le Secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages ?	Récompenses distribuées.	REMARQUES.
1	46				9	5	16		4	2			F.	Non	B.	Non	A. B.	Oui	3	
2	68	26	12	6	97	44	97	18	44	41	20	36	F.		T. B.	Oui			4	
3	66	15	49		168	75	151	5	129	90	35	10	F. et A.						3	
4	30				24	10	24		10	19			A.	Je le crois	B.	Non			2	Sec.-Trés. absent.
5	20	15			16	15	15		16	7			F.	Oui	T. B.	Oui			5	
6	47	5			15	15	26		10	11			F.	"	B.	"			4	
7	47				14	10	9		11	2			F.	Je le crois	B.	Non			3	
8	30				10	2	16		4	2	4		F.	"	B.				3	Le maître n'est ici que depuis le 8 avril.
9	40	3			22	15	27		10	7	8		F.	Oui	B.	Peu			4	
10	42	22			24	22	33	8	22	20	17	14	F.	"	T. B.	Oui			7	
11	35				18	10	11		10	13	4	10	F. et A.	Je le crois	B.	Douteux			3	
12	27	31	13		50	44	59	13	27	23	12	37	F.	Oui	B.	Oui	Oui	Oui	7	
13	59	6			37	17	24		17	17	23		F.	"	B.	Oui			7	
													F. et A.	Je le crois	A. B.	Bien peu			4	Fermée par ordre des Comm.

Comté de Vaudreuil.—*Suite.*	13	59	6			37	17	24		17	17	23		F.	"	B.	Oui			7	
	14	50				19	12	16		5	5			F. et A.	Je le crois	A. B.	Bien peu			4	
	15																				Fermée par ordre des Comm. à cause des maladies épidémiques
	16	51	17			65	15	37		14	10	13	62	F.	Oui	B.	Oui			4	
	17	52	1			20	4	26		9	4	4	8	F. et A.	"	B.	"			2	
	18	33	3			36	26	36		3	26			A.	Oui	T. B.	Oui				
	19	45				12	4	7			1		5	F.	Non	B.	Non			2	Sec.-Trés. absent.
	20	79	8			35	23	35	8	19	5	5	76	F.	Je le crois					5	Point de classe, l'institut. étant absente.
	21	61	22			34	22	55		20	20		14	F. et A.	Oui	T. B.	Oui			5	
	22	63				38	20	44		10	8	10	26	F.	Je le crois	Pass.	Peu			4	
Comté de Soulanges.	23	60	25	10		75	45	75	15	20	20	18	75	F. et A.	Oui	B.	Oui	Oui	Oui	5	
	24	17	7			16	6	15	5	6	2			A.		A. B.	Douteux	"	Peu	2	Le titulaire est un jeune homme sans diplôme.
	25	28	50	30		86	50	86	12	50	22	24	16	F.	Oui	B.	Oui			5	
	26	48	8			18	20	45		9	9	6		F.	"	"	"			3	
	27	33	16	27		68	29	68	9	20	28	24	9	F. et A.	"	"	"			5	
	28	32	1			23	12	19		4	8	8		F.	"	"	Pas en arit			2	

Comté de Soulanges.—*Suite.*

Comté. No.	NOMS DES MUNICIPALITES ET DES ECOLES.	Date de la visite.	Nom du titulaire.	Brevet.	Traitement.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Grandeur du terrain	Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?	Cartes géographiques.	Globe terrestre.	Total des élèves inscrits.	Assistance moyenne d'après le registre.
	Municipalité de St-Télesphore.	1879.			$								
1	E. E., côte Ste-Catherine.	4 juin.	Dlle Odile Ladouceur.	E.	124	Bon	Pass.		Oui	B.		44	30
2	E. E., côte St-André.	" "	Dlle Salomée Poirier.	E.	132	"	A. B.	¼ arpent	"	A. B.		38	25
3	E. E., côte des Anges.	" "	Dlle Marie V. Hurteau.	E.	116	Pass.	Pass.	½ arpent	"	A. B.		34	20
4	E. E., côte St-George.	5 "	Dlle M. L. Montpetit.	E.	120	B.	"	⅛ arpent	"	Méd.		34	23
5	E. E. dissidente.	" "	Dlle Anna McLean.	E.	200	A. B.	B.	¼ arpent	"	A. B.		35	24
	Municipalité de St-Polycarpe.												
6	E. E., Coteau-Station.	9 "	Dlle M. A. Christin.	E.	160	Pass.	Pass.	¼ arpent	Pas tous	B.		72	50
7	E. E., Bas de la rivière.	" "	Dlle Flavie Leroux.	E.	140	Bon	"	½ arpent	Oui	B.		77	60
8	E. M. de garçons.	10 "	M. Charles Picotte.	M.	275	"	B.	¼ arpent	Oui	T. B.		97	55
9	E. E. côte St-Philippe.	" "	Dlle Louise Bériau.	E.	140	T. B.	B.	¼ arpent	"	B.		50	25
10	Couvent de St-Polycarpe.	" "	Sœurs de Ste. Anne.			B.	B.	1 arpent	"	T. B.	1	108	80
11	E. E., Haut de la rivière.	11 "	Dlle V. Bériau.	E.	140	A. B.	A. B.	1 arpent	"	T. B.		50	30
12	E. E., côte Ste-Marie.	" "	Dlle A. Bertrand.	E.	140	A. B.	Pass.	¼ arpent	"	T. B.		68	40

Municipalité des Cèdres.

13	E. E., côte St-Dominique.	10 "	Dlle M. A. Viau.	E.	100	B.	B.	1-16 arpent	Pas tous	A. B.		16	8
14	E. E., côte St-Joseph.	" "	Dlle Rosalie Viau.	E.	210	B.	B.	¼ arpent	Oui	T. B.		38	28

	Municipalité des Cèdres.												
13	E. E., Haut des Cèdres.	16	"	Dme M A. Viau.	E.	100	B.	B.	1-16 arpent	Pas tous	A. B.	16	8
14	E. M. de garçons.	"	"	M. M. Lapointe.	M.	210	B.	B.	¼ arpent	Oui	T. B.	38	28
15	Couvent des Cèdres.	"	"	Sœurs de la Congrég.			B.	B.	1 arpent	"	T. B.	79	68
16	E. E., Bas des Cèdres.	17	"	Dlle R. Roussin.	E.	120	A. B.	A. B.	1-16 arpent	"	T. B.	39	34
17	E. E., côte St-Féréol.	"	"	M. Alex. Boudreau.	E.	280	A. B.	Pass.	1 arpent	"	B.	81	75
18	E. E., côte St-Dominique.	21	"	M. Luc Lanthier.	E.	280	B.	A. B.	1 arpent	"	T. B.	86	65
	Municipalité du Côteau-du-Lac.												
19	Couvent du Côteau-du-Lac.	18	"	Sœurs de la Providence			T. B.	B.	1 arpent	Pas tous	B.	79	68
20	E. M. de garçons.	"	"	M. H. Rondeau.	A.	297	Pass.	Pass.	½ arpent	Oui	B.	49	31
21	E. E., Bas de la rivière Delisle.	"	"	Dlle V. Pharand.	E.	110	B.	Méd.	½ arpent	"	B.	20	16
22	E. E. du Ruisseau.	19	"	Dme Flore Proulx.	E.	128	A. B.	A. B.	½ arpent	"	T. B.	31	22
23	E. E. du Pont-Château.	"	"	M. Israël St. Amour.	M.	250	Pass.	Mauv.	½ arpent	"	T. B.	72	30
24	E. E. de St. Emmanuel.	20	"	M. Guillaume Lalonde.	E.	200	A. B.	Pass.	½ arpent	"		50	35
	Municipalité de St-Clet.												
25	E. E., côte St-Jacques.	20	"	Dlle Jos. Montpetit.	E.	100	Pass.	Pass.	½ arpent	Oui		32	20
26	E. E., côte Ste-Anne.	"	"	Dlle Corine Quesnel.	E.	100	"	Méd.	¼ arpent	"		32	25
27	E. E. du village.	"	"	Dlle E. Allard.	E.	140	B.	Pass.	¼ arpent	"	M. M.	44	30
28	E. E. de St-Emmanuel.	"	"	Dlle Rose Roy.	E.	152	A. B.	A. B.	¼ arpent	"		68	54
29	E. E. du Ruisseau.	19	"	Dame C. Turcotte.	E.	152	B.	Pass.	½ arpent	"		38	30

Comté de Soulanges. — *Suite.*

Comté. No.	1er degré.	2e degré.	Modèle.	Académique.	Ecriture.	Grammaire.	Calcul.	Tenue des livres.	Histoire.	Géographie.	Agriculture.	Dessin.	Dans quelle langue se donne l'enseignement ?	Le titulaire de l'école est-il compétent ?	Tenue générale de l'école.	Y a-t-il progrès ?	Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?	Y a-t-il des arrérages.	Récompenses distribuées.	REMARQUES
1	44				24	17	22		4	5			F.	Oui	B.	Oui	Oui	Oui	3	
2	35	3			19	9	29		6	5	8		F.	"	T. B.	"			2	
3	34				25	15	25		15	5			F.	"	B.	"			2	
4	33	1			18	13	17		12	8			F.	"	B.	Peu			2	
5	35				29	8	31		7	21			A.	"	B.	Oui			1	
6	72				38	15	33		10	10	10		F.	Douteux	Passable	Non	"	Peu	2	
7	52	25			52	25	52	9	25	14	12		F.	Oui	B.	Oui			3	
8	69	18	10		80	32	22	6	10	10	15	12	F. et A.	"	B.	"			3	
9	36	14			30	14	30		8	8	5		F.	"	B.	"			2	
10	67	30	11		72	80	78	24	36	42	45	40	F. et A.	"	T. B.	"			4	
11	48	2			34	20	28		9	8	7		F.	"	B.	Peu			2	Dlle. Bériau n'est ici que depuis quelque temps.
12	49	19			22	19	27		25	25	9		F. et A.	"	A. B.	Non			2	

Comté de Soulanges.—*Suite.*

13	6	10		11	10	12	1	8	4	4		F.	"	T. B.	Un peu	"	Bien peu	1	
14	20	12	6	24	18	18	4	12	8	8	6	F. et A.	"	T. B.	Oui			3	
15	35	27	17	47	42	61	17	45	29		79	F. et A.	"	B.	"			3	
16	14	25		25	25	36	4	25	8	25	11	F.	"	B.	"			2	
17	56	21	4	50	25	46	4	15	15	15	15	F.	"	B.	"			4	
18	48	30	8	47	38	52	8	38	24	42	41	F.	"	B.	"			4	
19	61	18		26	18	45	3	12	13	24	25	F.	"	B.	"			3	Secrétaire-trés. absent.
20	26	15	8	27	23	32	8	23	23	23	23	F. et A.	"	T. B.	"			4	
21	7	13		17	13	14		13	13	13	6	F.	Je le crois	B.	"			2	Cette école était fermée à ma 1ère visite.
22	18	13		15	13	13		11	8	11	3	F.	Oui	B.	"			2	
23	49	19	4	46	23	42	4	14	14	25	30	F. et A.	"	B.	"			2	Beaucoup d'élèves s'absentent depuis quelque temps.
24	37	13		20	13	33	1	7	13	12	3	F.	"	B.	"			3	
25	27	5		10	5	15		5	2			F.	Je le crois	B.	Peu	A. B.	Oui	2	
26	25	7		16	7	21		9	2			F.	Oui	B.	Oui			2	Dlle. Quesnel n'est ici que depuis quelque temps.
27	22	22		28	22	25		13	10			F. et A.	"	B.	"			3	
28	46	22		34	22	44		8				F.	"	B	"			3	
29	16	22		27	22	31		14	13	4	16	F.	"	B.	"			2	

RECAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'école.	No. d'écoles en opération sous contrôle.	ECOLES ELEMENTAIRES.					ECOLES MODELES DE GARÇONS.					ECOLES MODELES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J.	30	139	131	110	103	2137	1923	4060	2764	1	112	12	124	112	4	507	111	618	482
2	Archambeault, J. N. A.	32	120	117	120	91	1894	1842	3736	2909	4	218	117	335	277	.....	.....	.....	.....	.....
3	Bégin, D.	26	122	91	119	108	2091	2064	4155	2760	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	17	57	36
4	Béland, P. F.	21	112	82	114	100	1795	1792	3587	2621	2	43	31	74	60	.....	.....	.....	.....	.....
5	Boivin, S.	25	72	70	71	63	1359	1389	2748	1998	2	100	40	140	110	.....	.....	.....	.....	.....
6	Brault, C.	23	94	112	111	77	1730	1739	3469	2416	6	328	96	424	305	1	88	12	100	80
7	Carrier, E.	27	172	132	163	147	3103	3006	6109	5069	4	146	111	257	218	.....	.....	.....	.....	.....
8	Crépeault, T.	30	139	115	171	149	3182	3286	6468	574	4	146	71	217	191	7	356	193	549	495
9	Delâge, J. B.	34	178	171	178	158	3695	3110	6805	5550	2	93	25	118	104	.....	.....	.....	.....	.....
10	Dorval, A. D.	28	114	113	119	114	2567	2699	5266	3526	5	165	119	284	228	.....	.....	.....	.....	.....
11	Emberson, F. C.	28	160	166	169	157	4520	4068	8588	5604	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	Fontaine, A.	29	113	112	112	99	2771	2639	5410	3315	2	124	33	157	102	.....	.....	.....	.....	.....
13	Fothergill, Rév. M.	15	17	30	31	49	713	487	1200	952	.....	.....	.....	.....	.....	1	60	90	150	135
14	Gay, A.	45	127	120	103	97	1782	2002	3784	2649	1	296	40	336	263	1	102	3	105	80

15	Grondin, L.	32	136	137	136	99	2889	3049	5938	3879	4	133	152	285	208	1	20	68	88	69
16	Hubbard, H.	37	295	296	287	287	4021	3442	7463	5735	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	45	85	60
17	Juneau, F. E.	10	62	41	122	98	3030	3497	6527	5727	1	177	516	693	625	6	182	268	450	390
18	Lamarche, Z. O. H.	32	140	139	140	95	2123	1829	3952	2618	4	367	72	439	352	.....	.....	.....	.....	.....
19	Laplante, M.	32	162	172	170	152	2909	2865	5774	4425	2	105	2	107	84	4	182	27	209	167
20	Lefebvre, D.	24	111	78	110	96	2274	2198	4472	2688	4	256	59	315	274	1	58	12	70	55
21	Lévesque, L. N.	28	142	131	136	128	1812	1895	3707	2529	2	46	8	54	44	3	34	5	39	37
22	Lucier, L.	13	42	41	37	35	834	726	1560	1118	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	Lyster, Rév. W. J.	20	45	44	35	35	622	588	1210	911	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	McLoughlin, J. A.	30	232	233	232	231	3137	2766	5903	4397	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	McMahon, S. F.	31	91	95	100	43	1205	1384	2589	2041	8	734	72	806	641	3	272	32	304	232
26	Magrath, B.	36	88	88	88	88	1701	1517	3218	2466	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	Painchaud, J. B. F.	3	10	10	8	9	228	200	428	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	Pilon, A.	37	130	118	118	105	2364	2145	4509	3689	2	207	34	241	200	.....	.....	.....	.....	.....
29	Prémont, J.	27	78	72	83	63	1518	1450	2968	2138	5	274	66	340	260	3	201	28	229	176
30	Savard, E.	19	77	75	75	73	1428	1486	2914	2198	1	50	23	73	68	1	40	46	86	80
31	Stenson, M.	35	135	118	113	121	2134	1941	4075	3024	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	Tanguay, G.	37	206	159	206	184	3199	3271	6470	4502	7	338	116	454	348	2	88	31	119	98
33	Tétreault, A.	20	105	98	102	96	2116	2435	4551	3053	1	94	8	102	80	.....	.....	.....	.....	.....
34	Thompson, Wm.	21	81	81	76	74	1074	894	1968	1514	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	Tremblay, T.	30	67	51	48	44	936	1026	1962	1380	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	Vien, C. S.	23	177	109	169	168	2757	2862	5619	3280	1	35	12	47	36	.....	.....	.....	.....	.....
		970	4291	3948	4282	3836	77650	75512	153162	111489	75	4587	1835	6422	5190	40	2270	988	3258	2672

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.— *Suite.*

No.	ECOLES MODELES MIXTES.									ACADEMIES DE GARÇONS.					ACADEMIES DE FILLES.					ACADEMIES MIXTES.				
	GARÇONS.					FILLES.														GARÇONS.				
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	1	51	3	54	50	47	6	53	40	1	32	8	40	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	4	115	114	229	199	76	56	132	106	2	369	125	494	447	10	1299	479	1778	1592	.....	.....	.....	.....	.....
3	9	247	144	391	327	217	216	433	361	.....	.....	.....	.....	.....	1	23	50	73	72	.....	.....	.....	.....	.....
4	9	108	63	171	116	94	133	227	185	.....	.....	.....	.....	.....	3	145	160	305	245	.....	.....	.....	.....	.....
5	3	57	28	85	67	58	34	92	78	1	74	30	104	90	2	160	105	265	240	.....	.....	.....	.....	.....
6	3	105	42	147	100	107	25	132	95	2	251	50	301	235	8	782	335	1117	916	1	26	10	36	30
7	4	109	53	162	150	153	91	244	223	1	324	96	420	400	5	707	438	1145	1051	.....	.....	.....	.....	.....
8	5	119	75	194	163	128	68	196	151	1	140	90	230	205	3	272	166	438	393	.....	.....	.....	.....	.....
9	5	178	35	213	165	159	40	199	159	1	143	32	175	164	8	765	69	834	742	.....	.....	.....	.....	.....
10	2	41	10	51	36	34	14	48	37	.....	.....	.....	.....	.....	9	349	264	613	528	.....	.....	.....	.....	.....
11	3	24	29	53	35	47	34	81	55	1	119	321	440	352	3	114	182	296	236	2	28	52	80	48
12	4	192	20	212	143	193	25	218	157	1	149	32	181	121	2	148	72	220	156	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	4	147	38	185	147	128	40	168	136	.....	.....	.....	.....	.....	3	103	102	205	165	.....	.....	.....	.....	.....

15	5	250	101	351	261	241	103	344	256	5	596	247	843	699	6	727	414	1141	969	.....	.....	.....	.....	.....
16	4	60	60	120	83	42	43	85	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	98	98	196	196
17	8	141	100	241	191	117	115	232	181	6	164	316	480	420	6	102	285	387	360	.....	.....	.....	.....	.....
18	8	293	79	372	275	241	75	316	225	2	316	102	418	367	7	788	458	1246	1029	.....	.....	.....	.....	.....
19	5	200	32	232	161	163	55	218	165	5	380	67	447	391	10	399	153	552	523	.....	.....	.....	.....	.....
20	8	347	36	383	283	313	53	366	280	.....	.....	.....	.....	.....	1	52	13	65	62	.....	.....	.....	.....	.....
21	5	31	34	65	50	51	33	84	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	4	126	16	142	109	73	14	87	67	.....	.....	.....	.....	.....	1	47	16	63	44	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	1	2	6	8	7	4	8	12	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	151	190	341	341
25	5	200	5	205	125	526	110	636	531	16	4138	720	4858	3979	14	3560	574	4134	3133	2	100	4	104	80
26	4	120	33	153	122	105	30	135	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	36	18	54	44
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	4	132	33	165	144	123	37	160	135	1	67	30	97	80	6	704	176	880	800	.....	.....	.....	.....	.....
29	9	250	51	301	205	223	76	299	219	.....	.....	.....	.....	.....	1	54	12	66	60	2	55	23	78	54
30	4	37	65	102	76	54	62	116	91	.....	.....	.....	.....	.....	1	55	10	65	65	.....	.....	.....	.....	.....
31	2	33	10	43	30	39	16	55	51	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	5	133	33	166	146	120	59	179	152	.....	.....	.....	.....	.....	6	476	210	686	613	.....	.....	.....	.....	.....
33	4	166	5	171	119	141	18	159	121	1	150	20	170	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	3	49	16	65	53	25	15	40	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	19	39	26
35	4	119	5	124	92	115	11	126	97	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	3	64	32	96	72	18	30	48	44	.....	.....	.....	.....	.....	3	168	90	258	242	1	18	8	26	26
	151	4246	1406	5652	4302	4175	1745	5920	4668	47	7412	2286	9698	8134	128	11999	4833	16832	14236	29	532	422	954	845

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ACADEMIES MIXTES.—*Suite.* — FILLES.				ECOLES DISSIDENTES ELEMENTAIRES CATHOLIQUES.					ECOLES DISSIDENTES SUPERIEURES CATHOLIQUES. — GARÇONS.					ECOLES DISSIDENTES SUPERIEURES CATHOLIQUES. — FILLES.				ECOLES DISSIDENTES ELEMENTAIRES PROTESTANTES.				
	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	22	540	409	949	671	1	.....	.....	.....	.....	147	30	177	125	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	56	28	84	60
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	41	32	73	52
4	.....	.....	.....	.....	3	38	38	76	73	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	29	6	35	31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	166	107	273	209
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	22	43	65	63
10	.....	.....	.....	.....	3	51	42	93	51	1	.....	.....	.....	.....	.....	19	19	19	3	35	20	55	33
11	20	69	89	53	13	277	221	498	322	2	.....	.....	.....	.....	44	46	90	75	6	125	93	218	130
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	41	29	70	36
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	260	208	468	346
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

15	.....	.....	.....	.....	2	73	67	140	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	197	196	393	268
16	85	86	171	171	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	66	64	130	90
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	228	172	400	331
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	5	98	93	191	131	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	5	6	11	10
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	101	194	295	295	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	280	21	301	275	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	213	234	447	364
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	12	8	20	12
28	.....	.....	.....	.....	9	194	190	384	302	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	128	111	239	193
29	15	12	27	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	10	6	16	12
34	15	15	30	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	3	21	23	44	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	25	20	45	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	570	423	993	911	60	1292	1083	2375	1683	4	.....	.....	.....	.....	191	95	286	219	110	1605	1357	2962	2209

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ECOLES DISSIDENTES SUPERIEURES PROTESTANTES.									ECOLES INDEPENDANTES ELEMENTAIRES.					ECOLES INDEPENDANTES SUPERIEURES.								
	Garçons.					Filles.									Garçons.					Filles.			
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1	16	5	21	13	4	2	6	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	25	25	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	25	25	50	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	42	36	78	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	1	30	12	42	25	18	6	24	15	1	21	19	40	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	139	121	260	218	1	21	15	36	32	.....	.....	.....	.....
9	1	7	7	14	9	5	6	11	7	1	6	9	15	15	1	56	49	105	105	.....	.....	.....	.....
10	1	10	10	20	10	4	11	15	13	3	23	47	70	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	1	.....	29	29	20	.....	24	24	16	1	20	2	22	16	26	267	237	504	478	218	453	671	599
12	1	19	13	32	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	109	279	388	345	2	6	6	12	12	30	30	60	48
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

15	1	16	30	46	41	15	32	47	43	1	12	13	25	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	65	67	132	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	1563	1750	3313	2588	6	106	216	322	298	200	890	1090	1000
18	2	25	42	67	60	42	28	70	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	27	25	52	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	5	1	6	4	197	34	231	209
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	23	23	23	8	46	54	54
25	1	50	9	59	52	49	9	58	54	47	2188	2385	4573	3248	32	2848	743	3591	3116	4630	348	4978	4679
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	11	18	29	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	51	55	106	86	1	23	2	25	18	45	15	60	55
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	47	50	97	77	2	16	.....	16	10	62	14	76	65
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1	21	9	30	25	12	6	18	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	1	28	4	32	20	12	3	15	10	4	74	114	190	146	6	.....	.....	.....	.....	379	248	627	584
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	11	14	25	25	.....	.....	.....	.....
	12	222	170	392	300	161	127	288	238	153	4425	5040	9465	7152	83	3359	1306	4665	4121	5769	2078	7847	7293

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	COLLEGES.					ECOLES NORMALES.					Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	Elèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante.			Elèves lisant couramment.		
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.		Garçons.	Filles.			Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1	80	28	108	95	.....	.....	.....	.....	.....	134	3003	3180	6183	4373	990	992	1982	1612	1561	3173
2	5	463	340	803	725	.....	.....	.....	.....	.....	120	3832	3786	7618	6333	299	350	649	1547	1583	3130
3	1	58	78	136	136	.....	.....	.....	.....	.....	123	2659	2684	5343	3769	1072	909	1981	866	843	1709
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	118	2103	2387	4490	3336	880	668	1548	536	788	1324
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	73	1730	1782	3512	2653	474	461	935	615	543	1158
6	2	216	277	493	390	.....	.....	.....	.....	.....	112	3360	3273	6633	4882	799	700	1499	1161	953	2114
7	1	200	132	332	332	.....	.....	.....	.....	.....	164	4274	4395	8669	7443	778	747	1525	1333	1314	2647
8	3	152	120	272	237	.....	.....	.....	.....	.....	180	4270	4590	8860	7829	1155	1175	2330	1751	1887	3638
9	4	414	325	739	728	.....	.....	.....	.....	.....	186	5087	4206	9293	7811	1050	1012	2062	1612	1308	2920
10	1	40	200	240	232	.....	.....	.....	.....	.....	142	3271	3503	6774	4780	766	703	1469	951	909	1860
11	1	210	300	510	510	1	70	70	140	140	217	6628	5705	12333	8689	1268	1270	2538	2022	2014	4036
12	1	113	155	268	268	.....	.....	.....	.....	.....	113	3662	3106	6768	4323	1029	927	1956	1570	1330	2900
13	2	100	40	140	120	.....	.....	.....	.....	.....	82	1234	1184	3418	1958	274	233	507	494	421	915
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	106	2303	2480	4783	3440	1095	1052	2147	580	659	1239

15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	136	4696	4945	9641	6807	756	712	1468	1779	1841	3620
16	3	119	239	358	358	.....	.....	.....	.....	.....	313	4826	3914	8740	6855	701	598	1299	685	577	1262
17	1	.....	814	814	800	1	51	66	117	117	195	7194	7472	14666	12697	1969	1849	3818	2741	3054	5798
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140	3647	3633	7280	5317	724	580	1304	1633	1405	3038
19	1	100	195	295	295	.....	.....	.....	.....	.....	181	4017	3869	7886	6248	1128	925	2053	1132	1007	2139
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	113	2978	2930	5908	3855	898	688	1586	1186	1150	2336
21	1	70	52	122	100	.....	.....	.....	.....	.....	146	2156	2117	4273	2966	622	549	1171	1126	1134	2260
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	976	876	1852	1338	310	220	530	380	308	688
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	622	588	1210	911	150	150	300	250	250	500
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	246	3509	3127	6636	5129	710	519	1229	558	425	983
25	5	775	231	1006	820	1	70	.....	70	70	185	14305	14414	28719	23440	2254	2170	4424	4761	5166	9927
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	95	1919	1670	3589	2763	714	613	1327	737	625	1362
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	240	208	448	312	33	23	56	111	93	204
28	2	289	192	481	455	.....	.....	.....	.....	.....	144	3746	3601	7347	6157	929	904	1833	1644	1600	3244
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	89	2300	2197	4497	3286	569	443	1012	1219	1049	2268
30	1	44	46	90	90	.....	.....	.....	.....	.....	81	1693	1753	3446	2668	403	430	833	568	589	1157
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123	2177	1996	4173	3105	708	514	1222	1182	1080	2262
32	1	107	88	195	180	.....	.....	.....	.....	.....	206	4044	4273	8317	6079	976	927	1903	886	998	1884
33	2	580	240	820	790	.....	.....	.....	.....	.....	116	3497	3356	6853	5085	631	631	1262	1155	1088	2213
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	78	1178	964	2142	1644	223	194	417	218	177	395
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	51	1081	1175	2256	1602	258	286	544	534	577	1111
36	1	41	47	88	88	.....	.....	.....	.....	.....	178	3039	3213	6252	3855	1207	1051	2258	1743	1798	3541
	40	4171	4139	8310	7749	3	191	136	327	327	4771	121256	118552	239808	183740	28802	26175	54977	42881	42104	84985

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	ELEVES LISANT BIEN.			ELEVES ECRIVANT.			ARITHMETIQUE.			CALCUL MENTAL.			TENUE DES LIVRES.			MATHEMATIQUES.			MESURAGE.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	401	627	1028	1393	1620	3013	1346	1624	2970	958	1236	2194	73	82	155	9	15	24	27	15	42
2	1939	1900	3839	2538	2695	5233	2541	2432	4973	13.5	1215	2540	465	330	795	30	.....	30	106	.....	106
3	704	949	1653	1282	1512	2794	1251	1439	2690	1552	1699	3251	158	117	275	78	.....	78	125	29	154
4	637	981	1618	1182	1527	2709	1102	1363	2465	1102	1363	2465	265	471	736	44	101	145	44	101	145
5	695	724	1419	1265	1306	2571	1140	1121	2261	878	882	1760	99	86	185	45	15	60	56	43	99
6	1400	1620	3020	2109	2055	4164	2079	2123	4202	1837	1953	3790	233	326	559	128	84	212	214	208	422
7	2170	2327	4497	3498	3613	7111	3498	3613	7111	3498	3613	7111	605	934	1539	218	236	454	218	236	454
8	1364	1528	2892	2566	2825	5391	1507	1610	3117	1349	1438	2787	166	213	409	79	28	107	79	.....	79
9	2473	1838	4311	3406	2999	6405	2624	2286	4910	1331	1178	2509	284	163	447	66	27	93	66	27	93
10	1720	1725	3445	1662	1711	3373	1709	1821	3530	569	880	1449	221	350	571	60	3	63	39	30	69
11	2710	3049	5759	4317	4308	8625	5274	5057	10331	2931	2910	5841	330	339	669	476	643	1119	117	116	233
12	1063	849	1912	1528	1479	3007	1576	1481	3057	654	619	1273	130	104	234	15	.....	15	26	14	40
13	488	508	996	812	800	1612	638	641	1279	467	431	898	64	12	76	4	36	40	7	8	15
14	628	769	1397	1122	1343	2465	1099	1361	2460	314	529	843	122	86	208	5	13	18	30	9	39

15	2161	2392	4553	3010	3283	6293	2891	3091	5982	1603	1638	3241	563	623	1186	550	451	1001	549	409	958
16	3801	2378	6179	2129	2026	4155	1784	1659	3443	1158	1056	2214	161	62	223	36	17	53	.....	.....	.....
17	2583	2467	5050	6342	6402	12744	5860	5776	11636	3548	4585	8133	667	535	1202	266	74	340	266	74	340
18	1290	1648	2938	2127	2296	4423	2209	2395	4604	1851	2104	3955	200	154	354	92	54	146	89	43	132
19	1757	1937	3694	1616	2226	3842	1547	2036	3583	950	1318	2268	117	282	399	53	120	173	59	151	210
20	919	1067	1986	1267	1380	2647	1270	1395	2665	2600	2577	5177	202	190	392	2	12	14	2	25	27
21	469	373	842	1033	1079	2112	948	1013	1961	1150	1147	2297	76	67	143	24	15	39	28	17	45
22	305	329	634	549	568	1117	581	569	1150	563	672	1235	71	109	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	205	205	410	383	414	797	373	394	767	302	331	633	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	2241	2183	4424	2116	2016	4132	1930	1786	3716	608	577	1185	86	47	133	137	84	221	.....	.....	.....
25	7110	7258	14368	7090	8641	15731	8164	9687	17851	7715	5127	12842	734	559	1293	188	110	298	188	110	298
26	425	475	900	1010	868	1878	1024	874	1898	262	216	478	46	33	79	31	26	57	5	5	10
27	98	90	188	78	96	174	105	83	188	94	124	218	6	2	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	1289	981	2270	1663	2070	3733	1786	2162	3948	1786	2162	3948	150	260	410	44	52	96	81	162	243
29	512	705	1217	2089	2042	4131	2078	1990	4068	2012	1979	3991	224	233	457	88	66	154	100	71	171
30	722	734	1456	1223	1336	2559	1155	1231	2386	1138	1227	2365	175	299	474	5	.....	5	9	33	42
31	276	413	689	940	931	1871	902	904	1806	902	904	1806	87	112	199	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	2072	2458	4530	2007	2517	4524	1810	2277	4087	1681	2021	3702	132	153	285	10	10	20	68	49	117
33	1711	1637	3348	1748	1353	3101	1581	1232	2813	1243	1031	2274	201	145	346	52	8	60	97	50	147
34	707	623	1330	719	648	1367	678	601	1279	458	408	866	62	48	110	41	39	83	21	18	39
35	290	311	601	838	874	1712	290	311	601	838	874	1712	17	28	45	.....	.....	.....	2	4	6
36	89	364	453	1612	1991	3603	1500	1860	3360	1099	1482	2581	54	102	156	27	25	52	29	23	52
	49424	50422	99846	70269	74850	145119	67850	71298	139148	52326	53506	105832	7246	7686	14932	2906	2364	5270	2747	2080	4827

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	GRAMMAIRE.						ORTHOGRAPHIE.			ANALYSE ET GRAMMAIRE RAISONNEE.			STYLE EPISTOLAIRE.			GEOGRAPHIE.		
	ANGLAISE.			FRANÇAISE.														
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	69	133	202	825	1018	1843	1759	1873	3632	417	595	1012	31	219	250	326	496	822
2	573	553	1126	1849	1983	3832	528	611	1139	1135	1340	2475	265	325	590	1481	1690	3171
3	150	69	219	716	978	1694	1422	1604	3026	693	956	1649	236	364	600	296	463	759
4	113	189	302	781	1144	1925	797	1166	1963	797	1166	1963	318	554	872	315	651	966
5	125	123	248	766	821	1587	846	938	1784	621	647	1268	159	176	335	333	573	906
6	451	345	796	1230	1414	2644	1322	1578	2900	1183	1428	2611	441	775	1216	893	1130	2023
7	473	533	1006	1461	1924	3385	3498	3613	7111	1461	1924	3385	751	1077	1828	941	1351	2292
8	153	172	325	1464	1558	3022	1464	1558	3022	1096	1083	2179	174	251	425	1196	1250	2446
9	77	35	112	1071	1075	2146	1081	1075	2156	476	416	892	39	84	123	810	837	1647
10	306	117	423	1113	1241	2354	2212	2321	4533	1048	1158	2206	449	536	985	668	786	1454
11	3133	3354	6487	1145	1441	2586	5481	5168	10649	1688	2164	3852	1680	1849	3529	3652	3741	7393
12	163	27	190	1018	1009	2027	1265	1234	2499	710	772	1482	144	92	236	632	637	1269
13	280	305	585	64	138	202	683	585	1268	188	187	375	160	231	391	307	338	645
14	299	311	610	441	550	991	242	417	659	242	433	675	43	138	181	403	548	951

15	719	710	1429	1803	1931	3734	2057	2197	4254	1763	1865	3628	589	739	1328	1593	1855	3448
16	524	1003	1527	19	13	32	3366	2725	6091	520	993	1513	....	.....	.....	1252	1514	2766
17	656	603	1259	4656	4804	9460	4760	4898	9658	4375	4539	8914	789	977	1766	2890	2986	5876
18	269	306	575	1168	1353	2521	1227	1438	2665	1130	1359	2489	337	615	952	753	796	1549
19	196	189	385	952	1618	2570	952	1618	2570	952	1618	2570	203	629	832	493	1074	1567
20	128	63	191	795	932	1727	761	907	1668	751	893	1644	272	385	657	340	475	815
21	57	48	105	586	699	1285	586	699	1285	586	699	1285	126	192	318	195	289	484
22	22	62	84	268	316	584	323	383	706	258	316	574	82	145	227	154	215	369
23	158	219	377	.....	....	.....	500	478	978	147	187	334	233	258	491	162	222	384
24	657	980	1637	61	65	126	2661	2429	5090	657	980	1637	240	288	528	1068	1374	2442
25	1589	309	1898	3342	3692	7034	6376	7674	14050	4991	5673	10664	2658	4213	6871	5449	6588	12037
26	408	395	803	21	16	37	1693	1393	3086	200	190	390	51	50	101	552	484	1036
27	.....	29	29	86	76	162	47	51	98	17	20	37	. .....	.....	.....	105	93	198
28	246	254	500	1022	1303	2325	1022	1303	2325	1022	1303	2325	152	337	489	670	932	1602
29	185	191	376	720	883	1603	796	934	1730	740	905	1645	320	416	736	367	515	882
30	66	89	155	547	726	1273	481	665	1146	481	665	1146	177	263	440	216	393	609
31	24	38	62	381	512	893	1389	1394	2783	51	116	167	16	25	41	191	270	461
32	279	210	489	1082	1602	2684	2514	2775	5289	1097	1666	2763	493	1046	1539	479	800	1279
33	250	38	288	989	751	1740	1385	1163	2548	970	763	1733	161	144	305	562	460	1022
34	340	372	712	27	23	50	862	785	1647	96	97	193	165	146	311	406	381	787
35	35	53	88	243	256	499	534	577	1111	113	192	305	50	123	173	52	127	179
36	59	84	143	529	991	1520	507	968	1475	423	840	1263	114	322	436	174	400	574
	13232	12511	25743	33241	38856	72097	57399	61195	118594	33095	40148	73243	12118	17984	30102	30376	36734	67110

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	HISTOIRE.			DESSIN LINEAIRE INDUSTRIEL.						Dessin d'après nature.			Horticulture et Agriculture.			Musique vocale.			Musique Instrumentale.		
				1er Livre.			2ème Livre.														
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	412	854	1266	111	173	284	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	217	477	25	124	149	8	72	80
2	1694	1973	3667	703	548	1251	253	210	463	.....	25	25	666	177	843	255	390	645	90	220	310
3	698	946	1644	143	329	472	.....	.....	.....	.....	.....	.....	379	438	817	85	59	144	20	30	50
4	477	865	1342	108	208	316	.....	.....	.....	.....	.....	.....	310	342	652	.....	.....	.....	.....	23	23
5	688	713	1401	71	104	175	.....	.....	.....	.....	42	42	190	90	280	.....	140	140	.....	42	42
6	977	1342	2319	644	876	1520	18	.....	18	.....	.....	.....	584	545	1129	414	557	971	98	223	321
7	1314	2001	3315	691	877	1568	.....	.....	.....	.....	6	6	801	980	1781	457	485	942	25	168	193
8	1303	1330	2633	109	155	264	.....	.....	.....	.....	.....	.....	784	878	1662	51	145	196	.....	58	58
9	1041	1292	2333	179	193	372	.....	.....	.....	2	.....	2	883	3	886	104	96	200	22	.....	22
10	616	902	1518	243	478	721	.....	.....	.....	.....	.....	.....	622	528	1150	235	237	472	30	72	102
11	3021	3295	6316	2107	2338	4445	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2964	3252	6216	14	474	488
12	675	752	1427	296	230	526	.....	.....	.....	16	.....	16	342	245	587	.....	60	60	4	.....	4
13	192	270	462	44	88	132	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	296	316	612	.....	38	38
14	276	532	808	95	210	305	.....	.....	.....	.....	54	54	119	42	161	.....	130	130	.....	65	65

15	1500	1841	3341	593	495	1088	.....	.....	.....	43	209	252	734	502	1236	238	397	635	40	213	253
16	171	322	493	245	180	425	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	4160	4537	8697	897	650	1547	.....	.....	.....	.....	.....	.....	257	181	438	1097	1538	2635	268	532	800
18	803	1196	1999	399	736	1135	.....	.....	.....	.....	.....	.....	626	398	1024	272	372	644	.....	144	144
19	669	1367	2036	272	483	755	.....	.....	.....	.....	.....	.....	614	758	1372	296	639	935	4	63	67
20	549	701	1250	282	351	633	.....	.....	.....	.....	5	5	558	447	1005	93	162	235	.....	18	18
21	278	463	741	146	210	356	.....	.....	.....	.....	.....	.....	201	178	379	47	53	100	8	.....	8
22	247	326	573	252	288	540	.....	.....	.....	.....	.....	.....	195	216	411	.....	20	20	.....	11	11
23	98	141	239	70	112	182	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	107	135	242	.....	.....	.....
24	312	477	789	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	75	80
25	5957	7238	13195	4362	5578	9940	25	75	100	.....	53	53	578	528	1106	5858	7596	13454	140	1096	1236
26	210	179	389	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	81	166	.....	.....	.....
27	124	127	251	81	60	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4
28	541	980	1521	341	317	658	.....	.....	.....	6	8	14	767	653	1420	75	332	407	6	111	117
29	601	844	1445	452	449	901	.....	.....	.....	11	13	24	488	469	957	53	174	227	.....	7	7
30	401	555	956	840	941	1781	.....	.....	.....	.....	7	7	230	331	561	676	685	1361	8	15	23
31	212	394	606	540	478	1018	.....	.....	.....	.....	.....	.....	181	176	357	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1661	812	2473	206	551	757	.....	.....	.....	.....	15	15	170	490	660	195	255	450	32	78	110
33	763	571	1334	139	91	230	.....	.....	.....	.....	40	40	527	333	860	185	176	361	20	45	65
34	363	336	699	24	38	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	52	106	.....	.....	.....
35	84	170	254	3	80	83	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	74	90	2	.....	2	.....	.....	.....
36	330	787	1117	102	163	265	.....	.....	.....	.....	.....	.....	234	311	545	139	144	283	8	23	31
	33418	41431	74849	15790	19058	34848	296	285	581	78	477	555	12316	10530	22846	14338	18802	33140	850	3920	4770

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Suite.*

No.	INSTITUTEURS.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.									
					Instituteurs laïques des villes.					Instituteurs laïques des campagnes.					Instituteurs religieux des villes.					Instituteurs religieux des campagnes.				
	Brevetés.	Religieux.	Non brevetés.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.
1	8	8	2	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	4	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8
2	10	47	3	60	.....	.....	1	.....	1	.....	3	8	1	12	21	.....	.....	.....	21	26	.....	.....	.....	26
3	.....	12	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....
4	3	.....	.....	3	....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	2	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	22	42	2	66	.....	.....	.....	1	1	.....	2	19	2	23	.....	4	.....	.....	4	.....	38	.....	.....	38
7	6	24	2	32	.....	.....	3	1	4	1	.....	3	.....	4	.....	24	.....	.....	24	.....	.....	.....	.....	.....
8	5	10	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	10
9	15	27	.....	42	.....	.....	1	.....	1	.....	5	8	1	14	.....	17	.....	.....	17	.....	10	.....	.....	10
10	8	20	1	29	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	4	1	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	2	.....	20
11	47	1	4	52	.....	.....	.....	31	31	.....	8	9	3	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
12	19	28	.....	47	.....	.....	1	1	2	1	11	5	.....	17	.....	28	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....
13	41	1	2	44	.....	.....	20	13	33	.....	5	5	.....	10	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
14	19	3	5	27	.....	1	.....	.....	1	.....	8	15	.....	23	.....	.....	3	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....

15	16	12	.....	28	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	11	5	16	.....	.....	.....	.....	.....	....	12	.....	.....	12
16	24	.....	.....	24	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	19	4	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	30	98	.....	128	.....	4	2	21	27	.....	.....	3	.....	3	.....	35	63	.....	98	.....	.....	.....	.....	.....
18	29	10	1	40	.....	2	.....	2	4	1	6	14	5	26	.....	9	.....	.....	9	.....	1	.....	.....	1
19	4	28	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	28
20	6	4	1	11	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	6	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
21	1	5	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5
22	4	.....	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	7	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	41	.....	4	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	3	8	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	75	39	.....	114	.....	.....	.....	51	51	.....	2	17	5	24	.....	.....	16	.....	16	.....	7	16	.....	23
26	28	.....	4	32	.....	.....	.....	2	2	.....	10	15	5	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	12	12	1	25	1	4	7	1	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	11	.....	.....	12
29	14	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	9	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	2	10	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	6	4	.....	.....	10
31	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	5	23	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	.....	.....	23
33	9	18	3	30	.....	1	.....	.....	1	.....	6	5	.....	11	.....	13	.....	.....	13	.....	5	.....	.....	5
34	12	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	1	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	3	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	3	4	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4
	541	486	37	1064	1	12	35	125	173	8	147	206	44	405	33	130	82	1	246	37	185	18	.....	240

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1878-79.—*Fin*

No.	INSTITUTRICES.				TRAITEMENTS.																		BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.	
					Institutrices laïques des villes.					Institutrices laïques des campagnes.					Institutrices religieuses des villes.					Institutrices religieuses des campagnes.				
	Brevetées.	Religieuses.	Non brevetées.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Nombre.	Volumes.
1	117	28	9	154	.....	.....	.....	.....	.....	42	83	.....	1	126	.....	.....	.....	.....	.....	14	14	.....	.....	28	.....	.....
2	85	72	.....	157	.....	.....	2	.....	2	26	45	12	.....	83	17	.....	.....	.....	17	55	.....	.....	.....	55	13	9200
3	115	10	12	137	.....	2	.....	.....	2	111	14	.....	.....	125	10	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	111	.....	4	115	.....	.....	.....	.....	.....	86	29	.....	.....	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	65	8	2	75	.....	.....	.....	.....	.....	57	10	.....	.....	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8	8	2450
6	73	87	5	165	.....	.....	.....	.....	.....	11	63	4	.....	78	.....	.....	.....	.....	.....	87	.....	.....	.....	87	11	8455
7	141	61	3	205	.....	6	1	.....	7	120	16	1	.....	137	.....	48	.....	.....	48	6	7	.....	.....	13	8	4950
8	140	35	1	176	.....	.....	.....	.....	.....	95	46	.....	.....	141	.....	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....	.....	35	12	3549
9	153	22	5	180	1	3	.....	.....	4	23	131	.....	.....	154	8	.....	.....	.....	8	9	5	.....	.....	14	6	2750
10	98	36	2	136	.....	.....	.....	.....	.....	42	54	4	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	24	12	.....	.....	36	17	7650
11	227	4	2	233	.....	.....	93	3	96	24	83	26	.....	133	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4	4	3918
12	85	10	1	96	.....	1	.....	.....	1	38	46	1	.....	85	.....	3	.....	.....	3	.....	7	.....	.....	7	6	5700
13	47	.....	3	50	.....	3	37	.....	40	.....	5	5	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	68	16	5	89	.....	.....	.....	.....	.....	5	67	1	.....	73	.....	6	.....	.....	6	.....	10	.....	.....	10	.....	.....

15	112	42	.....	154	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	7	.....	112	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42	.....	.....	42	1	1200
16	295	.....	2	297	.....	3	3	2	8	.....	286	3	.....	289	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	70	163	41	274	4	62	.....	.....	66	16	25	4	.....	45	150	9	.....	.....	159	.....	4	.....	.....	4	10	4950
18	99	46	1	146	.....	1	1	.....	2	8	89	1	.....	98	.....	18	.....	.....	18	.....	28	.....	.....	28	.....	.....
19	166	56	2	224	.....	.....	.....	.....	.....	138	30	.....	.....	168	.....	.....	.....	.....	.....	.....	56	.....	.....	56	10	3500
20	105	11	.....	116	.....	.....	.....	.....	.....	87	16	2	.....	105	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	11	7	2930
21	135	8	6	149	.....	.....	.....	.....	.....	122	18	1	.....	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	8	.....	.....
22	32	4	3	39	.....	.....	.....	.....	.....	9	26	.....	.....	35	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4	.....	.....
23	24	.....	4	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	206	.....	1	207	.....	.....	.....	.....	.....	.....	198	7	2	207	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	83	102	3	188	.....	.....	26	11	37	2	24	20	3	49	23	19	.....	.....	42	4	39	17	.....	60	54	34629
26	61	.....	5	66	.....	3	3	.....	6	5	40	15	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	4	4	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4	.....	.....
28	122	34	3	159	.....	.....	.....	.....	.....	33	89	3	.....	125	.....	.....	.....	.....	.....	32	2	.....	.....	34	2	600
29	63	14	6	83	.....	.....	.....	.....	.....	17	49	3	.....	69	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	14	12	4080
30	66	6	7	79	.....	.....	.....	.....	.....	60	13	.....	.....	73	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	6	.....	.....
31	106	10	4	120	.....	.....	4	.....	4	51	55	.....	.....	106	.....	9	1	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	4	1250
32	179	30	7	216	.....	.....	.....	.....	.....	173	12	1	.....	186	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	30	15	7600
33	85	20	2	107	.....	3	.....	.....	3	39	44	1	.....	84	12	.....	.....	.....	12	8	.....	.....	.....	8	7	3400
34	56	.....	10	66	.....	.....	.....	.....	.....	24	39	3	.....	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	40	.....	7	47	.....	.....	.....	.....	.....	14	33	.....	.....	47	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	135	20	34	189	.....	.....	.....	.....	.....	154	15	.....	.....	169	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	20	.....	.....
	3769	959	202	4930	5	87	170	16	278	1632	1930	135	6	3693	220	112	1	.....	333	367	242	17	.....	626	207	112761

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

ANNÉE SCOLAIRE 1878-79.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'école normale Laval.

Cent dix-sept élèves ont suivi les cours de l'école normale Laval pendant l'année scolaire 1878-79, savoir :

51 élèves-maîtres, dont 12 externes,
66 élèves-maîtresses.

117

Dans le département des élèves-maîtres, 47 ont fini l'année scolaire :

8 en académie,
23 en première division,
16 en deuxième division.

47

Sur ce nombre, 32 ont reçu le brevet de capacité :

8 pour école académique,
16 pour école modèle,
8 pour école élémentaire.

—

32

Dans le département des élèves-maîtresses, 55 ont fini l'année scolaire :

25 en première division,
30 en deuxième division.

—

55

Sur ce nombre, 52 ont reçu le brevet de capacité :

21 pour école modèle,
31 pour école élémentaire.

—

52

En résumé,

117 élèves ont fréquenté l'école,
102 ont terminé l'année scolaire,
84 ont reçu le brevet de capacité :

8 pour école académique,
37 pour école modèle,
39 pour école élémentaire.

—

84

Trois cent soixante-quinze enfants ont fréquenté l'école modèle annexe :

125 petits garçons,
250 petites filles.

—

375

En mettant sous vos yeux, Monsieur le surintendant, ce tableau statistique, qui est comme le squelette, la charpente de notre institution, je n'aurais fait que la moitié de mon devoir, si je ne vous disais aussi quel est l'esprit qui nous anime. Je

désire donc vous faire connaître l'état moral des élèves, la voie que nous suivons, les principes qui nous guident et enfin le but que nous nous efforçons d'atteindre.

Dans les deux départements, les élèves se sont fait remarquer par une conduite morale tout à fait exemplaire et édifiante. Ces habitudes d'ordre et de piété, fruits précieux des germes de vertus puisés dans leurs familles, sont une forte garantie pour l'avenir: elles font espérer que la société trouvera dans les uns des hommes parfaitement honnêtes, et dans les autres, des femmes vraiment chrétiennes.

Grâce à un travail opiniâtre, persévérant et plus que consciencieux, les progrès réalisés pendant l'année ne sont rien de moins qu'étonnants. Sur 102 élèves qui ont subi l'épreuve de sortie, 91 ont conservé la moitié des points alloués, et 72 en ont conservé les deux tiers.

Cet amour du travail, ce goût de l'étude, que l'on remarque chez les élèves de l'école normale, est dû, en grande partie du moins, au mode d'enseignement, à la méthode. *Res, non verba ; res, per verba*, voilà notre devise. C'était aussi la maxime du P. Girard : "Les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie."

En entrant dans la carrière de l'enseignement, l'instituteur se trouve en présence de deux méthodes principales : la méthode *dogmatique* et la méthode *expérimentale*. Laquelle choisir?

La première procède par voie de synthèse, elle descend des causes aux effets, de l'universel au particulier; la seconde est analytique et va des effets aux causes, des faits particuliers aux faits généraux.

Dans la première, le professeur part des principes ; il les explique, les développe et en montre l'application aux faits particuliers. Le rôle de l'élève se borne à écouter, à comprendre et à retenir.

Dans la seconde, le maître met l'enfant en présence des faits particuliers déjà connus, et réglant sa conduite sur la conduite de la mère elle-même—l'éducation maternelle est le fondement de la pédagogie moderne—il montre à cet enfant le but à atteindre, et lui dit : Cherchez maintenant votre route et marchez de vous-même ; voilà les instruments, servez-vous-en ; voilà votre modèle, étudiez-le et imitez-le.

Si quelquefois il est obligé de lui indiquer la voie et de lui tendre la main dans les endroits les plus difficiles, dans les pas dangereux, il n'en est pas moins vrai que c'est par ses propres forces et en déployant toutes les puissances de son âme que l'élève arrive au but.

La première de ces méthodes est plus commode pour le maître et pour le disciple ; la seconde développe davantage les facultés de l'élève et partant produit une éducation plus forte, une éducation complète.

Avec la méthode expérimentale, toutes les facultés de l'âme sont mises en jeu et trouvent occasion de se développer. Les facultés *sensitives*, qui sont les sens propres, le sens commun, l'imaginative, l'estimative et la mémoire ; les facultés *intellectives*, dont les principales opérations sont la perception, la réflexion, le jugement, le raisonnement et la mémoire intellectuelle ; les facultés *appétitives*, dont la plus importante est l'appétit raisonnable ou la volonté.

Il ne suffit pas, en effet, pour faire l'éducation d'un jeune homme, de verser dans son esprit des connaissances que l'on retire ensuite au besoin, comme on tire l'eau d'un réservoir ; il faut avant tout lui apprendre à chercher, à découvrir lui-même ; car le moment viendra bientôt où, n'ayant plus à ses côtés l'aide d'un maître, il lui faudra trouver dans ses seules ressources le moyen de discerner la vérité, de triompher des obstacles qui en ferment l'accès. Il ne suffit pas de développer sa mémoire et d'en faire comme une machine à réciter ; il faut surtout fortifier sa volonté, éclairer son intelligence, lui donner des idées, lui apprendre à penser, à réfléchir, à raisonner, etc., pour qu'il devienne plus tard un homme de bon sens, un homme de jugement et d'énergie.

Est-ce à dire cependant qu'il faille toujours se renfermer dans les bornes de l'analyse et ne jamais avoir recours à la synthèse ? Nous ne le pensons pas. L'analyse et la synthèse ne sont, pour ainsi dire, que les deux moitiés d'une seule et même méthode appelée méthode *psychologico-rationnelle* ou simplement *expérimentale*.

Dans l'exposition de la science, comme dans l'invention, la méthode doit être conforme à la nature du sujet pensant et procéder du connu à l'inconnu, ou du plus connu au moins connu. " Or, notre esprit est ainsi fait, dit Sanseverino, qu'il connaît les effets avant de connaître les causes et qu'il ne peut arriver à la connaissance des causes que par la connaissance des effets. Au moyen des sens, l'esprit perçoit et conserve dans sa mémoire les particularités de l'espèce à laquelle appartient la chose qui fait l'objet de ses recherches ; il en acquiert ainsi la connaissance sensible, qui constitue *l'expérience*. Ce qu'il connaît par l'expérience, il le rend ensuite universel à l'aide de l'induction, et arrive ainsi aux propositions générales qu'il emploie comme principes de démonstration. Enfin, des principes obtenus par ce procédé, il déduit la conclusion scientifique à l'aide du syllogisme, car la science est le résultat de la démonstration syllogistique.

" Ainsi, notre esprit suit une double voie pour parvenir à la science : une voie *progressive* au début et une voie *rétrograde* à la fin. Au début, il s'avance progressivement de l'effet à la cause ; ensuite, il rétrograde de la cause à l'effet, pour obtenir la connaissance scientifique de l'effet. D'où il suit que la science s'acquiert par l'analyse et la synthèse. On peut dire qu'elle commence par l'analyse et qu'elle s'achève par la synthèse. Ce qui explique pourquoi la méthode psychologico-rationnelle est ordinairement appelée méthode analytico-synthétique. "

Cela posé, il est facile de comprendre quelle doit être la nature de l'enseignement donné dans les écoles primaires, dans les écoles normales et les pensionnats. Puisque la science commence par l'analyse et s'achève par la synthèse, et que d'un autre côté le but de ces écoles n'est pas de donner une science complète et achevée, mais seulement les éléments de la science, l'enseignement devra donc y être analytique plutôt que synthétique, expérimentale plutôt que dogmatique.

S'il m'était permis d'exprimer ici une opinion, je dirais que l'enseignement, tel que nous le donnons dans nos écoles, me paraît beaucoup trop dogmatique. Partout ailleurs, on revient à une méthode plus expérimentale, qu'on appelle méthode intuitive. Malheureusement, chez nous, ces sortes de modifications s'opèrent toujours bien lentement.

Cette voie dans laquelle se trouve engagé aujourd'hui de toute part le mouvement pédagogique est aussi, Monsieur le surintendant, celle que nous nous efforçons de suivre à l'école normale. L'amour de l'étude, la facilité du travail, la rapidité des progrès, voilà quels sont les fruits immédiats de la méthode expérimentale. Pour l'élève placé dans ces conditions, l'étude n'a plus rien d'aride ; c'est une véritable gymnastique intellectuelle qu'il aime et qu'il recherche. La mémoire n'est plus seule à l'ouvrage ; l'intelligence fait aussi sa part, et ce n'est pas la moindre. Or, le travail intellectuel est une source de jouissances que la mémoire ne connaît pas.

Cette marche peut paraître, à l'instituteur routinier, la plus difficile et la plus longue ; mais l'expérience démontre qu'elle est la meilleure, parce qu'elle est la plus sûre et la plus féconde en heureux résultats. Elle a d'ailleurs pour elle les suffrages de tous les hommes supérieurs qui se sont occupés d'éducation. Socrate, Platon, Descartes, Messieurs de Port-Royal, Rollin, Bossuet, Fénelon, Pestalozzi, le P. Girard, etc. Ces deux derniers surtout ont contribué, par leurs exemples et par leurs écrits, à faire entrer l'instruction publique dans une meilleure voie. L'introduction au " cours éducatif de langue maternelle, " publiée en 1844 par le P. Girard, sous le titre : " De l'enseignement régulier de la langue maternelle," fut couronnée, la même année, par l'Académie française ; celle-ci, sur le rapport de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, accorda à ce volume le prix Monthyon

(6,000 fr). Six ans auparavant, M. Cousin, ami de l'humble religieux et partisan de ses doctrines, lui avait déjà fait obtenir la décoration de la légion d'honneur. Le célèbre écrivain disait à cette occasion qu'il faudrait trente années pour faire prédominer dans les écoles françaises les vues et la méthode exposées dans cet ouvrage. Il ne s'était pas trompé.

Permettez-moi, Monsieur le surintendant, de citer ici quelques témoignages à l'appui de ce que je viens de dire.

" Il y a des instituteurs, dit le P. Girard, qui n'ont aucune confiance dans la capacité des enfants. Ils se croient dans la nécessité de leur apprendre tout mot pour mot, et les réduisent au rôle triste et abject d'écouter, de lire, d'apprendre de mémoire ce qu'ils lisent ou entendent pour le réciter fidèlement, comme ils viennent de le lire ou de l'entendre. Les jeunes têtes ne sont donc à leurs yeux que des vases où l'on peut mettre tout ce que l'on veut, et que l'on renverse ensuite pour trouver ce que l'on y a jeté. C'est cette méthode qui nous a produit tant d'adultes qui, incapables de penser eux-mêmes, ne sont que les échos des paroles d'autrui."

" Le moyen principal pour atteindre le but, ajoute M. Brown, pour former l'intelligence, pour développer l'esprit, ce moyen, d'après l'avis de tous les hommes versés dans la matière, se réduit à ceci : *Faites penser tout haut, c'est-à-dire, faites parler vos enfants, et vous remplirez un devoir impérieux envers eux et envers celui qui vous les a confiés.*"

Ce que l'on reproche aux instituteurs, c'est de ne pas faire parler assez l'enfant dans l'école ; il y a toujours un livre entre le maître et l'élève qui empêche l'un et l'autre de penser et de parler. Pourtant, c'est le maître qui doit enseigner. Faire apprendre des livres par cœur, c'est facile ; mais cela ne suffit pas. " L'esprit des enfants, dit un ancien, n'est pas un vase que nous ayons à remplir ; mais un foyer qu'il faut échauffer."

C'est encore ce qui faisait dire à Buffon : " On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y aurait souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet."

Montaigne, qui a parlé de tout, reproche aux hommes de son temps de tomber dans le même défaut ; c'est-à-dire de meubler la mémoire et de laisser les autres facultés inactives. " Le soin et la dépense de nos pères, dit-il, ne visent qu'à nous meubler la tête de science ; de jugement et de vertu, point de nouvelles. Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire et laissons l'entendement et la conscience vides." Et ailleurs :

" C'est l'entendement qui voit et qui entend, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui règne ; toutes autres choses sont aveugles..... savoir par cœur n'est pas savoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à la mémoire. Ce qu'on sait droitement, on en dispose sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers le livre."

Wolfgang Ratich, qui vécut au commencement du dix-septième siècle et qui se rendit célèbre en Allemagne comme rénovateur de l'enseignement, n'est pas moins explicite sur ce point. Il taxe d'outrage à la nature et à la raison ces interminables récitations qui ne sont après tout que des exercices de mémoire phonique. 'Ne confiez à la mémoire, dit-il, que ce qui lui parvient par le canal de l'intelligence."

Il est un de ceux qui ont le plus contribué à mettre en lumière l'imperfection des anciennes méthodes, si l'on peut appeler ainsi un enseignement empirique basé sur la mémoire et l'imitation, et qui se conserve encore comme une précieuse relique dans un grand nombre de maisons. De là, des études lentes et pénibles, un développement intellectuel incomplet, une éducation inachevée.

Enfin, pour revenir au P. Girard, qu'on ne peut trop méditer quand il s'agit d'éducation : " Il faut aux enfants, dit-il, une *grammaire d'idées*, et ce n'est qu'une *grammaire de mots* que l'on cherche à graver dans leur mémoire."

Si le bon P. Grégoire pouvait revenir aujourd'hui sur la terre, il verrait avec bonheur les modifications apportées dans l'enseignement de la langue ; il se réjouirait surtout de trouver entre les mains des élèves français, et même des élèves canadiens, un petit livre intitulé : " Grammaire pratique d'idées. "

C'est que les principes énoncés, il y a plus de quarante ans, par le modeste cordelier, commencent à porter leurs fruits, et que l'on se pénètre partout du mot de Herder : " *Il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire.*"

C'était la doctrine de Comenius (1592–1671), qui vit ses ouvrages traduits en quinze langues différentes, et qui fut appelé en Angleterre, en Suède, en Hollande, en Russie, en Transylvanie, pour réformer les études. " C'est une erreur, dit-il, que de commencer l'étude d'une langue par la grammaire. Il faut d'abord en donner le matériel dans un auteur ou un vocabulaire bien arrangé. La forme, c'est-à-dire la grammaire, ne vient qu'après."

Aujourd'hui, on commence à reconnaître que pour rendre l'étude de la langue complète et féconde, tant pour le progrès du langage en lui-même, que pour le déve-

loppement des facultés, il faut joindre à l'étude des mots l'étude des idées, c'est-à-dire faire marcher de front la *grammaire des mots* et la *grammaire des idées.* C'est le but que poursuivent en ce moment les diverses écoles de pédagogie, et tous les maîtres s'empressent de suivre ce mouvement. Je dis tous, non ; il y a quelques retardataires.

" L'enseignement primaire, disait dernièrement le " Journal des Instituteurs," a fait, dans ces derniers temps, des progrès réels, et on ne saurait trop louer les instituteurs du zèle intelligent qu'en général ils apportent dans la direction de leurs écoles.

" Cependant il existe encore des maîtres, en très-petit nombre heureusement, qui demeurent au-dessous de leurs obligations, qui ne prennent aucun souci des responsabilités qui pèsent sur eux..... Demandez-leur : que pensez-vous de tel ouvrage de pédagogie ou de tel livre de classe ? Ils s'empressent de vous échapper et de répondre : A quoi bon tout cela pour des enfants si peu aptes à comprendre et si peu assidus ? Mais encore, que pensez-vous de l'enseignement oral, de cette méthode si préconisée aujourd'hui et qui consiste à exposer, au préalable, la leçon, à rendre sensible la pensée en ramenant tout aux aptitudes et à la vie de l'enfant, à conduire l'élève à découvrir lui-même et à donner ainsi à son esprit cette activité qui plus tard le rendra capable de juger et d'apprécier par lui-même ? Vous n'êtes par entendu, parce que vous avez tenu le langage d'un bon pédagogue."

L'écrivain du *Journal des Instituteurs* est heureux de constater que ces sortes de maîtres sont très peu nombreux aujourd'hui en France. Je ne sais si nous en pouvons dire autant des instituteurs canadiens. Il est vrai que nous ne sommes pas dans les mêmes conditions.

Mais je n'ai pas à me prononcer sur ce sujet. Je voulais, monsieur le surintendant, vous faire connaître l'état moral des élèves de notre institution, la marche pédagogique que nous suivons, les principes qui nous guident et le but que nous cherchons à atteindre ; je crois avoir rempli ma tâche.

L'état moral est excellent ; la marche que nous suivons est déterminée par la méthode expérimentale ; aller du connu à l'inconnu, ne rien confier à la mémoire qui n'ait passé par l'intelligence, *res, non verba ; res, per verba,* voilà nos principes ; notre but, c'est l'éducation par le développement de toutes les facultés, mais surtout de l'intelligence et du cœur.

Il ne me reste plus qu'à soumettre ce rapport à votre haute approbation. Si les idées qu'il renferme vous paraissent mériter un témoignage favorable, je m'estimerai heureux d'avoir rencontré vos vues sur un sujet aussi important, et d'avoir en même temps secondé les nobles efforts que vous faites tous les jours pour donner une impulsion vigoureuse à l'instruction primaire dans la province de Québec.

J'ai l'honneur d'être, etc,

P. LAGACÉ,
Principal de l'école normale Laval.

Québec, 9 décembre 1879.

ECOLE NORMALE McGILL

ANNEE SCOLAIRE 1878-79

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'école normale McGill, pour l'année scolaire 1878-79.

Nous avons reçu dans nos classes, durant l'année, 142 élèves, dont 20 garçons et 122 filles : 62 venaient de la campagne et les autres de Montréal et de ses environs : 3 étaient des élèves gradués d'université qui voulaient obtenir leur diplôme d'académie, et ils ont rempli les conditions imposées à cet effet par les règlements.

Cinq élèves ont suivi la classe d'académie, 57 celle de l'école modèle, et 82 celle d'école élémentaire.

Parmi ceux qui ont suivi le cours durant l'année dernière, se trouvaient 39 élèves ayant obtenu des diplômes l'année précédente, et qui revenaient pour obtenir des diplômes de classe supérieure, et quelques-uns sur le nombre total avaient déjà dirigé des écoles dans diverses localités de cette province.

A la fin de l'année, j'ai pu recommander 92 élèves à la collation de diplômes, dont onze autorisant leurs porteurs à donner l'enseignement dans des académies, 37 dans des écoles modèles, et 44 dans des écoles élémentaires.

Ces diplômes ajoutés à ceux qui ont été antérieurement accordés à des instituteurs forment un nombre total de 1263 diplômes, délivrés par l'institution depuis qu'elle existe.

A la fin de chaque année, je tâche de me procurer des renseignements sur la condition des élèves munis de nos certificats, et d'après les informations que j'ai pu obtenir durant l'année, au sujet de l'occupation de nos élèves de l'année précédente,

je constate que tous nos élèves du cours académique, au nombre de huit, ont obtenu des situations immédiatement après les vacances et enseignent encore actuellement. De ceux qui ont obtenu des diplômes d'école modèle, au nombre de vingt-six, seize ont obtenu la direction d'écoles, 2 sont entrés au collège et trois ont suivi le cours académique. Les quatre restant sont peut-être employés maintenant, vu qu'il n'y avait à leur engagement que des empêchements temporaires.

Des quarante-six qui ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires, trente-un sont revenus à l'école comme élèves du cours d'école modèle, huit ont accepté des situations, et à l'endroit des sept autres, j'espère obtenir bientôt des renseignements en ce qui regarde la profession qu'ils se sont engagés à suivre en entrant à l'école normale.

Ces renseignements ont été recueillis dans le but de démontrer à tous ceux qui fréquentent notre institution, que son but est de préparer des personnes pour des fins d'instruction publique, que l'école existe pour former des instituteurs pour la direction des écoles protestantes de la province, et afin que les archives puissent témoigner de la fidélité à leurs engagements des anciens élèves de l'école normale.

Les progrès et l'utilité des écoles modèles attachées à notre école normale se soutiennent : elles sont constamment remplies d'élèves et elles continuent de remplir le but pour lequel elles ont été créées, à savoir, la préparation à l'enseignement des élèves-maîtres. Les professeurs sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

Durant le cours de l'année dernière, Mlle. Derick, notre institutrice si distinguée qui dirige depuis de nombreuses années l'école primaire, a obtenu un congé dont elle a profité pour aller en Angleterre, et pendant son absence, Mlle. Sloan, son assistante, a pris temporairement charge de l'école. Cet arrangement a donné pleine satisfaction.

Les élèves de l'école normale se sont réunis comme d'ordinaire, tous les jeudis après-midi, pour assister à l'instruction religieuse, et je n'ai pas besoin d'insister sur la reconnaissance que nous devons aux Révérends Messieurs qui durant ces deux ou trois dernières années ont donné volontairement leurs services et sacrifié leur temps au profit des élèves confiés à leurs soins.

Aux messieurs du corps enseignant de l'institution, j'offrirai de sincères remerciements pour l'attention incessante qu'ils apportent à leur noble tâche, et aussi pour leur coopération générale au bon fonctionnement de l'institution, qui en rend la surveillance de ma part aussi facile qu'agréable.

Le travail régulier et la stricte observation des règlements ne nous laissent à constater à la fin de chaque année scolaire que le fait d'une nouvelle année ajoutée à celles de l'existence de l'école normale McGill. Et aujourd'hui, comme en pareille circonstance, à la fin des années passées, je n'ai rien d'extraordinaire à signaler.

Je ferai cependant remarquer que d'année en année les élèves nous arrivent mieux préparés à l'étude de l'art de l'enseignement, ce qui accuse un progrès sensible de l'instruction publique dans toutes les parties de la province de Québec.

Ayant eu l'occasion depuis nombre d'années d'examiner les élèves protestants à leur entrée à l'école, je puis juger facilement d'un progrès de ce genre, et je crois pouvoir ajouter que l'école normale McGill y a contribué pour une bonne part.

En terminant, je dois remercier encore une fois le comité de l'école normale pour l'attention qu'il a prêtée à toutes les questions qui lui ont été soumises dans l'intérêt de l'institution, et plus particulièrement le président du comité, M. Dawson, qui toujours a fourni sa précieuse assistance à tout ce qui se rapporte à la prospérité de l'école.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. H. HICKS,

Principal.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

ANNÉES SCOLAIRES 1877-78 ET 1878-79.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour les deux années scolaires 1877-78 et 1878-79.

I

Dans la première j'ai reçu cinquante-neuf élèves, trente-six anciens, et vingt-trois nouveaux. Je les ai placés dans les différentes classes d'après leurs connaissances, savoir :

7 dans la classe qui prépare au brevet d'académie,

12 dans celle qui prépare au brevet d'école modèle,

21 dans celle qui prépare au brevet d'école élémentaire,

19 dans la classe préparatoire.

II

Nous avons suivi, pour les matières et la distribution du temps, le programme adopté depuis quelques années. Comme toujours, je n'ai eu qu'à me louer du bon esprit des élèves en général, de leur travail et de leur conduite morale et religieuse. De leur côté, MM. les professeurs m'ont secondé avec leur zèle habituel. Je regrette cependant que quelques-uns aient été obligés de s'absenter assez souvent par maladie. Il n'est pas toujours facile de remplacer un professeur, à moins qu'on n'ait un suppléant.

A la fin de l'année, à la distribution solennelle des prix que vous avez bien voulu présider, j'ai eu l'honneur de vous présenter :

6 aspirants pour le diplôme d'académie,
6 " " " d'école modèle,
5 " " " d'école élémentaire.

Vous avez bien voulu me permettre d'en retenir deux à l'école normale pour enseigner. L'un a été chargé du dessin et de l'histoire naturelle: il prend soin en même temps de nos collections d'oiseaux et d'insectes. Pour cela, je lui ai fait donner des leçons de taxidermie par un habile naturaliste, M. Lechevallier. L'autre remplacera les professeurs malades et il sera chargé de la bibliothèque et de notre collection de numismatique, qui commence à être assez considérable.

Quatre autres élèves diplômés ont trouvé des situations comme maîtres d'école.

La crise financière, en atteignant les instituteurs comme tous les autres, et plus que tous les autres, a empêché ceux qui avaient une place de l'abandonner, même pour en chercher une meilleure. D'un autre côté, le nombre de personnes diplômées par les différents bureaux d'examinateurs a été encore considérable. Les deux causes réunies expliquent pourquoi un si grand nombre de nos élèves n'ont pu trouver de situations. Ils sont revenus pour la plupart compléter leurs études, en attendant des occasions plus favorables.

III

Dans le cours de l'hiver, j'ai eu à déplorer un accident qui m'a forcé de renvoyer les élèves chez leurs parents pendant une semaine environ. La petite vérole a enlevé en quelques jours une des domestiques de l'établissement. A cette occasion, je dois signaler la conduite du concierge de l'école, M. Drouin, qui a donné les soins les plus dévoués à cette pauvre infortunée.

Du reste, la santé des élèves a été excellente. Si je mentionne une indisposition assez grave que j'ai éprouvée au commencement des vacances, ce n'est que pour expliquer pourquoi et comment ce rapport ne vous a pas été transmis au temps voulu.

IV

Dans les statistiques transmises au département de l'éducation, j'ai déjà eu l'honneur de vous faire connaître le nombre d'élèves admis pendant l'année scolaire

1878-79. Ce nombre est de soixante-dix, dont quarante-quatre anciens et trente-six nouveaux élèves.

Je les répartis comme suit :

11 dans la classe qui prépare au brevet d'académie,

18 dans la classe qui prépare au brevet d'école modèle,

19 dans la classe qui prépare au brevet d'école élémentaire,

22 dans la classe préparatoire.

V

J'ai introduit dans le mode d'examen un changement dont j'ai raison, je crois, de m'applaudir. Jusqu'à présent nous faisions deux ou trois examens dans le cours de l'année : un à Noël, le second vers Pâques, et l'autre à la fin de l'année. Ces examens, quoique très-utiles pour les élèves, qui y trouvaient un motif d'étudier avec plus d'attention, pour le Principal, qui s'en servait afin de porter un jugement décisif sur les capacités et les connaissances des aspirants aux brevets, ces examens, dis-je, ne laissaient pas que de présenter certaines difficultés, sans donner une entière satisfaction ni aux élèves ni aux maîtres. J'ai établi, au moyen de MM. les professeurs, des bureaux permanents d'examen. Chaque jour, ils examinent quelques élèves sur une seule matière, par exemple, la grammaire française, et sur une partie spéciale, par exemple, sur la formation du pluriel dans les noms. L'examen dure, pour chaque élève, d'un quart à trois-quarts d'heure, selon l'étendue de la matière qu'il a étudiée sous son professeur, depuis le dernier examen. Les notes sont : *très-bien, bien, faible.* Cette dernière oblige l'élève à recommencer l'étude de la partie négligée et à subir un nouvel examen sur cette partie. Pendant l'année qui vient de s'écouler, toutes les classes ont été ainsi examinées. Arrivé au terme, nous connaissions exactement la force de chacun ; il n'y avait eu surcroît de fatigue pour personne, surtout les élèves avaient travaillé avec une égale application pendant tout le temps.

VI

A la fin de l'année scolaire, il n'y a eu à l'école normale distribution ni de prix, ni de diplômes. Espérant que la nouvelle bâtisse serait prête pour le mois de septembre, j'avais demandé et obtenu la permission de remettre à l'ouverture des classes la solennité qui couronne la fin de chaque année d'étude. Malheureusement, nos prévisions ont été trompées, des difficultés en dehors de notre contrôle ont retardé les ouvriers. Nous n'avons pu être préparés à recevoir les élèves et à commencer la nouvelle année qu'au milieu de novembre dernier.

VII

Ce rapport vous parviendra assez tard. Mais vous voudrez bien considérer, monsieur le Surintendant, que j'ai dû opérer le déménagement de tous les meubles, effets et collections de l'ancienne école à la nouvelle, et que pour ce travail, je n'ai eu que le secours de deux professeurs et de quelques élèves. Il nous a fallu non-seulement déplacer tous ces objets, mais encore les mettre dans un lieu et dans un ordre convenables. Or la nouvelle bâtisse que nous occupons n'est qu'une partie de celle qui avait été jugée nécessaire pour tous les besoins de l'école normale ; nous n'avons encore aucune construction accessoire pour le service commun. Il nous a fallu cependant trouver une place pour chaque chose, et mettre chaque chose à sa place.

Quoi qu'il en soit, nos collections, qui étaient presque inaccessibles dans l'ancienne école, sont installées aujourd'hui d'une manière utile pour les étudiants, et nous pouvons même les montrer avec avantage aux visiteurs.

Elles comprennent :

1. La bibliothèque, où les différentes branches des connaissances humaines commencent à être représentées. La pédagogie et l'histoire du Canada devaient nécessairement y occuper une partie importante.

2. Les instruments de physique. Nous n'avons encore que ceux qui servent aux cours élémentaires, comme on les fait dans les collèges.

3. Les substances et appareils de chimie.

4. Les différentes collections géologiques, savoir :

Une collection pour l'étude, de 800 échantillons ;

Une collection des roches canadiennes, 100 échantillons gracieusement donnés par notre commission géologique ;

Plusieurs petites collections pour l'étude des élèves ;

Enfin un grand nombre d'échantillons remarquables, mais qui ne forment pas encore une suite.

5. Un commencement d'herbier en quatre gros volumes.

6. La collection zoologique est surtout représentée par les coquilles, les oiseaux et les insectes. Les quadrupèdes, les reptiles et les poissons n'y figurent qu'en petit nombre.

7. Les médailles et monnaies. Pour ces dernières, il ne peut être question que de pièces de cuivre.

8. Un commencement de musée agricole, que j'ai chargé M. l'abbé Godin de former au commencement de l'automne dernier.

9. Un commencement de musée pédagogique.

Ce musée est certainement le plus important pour nous, et je voudrais y donner le développement nécessaire, afin que les instituteurs pussent trouver ici tout ce qui aide et concourt à l'enseignement, depuis les livres et les cartes jusqu'aux tables et aux chaises. Je voudrais aussi en faire comme une exposition permanente des travaux des différentes écoles de notre circonscription.

VIII

Il me semble que ce serait un moyen pratique de seconder votre projet des expositions scolaires. Tout le pays a dû applaudir à ce projet, et je ne doute pas que les différentes maisons d'éducation ne tiennent à honneur de figurer dans une lutte toute pacifique dont le résultat se traduira, pour plusieurs d'entre elles, par une gloire légitimement acquise et par un profit réel. Pour moi, monsieur le Surintendant, tout en regrettant de voir mes élèves pris pour ainsi dire à l'improviste, je me suis empressé de vous faire parvenir leurs morceaux de dessin et leurs devoirs réunis en cahiers—d'après l'idée très-heureuse de M. le principal Archambault—mais j'étais loin de m'attendre au résultat, j'ose presque dire, au succès que nous avons obtenu à l'exposition de Paris. Si le Canada, le Canada scolaire et intellectuel, y a figuré avec avantage, c'est principalement à vous qu'il le doit, monsieur le Surintendant, et les honneurs que le gouvernement français vous a accordés ne sont que la juste récompense d'un zèle que les difficultés n'ont pu diminuer.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
Monsieur le Surintendant,
Votre serviteur,

H. A. B. VERREAU,
Principal.

ADDENDA

I

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 16 décembre 1879.

L'Hon. Trésorier de la Province, Québec.

Monsieur,

Dans votre lettre d'hier, vous me demandez un état constatant le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école normale Laval, qui ont reçu des brevets de cette institution et qui depuis se sont livrés à la carrière de l'enseignement.

Sur les deux premiers points, je puis vous donner une réponse catégorique en vous référant à la page 188 de mon rapport de 1877-78, qui offre un tableau du nombre des élèves qui ont fréquenté les trois écoles normales de cette province depuis 1857, et du nombre des brevets accordés par ces institutions depuis la même époque. J'annexe aux présentes cette page de mon rapport.

Quant au 3e point, je ne puis mieux vous répondre qu'en vous donnant l'extrait suivant d'une lettre qui m'est adressée par M. Lagacé, principal de l'école normale Laval : " Je ne puis pas toujours suivre les élèves après leur sortie, et eux, de leur " côté, ne sont pas obligés de nous tenir au courant de ce qui les concerne. Mais, " pour apprécier les résultats obtenus par l'enseignement donné dans les écoles " normales et s'assurer si les sujets sortis de ces institutions s'acquittent de leurs " obligations envers le gouvernement, on peut se placer à un autre point de vue.

" Tout élève ayant obtenu un diplôme doit enseigner pendant trois ans. Or, " chaque année, 45 élèves environ quittent *définitivement* l'école normale Laval avec " un brevet de capacité ; soit 135 dans trois ans. On doit donc toujours trouver " environ 135 élèves de l'école normale Laval à l'œuvre dans l'enseignement. Y " sont-ils actuellement ? En 1867, on a constaté qu'il y en avait 149. Je ne crois pas " que le nombre en soit moindre aujourd'hui. "

Je confirme ces renseignements avec d'autant plus d'assurance que, dès l'année 1866, les rapports officiels sur l'école normale Laval constataient que 172 élèves sortis de cette maison étaient engagés dans l'enseignement.

J'inclus aussi pour votre information un tableau de la statistique de l'école normale Jacques-Cartier. Ces renseignements, j'ose l'espérer, vous convaincront de l'utilité, j'allais dire de la nécessité du maintien de ces institutions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

II

Monsieur le Surintendant,

Voici quelques informations qui vous permettront de donner à la législature les renseignements demandés sur les écoles normales.

On demande: "1° un état détaillé indiquant séparément pour chaque année et depuis la fondation des écoles normales, jusqu'au premier juin dernier, le nombre d'élèves qui ont fréquenté ces écoles," etc.

Voyez, s'il vous plaît, le rapport annuel du Principal. Vous y trouverz, année par année, le nombre d'élèves admis dans chaque département. Il faudra y ajouter les 101 élèves de l'année 1878-79, 39 garçons et 62 filles.

" 2° Le nombre d'élèves qui se sont livrés à l'enseignement dans la Province de Québec, ainsi que le nombre de ceux qui se sont livrés à l'enseignement ailleurs que dans la province, et durant combien de temps chaque élève s'est livré à l'enseignement."

Je n'ai pas les documents nécessaires pour répondre catégoriquement à cette question.

Je ne puis pas toujours suivre les élèves après leur sortie, et eux, de leur côté, ne sont pas obligés de nous tenir au courant de ce qui les concerne. Mais pour apprécier les résultats obtenus par l'enseignement donné dans les écoles normales et s'assurer si les sujets sortis de ces institutions s'acquittent de leurs obligations envers le gouvernement, on peut se placer à un autre point de vue.

Tout élève, ayant obtenu un diplôme, doit enseigner pendant trois ans. Or, chaque année, 45 élèves environ quittent *définitivement* l'école normale Laval avec un brevet de capacité; soit 135 dans trois ans. On doit donc toujours trouver en-

viron 135 élèves de l'école normale Laval à l'œuvre dans l'enseignement. Y sont-ils actuellement? En 1867, on a constaté qu'il y en avait 149. Je ne crois pas que le nombre en soit moindre aujourd'hui.

Au reste, monsieur le surintendant, vous pouvez vous en assurer vous-même par les rapports des inspecteurs. Il ne faudrait pas oublier de faire entrer en ligne de compte les jeunes gens qui enseignent dans les collèges et les jeunes personnes qui sont entrées dans les communautés enseignantes.

Ce qui fait tort aux élèves de l'école normale et ce qui les empêche de prendre de l'enseignement autant qu'ils en voudraient avoir, c'est l'extrême facilité avec laquelle on accorde des diplômes dans certains bureaux d'examinateurs. Les jeunes personnes qui ont obtenu ainsi leurs brevets de capacité, se donnent ensuite à des prix réduits que ne voudraient pas accepter celles qui ont fait de lourds sacrifices pour se mettre en état de relever le niveau de l'enseignement primaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. LAGACÉ,
Principal.

Québec, Ecole normale Laval, 21 juillet 1879.

III

Montréal, Ecole normale McGill, juillet 1879.

Monsieur,

Pour réponse à votre lettre du 22 de ce mois, me demandant des informations au sujet de l'école normale McGill, j'ai préparé les deux documents ci-joints, l'un marqué A et l'autre B.

Le document marqué A contient une liste des sessions de l'école normale McGill, depuis qu'elle existe, et pour chaque session vous trouverez le nombre d'élèves qui l'ont suivie, le nombre de ceux qui ont obtenu des diplômes leur donnant le pouvoir d'enseigner, et aussi le nombre d'élèves qui, après avoir obtenu des diplômes, ont été enregistrés comme instituteurs enseignants.

J'ai cherché dans nos registres des renseignements sur les élèves maîtres qui ont pu être engagés à l'étranger, mais je n'en ai trouvé que très peu. Je vous les transmets dans le document marqué A.

Le document marqué B a été rédigé par le secrétaire de l'école normale McGill, et je suis convaincu qu'il est exact.

Au sujet du document marqué A, je dois vous faire observer qu'il n'y est question que des faits mentionnés dans votre lettre en rapport avec chaque session de l'école. Cependant, il faut que vous sachiez que nous avons trois classes d'élèves dans notre institution, et que les élèves d'une session peuvent passer de l'une à l'autre, afin d'obtenir un diplôme de classe plus élevée, et aussi qu'un instituteur enseignant sous un diplôme peut être enregistré ensuite sous un autre diplôme.

Quant au temps pendant lequel nos élèves ont enseigné, je dois constater que la loi exige trois années d'enseignement, et qu'ils remplissent fidèlement leurs obligations. Vu le peu de temps que vous me donnez, je ne puis vous fournir de plus amples informations.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. HICKS,
Principal.

A.

Ecole normale McGill.

	Année scolaire.	Elèves à l'école.	Elèves qui ont obtenu des diplômes.	Portés au registre comme enseignant.	Elèves enseignants en dehors de la Province.
1	Session..... 1857.	52	16	13	
2	do 2ème ..... 1857–58.	68	40	28	
3	do ..... 1858–59.	83	46	35	
4	do ..... 1859–60.	82	54	31	
5	do ..... 1860–61.	61	36	25	
6	do ..... 1861–62.	68	38	25	2
7	do ..... 1862–63.	80	41	33	2
8	do ..... 1863–64.	74	40	30	
9	do ..... 1864–65.	52	45	30	
10	do ..... 1865–66.	72	39	33	
11	do ..... 1866–67.	78	46	41	
12	do ..... 1867–68.	64	47	38	
13	do ..... 1868–69.	75	48	34	2
14	do ..... 1869–70.	79	47	40	
15	do ..... 1870–71.	88	62	54	
16	do ..... 1871–72.	108	69	57	
17	do ..... 1872–73.	116	80	44	
18	do ..... 1873–74.	112	70	50	
19	do 1874–75	120	74	55	
20	do 1875–76	124	70	57	
21	do ..... 1876–77.	123	75	46	
22	do ..... 1877–78.	139	84	18*	
23	do ..... 1878–79.	144	92	...	

* Nombre total n'est pas encore connu.

B

Réponse à la question No. 2, au sujet des sommes payées à l'école normale McGill pour l'enseignement:

Montant payé aux professeurs et lectureurs.....	$ 8,425
Pour les assistants professeurs dans les écoles modèles.....	2,890
	$11,315
Montant payé en bourses dans la session 1878-79.....	1,442
L'appropriation entière pour toutes les dépenses.....	15,200

Les petites réparations ou réparations locatives sont faites à même l'appropriation de l'école; mais il y a eu une appropriation spéciale en 1876-77 pour agrandir les bâtisses. Il y a eu de plus une subvention de $150 pour faire des améliorations à l'appareil de chauffage en 1878, et pour construire un mur mitoyen en 1879.

Pour réponse à la question No. 3, la corporation de Montréal a évalué l'école nomale McGill, rue Belmont, à $25,000.

J. N. BAYNES,
Secrétaire.

IV

Montréal, Ecole normale Jacques-Cartier, 4 août 1879.

Monsieur le Surintendant,

Je vous envoie quelques-uns des états demandés, pour faire preuve de bonne volonté. Il m'a fallu beaucoup de temps et de correspondance pour constater le nombre d'années d'enseignement de nos anciens élèves. Demain soir, je pense avoir copié la plus grande partie de ce qui reste.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur,

H. A. B. VERREAU,
Principal.

TABLEAU A.

Etat détaillé indiquant séparément, pour chaque année, depuis la fondation des écoles normales jusqu'au premier juin dernier, le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école normale Jacques-Cartier.

Années.	Elèves anciens.	Elèves nouveaux.	Nombre total.
1857		18	18
1857-58	15	31	46
1858-59	18	32	50
1859-60	22	31	53
1860-61	25	26	51
1861-62	15	26	41
1862-63	20	31	51
1863-64	28	28	56
1864-65	33	23	56
1865-66	17	25	42
1866-67	21	20	41
1867-68	16	19	35
1868-69	10	26	36
1869-70	25	21	46
1870-71	27	36	63
1871 72	30	21	51
1872-73	25	11	36
1873-74	22	15	37
1874-75	23	36	59
1875-76	30	30	60
1876-77	29	31	60
1877-78	36	23	59
1878-79	47	23	70

TABLEAU B.

Etat détaillé indiquant séparément, pour chaque année, depuis la fondation des écoles normales jusqu'au premier juin dernier, le nombre d'élèves de l'école normale Jacques-Cartier qui se sont livrés à l'enseignement dans la province de

Québec, ainsi que le nombre de ceux qui se sont livrés à l'enseignement ailleurs que dans la province, et durant combien de temps chaque élève s'est livré à l'enseignement :

Session 1857.

8 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1860, 1er juillet.
Tous ont enseigné jusqu'en 1862, 1er juillet.
6 " " " 1863, "
4 " " " 1864, "
4 " " " 1865, "
2 enseignent encore à la date du 1er juin 1879, c'est-à dire après 22 ans.
1, autant que je puis le savoir, enseigne aussi. Il a séjourné aux Etats-Unis, et je crois qu'il y a enseigné.
4 sont morts, sans que je puisse préciser à quelle date.

Session 1857-58.

15 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1861, 1er juillet.
10 sont revenus continuer leurs cours.
1 est mort presque immédiatement.
1 enseignait encore en 1863, 1er juillet.
1 enseigne encore aujourd'hui, 1879, 1er juillet.
1 autre, autant que je puis constater, enseigne aussi en ce moment.
En outre, 5 anciens instituteurs, aprés avoir suivi les cours pendant l'année, ont continué d'enseigner, au moins pendant un an ; mais je ne puis constater combien d'années. Deux sont morts.

Session 1858-59.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1862, 1er juillet.
6 sont revenus continuer leurs cours.
1 n'a pas enseigné et est mort depuis quelques années.
2 sont entrés au collège.
1 a enseigné pendant 5 ans.
1 a enseigné pendant 4 ans.
5 ont enseigné pendant 3 ans, dont 2 à l'Ile du Prince-Edouard.

De plus :

1 élève, revenu de l'année précédente, est entré au séminaire et est missionnaire à Manitoba.

1 élève, qui avait déjà son diplôme des examinateurs, a enseigné au moins pendant une année.

1 élève, sorti dans le cours de l'année, a enseigné à différentes reprises et doit encore enseigner en ce moment.

Session 1859-60.

19 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1863, 1er juillet.

1 a quitté le pays ; mais il avait reçu son éducation à condition d'enseigner la gymnastique à l'école—ce qu'il a fait.

1 autre n'a pas enseigné, pour cause de santé ; mais il s'est appliqué à mettre en pratique les leçons d'agriculture, et il a beaucoup favorisé, dans sa paroisse, les instituteurs élèves de l'école normale.

2 n'ont enseigné que pendant 1 an. Un d'eux est mort, à ce qu'il paraît.

2 ont enseigné jusqu'en 1863, puis, à différentes reprises, un grand nombre d'années.

1 a enseigné un an et a abandonné l'enseignement pour le reprendre, il y a 6 ans. Je ne sais s'il enseigne encore.

1 a enseigné pendant 6 ans dans le Golfe. Après avoir abandonné l'enseignement, il cherche une école en ce moment.

1 a enseigné jusqu'en 1872, où il est entré dans une banque.

1 a enseigné pendant 3 ans.

7 sont revenus continuer leurs études.

De plus :

3 anciens instituteurs ont enseigné, mais je ne puis dire combien de temps ; un est mort.

Session 1860-61.

25 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1864, 1er juillet.

6 enseignent encore, c'est-à-dire 15 ans après avoir terminé leurs obligations.

1 a enseigné pendant 8 ans.

1 enseignait encore en 1869, mais je crois qu'il est mort.

1 enseignait encore en 1867 dans le Golfe.

1 a enseigné 5 ans, dont 2 à Bourbonnais.

1 a enseigné quelques années dans le Haut-Canada.

1 a enseigné 2 ans et a discontinué pour cause de santé.

1 a enseigné 1 an.

2 n'ont pas enseigné : l'un d'eux a quitté le pays et l'autre a embrassé une profession.

1 est rentré au collège.

9 sont revenus continuer leurs études.

De plus :

1 élève revenu après avoir reçu son diplôme l'année précédente, est mort.

1 autre élève dans les mêmes conditions, après avoir renoncé à l'enseignement, ayant trouvé une bonne place, s'est mis à enseigner je ne sais à quelle époque. Il enseigne encore.

1 autre élève, après avoir quitté l'école pour se livrer au commerce, a pris son brevet des examinateurs et enseigne encore en ce moment, paraît-il.

Session 1861-62.

20 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1865, 1er juillet.

1 enseigne encore.

1 a enseigné jusqu'au moment où il a été nommé inspecteur d'écoles.

1 " pendant 10 ans.

1 " " 6 ans.

1 " " 5 ans.

2 " " 3 ans.

1 n'a pas enseigné.

12 sont revenus continuer leurs études.

De plus :

1 élève, après avoir reçu son diplôme l'année précédente, est sorti dans le cours de l'année et a enseigné pendant 8 ans au moins.

2 anciens instituteurs ont enseigné, mais pendant peu de temps, je crois.

Session 1862-63.

24 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1866, 1er juillet.

1 enseigne encore ; mais il a interrompu son enseignement pendant quelques années.

3 enseignent encore.

1 a enseigné 6 ans.

1 a enseigné 1 an ; mais il avait déjà enseigné pendant trois ans avec un premier diplôme moins élevé. Il est mort depuis quelques années.

1 a enseigné jusqu'en 1878.

1 a été renvoyé pour son inconduite ; il est mort.

1 a enseigné pendant 3 ans.

1 a enseigné plus de 2 ans ; mais je ne puis dire pendant combien de temps.
2 ont enseigné 1 an ; je ne sais s'ils ont enseigné plus longtemps.
12 sont venus continuer leurs études.

De plus :

1 élève, revenu pour prendre le diplôme d'un degré supérieur, a quitté l'école dans le cours de l'année et a enseigné plus de trois ans.
1 autre n'a enseigné qu'un an, autant que je puis m'en assurer.

Session 1863-64.

24 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1867, 1er juillet.
9 enseignent encore en 1879. Un élève a la soutane et enseigne à Manitoba
1 a enseigné jusqu'en 1877, où il a été nommé inspecteur d'écoles.
2 ont enseigné 4 ans.
1 a enseigné plusieurs années ; mais je ne puis en préciser le nombre.
1 a enseigné 2 ans et paraît être mort dans la troisième.
1 n'a pas enseigné ; il est mort.
9 sont revenus continuer leur cours.

Session 1864-65.

17 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1868, 1er juillet.
3 enseignent encore aujourd'hui.
1 jusqu'en 1877, qu'il a été nommé inspecteur d'écoles.
3 ont enseigné 3 ans.
1 a enseigné 2 ans et a quitté le pays.
1 a enseigné un an dans le Haut-Canada et y est mort.
1 n'a pas enseigné.
7 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1, revenu continuer, est sorti dans le cours de l'année et enseigne.
1 " " " " " a enseigné.
1 " " " " " a continué au collège ; il est prêtre.

Session 1865-66.

15 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1869, 1er juillet.
2 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné jusqu'en 1878.
1 " " 1877.
1 " " 1876.
1 " " 1874.
3 sont partis pour aller enseigner à l'Orégon avec Mgr. l'archevêque Blanchet.
1 a enseigné 3 ans.
1 a enseigné 1 an et s'en est allé aux Etats-Unis, où il est mort immédiatement
4 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1 élève, revenu continuer ses cours, est sorti dans le cours de l'année et a enseigné 4 ans.

Session 1866-67.

20 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1870, 1er juillet.
5 enseignent encore en 1879.
1 n'a pas enseigné.
1 a enseigné 2 ans, a pris la soutane et a continué d'enseigner ou de diriger un collège commercial jusqu'en 1876.
3 diplômes de degré supérieur ont été accordés aux élèves partis dans l'automne 1866 pour l'Orégon.
1 a enseigné pendant trois ans ; a cessé, puis a repris l'enseignement.
1 a enseigné un peu plus d'un an, et s'est fait zouave pontifical, et à son retour a enseigné 2 ans.
8 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1867-68.

12 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1871, 1er juillet.
3 enseignent encore en 1879.
1 n'a pas enseigné.
1 est mort dans le cour de l'automne 1868.
1 a enseigné près de 3 ans.
6 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1 élève, revenu continuer son cours, a quitté l'école au mois de février pour se faire zouave ; il est mort au service du Pape.
1 élève revenu, a trouvé une situation dans une famille comme maître privé, puis il a pris une école sous le contrôle des commissaires, et il enseigne encore.

Session 1868-69.

14 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1872, 1er juillet.

3 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné jusqu'en 1878.

1 a enseigné jusqu'en 1874, autant que j'ai pu m'en assurer.

1 est allé continuer son cours à l'école Laval; il enseignait encore il y a deux ans dans le Haut-Canada, Windsor.

7 sont revenus continuer leurs cours.

1 est entré au collège; il est mort religieux.

Session 1869-70.

18 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1873, 1er juillet.

1 a enseigné jusqu'en 1878.

1 a enseigné 3 ans, puis a étudié la médecine.

1 a enseigné 1 an, il s'est noyé.

1 a enseigné dans le district d'Ottawa, je ne sais combien de temps.

1 n'a pas enseigné parce qu'il n'a pas trouvé de situation convenable dans le temps; il a embrassé le commerce.

13 sont revenus continuer leurs études.

Session 1870-71.

17 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1874, 1er juillet.

7 enseignent encore en 1879; un a pris la soutane et enseigne à l'école normale.

2 n'ont pas enseigné, parce qu'ils n'ont pas trouvé de situation; un est entré à l'école militaire, et est monté à Manitoba avec l'expédition militaire.

1 n'a enseigné qu'une année.

7 sont revenus continuer leurs cours.

De plus :

1 élève est revenu continuer son cours, a trouvé une situation dans l'année et enseigne encore.

1 autre, trop jeune pour obtenir son diplôme, est entré dans un ordre religieux enseignant.

Session 1871-72.

9 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1875, 1er juillet.

2 enseignent encore en 1879.

1, après avoir enseigné 3 ans, est entré au séminaire, est prêtre et enseigne dans un collège.

1 n'a enseigné qu'un an et a pris une autre carrière, parce que dans le temps il ne trouvait pas une bonne place.

5 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1872-73.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1876, 1er juillet.

4 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné 3 ans.

1 a enseigné 2 ans.

3 ne trouvant pas de bonnes places, ont embrassé une autre carrière.

7 sont revenus continuer leurs cours.

De plus:

1 ancien instituteur enseigne encore.

Session 1873-74.

21 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1877, 1er juillet.

4 enseignent encore en 1879.

1 a enseigné 1 an dans un lycée et 3 ans à l'école normale, comme ecclésiastique. Il est prêtre.

1 a enseigné 3 ans.

1 a continué ses études au collège.

1 n'a pas enseigné.

13 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1874-75.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1878, 1er juillet.

4 enseignent encore en 1879, autant que je puis savoir.

1 a enseigné 2 ans et est mort.

1 n'a enseigné qu'un an.

1 n'a pas enseigné.

9 sont revenus continuer leurs cours.

2 élèves revenus continuer leurs cours, ont quitté l'école dans le cours de l'année et ont embrassé une profession.

Session 1875-76.

18 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1879, 1er juillet.
10 enseignent encore à cette date, dont 1 dans le Haut-Canada.
1 a enseigné 2 ans dans le Haut-Canada ; mais j'ai perdu ses traces depuis.
2 ont enseigné 1 an.
2 n'ont pas enseigné.
3 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1876-77.

13 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1880, 1er juillet.
2 élèves diplômés enseignent en 1879.
1 est entré au collège et est mort.
1 a enseigné un an à Ottawa ; il enseigne maintenant dans le Bas-Canada.
1 diplôme de degré supérieur a été accordé à un élève qui enseignait.
8 sont revenus continuer leurs cours.

Session 1877-78.

16 élèves diplômés, obligés d'enseigner jusqu'en 1881, 1er juillet.
4 enseignent encore en 1879, 1er juillet.
1 est entré dans un ordre religieux enseignant.
2 ont dû se reposer, par suite de fatigues.
9 sont revenus continuer leurs cours.

Au 1er juin 1879, les diplômes de l'année n'étaient pas encore accordés.

Le tout, sauf erreurs et omissions.

Montréal, 2 août 1879.

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONÉTAIRES

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. C. EMBERSON ET A. PILON.—*Argenteuil.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Arundel	26 24	26 24	273 76	23 83	98 26	422 09
Grenville No. 1	192 62	192 62	371 10	110 22	179 62	853 56
Grenville No. 2 et diss	31 42	31 42	218 58	59 90	.....	309 90
Grenville No. 3	64 68	64 68	.....	55 20	.....	119 88
Harrington No. 1	38 06	38 06	111 94	34 20	204 00	388 20
Harrington No. 2	34 42	34 42	81 08	24 00	.....	139 50
Chatham No 1 et diss.	334 68	334 68	396 68	455 52	757 00	1943 88
Chatham No. 2	109 74	109 74	187 59	234 38	.....	531 71
Wentworth	85 19	85 19	144 81	46 00	181 00	457 00
St. Andrews et diss	288 57	288 57	387 43	401 60	40 00	1117 60
Lachute et diss	216 88	216 88	691 23	410 00	24 00	1342 11
Mille Isle No. 1	19 48	19 48	64 38	.....	.....	83 86
Mille Isle No. 2	26 37	26 37	48 63	.....	.....	75 00
Mille Isle No. 3	29 36	29 36	44 64	.....	.....	74 00
Morin et Howard et diss	72 33	72 33	227 67	80 80	111 00	491 80
Gore (Montcalm et Wolfe)	93 12	93 12	212 72	48 80	23 97	378 61
	1663 16	1663 16	3462 24	1984 45	1618 85	8728 70
A. DORVAL—*L'Assomption.*						
L'Assomption (Village)	157 15	157 15	339 02	40 00	.....	536 17
L'Assomption (Paroisse)	207 66	207 66	349 75	178 90	.....	736 31
Lachenaie	74 69	.....	.....	.....	.....	.....
Mascouche et diss	316 24	316 24	762 16	56 00	.....	1134 40
St. Lin et diss	350 26	350 26	526 59	114 80	20 98	1012 63
St. Roch	327 68	327 68	512 32	105 30	.....	945 30
St. Paul	172 08	172 08	413 79	71 60	.....	657 47
Repentigny	114 28	114 28	165 72	36 40	.....	316 40
St. Sulpice	98 97	98 97	101 03	36 00	.....	236 00
L'Epiphanie	177 28	177 28	408 40	14 93	.....	600 61
Isle Bouchard	13 25	13 25	64 75	11 00	.....	89 00
	2009 54	1934 85	3643 53	664 93	20 98	6264 29

H. HUBBARD ET N. LEVESQUE.—*Arthabaska.*

	48 18	48 18	124 82	16 00	80 00	269 00
Ste. Clothilde	99 48	99 48	190 52	86 40	25 00	376 40
	69 23	69 23	130 77	35 85	.....	260 84
	45 24	45 24	267 11	25 00	.....	382 59
	69 23	69 23	130 77	25 00	.....	917 40
	45 24	45 24	267 11	25 00	.....	382 59

H. HUBBARD ET N. LÉVESQUE.—*Arthabaska.*						
Ste. Clothilde	48 18	48 18	124 82	16 00	80 00	269 00
Bulstrode (St. Valère)	99 48	99 48	190 52	86 40		376 40
Blandford	69 23	69 23	130 77	35 84	25 00	260 84
St. Albert	48 18	48 18	267 11	25 00		340 29
Victoriaville	185 08	185 08	564 92	167 40		917 40
Arthabaskaville	94 81	94 81	1332 73	25 20		1452 74
St. Norbert	110 66	110 66	189 34	120 80		420 80
Stanfold	320 00	320 00	547 55	297 50		1165 05
Warwick	221 70	221 70	548 30	100 00		870 00
St. Christophe	167 14	167 14	254 48	74 40		496 02
Chester Nord	101 31	101 31	181 19	268 00		550 50
Chester Est	200 52	200 52	52 48	146 00		399 00
Chester Ouest	177 66	177 66	407 14	171 50		756 30
Chenier	242 34	242 34	430 66	163 20	80 02	916 22
Tingwick et diss	152 86	152 86	541 75			694 61
	2239 15	2239 15	5763 76	1697 24	185 02	9885 17
W. J. ALEXANDER ET J. B. DELAGE.—*Bagot.*						
St. Pie	450 40	450 40	873 60	179 34		1503 34
St. Dominique	310 40	310 40	115 02	110 25		535 67
Ste. Rosalie	206 63	206 63	343 37	71 00		621 00
St. Simon	247 93	247 93	291 87	48 00		587 80
St. Hugues	289 62	289 62	598 04	121 20	167 95	1176 81
Ste. Hélène	150 27	150 27	349 73	58 40		558 40
St. Liboire	185 58	185 58	407 35	71 20		664 13
St. Ephrem	100 82	100 82	280 18	24 40		405 40
St. Théodore	160 53	160 53	355 53	95 60		611 66
St. André	94 28	94 28	1252 96		184 00	1531 24
Acton Vale	240 14	240 14	183 25	108 00		531 39
St. Ephrem (Village)	79 96	79 96	476 04	100 00		656 00
	2516 56	2516 56	5526 94	987 39	351 95	9382 84
L. GRONDIN.—*Beauharnois.*						
Beauharnois (Ville)	184 80	184 80	725 59	124 80		1035 19
Beauharnois (Paroisse) et diss	268 58	268 58	838 97	159 60		1267 15
St. Etienne et diss	142 47	142 47	406 20	91 40		640 07
St. Timothée	321 96	321 96	923 16	203 20		1448 32
St. Louis et diss	411 96	411 96	1851 47	270 92	2067 00	4601 35
Ste. Cécile (Valleyfield) et diss	385 08	385 08	2836 85	502 45	2940 75	6665 13
St. Stanislas	201 69	201 69	518 31			720 00
	1916 54	1916 54	8100 55	1352 37	5007 75	16377 21

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. CRÉPAULT.—*Bellechasse.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Beaumont	143 32	148 32	172 63	180 75	.....	501 75
St. Charles	280 40	280 40	379 49	198 56	.....	858 45
St. Gervais	328 06	328 06	404 92	511 20	30 69	1274 87
St. Michel (Village)	159 48	159 48	152 52	335 00	.....	647 00
St. Michel (Paroisse)	117 66	117 66	158 33	16 40	.....	292 39
St. Raphaël	364 30	364 30	31 07	.....	.....	395 37
St. Valier	189 22	189 22	140 78	96 00	.....	426 00
St. Lazare	267 92	267 92	252 08	.....	.....	520 00
Buckland	159 62	159 62	57 38	.....	.....	217 00
Armagh (St. Cajetan)	171 70	171 70	403 30	44 50	.....	624 50
Mailloux Township	73 64	73 64	11 36	.....	.....	85 00
	2260 32	2260 32	2168 91	1382 41	30 69	5842 33
W. THOMPSON ET J. S. VIEN.—*Beauce.*						
Broughton (St. Pierre)	309 74	309 74	164 26	211 90	.....	685 90
St. Victor	234 82	234 82	462 98	92 62	.....	790 42
St. Ephrem	219 88	219 88	280 12	91 75	300 00	891 75
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	292 64	406 00	31 95	854 61
Forsyth	149 74	149 74	58 26	70 00	.....	278 00
Lambton	198 06	198 06	416 94	.....	.....	615 00
Aylmer	140 66	140 66	144 02	108 36	.....	393 04
St. Elzéar	223 38	223 38	41 04	124 00	206 15	594 57
Ste. Marie	358 84	358 84	361 16	394 80	.....	1114 80
St. Frédéric	200 78	200 78	204 22	115 20	.....	520 20
St. Joseph	319 24	319 24	183 61	360 15	.....	863 00
St. François	517 16	517 16	418 84	240 00	.....	1176 00
St. George (Aubert Gallion)	270 14	270 14	171 86	140 00	.....	582 00
Medgermette	45 20	45 20	78 81	28 80	.....	152 81
St. Côme Linière	70 40	70 40	174 60	26 00	.....	271 00
Sacré Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	295 58	38 00	20 00	438 00
Saints Anges	109 22	109 22	170 78	91 00	.....	371 00

Jersey	40 00	40 00	76 32	.....	71 68	188 00
St. Sévérin	115 58	115 58	.....	42 50	52 00	210 08
	3731 28	3731 28	3996 04	2581 08	681 78	10990 18
L. LUCIER ET REV. W. G. LYSTER. *Bonaventure.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port Daniel et diss	177 92	177 92	202 08	216 10	145 00	741 10
Hope	173 78	173 78	301 59	248 32	.....	723 69
Cox et diss	345 20	345 20	31 17	104 00	.....	480 37
New Richmond et diss	212 21	212 21	626 60	300 23	435 00	1574 04
Maria et diss	277 67	277 67	700 63	171 00	205 43	1354 73
Carleton	134 16	134 16	178 64	177 92	.....	490 72
Nouvelle (St. Jean L'Evangéliste)	147 80	147 80	288 58	314 00	.....	750 38
Shoolbred	66 50	66 50	126 07	43 96	.....	236 53
Mann	82 46	82 46	94 54	24 80	.....	201 80
Ristigouche	74 68	74 68	72 40	37 60	105 92	290 60
Matapediac	24 55	.....	.....	.....	.....	.....
St. Alexis de Matapediac	85 58	85 58	96 34	67 24	105 00	354 16
Paspebiac	116 10	116 10	83 90	160 00	400 00	760 00
Miguasha	26 62	26 62	68 28	70 00	100 00	264 90
St. Charles de Caplan	102 46	102 46	47 90	101 20	.....	251 56
Ristigouche (Village Sauvage)	50 00	50 00	.....	5 00	.....	55 00
Hamilton et diss	110 41	110 41	339 99	262 72	15 00	728 12
	2203 10	2183 55	3258 71	2334 09	1511 35	9257 70
A. FONTAINE —*Berthier.*						
Lavaltrie	170 40	170 40	180 00	30 00	.....	380 40
Lanoraie	264 42	264 42	535 58	36 40	.....	836 40
Berthier (Paroisse)	291 57	291 57	320 81	121 20	.....	733 58
Berthier (Village) et diss	186 10	186 10	451 34	460 55	.....	1097 99
Isle du Pads	51 94	51 94	101 26	24 00	.....	177 20
Isle St. Ignace	78 58	78 58	5 56	24 00	.....	108 14
St. Barthélemi	325 86	325 86	474 14	31 36	.....	831 36
St. Cuthbert	405 46	405 46	44 27	.....	.....	449 73
St. Norbert	252 34	252 34	197 66	49 20	.....	499 20
St. Gabriel de Brandon et diss	380 41	380 41	363 80	200 00	.....	944 21
St. Damien	146 76	146 76	.....	61 20	.....	207 96
St. Michel des Saints	21 56	21 56	24 40	.....	.....	45 96
Isle Madame	25 98	25 98	53 95	35 60	.....	115 53
	2601 38	2601 38	2752 77	1073 51	.....	6427 66

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. A. McLOUGHLIN ET W. J. ALEXANDER. *Brome.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Farnham East et diss	322 22	322 22	959 07	168 00		1449 29
Brome	453 52	453 52	1484 81	424 90		2363 23
Sutton et diss	408 20	408 20	2059 16	89 60	148 00	2704 96
Potton	282 86	282 86	1717 14	190 00		2190 00
Bolton East	251 88	251 88	748 12			1000 00
Bolton West	121 90	121 90	604 10			726 00
	1840 58	1840 58	7572 40	872 50	148 00	10433 48
J. N. A. ARCHAMBEAULT.—*Chambly.*						
St. Lambert et diss	42 46	42 46	237 54	48 00		328 00
Longueuil (paroisse)	114 42	114 42	342 58	175 68		632 68
Longueuil (village)	270 52	270 52	1335 13	102 70		1708 35
St. Hubert	131 57	131 57	918 43	233 60		1283 60
Chambly (paroisse)	240 66	240 66	682 24	101 00		1023 90
Chambly (canton) village et diss	77 92	77 92	644 08	186 20		908 20
St. Bruno	129 48	129 48	290 52	88 00		508 00
Boucherville	276 76	276 76	645 24	158 40		1080 40
St. Basile le Grand	79 62	79 62	326 89	66 00		472 51
	1363 41	1363 41	5422 65	1159 58		7945 64
D. LEFEBVRE.—*Champlain.*						
Cap de la Madeleine	159 22	159 22	216 02	28 80		404 04
St. Maurice	362 19	362 19	487 81	182 30		1032 30
Champlain (paroisse)	136 36	136 36	201 68	74 40		412 44
Champlain (village)	71 56	71 56	233 03	59 62		364 21
St. Luc	95 32	95 32	104 68	46 40		246 40
Batiscan	170 13	170 13	159 87	171 00		501 00

Ste. Geneviève	295 72	295 72	147 88	176 34		619 94
Ste. Anne de la Pérade (paroisse)	251 04	251 04	377 39	418 30		1046 73
Ste. Anne de la Pérade (village)	120 39	120 39	98 00	133 49	800 00	1151 88
St. Prosper	148 96	148 96	255 88	38 30		443 14
Mont Carmel	160 91	160 91	410 09	150 00		721 00
St. Narcisse	190 78	190 78	217 66	90 00		498 44
St. Stanislas	351 04	351 04	337 81	138 00		826 85
St. Tite	198 83	198 83	452 10			650 93
Ste. Flore	103 63	103 63	296 33			399 96
Fermont	28 05					
	2844 13	2816 08	3996 23	1706 95	800 00	9319 26
H. HUBBARD, W. THOMPSON ET M. STENSON. *Compton.*						
Hereford	159 75	159 75	490 25	42 00		692 00
Compton	370 40	370 40	1448 86	326 00		2145 26
Clifton	112 02	112 02	643 98	302 00		1058 00
Clifton East	52 00	52 00	208 00	100 00		360 00
Auckland	33 76	33 76	286 24	28 80		348 80
Eaton	278 44	278 44	968 99	260 00		1507 43
West Bury	47 15	47 15	183 48	85 00	310 76	626 39
Bury	157 80	157 80	872 92	310 00		1340 72
Lingwick	104 02	104 02	1207 50	156 32		1467 84
Winslow North	91 18	91 18	158 82	86 00	400 00	736 00
Mewport	120 00	120 00	440 00	168 53		728 53
Marston	78 24	78 24	181 76	85 60	460 00	805 60
Hampden	57 00	57 00	184 02	74 20	675 00	990 22
Whitton	57 96	57 96	242 04	28 44		328 44
Ditton (La Patrie)	119 61	119 61	120 39	44 00	1015 00	1299 00
Chesham (N. D. des Bois)	82 60	82 60		46 40		129 00
Winslow Sud et diss	126 63	126 63	423 37	163 80		713 80
	2048 56	2048 56	8060 62	2307 09	2860 76	15277 03
S. BOIVIN.—*Charlevoix.*						
Petite Rivière	77 54	77 54	18 46	52 50		148 50
Isle aux Coudres	93 26	93 26	42 74	164 20		300 20
Baie St. Paul	405 20	405 20	974 77	290 00		1669 97
St. Placide	65 32	65 32	54 68	40 00		160 00
St. Urbain	111 04	111 04	190 96	131 40		433 40
Eboulements	274 68	274 68	297 32	254 00		826 00
Settrington	111 96	111 96	48 04	21 00		181 00
St. Irénée	129 49	129 49	200 51	225 00		555 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Charlevoix.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Agnès	209 75	209 75	110 25	156 35	69 00	545 35
Malbaie	340 14	340 14	770 25	490 50		1600 89
St. Fidèle	105 58	105 58	141 42	112 60		359 60
St. Siméon	48 44	48 44	57 82	123 50		229 76
Callières	10 78					
De Salles	48 44	48 44		39 00		87 44
Pointe au Pic	44 28	44 28	145 00	154 00		343 28
	2075 90	2065 12	3052 22	2254 05	69 00	7440 39
E. SAVARD.—*Chicoutimi.*						
St. Jean	79 48	79 48	33 62	48 40	28 36	189 86
Grande Baie	169 36	169 36	239 04	208 25		616 65
Bagotville (paroisse)	150 78	150 78	344 70	246 72		742 20
Bagotville (village)	56 76	56 76	116 24	90 80		263 80
Chicoutimi (paroisse)	351 56	351 56	798 44	152 16		1302 16
Chicoutimi (village)	180 92	180 92	319 08	132 80		632 80
Laterrière	171 30	171 30	194 47	277 60	1400 00	2043 37
Jonquières	167 54	167 54	157 31	76 00		400 85
Ouiatchouan	110 40	110 40	89 60	78 00		278 00
Harvey (St. Fulgence)	68 70	68 70	81 20	1 00		150 90
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	99 48	60 00	90 00	450 00
St. Jérôme	142 86	142 86	285 72	280 00	641 00	1349 58
Hébertville	134 04	134 04	665 96	180 50		9 0 50
Métabetchouan	77 28	77 28	172 72	118 04	100 00	468 04
St. Prime	53 24	53 24		18 40		71 64
St. Gédéon de Grandmont	45 44	45 44	374 22	87 20	150 00	656 86
St. Félicien (Ashuapmouchouan)	30 65	30 65	37 67	28 00	60 00	156 32
St. Joseph d'Alma	58 44	58 44	73 56	11 20		143 20
	2199 27	2199 27	4083 03	2095 07	2469 36	10846 73

L. GRONDIN ET E. G. EMBERSON.

L. GRONDIN ET F. C. EMBERSON. *Châteauguay.*						
St. Joachim et diss	270 14	270 14	728 91	322 00		1321 05
Ste. Philomène	201 04	201 04	371 79	122 00		694 83
Ste. Martine et diss	307 28	307 28	833 48	163 50		1304 26
St. Urbain	216 36	216 36	248 29	48 40		513 05
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	222 48	222 48	133 37	105 20		461 05
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	254 04	254 04	1143 96	336 00	800 00	2534 00
St. Antoine	140 26	140 26	643 80	169 01		953 07
St. Malachie et diss	351 96	351 96	1849 40	1133 20	500 00	3834 56
Howick et diss	135 98	135 98	683 78	114 96		934 72
	2099 54	2099 54	6636 78	2514 27	1300 00	12550 59
E. CARRIER ET W. THOMPSON. — *Dorchester.*						
Cranbourne	77 66	77 66		27 20		104 86
St. Bernard et diss	236 38	236 38		245 60		481 98
St. Isidore	321 17	321 17	156 61	171 22		649 00
Ste. Hénédine	160 26	160 26		63 00		223 26
St. Edouard et diss	239 48	239 48	249 02	99 00	26 00	613 50
St. Anselme	283 00	283 00	577 30	135 60		995 90
Ste. Claire	322 22	322 22	285 78	29 60		637 60
Standon	39 62	39 62		36 00		75 62
St. Léon de Standon	117 14	117 14	190 32	77 14		384 60
Ste. Germaine	94 80	94 80	122 87	75 20	97 71	390 58
Ste. Justine de Langevin	52 72	52 72	62 30	24 00		139 02
Ste. Marguerite	215 08	215 08	316 92	274 50		806 50
St. Malachie et diss	218 20	218 20	60 80	45 20		324 20
	2377 73	2377 73	2021 92	1303 26	123 71	5826 62
H. HUBBARD ET L. N. LÉVESQUE. *Drummond.*						
Kingsey et diss	247 66	247 66	780 34	106 75	25 00	1159 75
St. Germain	259 74	259 74	1032 26	184 40		1476 40
Grantham	58 32	58 32	298 88			357 20
Wendover et Simpson	99 62	99 62	742 38	182 40		1024 40
Wickham East	66 89	66 89	223 11	54 88		344 88
Wickham West	54 68	54 68	395 32	55 80		505 80
Durham South et diss	176 76	176 76	473 24	113 00	800 00	1562 00
Durham	94 68	94 68	306 83	225 00	39 50	670 01
St. Pierre de Durham et diss	222 86	222 86	660 14	130 00	8 50	1021 50
Kingsey Falls et diss	94 80	94 80	550 33	402 28		1047 41
Drummondville	49 35	49 35	517 91	77 00		644 26
	1425 36	1425 36	5980 74	1534 51	873 00	9813 61

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. PILON.—*Deux-Montagnes.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Placide	152 22	152 22	486 74	42 40	.....	681 36
St. Joseph	167 80	167 80	93 20	.....	.....	261 00
St. Eustache et diss	369 49	369 49	1162 83	67 20	.....	1599 52
St. Augustin et diss	206 36	206 36	486 80	44 50	.....	737 66
St. Benoit	209 48	209 48	698 46	114 72	.....	1022 66
St. Hermas	169 74	169 74	898 56	58 00	.....	1126 30
Ste. Scholastique	285 72	285 72	1878 25	.....	.....	2163 97
St. Canut No. 1 et diss	54 68	54 68	352 01	.....	.....	406 69
St. Canut No. 2	29 10	29 10	105 90	.....	.....	135 00
St. Columban	87 80	87 80	317 20	30 00	.....	435 00
St. Jérôme No. 4	32 98	32 98	69 02	.....	.....	102 00
Côte St. Joachim et diss	55 20	55 20	209 56	72 80	200 00	537 56
Ste. Monique	107 80	107 80	162 20	57 60	.....	327 60
	1928 37	1928 37	6920 73	487 22	200 00	9536 32
T. TREMBLAY ET REV. W. G. LYSTER. *Gaspé.*						
Cap-Chat	101 56	101 56	108 44	135 50	30 00	375 50
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	212 20	160 00	.....	530 00
Mont Louis	51 69	51 69	15 31	10 00	.....	77 00
Cloridormes	34 16	34 16	143 45	80 00	.....	257 61
Fox (Rivière aux Renards)	83 64	83 64	111 36	57 00	95 00	347 00
Anse à Valeau	37 41	37 41	148 59	50 00	160 00	396 00
Anse à Grisfond	88 18	88 18	91 82	40 00	.....	220 00
Grande Grève	59 10	59 10	210 90	57 80	250 00	577 80
Cap des Rosiers	33 64	33 64	198 36	90 00	.....	322 00
Gaspé Bay Nord	46 88	46 88	62 12	45 00	.....	155 00
Roseville et diss	20 78	20 78	172 34	49 00	.....	242 12
Gaspé Bay South	94 28	94 28	359 72	90 00	.....	544 00

York et diss	36 76	36 76	409 67	68 60	250 00	765 03
Douglass	105 46	105 46	169 79	79 80	20 34	375 39
Haldimand et diss	45 20	45 20	84 65	112 68	70 00	312 53
Malbaie	83 64	83 64	213 36	57 60	.....	354 60
Percé et diss	210 78	210 78	451 27	37 00	130 00	829 05
Isle Bonaventure	15 58	15 58	67 17	24 68	300 00	407 43
Cap Désespoir et diss	150 02	150 02	373 78	167 80	.....	691 60
Grande Rivière	208 06	208 06	453 94	100 00	.....	762 00
Pabos	82 86	82 86	211 45	108 00	520 00	922 31
Newport	85 32	85 32	138 68	40 00	250 00	514 00
Magdalen Islands	128 44	128 44	255 56	48 00	.....	432 00
Aubert (Amherst)	146 88	146 88	453 58	106 40	.....	706 86
St. Pierre de L'Etang	136 62	136 62	423 38	168 40	.....	728 40
Grande Vallée	37 41	37 41	45 59	30 00	.....	113 00
St. George de Malbaie	22 34	22 34	61 34	15 00	.....	98 68
Barachois et diss	74 16	74 16	134 84	50 80	.....	259 80
Cap aux Os	25 32	25 32	44 68	25 60	23 00	118 60
Little Pabos	14 80	14 80	45 20	37 00	100 00	197 00
La Madeleine	15 58	15 58	274 42	30 00	.....	320 00
	2434 35	2434 35	6147 96	2171 66	2198 34	12952 31
F. C. EMBERSON.—*Huntingdon.*						
Hemmingford et diss	311 44	311 44	1430 40	219 30	1500 00	3461 14
Havelock et diss	186 10	186 10	686 34	197 00	1925 00	2994 44
Franklin	187 14	187 14	732 86	125 60	.....	1045 60
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	592 58	348 00	417 45	1675 05
Elgin	145 58	145 58	420 83	77 70	42 00	686 11
Godmanchester et diss	266 90	266 90	1228 07	350 02	.....	1844 99
Huntingdon et diss	99 10	99 10	556 00	154 30	.....	809 40
St. Anicet No. 1 et diss	255 08	255 08	549 22	300 00	1600 00	2704 30
St. Anicet No. 2	143 64	143 64	336 36	50 80	.....	530 80
Dundee et diss	205 46	205 46	194 02	124 06	1050 00	1573 54
	2117 46	2117 46	6726 68	1946 78	6534 45	17325 37
FELIX S. McMAHON.—*Hochelaga.*						
Hochelaga et diss	137 80	137 80	5190 60	110 48	.....	5438 88
St. Jean-Baptiste et diss	572 48	572 48	3489 52	361 13	820 00	5243 13
Côte St. Louis et diss	287 68	287 68	1698 62	76 40	.....	2062 70
Longue Pointe	131 30	131 30	275 70	77 00	.....	484 00
Rivière des Prairies	101 18	101 18	34 79	158 96	.....	294 93
Côte Visitation et diss	59 74	59 74	447 26	19 50	1012 46	1538 96
St. Henri et diss	496 76	496 76	11050 24	480 10	.....	12027 10

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Hochelaga.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Côte des Neiges	109 39	109 39	633 61	42 00	.....	785 00
Pointe-aux-Trembles	136 76	136 76	261 67	228 45	.....	626 88
Sault-aux-Récollets	169 09	169 09	133 34	134 00	.....	436 43
Haut du Sault	43 38	43 38	138 79	30 40	8 20	220 77
Côte St. Michel	100 00	100 00	200 00	43 00	.....	343 00
Ste. Cunégonde	297 02	297 02	2217 55	.....	.....	2514 57
Outremont (Village)	31 84	31 84	31 84	88 60	.....	152 28
Notre-Dame de Grâces (Village)	230 46	230 46	2819 54	268 00	.....	3318 00
St. Pierre (Village) Verdun	36 10	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gabriel et diss	238 84	238 84	7763 74	353 74	5289 42	13345 74
Côte St. Paul	150 14	150 14	2668 93	91 20	.....	2910 27
	3329 96	3293 86	39055 74	2562 96	7130 08	52042 61
Z. O. H. LAMARCHE.—*Iberville.*						
Henryville et diss	249 09	249 09	814 73	274 00	.....	1337 82
St. Athanase	277 79	277 79	572 21	93 00	.....	943 00
Iberville et diss	194 42	194 42	777 58	88 00	.....	1060 00
St. Grégoire	304 16	304 16	895 84	150 00	.....	1350 00
Ste. Brigide et diss	276 38	276 38	906 07	89 60	.....	1272 05
St. Alexandre	428 98	428 98	710 78	56 40	.....	1196 16
St. Sébastien et diss	270 92	270 92	948 80	238 81	35 00	1493 53
	2001 74	2001 74	5626 01	989 81	35 00	8652 56
J. CRÉPAULT.—*L'Islet.*						
St. Aubert	179 48	179 48	232 52	85 50	.....	497 50
St. Cyrille	133 52	133 52	181 48	106 60	.....	421 60
St. Jean Port-Joli	316 37	316 37	395 33	201 00	.....	912 70
L'Islet	371 18	371 18	46 63	216 10	.....	633 91
St. Roch	250 02	250 02	110 00	169 60	.....	529 62
Ste. Louise	173 11	173 11	26 89	86 40	.....	286 40
Ashford	59 22	59 22	25 78	17 00	.....	102 00

Ste. Perpetue	50 00	50 00		21 12		71 12
St. Pamphile	63 38	63 38		22 20		85 58
St. Eugène	159 22	159 22	76 78	38 70		274 70
	1755 50	1755 50	1095 41	964 22		3815 13
C. BRAULT ET J. A. FONTAINE—*Jacques-Cartier.*						
Lachine (Paroisse) et diss	128 97	128 97	945 12	108 30		1182 39
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1393 94	440 00	122 20	2334 20
Pointe Claire	191 17	191 17	993 27	266 00		1450 44
Isle Bizard	108 44	108 44	194 36			302 80
Ste. Geneviève No. 2	48 70	48 70	24 50	10 00		83 20
Ste. Geneviève No. 1 (Village)	122 08	122 08	297 92	67 20		487 20
Ste. Anne	90 38	90 38	229 39	59 00	250 00	628 77
Ste. Anne de Bellevue	76 58	76 58	619 86	137 40		833 84
Ste. Geneviève No. 3	99 62	99 62	82 09	26 00		207 71
Lachine (Village)	220 27	220 27	3532 23	400 50		4153 00
	1464 27	1464 27	8312 68	1514 40	372 20	11663 55
A. FONTAINE.—*Joliette.*						
St. Paul	252 34	252 34	387 46			639 80
St. Charles Borromee	156 11	156 11	325 53			481 64
Joliette et diss	395 72	395 72	1441 28	211 20		2048 20
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	697 86	72 40		1012 86
St. Alphonse	164 42	164 42	324 76	70 40		559 58
St. Côme	83 77	83 77	83 42			167 19
St. Thomas	239 36	239 36	197 75			437 11
Ste. Elisabeth	357 54	357 54	710 94	71 60		1140 08
St. Félix de Valois et diss	415 08	415 08	190 56	95 20		700 84
Ste. Mélanie	201 04	201 04	262 96	86 80		550 80
St. Jean	297 80	297 80	52 20	56 40		406 40
Ste. Béatrix	120 40	120 40	325 16			445 56
Ste. Emelie	70 66	70 66	224 62	37 60	52 82	385 70
	2996 84	2996 84	5224 50	701 60	52 82	8975 76
G. TANGUAY.—*Kamouraska.*						
Ste. Anne Lapocatière No. 1	277 28	277 28	423 72	104 40		805 40
Ste. Anne Lapocatière No. 2 (Village)	129 74	129 74	95 42	22 00		247 16
St. Onésime	100 00	100 00	42 00	40 00		182 00
Rivière Ouelle	261 83	261 83	323 14	90 00		674 97
St. Pacôme	241 96	241 96	18 04	68 00	55 37	383 37
St. Denis	127 28	127 28	234 72			362 00
St. Philippe	128 70	128 70	131 30	48 35		308 35

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Kamouraska.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Mont Carmel	127 92	127 92	77 08	10 00	29 00	244 00
Kamouraska	296 24	296 24	464 92	140 00	.....	901 16
St. Paschal	417 42	417 42	282 58	130 00	.....	830 00
St. André	225 73	225 73	324 27	72 20	.....	622 20
Ste. Hélène	181 70	181 70	15 56	156 80	.....	354 06
St. Alexandre	228 96	228 96	280 04	.....	.....	509 00
St. Eleuthère	25 97	25 97	12	16 00	.....	42 09
L. GRONDIN.—*Laprairie.*	2770 73	2770 73	2712 91	897 75	84 37	6465 76
Laprairie (Paroisse)	220 39	220 39	625 09	177 00	.....	1022 48
Laprairie (Village) et diss	163 52	163 52	678 66	93 33	1800 00	2735 51
St. Philippe	227 79	227 79	900 43	87 20	.....	1215 42
St. Jacques	238 32	238 32	349 93	73 00	.....	661 25
St. Constant et diss	246 50	246 50	635 25	.....	.....	881 75
St. Isidore	235 59	235 59	279 36	.....	.....	514 95
	1332 11	1332 11	3468 72	430 53	1800 00	7031 36
P. F. BELAND.—*Lotbinière.*						
St. Jean Deschaillons	327 02	327 02	.....	232 40	.....	559 42
Ste. Emélie	64 80	64 80	164 64	35 00	.....	264 44
Lotbinière	276 50	276 50	216 66	264 00	.....	757 16
St. Edouard	155 46	155 46	173 68	144 70	344 89	818 73
Ste. Croix	293 52	293 52	441 52	203 80	.....	938 84
St. Flavien	182 48	182 48	340 81	217 90	.....	741 19
St. Antoine	234 94	234 94	326 06	272 20	.....	833 20
St. Apollinaire	199 10	199 10	192 90	65 40	.....	457 40
St. Agapit	85 32	85 32	173 42	125 94	18 00	402 68
Ste. Agathe No. 1	38 58	38 58	37 42	46 00	.....	122 00
Ste. Agathe No. 2	97 92	97 92	92 08	163 60	.....	353 60
St. Gilles	95 84	95 84	187 99	79 76	.....	365 59
St. Narcisse de Beaurivage	59 62	59 62	169 38	38 60	.....	347 60
	163 13	163 13	191 87	199 45	800 00	1354 45
				60 70	.....	383 70

Ste Agathe No. 2	97 92	97 92	92 08	163 60	.....	353 60
St. Gilles	95 84	95 84	187 99	79 76	.....	363 59
St. Narcisse de Beaurivage	59 62	59 62	169 38	88 60	.....	317 60
St. Patrick et diss	163 13	163 13	191 87	199 45	800 00	1354 45
St. Sylvestre	293 64	293 64	29 36	60 70	.....	383 70
Leclercville	82 08	82 08	2 92	45 00	.....	130 00
	2649 95	2649 95	2740 71	2244 45	1162 89	8798 00
FÉLIX S. McMAHON.—*Laval.*						
Ste. Rose (Village)	95 58	95 58	348 42	179 76	.....	623 76
Ste. Rose (Paroisse)	224 44	224 44	408 56	96 50	.....	729 50
St. Vincent de Paul	301 30	301 30	525 67	119 84	.....	946 81
St. François	112 21	112 21	487 79	50 60	.....	650 60
L'abord à Plouffe	109 62	109 62	0 89	62 50	1000 00	1173 01
Côte St. Elzéar	48 06	48 06	120 62	14 00	.....	182 68
Côte St. Antoine	51 17	51 17	49 83	5 00	.....	106 00
Bas du bord de l'eau	38 84	38 84	82 51	24 00	.....	145 35
Haut de St. Martin	42 72	42 72	37 28	13 20	.....	93 20
Village No. 1 St. Martin	107 79	107 79	258 98	50 00	.....	416 77
St. Martin Bas	37 01	37 01	176 99	22 80	.....	236 80
Ste. Dorothée	94 94	94 94	.....	.....	.....	94 94
	1263 68	1263 68	2497 54	638 20	1000 00	5399 42
E. CARRIER.—*Lévis.*						
Lévis (Ville) et diss	868 98	868 98	875 02	547 21	.....	2291 21
Bienville (Village)	127 28	127 28	22 72	150 84	.....	300 84
Lauzon (Village)	361 82	361 82	541 18	655 00	.....	1558 00
Notre-Dame de la Victoire	78 62	78 62	275 70	83 35	.....	437 67
St. Joseph	156 24	156 24	152 76	109 93	.....	418 93
St. Henri	314 04	314 04	707 49	217 60	.....	1239 13
St. Jean Chrysostôme	221 70	221 70	550 30	180 00	.....	952 00
St. Nicolas	305 98	305 98	244 02	299 44	.....	849 44
St. Etienne	99 48	99 48	124 52	142 00	.....	366 00
St. Lambert	203 00	203 00	316 00	235 20	.....	754 20
St. Romuald (Paroisse)	176 76	176 76	53 24	420 50	.....	650 50
Etchemin (Village)	212 86	212 86	37 14	247 00	.....	497 00
St. Télesphore	34 65	34 65	35 65	56 00	.....	126 30
St. David	63 49	63 49	71 89	200 64	.....	336 02
	3224 90	3224 90	4007 63	3544 71	.....	10777 24

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. TÉTRAULT.—*Maskinongé.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Maskinongé	270 14	270 14	.....	119 20	165 00	554 34
Rivière du Loup No. 1	130 26	130 26	373 88	22 60	.....	526 74
Rivière du Loup No. 2 (Paroisse)	249 62	249 62	687 58	53 20	.....	990 40
St. Justin	204 95	204 95	119 05	44 00	.....	368 00
Ste. Ursule et diss	301 54	301 54	283 91	134 75	.....	720 20
St. Léon	233 91	233 91	381 77	132 40	.....	748 08
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	188 95	.....	408 95
Hunterstown	116 76	116 76	63 24	60 00	.....	240 00
St. Didace	242 86	242 86	67 14	84 40	.....	394 40
Peterborough	42 21	42 21	23 79	.....	.....	66 00
St. Alexis	82 59	82 59	00 41	38 40	.....	121 40
	2015 11	2015 11	2080 50	877 90	165 00	5138 51
W. THOMPSON ET G. S. VIEN.—*Mégantic.*						
Halifax Nord	275 21	275 21	270 47	73 60	139 83	759 11
Halifax Sud et diss	356 76	356 76	351 87	138 08	.....	846 71
Somerset Nord	252 74	252 74	408 30	76 20	.....	737 24
Somerset Sud	312 08	312 08	503 36	96 60	.....	912 04
Inverness et diss	210 92	210 92	1316 58	174 75	200 00	1902 25
Nelson	212 09	212 09	612 19	262 30	161 44	1248 02
South Ireland	112 60	112 60	305 38	99 80	.....	517 78
North Ireland	58 56	58 56	366 44	82 40	.....	507 40
Leeds et diss	222 88	222 88	396 41	345 98	76 00	1041 27
Sacré Cœur de Marie	74 02	74 02	5 98	57 60	.....	137 60
Inverness ouest	94 54	94 54	170 00	98 60	.....	363 14
Leeds South	134 80	134 80	62 40	196 56	.....	393 76
	2317 20	2317 20	4769 38	1702 47	577 27	9366 32
J. PRÉMONT.—*Montmorency.*						
St. Laurent	128 96	128 96	82 61	171 09	.....	382 66
St. Pierre	96 24	96 24	148 36	74 80	.....	319 40
St. Jean	186 50	186 50	467 50	335 00	.....	989 00
Ste. Famille	198 32	198 32	35 68	62 00	.....	206 00
St. François	71 69	71 69	24 43	32 42	.....	128 54
L'Ange Gardien	136 24	136 24	134 49	157 84	.....	428 57
Lavaltrie	99 09	99 09	124 92	32 40	.....	256 41
	210 14	210 14	437 31	306 50	155 00	1108 95
						303 60

Ste. Famille	108 32	108 32	35 68	62 00	.....	206 00
St. François	71 69	71 69	24 43	32 42	.....	128 54
L'Ange Gardien	136 24	136 24	134 49	157 84	.....	428 57
Laval	99 09	99 09	124 92	32 40	.....	256 41
Château Richer	210 14	210 14	437 31	306 50	155 00	1108 95
Ste. Anne	124 42	124 42	115 58	63 60	.....	303 60
St. Joachim	119 88	119 88	260 12	53 60	.....	433 60
St. Féréol	128 70	128 70	52 77	69 00	.....	250 47
St. Tite	86 10	86 10	73 90	30 00	.....	190 00
St. Adolphe	17 66	17 66	47 34	14 20	.....	79 20
Les Crans	25 46	25 46	.....	31 75	200 00	257 21
Ste. Pétronille	47 78	47 78	110 29	84 00	107 72	349 79
	1587 18	1587 18	2115 30	1518 20	462 72	5683 40
J. A. McLOUGHLIN.—*Missisquoi.*						
St. Thomas	113 00	113 00	412 22	105 57	416 00	1046 79
Clarenceville	162 34	162 34	407 16	100 25	.....	669 75
Freligsburg	207 15	207 15	779 05	129 28	.....	1115 48
Philipsburg	172 48	172 48	581 30	68 69	.....	822 47
Dunham (Township) et diss	351 44	351 44	1048 00	384 30	.....	1783 74
St. Romuald (Village) et diss	171 04	171 04	1423 96	28 00	.....	1623 00
Notre-Dame des Anges et diss	357 54	357 54	1142 46	216 90	.....	1716 90
St. Damien et diss	372 08	372 08	1623 05	248 40	.....	2243 53
Cowansville	84 67	84 67	135 33	98 00	.....	318 00
Dunham (Village)	26 75	.....	.....	.....	.....	.....
Farnham West et diss	125 34	125 34	511 66	76 20	.....	713 20
	2143 83	2117 08	8064 19	1455 59	416 00	12052 86
A. D. DORVAL.—*Montcalm.*						
St. Jacques No. 1	115 72	115 72	284 28	21 50	.....	421 50
St. Jacques No. 2	241 96	241 96	458 04	30 00	.....	730 00
St. Liguori	192 87	192 87	382 13	.....	.....	575 00
St. Alexis	176 63	176 63	159 48	.....	.....	336 11
St. Esprit	199 62	199 62	500 38	39 20	.....	739 20
Ste. Julienne	145 06	145 06	309 94	32 80	.....	487 80
Rawdon et diss	204 30	204 30	758 51	.....	.....	962 81
Kilkenny et diss	168 44	168 44	423 58	80 00	.....	672 02
Chertsey	146 36	146 36	98 40	.....	.....	244 76
Wexford	63 90	63 90	126 10	27 00	.....	217 00
Doncaster	67 96	67 96	32 04	.....	.....	100 00
	1722 82	1722 82	3532 88	230 50	.....	5486 20

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. CREPAULT.—*Montmagny.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Berthier	183 26	183 26	169 22	85 70	.....	438 18
St. Thomas	375 74	375 74	299 26	54 00	.....	729 00
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	90 00	.....	740 00
St. François	209 48	209 48	10 52	265 19	.....	485 19
St. Pierre	167 80	167 80	144 45	100 00	625 00	1037 25
St. Paul de Montmini	119 03	119 09	130 94	148 00	.....	398 03
Isle aux Grues	82 98	82 98	00 02	60 75	.....	143 75
Grosse Isle	50 00	50 00	.....	.....	.....	50 00
Montmagny (Village)	196 36	196 36	178 64	102 80	.....	477 80
	1810 40	1810 43	1157 33	906 44	625 00	4499 20
Z. O. LAMARCHE.—*Napierville.*						
St. Rémi et diss	359 62	359 62	652 29	183 00	.....	1194 91
St. Edouard	225 06	225 06	415 87	.....	.....	640 93
Sherrington et diss	250 28	250 28	833 31	67 36	.....	1150 95
St. Michel et diss	257 92	257 92	341 37	101 60	.....	700 89
St. Cyprien et diss	425 08	425 08	1111 05	144 50	800 00	2480 63
	1517 96	1517 96	3353 89	496 46	800 00	6168 31
L. M. LAPLANTE.—*Nicolet.*						
Nicolet (Ville)	227 53	227 53	157 47	45 00	.....	430 00
Nicolet (Paroisse)	190 41	190 41	418 59	67 00	.....	676 00
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	210 40	.....	866 40
Ste. Angèle	132 74	132 74	117 26	20 40	.....	270 40
Bécancour	341 43	341 43	178 20	123 00	.....	642 63
Ste. Gertrude	201 56	201 56	66 80	134 17	.....	402 53
Gentilly	350 92	350 92	284 14	85 20	.....	720 26
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	12 36	25 00	.....	61 00

St. Pierre les Becquets	317 16	317 16	.....	46 50	.....	363 66
St. Célestin No. 1	85 88	85 88	34 12	161 00	.....	281 00
St. Wenceslas	94 68	94 68	105 32	37 60	412 00	649 60
Ste. Monique	290 78	290 78	528 82	138 00	.....	957 60
Ste. Perpétue	34 16	34 16	85 84	20 00	.....	140 00
Ste. Brigitte	71 18	71 18	178 82	41 00	27 00	318 00
St. Léonard	97 02	97 02	238 98	84 40	.....	420 40
St. Samuel	17 02	17 02	102 98	20 00	.....	140 00
Ste. Eulalie	16 88	16 88	233 12	46 00	290 00	586 00
Ste. Sophie de Lévrard	64 92	64 92	146 81	.....	.....	211 73
St. Célestin No. 2	123 08	123 08	251 92	105 00	.....	480 00
	3021 12	3021 12	3457 42	1409 67	729 00	8617 21

A. GAY ET BOLTON MAGRATH.—*Ottawa.*

St. Edouard de Wakefield	32 98	32 98	187 52	16 30	.....	236 80
Templeton et diss	227 54	227 54	1402 16	202 40	.....	1832 10
Pointe à Gatineau	164 16	164 16	379 34	95 00	.....	638 50
Eardley et diss	145 46	145 46	399 54	132 30	176 00	853 30
Masham	107 42	107 42	289 54	55 87	.....	452 83
Ste. Cécile de Masham et diss	135 32	135 32	26 88	65 75	.....	227 95
Wakefield et diss	71 70	71 70	390 42	63 85	.....	525 97
St. Joseph de Wakefield	40 66	40 66	143 34	28 00	25 00	247 00
Aylwin	50 26	50 26	199 74	33 90	.....	283 90
Hincks (Lac Ste. Marie)	52 72	52 72	169 28	93 00	330 00	645 00
Northfield et Wright et diss	179 10	179 10	389 74	121 40	.....	690 24
Bouchette	89 22	89 22	537 00	32 00	282 30	940 52
Maniwaki	108 44	108 44	242 56	48 40	4000 00	4399 40
Buckingham et diss	375 08	375 08	2772 72	343 65	2300 00	5791 45
Ange Gardien et diss	160 26	160 26	586 28	109 40	100 00	955 94
Lochaber et diss	230 66	230 66	983 63	68 60	.....	1282 89
St. Malachie	66 62	66 62	67 38	58 40	.....	192 40
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	1034 61	117 75	63 36	1441 45
Notre-Dame de Bonsecours	57 92	57 92	62 08	22 40	.....	142 40
Montebello	104 80	104 80	185 98	48 00	.....	338 78
St. André Avellin	243 12	243 12	542 88	172 00	.....	958 00
Ripon	183 00	183 00	.....	55 00	.....	238 00
Hartwell and Suffolk	86 36	86 36	.....	16 50	.....	102 86
Aylmer	227 02	227 02	499 70	27 90	.....	754 62
Hull	132 60	132 60	817 40	49 50	.....	999 50
St. Etienne et diss	182 02	182 02	1482 69	265 00	110 00	2039 71
Cantley et diss	153 32	153 32	495 50	132 62	210 32	991 76
Hull Cité (Catholiques)	538 92	538 92	1659 96	172 65	.....	2371 53
Hull Cité (Protestants)	60 70	60 70	1486 44	132 03	.....	1679 17

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
Ottawa.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Rivière Gatineau	16 48	.....	.....	.....	.....	.....
Smeyerstadt	50 00	50 00	189 62	25 00	.....	264 62
Lowe	147 66	147 66	137 34	92 50	195 00	572 50
	4647 25	4630 77	17761 27	2897 07	7801 98	33091 09
A. GAY, D. LEFEBVRE ET BOLTON MAGRATH. *Pontiac.*						
Onslow South	80 78	80 78	623 22	57 10	.....	761 10
Onslow North et diss	102 86	102 86	427 59	103 00	8 98	722 43
Bristol	280 78	280 78	977 98	571 32	244 26	2074 34
Clarendon	319 19	319 10	70 90	.....	.....	390 00
Thorne	81 04	81 04	223 79	118 50	.....	423 33
Leslie	51 56	51 56	308 44	81 44	.....	441 44
Litchfield	34 54	34 54	80 46	31 10	.....	146 10
Portage du Fort	84 68	84 68	547 96	91 20	.....	723 84
Calumet et diss	140 26	140 26	727 19	121 00	.....	988 45
Chichester	77 67	77 67	398 83	196 00	.....	672 50
Sheen	47 21	47 21	238 82	131 00	800 00	1217 03
Mansfield	102 08	102 08	297 92	191 00	.....	591 00
Waltham	52 46	52 46	107 54	55 00	200 00	415 00
Allumettes Island	195 20	195 20	1624 30	175 07	1405 00	3399 57
Ste. Elizabeth de Frankton	107 54	107 54	212 06	190 40	.....	510 00
Bryson	44 94	44 94	449 82	55 20	.....	549 96
Lower Litchfield	19 36	19 36	154 35	36 80	.....	210 51
Shawville	28 32	28 32	234 85	51 20	.....	314 37
Quyon	50 40	50 40	389 60	87 00	.....	527 00
Pontiac	22 86	22 86	.....	67 20	.....	90 06
Aberdeen	13 83	.....	.....	.....	.....	.....
Aldfield	54 02	54 02	93 05	14 76	.....	161 83
	1991 49	1977 66	8188 67	2425 29	2738 24	15329 86

F. E. JUNEAU.—*Portneuf.*						
Grondines No. 1	123 25	123 25	169 98	213 80	.....	507 03
Grondines No. 2	71 96	71 96	211 84	176 73	.....	460 53
St. Casimir	246 64	246 64	221 66	108 20	.....	576 50
St. Ubalde	60 26	60 26	49 25	68 65	.....	178 16
Deschambault	311 95	311 95	142 42	79 59	.....	533 96
St. Alban	203 26	203 26	161 69	76 00	.....	440 95
Portneuf et diss	232 48	232 48	446 12	193 75	12 00	887 35
Cap Santé	175 32	175 32	112 58	107 00	.....	394 90
Ecureuils	72 72	72 72	102 28	70 00	.....	245 00
St. Basile	261 30	261 30	740 05	146 30	.....	1147 65
St. Raymond et diss	421 18	421 18	578 60	110 00	.....	1109 78
Pointe-aux-Trembles	204 94	204 94	94 06	124 00	.....	423 00
Ste. Jeanne de Neuville	137 66	137 66	335 75	89 80	.....	563 21
St. Augustin	244 16	244 16	330 68	.....	.....	574 84
Ste. Catherine	164 04	164 04	57 38	189 25	.....	410 67
	2944 95	2931 12	3754 34	1756 07	12 00	6453 53
REV. M. M. FOTHERGILL.—*Québec.*						
La Roche Platte	22 08	22 08	.....	10 00	.....	32 08
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	419 44	190 40	.....	820 88
Ancienne Lorette	290 00	290 00	310 00	110 00	.....	710 00
St. Ambroise	440 92	440 92	214 08	330 90	80 00	1065 90
Charlesbourg	290 00	290 00	1448 79	132 00	181 20	2051 99
Beauport (Paroisse) et diss	449 88	449 88	999 74	790 30	.....	2239 92
Beauport (St. Michel de)	76 50	76 50	159 16	104 00	.....	339 66
St. Dunstan et diss	46 08	46 08	148 92	32 04	5 00	232 04
Stoneham et diss	47 06	47 06	120 94	56 00	.....	224 00
St. Gabriel Est	80 00	80 00	40 00	126 35	.....	246 35
St. Gabriel West	124 68	124 68	.....	158 40	.....	283 08
Cap Rouge	123 00	123 00	487 87	140 00	400 00	1150 87
St. Columban et diss	631 96	631 96	785 04	210 34	.....	1627 34
St. Sauveur et diss	1279 26	1279 26	1667 24	1331 90	536 15	4814 55
Tewkesbury No. 1	28 44	28 44	67 56	15 20	.....	111 20
St. Roch Nord et diss	348 32	348 32	1295 68	38 20	.....	1682 20
Tewkesbury No. 2	13 76	13 76	85 69	34 80	.....	134 25
Mill Hill No. 4	15 72	15 72	4 28	6 40	86 00	112 40
	4518 70	4518 70	8254 43	3817 23	1288 35	17878 71

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Richelieu.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Roch	126 24	126 24	233 76	48 00	.....	408 00
St. Ours (Paroisse)	231 82	231 82	408 18	58 80	340 00	1038 80
St. Ours (Village)	91 05	91 05	353 95	89 50	.....	528 50
Ste. Victoire	263 90	263 90	586 10	.....	.....	850 00
St. Pierre de Sorel	177 02	177 02	.....	14 40	.....	191 42
Sorel (Ville) et diss	731 96	731 96	2455 66	1069 90	.....	4257 52
St. Robert	196 88	196 88	500 97	.....	.....	697 85
St. Aimé	341 96	341 96	488 80	.....	.....	830 76
St. Marcel	173 50	173 50	356 50	45 50	800 00	1375 50
St. Louis	93 51	93 51	456 49	.....	.....	550 00
Ste. Anne	191 04	191 04	.....	68 80	.....	259 84
	2618 88	2618 88	5840 41	1388 90	1140 00	10988 19
D. BÉGIN.—*Rimouski.*						
St. Valérien	20 52	20 52	29 48	2 80	.....	52 80
St. Simon	154 04	154 04	245 96	52 80	.....	452 80
St. Mathieu de Rioux	116 36	116 36	72 51	72 17	187 61	448 65
St. Fabien	220 14	220 14	146 04	98 00	.....	464 18
Ste. Cécile du Bic	375 08	375 08	620 92	74 00	.....	1070 00
Rimouski (Paroisse)	234 28	234 28	451 13	169 00	.....	854 41
Rimouski (Village)	154 04	154 04	345 25	302 50	.....	801 79
St. Anaclet	152 34	152 34	143 66	109 35	79 00	484 35
Ste. Luce	230 39	230 39	155 61	100 00	.....	486 00
St. Donat	106 36	106 36	23 64	61 05	.....	191 05
Ste. Flavie	227 14	227 14	417 86	124 28	.....	769 28
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	149 19	60 00	.....	302 05
Métis	72 08	72 08	128 35	91 00	.....	291 43
St. Octave et diss	209 62	209 62	635 58	350 40	.....	1195 60
St. Moïse	38 96	38 96	85 26	28 88	.....	153 10
McNider	294 16	294 16	253 53	172 40	.....	720 09
Matane (St. Ulric de)	182 86	182 86	242 14	180 00	.....	605 00

St. Jérôme	241 30	241 30	214 70	94 80	160 80	711 60
Ste. Félicité	141 30	141 30	198 70	188 80	60 00	588 80
Cherbourg	50 00	50 00	9 00	32 00	.....	91 00
St. Joseph	61 30	61 30	138 70	69 40	.....	269 40
St. Gabriel	54 54	54 54	46 36	.....	364 37	465 27
Ste. Blandine	30 28	30 28	29 72	23 00	.....	83 00
Dalibaire	21 56	21 56	128 34	64 30	15 00	229 20
Notre-Dame du Sacré-Cœur	104 68	104 68	170 32	43 20	.....	318 20
Les Capucins	21 41	24 41	2 59	10 00	.....	34 00
	3607 60	3607 60	5084 54	2574 13	866 78	12133 05
M. STENSON.—*Richmond.*						
Brompton et diss	111 18	111 18	364 89	310 88	134 28	921 23
Melbourne (Township)	297 42	297 42	438 02	118 80	.....	854 24
Melbourne (Village)	35 06	35 06	4 94	3 00	.....	43 00
Cleveland et Richmond et diss	274 41	274 41	1308 59	198 00	141 50	1922 50
Shipton et diss	305 85	305 85	789 75	742 10	400 00	2237 70
Windsor (Township) et diss	68 26	68 26	511 93	76 80	30 00	686 99
St. George de Windsor	142 08	142 08	191 68	92 00	30 00	455 76
Stoke	65 97	65 97	934 03	48 00	.....	1048 00
Windsor Mills et diss	75 52	75 52	479 74	60 40	30 00	645 66
Danville et diss	80 65	80 65	203 53	104 00	.....	388 18
	1456 40	1456 40	5227 10	1753 98	765 78	9303 26
J. B. DELAGE.—*Rouville.*						
Richelieu (N.-D. de Bonsecours)	98 70	98 70	401 30	48 00	.....	548 00
St. Mathias	121 96	121 96	326 39	42 50	.....	490 85
St. Hilaire	156 88	156 88	713 82	73 00	.....	943 70
St. Jean-Baptiste	231 70	231 70	167 96	63 00	.....	462 66
Ange-Gardien	284 95	284 95	311 21	62 90	.....	659 05
Ste. Marie de Monnoir et diss	314 42	324 42	599 94	104 60	.....	1018 96
Ste. Angèle	202 08	202 08	288 90	36 00	218 16	745 14
St. Césaire et diss	607 03	607 03	1371 69	.....	66 04	2044 76
Abbottsford et diss	217 41	217 41	68 33	54 39	.....	340 13
	2235 13	2235 13	4249 54	484 39	284 20	7253 26
J. B. DELAGE.—*St. Hyacinthe.*						
St. Damase	304 56	304 56	639 44	137 00	116 00	1197 00
La Présentation	185 60	185 60	256 40	60 00	.....	502 00
St. Charles	142 35	142 35	474 65	66 00	.....	683 00
St. Denis No. 1 (Village)	120 13	120 13	483 95	60 00	.....	664 08
St. Denis No. 2	199 74	199 74	394 26	81 00	.....	675 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
St. Hyacinthe.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Jude	250 66	250 66	449 34	.....	.....	700 00
St. Barnabé	160 92	160 92	389 08	.....	.....	550 00
St. Hyacinthe ville et diss	486 50	486 50	1355 87	296 00	.....	2138 37
St. Hyacinthe Paroisse	306 76	306 76	817 24	.....	.....	1124 00
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	344 66	.....	.....	447 00
	2259 56	2259 56	5604 89	700 00	116 00	8680 45
S. BOIVIN.—*Saguenay.*						
Tadousac	28 97	28 97	421 03	68 00	.....	518 00
Ste. Marguerite	12 89	12 89	.....	30 00	.....	42 89
Escoumains	95 06	95 06	.....	72 00	.....	167 06
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	136 95	145 20	.....	394 10
Anticosti	60 00	60 00	.....	17 00	.....	77 00
Mille Vaches	53 12	53 12	.....	20 00	.....	73 12
Saguenay (Rivière aux Canards)	25 58	25 58	.....	19 00	.....	44 58
Bergeronnes	37 79	37 79	30 24	.....	.....	68 03
Petites Bergeronnes	16 76	16 76	10 24	15 00	.....	42 00
Sault-au-Cochon	40 00	40 00	.....	5 50	.....	45 50
Moulin de Baude	31 95	31 95	18 05	34 10	.....	84 10
Betsiamis	71 69	71 69	.....	55 00	276 50	403 19
	585 76	585 76	616 51	480 80	276 50	1959 57
W. J. ALEXANDER ET J. A. McLOUGHLIN. *Shefford.*						
Granby Township et diss	185 86	185 86	1268 04	302 66	100 00	1856 56
Granby Village et diss	113 76	113 76	938 24	33 63	.....	1085 63
Ste. Cécile et diss	149 22	149 22	570 78	85 00	100 00	905 00
St. Valérien	160 66	160 66	390 06	50 00	.....	600 72
Shefford	434 43	434 43	1177 41	195 10	25 38	1832 32

Waterloo	161 04	161 04	1746 19	95 10	.....	2002 33
Roxton Township	284 82	284 82	1136 18	201 20	370 00	1992 20
Ely Nord et diss	111 18	111 18	690 87	153 68	.....	955 73
Ely Sud et diss	164 54	164 54	587 20	252 86	21 00	1025 60
Stukely Nord et diss	146 62	146 62	721 66	154 80	.....	1023 08
Stukely Sud	67 67	67 67	484 75	76 29	.....	628 71
Ste. Anne de Stukely	123 26	123 26	538 66	67 60	.....	729 52
Ste. Pudentienne	149 10	149 10	929 80	76 64	150 00	1305 54
St. Alphonse et diss	96 62	96 62	259 91	204 00	.....	560 53
Roxton Falls	128 84	.....	.....	.....	.....	.....
	2478 62	2349 78	11439 75	1947 56	766 38	16503 47
C. BRAULT.—*Soulanges.*						
Côteau Landing et diss	259 74	259 74	691 76	64 00	.....	1015 50
St. Polycarpe	354 81	354 81	687 86	252 56	.....	1295 23
St. Clet	137 28	137 28	305 32	134 80	.....	577 40
St. Ignace	213 26	213 26	951 18	260 00	.....	1424 44
St. Joseph	274 94	274 94	300 93	285 25	.....	861 12
St. Télesphore et diss	163 64	163 64	322 36	129 12	.....	615 12
	1403 67	1403 67	3259 41	1125 73	.....	5788 81
A. TÉTREAULT.—*St. Maurice.*						
Pointe du Lac	190 52	190 52	326 48	.....	.....	517 00
Yamachiche	317 94	317 94	602 06	154 80	.....	1074 80
St. Sévère	106 75	106 75	73 25	83 80	157 00	420 80
St. Barnabé	202 08	202 08	334 92	164 95	.....	701 95
St. Etienne	334 29	334 29	136 37	22 80	.....	493 46
Shawinigan	154 42	154 42	300 82	66 00	.....	521 24
St. Elie	61 30	61 30	163 20	99 60	.....	324 10
Trois-Rivières (Banlieue)	109 62	109 62	240 38	31 20	.....	381 20
	1476 92	1476 92	2177 48	623 15	157 00	4434 55
Z. O. LAMARCHE.—*St. Jean.*						
St. Valentin et diss	278 94	278 94	993 06	202 80	.....	1474 80
Lacolle et diss	429 60	429 60	1890 99	629 88	.....	2950 47
Lacadie, Blairfindie	233 36	233 36	610 14	.....	80 00	923 50
St. Jean (Ville)	413 38	413 38	2803 48	339 91	5000 00	8556 77
St. Jean (Paroisse)	115 17	115 17	415 71	40 40	.....	571 28
St. Luc	103 87	103 87	283 13	31 60	.....	418 60
	1574 32	1574 32	6996 51	1244 59	5080 00	14895 42

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
M. STENSON.—*Sherbrooke.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Orford	109 08	109 08	904 62	96 85	.....	1110 55
Ascot	330 54	330 54	1025 46	65 10	.....	1421 10
Lennoxville	90 78	90 78	563 94	48 80	.....	703 52
	530 40	530 40	2494 02	210 75	.....	3235 17
J. ALEXANDER, ET H. HUBBARD.—*Stanstead.*						
Stanstead	480 66	480 66	1608 34	85 00	150 00	2324 00
Stanstead Plain	74 54	.....	.....	.....	.....	.....
Magog	152 48	152 48	657 79	150 00	3390 00	4350 27
Heatley et diss	401 04	301 04	798 96	566 00	.....	1666 00
Barnston et diss	331 31	331 31	1783 69	18 50	492 00	2625 50
Coaticook et diss	150 64	150 64	2399 23	50 00	.....	2599 87
Barford et diss	125 34	125 34	464 94	109 80	.....	700 08
Beebe Plain	41 70	41 70	219 42	105 60	.....	366 72
Dixville (Village)	48 58	48 58	51 42	5 55	.....	105 55
	1706 29	1631 75	7983 79	1090 45	4032 00	14737 99
A. PILON.—*Terrebonne.*						
Terrebonne (Ville)	136 37	136 37	918 90	41 80	.....	1097 07
Terrebonne (Paroisse)	108 58	108 58	291 42	24 00	.....	424 00
Ste. Anne des Plaines	236 42	236 42	375 85	109 20	.....	721 47
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	379 78	18 34	.....	637 74
St. Hyppolite	125 58	125 58	76 42	.....	1 50	203 50
Ste. Adèle	203 92	203 92	401 16	25 00	.....	630 08
Beresford	188 06	188 06	268 94	30 00	.....	487 00
Ste. Marguerite	55 94	55 94	84 06	.....	.....	140 00
St. Janvier (Paroisse)	91 06	91 06	124 75	50 00	.....	265 81
St. Janvier (Village)	42 74	42 74	120 11	27 20	.....	190 05
St. Janvier No. 1 Bas	30 40	30 40	47 98	16 00	.....	94 38

Ste. Sophie et diss	192 08	192 08	288 32	109 72	.....	590 12
Ste. Thérèse (Paroisse) et diss	165 07	165 07	322 93	68 50	.....	556 50
Ste. Thérèse (Village)	169 48	169 48	1410 52	200 00	.....	1780 00
St. Jérôme (Village)	150 54	150 54	2481 81	.....	.....	1632 35
St. Jérôme (Paroisse) et diss	314 56	314 56	1263 44	3 25	.....	1581 25
	2450 42	2450 42	7856 39	723 01	1 50	11031 32
G. TANGUAY.—*Témiscouata.*						
Notre-Dâme du Portage	79 88	79 88	132 12	177 00	.....	389 00
Rivière du Loup	152 48	152 48	301 52	135 60	.....	589 60
Fraserville et diss	200 14	200 14	804 86	165 60	.....	1170 60
Cacouna	234 42	234 42	483 58	55 00	.....	773 00
Isle Verte	395 47	395 47	329 53	390 30	.....	1115 30
St. Eloi	147 27	147 27	121 21	75 20	.....	343 68
Trois Pistoles No. 1	263 06	268 06	250 54	225 60	160 00	904 20
Trois Pistoles No. 2	175 72	175 72	259 59	130 96	.....	566 27
St. Antonin	153 90	153 90	177 82	86 50	.....	418 22
St. Modeste	121 56	121 56	98 44	58 40	.....	278 40
St. Honoré	33 76	33 76	66 24	26 40	.....	126 40
St. Arsène	187 02	187 02	212 98	96 00	.....	496 00
St. Epiphane	163 78	163 78	236 22	229 00	.....	629 00
St. François-Xavier	47 40	47 40	52 60	99 60	209 00	408 60
St Jean de Dieu	83 50	83 50	90 90	69 20	.....	243 60
Notre-Dame du Lac	140 78	140 78	202 22	93 20	.....	436 20
St. Louis de Ha Ha	42 08	42 08	105 27	93 60	.....	240 95
Ste. Rose de Dégelé	49 74	49 74	140 75	34 00	.....	224 49
Ste. Françoise	75 84	75 84	24 16	47 00	80 00	227 00
St. Clément	124 28	124 28	45 72	.....	50 00	220 00
St. Paul de la Croix	124 28	124 28	1 72	.....	.....	126 00
Notre-Dame des Sept Douleurs	43 90	43 90	71 10	52 73	.....	167 73
	3045 26	3045 26	4209 09	2340 89	499 00	10094 24
C. BRAULT.—*Vaudreuil.*						
Isle Perrot	121 44	121 44	443 36	26 20	.....	591 00
Newton (Ste. Justine)	159 36	159 36	361 01	68 80	.....	589 17
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	779 69	120 40	.....	1174 77
Rigaud (Paroisse) et diss	319 87	319 87	214 31	136 60	.....	670 78
Rigaud (Village)	119 62	119 62	399 38	119 00	.....	638 00
Vaudreuil et diss	292 05	292 05	1138 99	144 20	.....	1575 24
St. Lazare	141 98	141 98	208 02	61 25	.....	421 25
	1429 00	1429 00	3544 76	686 45	.....	5660 21

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1878-79.—*Fin.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. N. A. ARCHAMBEAULT.—*Verchères.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Varennes (Paroisse)	181 08	181 08	453 31	246 50	.....	880 89
Varennes (Village)	145 30	145 30	531 26	174 00	.....	850 56
Ste. Julie	149 74	149 74	356 19	75 00	.....	580 93
Belœil	223 26	223 26	770 77	201 00	.....	1195 03
St. Marc	145 06	145 06	198 20	49 00	.....	392 26
Verchères	355 72	355 72	944 28	155 40	.....	1455 40
Contrecœur	235 46	235 46	281 07	94 00	.....	610 53
St. Antoine	215 98	215 98	384 02	75 50	.....	675 50
	1651 60	1651 60	3919 10	1070 40	.....	6641 10
M. STENSON ET W. THOMPSON.—*Wolfe.*						
Wotton	234 68	234 68	515 32	102 80	.....	852 80
Ham Nord	135 46	135 46	84 54	14 70	36 00	270 70
Ham Sud	38 06	38 06	128 67	32 20	.....	198 93
Wolfestown	173 78	173 78	320 31	228 40	.....	722 49
St. Fortunat	97 54	97 54	187 83	155 60	.....	440 97
St. Camille	78 70	78 70	225 10	39 60	.....	343 40
Stratford	64 80	64 80	2 20	34 00	.....	101 00
Garthley	42 20	42 20	97 80	23 00	.....	163 00
Dudswell	113 64	113 64	331 92	123 33	.....	568 89
Weedon	167 02	167 02	755 58	.....	.....	922 60
	1145 88	1145 88	2649 27	753 63	36 00	4584 78
L. M. LAPLANTE.—*Yamaska.*						
St. Michel (Village)	47 02	47 02	272 98	60 00	.....	380 00
St. Michel No. 2	42 60	42 60	.....	20 00	.....	62 60
St. Michel No. 3	28 32	28 32	43 68	23 00	.....	95 00
St. Michel No. 4	24 94	24 94	53 06	17 00	.....	95 00

St. François (Paroisse)	232 99	232 99	117 01	53 20	341 87	745 07
St. François (Village)	69 48	69 48	80 52	13 20	.....	163 20
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	445 32	144 00	.....	994 00
Baie du Febvre	349 49	349 49	645 51	194 50	.....	1189 50
St. Zéphirin	201 30	201 30	698 70	.....	295 90	1195 90
St. Pie	161 30	161 30	191 46	274 80	.....	627 56
St. David	381 04	381 04	623 96	197 75	.....	1202 75
St. Guillaume	328 84	328 84	274 10	171 55	84 62	859 11
St. Bonaventure	148 58	148 58	169 81	121 44	.....	439 83
	2420 58	2420 58	3616 11	1290 44	722 39	8042 52
FÉLIX S. McMAHON.—*Montréal, Cité.*						
Catholiques	10127 55	10127 55	57549 65	491275 00	.....	558952 20
F. C. EMBERSON.						
Protestants	3737 11	3737 11	67764 89	184938 00	.....	256440 00
F. E. JUNEAU.—*Québec, Cité.*						
Catholiques	4991 43	4991 43	963 00	239640 00	.....	245594 43
REV. MM. FOTHERGILL.						
Protestants	781 46	781 46	2744 00	72544 00	.....	76069 46
	19637 55	19637 55	129021 54	988397 00	.....	1137056 09

RÉCAPITULATION DU TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction Publique dans la Province de Québec, pour l'année 1878-79.

COMTÉS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Argenteuil	1663 16	1663 16	3462 24	1984 45	1618 85	8728 70
L'Assomption	2009 54	1934 85	3643 53	664 93	20 98	6264 29
Arthabaska	2239 15	2239 15	5763 76	1697 24	185 02	9885 17
Bagot	2516 56	2516 56	5526 94	987 39	351 95	9382 84
Beauharnois	1916 54	1916 54	8100 55	1352 37	5007 75	16377 21
Bellechasse	2260 32	2260 32	2168 91	1382 41	30 69	5842 33
Beauce	3731 28	3731 28	3996 04	2581 08	681 78	10990 18
Bonaventure	2208 10	2183 55	3258 71	2304 09	1511 35	9257 70
Berthier	2601 38	2601 38	2752 77	1073 51	.....	6427 66
Brome	1840 58	1840 58	7572 40	872 50	148 00	10433 48
Chambly	1363 41	1363 41	5422 65	1159 58	.....	7945 64
Champlain	2844 13	2816 08	3996 23	1706 95	800 00	9319 26
Compton	2048 56	2048 56	8060 62	2307 09	2860 76	15277 03
Charlevoix	2075 90	2065 12	3052 22	2254 05	69 00	7440 39
Chicoutimi	2199 27	2199 27	4083 03	2095 67	2469 36	10846 73
					1300 00	12550 59

Chicoutimi	2199 27	2199 27	4083 03	2095 07	2469 36	10846 73
Châteauguay	2099 54	2099 54	6636 78	2514 27	1300 00	12550 59
Dorchester	2377 73	2377 73	2021 92	1303 26	123 71	5826 62
Drummond	1425 36	1425 36	5980 74	1534 51	873 00	9813 61
Deux-Montagnes	1928 37	1928 37	6920 73	487 22	200 00	9536 32
Gaspé	2434 35	2434 35	6147 96	2171 66	2198 34	12952 31
Huntingdon	2117 46	2117 46	6726 68	1946 78	6534 45	17325 37
Hochelaga	3329 96	3293 86	39055 74	2562 96	7130 08	52042 64
Iberville	2001 74	2001 74	5626 01	989 81	35 00	8652 56
L'Islet	1755 50	1755 50	1095 41	964 22	.....	3815 13
Jacques-Cartier	1464 27	1464 27	8312 68	1514 40	372 20	11663 55
Joliette	2996 84	2996 84	5224 50	701 60	52 82	8975 76
Kamouraska	2770 73	2770 73	2712 91	897 75	84 37	6465 76
Laprairie	1332 11	1332 11	3468 72	430 53	1800 00	7031 36
Lotbinière	2649 95	2649 95	2740 71	2244 45	1162 89	8798 00
Laval	1263 68	1263 68	2497 54	638 20	1000 00	5399 42
Lévis	3224 90	3224 90	4007 63	3544 71	.....	10777 24
Maskinongé	2015 11	2015 11	2080 50	877 90	165 00	5138 51
Mégantic	2317 20	2317 20	4769 38	1702 47	577 27	9366 32
Montmorency	1587 18	1587 18	2115 30	1518 20	462 72	5683 40
Missisquoi	2117 08	2177 08	8064 19	1455 59	416 00	12052 86
Montcalm	1722 82	1722 82	3532 88	230 50	.....	5486 20
Montmagny	1810 43	1810 43	1157 33	906 44	625 00	4499 20

RÉCAPITULATION DU TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction Publique dans la Province de Québec, pour l'année 1878-79.—*Suite et fin.*

COMTÉS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Napierville	1517 96	1517 96	3353 89	496 46	800 00	6168 31
Nicolet	3021 12	3021 12	3457 42	1409 67	729 00	8617 21
Ottawa	4647 25	4630 77	17761 27	2897 07	7801 98	33091 09
Pontiac	1991 49	1977 66	8188 67	2425 29	2738 24	15329 86
Portneuf	2931 12	2931 12	3754 34	1756 07	12 00	8453 53
Québec	4518 70	4518 70	8254 43	3817 23	1288 35	17878 71
Richelieu	2618 88	2618 88	5840 41	1388 90	1140 00	10988 19
Rimouski	3607 60	3607 60	5084 54	2574 13	866 78	12133 05
Richmond	1456 40	1456 40	5227 10	1753 98	765 78	9203 26
Rouville	2235 13	2235 13	4249 54	484 39	284 20	7253 26
St. Hyacinthe	2259 56	2259 56	5604 89	700 00	116 00	8680 45
Saguenay	585 76	585 76	616 51	480 80	276 50	1959 57
Shefford	2478 62	2349 78	11439 75	1947 56	766 38	16503 47
Soulanges	1403 67	1403 67	3259 41	1125 73	.....	5788 81

St. Maurice	1476 92	1476 92	2177 48	623 15	157 00	4434 55
	1574 32	1574 32	6996 51	1244 59	5080 00	14395 42

St. Maurice	1476 92	1476 92	2177 48	623 15	157 00	4434 55
St. Jean	1574 32	1574 32	6996 51	1244 59	5080 00	14895 42
Sherbrooke	530 40	530 40	2494 02	210 75	.....	3235 17
Stanstead	1706 29	1631 75	7983 79	1090 45	4032 00	14737 99
Terrebonne	2450 42	2450 42	7856 39	723 01	1 50	11031 32
Témiscouata	3045 26	3045 26	4209 09	2340 89	499 00	10094 24
Vaudreuil	1429 00	1429 00	3544 76	686 45	.....	5660 21
Verchères	1651 60	1651 60	3919 10	1070 40	.....	6641 10
Wolfe	1145 88	1145 88	2649 27	753 63	36 00	4584 78
Yamaska	2420 58	2420 58	3616 11	1290 44	722 39	8049 52
Montréal Cité, Catholiques	10127 55	10127 55	57549 65	491275 00	.....	558952 20
Montréal Cité, Protestants	3737 11	3737 11	67764 89	184938 00	.....	256440 00
Québec Cité, Catholiques	4991 43	4991 43	963 00	239640 00	.....	245594 43
Québec Cité, Protestants	781 46	781 46	2744 00	72544 00	.....	76069 46
	152602 07	152193 81	462317 07	1077248 18	68981 44	1760740 50

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.

FINANCES.

No.	Noms des institutions.	Dépenses annuelles des institutions.	Revenu annuel des institutions provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières possédées par les institutions, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes des institutions.	Valeur des édifices occupés pour les fins des institutions.
1	Universités	69293	69263	90	.....	.....	.....	538500	20000	530000
2	Collèges classiques	268617	260494	319	27	187	.....	1897000	499388	1514900
3	" industriels	49214	45430	1298	5	39	.....	233742	59100	171742
4	Académies de garçons ou mixtes	75848	72693	1125	15	13	.....	336996	35930	241210
5	" de filles	241538	236459	6096	317	471	.....	1221487	520044	987879
6	Ecoles modèles	218389	203805	5784	366	330	.....	939502	186828	730349
7	" normales	51446	51092	327	4	74	.....	.....	.....	.....
8	E. modèles annexées aux E. normales	.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		974345	939236	15085	734	1114		5167237	1285360	4176080

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par les institutions.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	19507	64000	83507	3	50	26400	6000	13	13	.....	13	13	7	1	.....
2	28394	102751	131145	86	830	10960	26000	3475	2157	668	742	712	317	157	64
3	4500	3983	8483	16	201	.....	262	2421	1796	542	202	337	77	68	28
4	2836	8995	11831	52	429	600	5083	4571	3667	1102	682	537	131	97	33
5	16806	19847	36653	142	1305	1825	.....	11864	12183	1826	490	546	12	9	34
6	13182	16104	29286	182	2541	50	162	23562	21308	5140	1435	1930	40	117	113
7	1010	15050	16060	26	325	1987	2300	298	298	276	218	218	29	.....	.....
8	.....	.....	.....	4	60	.....	.....	853	853	88	55	55	.....	.....	.....
	86235	230730	316965	511	5741	41822	39807	47057	42275	9642	3837	4348	613	449	272

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle, apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle, apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	7	7	.....	.....	7	.....	.....	.....
2	250	186	228	310	399	3108	1260	2686	2163	2562	.....	1773	2231	1955	2633
3	39	.....	20	6	52	1492	143	1659	1431	1446	.....	383	868	930	959
4	133	21	72	70	109	2359	611	2712	2404	2434	.....	849	2311	1277	2676
5	67	58	243	45	476	5223	734	8356	8078	8097	8	5248	2466	2649	2520
6	73	35	178	24	391	9757	1526	14939	14779	14480	....	6652	4180	4812	2177
7	202	66	31	89	203	316	151	316	316	298	.....	268	298	176	316
8	18	.....	.....	.....	116	637	510	615	555	404	.....	85	399	149	449
.	789	366	772	544	1746	22892	4942	31290	29733	29721	8	15265	12753	11948	11730

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	.....	19	4	.....	13	6	12	.....	.....	.....	.....	19	13	.....	.....	.....
2	77	1867	2152	690	887	1401	185	2	.....	21	3330	1711	982	1100	569	1457
3	.....	371	57	8	31	38	2	.....	.....	.....	1390	1320	136	99	66	837
4	20	1634	151	4	94	21	16	.....	7	5	3575	2253	480	943	279	2533
5	3	1525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6898	6676	1103	792	1076	4313
6	19	2359	61	.....	2	5	1	.....	.....	.....	11756	13696	1015	1395	2163	9729
7	.....	190	68	.....	57	10	10	.....	.....	.....	298	279	148	207	67	218
8	.....	240	45	.....	45	.....	.....	.....	.....	.....	725	548	45	100	.....	561
	119	8205	2538	702	1129	1481	226	2	7	26	27972	26502	3922	4636	4220	19648

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves suivant la faculté des arts.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	.....	19	13	6	13	98	241	.....	116	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	311	910	560	365	1792	389	333	.....	36	74	306	135	245	539	964	212	.....
3	28	65	38	28	160	.....	13	.....	.....	.....	492	39	69	244	376	57	.....
4	118	479	107	238	624	18	2	.....	.....	11	845	103	80	333	1235	121	166
5	309	562	248	721	927	27	.....	.....	.....	16	738	147	478	.....	5940	5	7953
6	383	842	274	335	2156	21	.....	.....	.....	79	5374	465	818	506	7761	171	5409
7	.....	112	66	8	286	29	.....	.....	.....	.....	173	.....	19	.....	327	.....	196
8	.....	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	754	.....	.....
	1149	3015	1312	1708	5951	497	446	241	36	296	7928	889	1709	1622	17357	566	13724

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Les 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter d'emplir la présente).
1	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	332	32	510	2374	1060	.....	.....	16	.....	.....
3	.....	198	.....	90	669	206	.....	.....	.....	.....	.....
4	90	1001	13	551	1774	227	60	.....	.....	90	.....
5	2857	322	85	1925	6187	605	.....	.....	.....	.....	.....
6	1513	2572	105	1001	6279	748	31	30	.....	25	.....
7	66	140	.....	41	327	152	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	60	.....	.....	378	32	.....	.....	.....	.....	.....
	4526	4625	235	4118	18000	3030	91	30	16	115	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS DE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE.								NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	4	14	2	5	4	39	7	75	1	3	1	3	.....	6	.....	1	1	16
3	3	3	1	.....	1	16	3	27	1	.....	.....	.....	.....	1	3	2	4	11
4	3	10	1	1	.....	61	6	82	1	2	.....	.....	.....	9	1	2	2	17
5	6	14	5	4	1	136	2	168	3	1	.....	.....	.....	7	.....	.....	2	13
6	21	63	17	13	10	598	21	743	3	17	3	2	1	58	.....	1	10	95
7	.....	.....	1	.....	.....	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
8	1	1	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	38	105	27	23	16	854	40	1103	9	23	4	5	1	82	4	6	19	153

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Suite.*

CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.

No.	No. d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	No. d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	No. d'élèves ayant quitté le pays.
1	73	.....	.....	2	.....	.....	197	229	.....	.....	30	.....	.....	.....
2	219	228	109	137	30	80	49	29	29	13	10	119	45	40
3	71	136	49	1	9	60	2	1	1	3	1	203	16	60
4	145	221	80	3	148	139	5	5	1	12	4	241	39	19
5	163	470	79	21	208	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25
6	430	795	358	52	331	335	12	2	.....	1	.....	467	68	180
7	4	83	2	1	7	8	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	1105	1933	677	217	733	662	267	268	31	29	45	1030	168	314

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1878-79.—*Fin.*

No.	PROFESSEURS.					ÉLÈVES.												
	Nombre de religieuses institutrices.	No. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	.....	.....	13	74	87	807	.....	627	.....	180	362	445	490	314	2	1	.....	807	807
2	.....	8	318	55	381	5170	108	2071	1273	1934	4229	1049	3193	1700	70	315	3193	2085	5278
3	.....	2	100	10	112	3082	88	2582	259	329	3004	166	2813	302	2	53	2899	271	3170
4	8	40	79	57	184	4487	1285	5319	297	156	4021	1751	5533	200	12	27	4979	793	5772
5	638	27	.....	1	666	47	15630	10907	1925	2845	15548	129	14860	621	9	187	14387	1290	15677
6	454	214	100	116	884	15698	17204	30037	1242	1623	31758	1144	32321	442	30	109	31336	1566	32902
7	14	.....	4	33	51	191	136	168	1	158	190	137	327	.....	.....	.....	2	325	327
8	6	6	.....	4	16	423	430	853	.....	.....	501	352	846	7	.....	.....	842	11	853
	1120	297	614	350	2381	29905	34881	52564	4997	7225	64786	5173	60383	3886	125	692	57638	7148	64786

APPENDICE N°. IV

PETITS TABLEAUX

APPENDICE No. 4.

TABLEAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in-18.	Bibliothèque des Merveilles.	Fabiola, Cardinal Wiseman.	Les Etats-Unis et le Canada, Marmier.	La Constitution de l'Angleterre, LePlay.	Montcalm et le Canada Français, De Bonnechose.	Etudes sur la vie et les travaux pédagogiques, Pompée.	Les conférences des instituteurs Allemands, Jost.	L'école primaire, Rousselot.	Histoire universelle de la pédagogie, Parog.	Le bon instituteur, l'Abbé Collard.	De l'organisation pédagogique des écoles, Pinet.	Lettres sur la profession d'instituteur, Théry.	Cours théorique et pratique de pédagogie, Charbonneau.
1	Le Surintendant	39	72	74	2	3	2	64	9	9	9	9	9	9	9	9
2	L'Inspecteur Archambeault															
3	" Alexander															
4	" Béland															
5	" Boivin															
6	" Bégin															
7	" Brault															
8	" Crépault															
9	" Carrier															
10	" Dorval															
11	" Delâge															
12	" Emberson															
13	" Fothergill															
14	" Fontaine															

15	"	Grondin															
16	"	Gay															
17	"	Hubbard															
18	"	Juneau															
19	"	Lucier															
20	"	Laplante															
21	"	Lyster															
22	"	Lamarche															
23	"	Lefebvre															
24	"	Lévesque															
25	"	Magrath															
26	"	McLoughlin															
27	"	MacMahon															
28	"	Painchaud															
29	"	Pilon															
30	"	Prémont															
31	"	Stenson															
32	"	Savard															
33	"	Thompson															
34	"	Tanguay															
35	"	Tremblay															
36	"	Tétrault															
37	"	Vien															
			39	72	74	2	3	2	64	9	9	9	9	9	9	9	9

TABLEAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.—*Suite.*

No.	Conférences pédagogiques.	Cours d'Histoire du Canada, l'abbé Ferland.	Mémorial de l'Education, Dr. Meilleur.	L'Instruction Publique au Canada, Chauveau.	Les Canadiens de l'Ouest Tassé.	La Littérature Canadienne.	Mélanges Littéraires et Historiques, Dr. LaRue.	Les Anciens Canadiens, De Gaspé.	Les Jésuites Martyrs du Canada.	Notre-Dame de Lourdes, Lasserre.	Traité Populaire d'Agriculture, Landry.	Mgr. Plessis, l'Abbé Ferland	La Gaspésie, l'Abbé Ferland	Promenades dans le Golfe St Laurent, Faucher de St. Maurice.	Poésies choisies Fréchette.	Notes sur le Canada, DeCaze	Deux ans au Mexique, Faucher de St. Maurice.	Histoire Populaire du Canada Dr. LaRue.	Au coin du feu, Suite.
1	46	4	20	37	36	29	30	71	23	41	38	36	24	39	53	66	44	74	20
2	.....	.....	1	10	2	.....	2	18	.....	7	10	20	20	5	20	10	15	20	20
3	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	10	.....	5	12	10	10	10	5	5	20	20	10
4	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	15	.....	3	10	15	12	.....	10	5	10	20	10
5	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	15	.....	2	10	20	20	10	10	5	10	20	5
6	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	10	.....	3	10	15	10	30	10	.....	25	2.	10
7	.....	.....	2	7	2	.....	1	12	.....	10	12	15	15	5	10	7	15	17	15
8	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	10	.....	5	20	15	15	25	15	5	35	25	15
9	.....	.....	.....	5	2	.....	1	10	.....	9	10	20	20	25	25	10	25	25	25
10	.....	.....	6	5	2	.....	3	15	.....	10	15	20	15	5	15	10	15	20	15
11	.....	.....	2	10	2	.....	2	16	.....	10	16	20	20	13	25	16	30	30	25
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	10	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	5	10	4
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	1	5	2	.....	1	16	.....	6	12	20	15	5	15	10	10	20	15
15	.....	.....	.....	2	2	.....	1	15	.....	7	15	20	15	10	15	10	20	20	15

16	.....	.....	.....	1	2	.....	1	6	.....	5	9	5	5	5	10	5	15	15	20
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	3	10	10	.....	5	12	.....	9	8	20	10	25	10	20	20	15	15
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	7	4	5	7	30	5	.....	10	20	.....
20	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	10	.....	4	14	30	20	5	20	10	20	30	15
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	7	2	.....	2	18	.....	6	12	20	15	5	20	10	20	25	15
23	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	12	.....	6	12	15	15	5	10	5	15	20	15
24	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	12	.....	8	15	15	10	15	10	8	15	25	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	8	15	10	.....	5	10	.....	7	10	20	30	18	20	20	50	20	20
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	1	.....	1	6	12	.....	.....	5	5	.....
29	.....	.....	2	7	2	.....	2	15	.....	10	15	20	15	5	16	10	10	20	15
30	.....	.....	.....	4	2	.....	1	13	.....	8	13	15	10	20	15	10	20	20	10
31	.....	.....	.....	1	2	.....	1	9	.....	5	9	10	10	10	10	5	15	20	15
32	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	12	.....	5	6	10	10	30	5	.....	10	20	5
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	15	.....	5	18	25	15	35	10	5	40	30	30
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	5	3	3	20	30	3	.....	.....	25	3
36	.....	.....	3	6	2	.....	2	15	.....	6	12	20	12	5	15	7	15	20	15
37	.....	.....	.....	7	2	.....	2	20	.....	4	15	30	25	15	15	10	20	30	15
	46	4	48	156	100	29	69	457	23	219	365	511	446	452	422	284	379	701	432

TABLEAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.—*Suite.*

No.	Lecture pour tous, Dunn.	Trois souvenirs, l'abbé Trudel.	Voyages, F. X. Garneau.	Discours, Et. Parent.	Le chercheur de trésors, De Gaspé.	Les Machabées de la N. France, Marmette.	A la veillée, Faucher de St Maurice.	Héroïsme et trahison, Marmette.	Deuxième centenaire, E. D. Q.	Le Tomahakk et l'Epée, Marmette.	Concours d'éloquence.	Découverte du Mississipi.	A mes enfants, Legendre.	Petit manuel d'agriculture, Dr. LaRue.	Opuscules, l'abbé Ferland.	Opuscules, l'abbé Casgrain.	Légendes, l'abbé Casgrain.	La terre paternelle, Lacombe.	Trois légendes, Taché.
1	64	38	47	45	31	24	41	15	21	26	1	32	26	305	42	21	32	16	40
2	20	5	20	20	20	20	20	20	10	20	12	10	10	5	20	10	.....	.....	20
3	15	30	15	10	15	15	10	.....	5	29	14	.....	15	5	20	10	15	.....	20
4	20	.....	20	15	20	20	15	10	6	20	10	.....	15	5	20	10	15	.....	19
5	15	.....	20	20	20	20	15	10	7	20	10	.....	15	10	30	10	15	.....	20
6	20	15	15	20	25	15	15	15	8	15	10	.....	15	15	10	10	10	10	10
7	20	15	15	15	15	5	10	5	7	20	10	3	10	5	20	10	10	2	15
8	30	30	25	20	30	25	25	25	10	25	15	.....	15	15	20	25	26	4	25
9	25	6	25	25	25	25	25	12	10	25	12	8	15	5	20	10	10	.....	20
10	25	20	20	20	20	15	15	15	5	20	12	5	15	5	20	10	10	10	15
11	30	30	25	25	25	25	25	.....	10	30	20	10	25	12	25	15	20	2	20
12	2	3	5	3	4	5	.....	3	3	3	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	20	.....	20	20	20	20	15	6	7	20	10	15	15	5	20	10	10	5	20
15	20	15	15	20	15	25	12	10	10	25	18	3	15	10	20	10	20	.....	20

16	15	10	10	10	10	10	10	3	3	10	6	5	5	5	5	.....	5	.....	5
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	5	20	25	15	20	20	20	7	5	10	5	5	3	.....	20	10	10	5	20
19	12	10	5	3	7	10	10	5	3	10	5	.....	10	10	10	10	10	10	10
20	30	.....	30	30	30	30	15	20	15	30	18	10	20	5	30	10	15	.....	25
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	25	.....	20	25	20	20	15	10	10	25	10	10	20	5	25	10	15	.....	20
23	20	15	15	15	15	20	.....	15	10	20	10	5	10	5	20	10	15	10	15
24	22	30	15	10	20	20	20	.....	10	25	20	.....	20	7	25	15	20	.....	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	30	15	20	20	20	20	20	10	5	20	5	3	5	.....	14	10	10	.....	15
28	2	2	.....	.....	3	3	5	3	2	3	3	.....	5	4	2	3	3	5	3
29	25	20	20	20	20	20	15	15	10	20	12	6	15	5	20	10	10	.....	20
30	20	1	22	26	20	21	17	.....	6	20	15	7	8	5	21	12	16	.....	15
21	20	30	15	15	15	15	10	5	7	10	10	.....	10	5	20	15	15	.....	15
32	15	10	20	10	17	20	10	15	5	10	7	3	15	12	20	15	15	15	15
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	30	36	36	30	40	30	30	30	10	30	18	5	15	10	20	18	20	25	32
35	10	5	5	4	5	10	10	5	5	5	8	4	12	20	20	20	10	10	10
36	20	15	20	20	20	20	15	10	6	20	10	5	15	.....	20	10	.....	.....	10
37	25	10	30	30	30	35	30	25	15	30	15	10	25	5	30	15	20	10	25
	652	436	595	561	597	583	495	324	246	587	331	166	419	500	609	354	402	139	541

TABLAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donné en prix en 1878-79.—*Suite.*

No.	Samuel de Champlain, l'abbé Laverdière	Le Colonel Dambourgès.	Divers.	Livres anglais catholiques publiés par Sadlier & Co.	Publiés par Cunningham.	Publiés par Murphy.	Mission Books.	Stray Leaves.	Quebec Past and Present, Lemoine.	Maple Leaves, Lemoine.	The History of Canada, Dr. Miles.	Divers.	Livres anglais protestants, publiés par Routledge.	Publiés par Warne.	Publiés par Galpin.	Publiés par Nelson.	Publiés par Nimmo.	Publiés par Dawson.	Publiés par MacMillan.
1	33	26	9	103	1	1	20	38	1	10	7	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	8	10	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	1	.....	.....
3	5	10	5	8	2	.....	23	10	.....	1	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	10	.....	37	2	.....	7	4	.....	.....	.....	.....	7	1	.....	1	.....	.....	.....
5	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	10	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	3	5	.....	7	1	.....	10	5	.....	2	.....	.....	13	5	.....	3	1	.....	.....
8	15	15	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	10	15	.....	28	2	.....	20	10	1	1	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	5	10	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	10	10	9	7	1	.....	12	6	.....	1	.....	3	6	4	.....	.....	.....	.....	.....
12	3	2	5	.....	.....	.....	20	.....	2	2	15	21	82	50	28	34	7	31	12
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57	25	40	31	12	16	5
14	5	5	4	9	.....	1	3	2	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	2	.....	.....	.....
15	10	10	.....	11	1	.....	16	10	.....	1	.....	1	20	9	2	4	.....	.....	.....

16	5	4	....	88	7	.....	30	30	.....	1	.....	9	12	1	.....	1	....	1	.....
17	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	146	120	50	12	57	12	13
18	10	10	28	24	1	.....	4	15	2	2	.....	12	.....	....	.....	.....	....	.....	.....
16	7	3	.....	15	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	10	2	17	1	.....	8	3	.....	.....	.....	1	.....	....	....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	53	23	22	10	6	2	4
22	5	5	.....	15	1	.....	10	5	.....	2	.....	3	19	3	.....	2	.....	1	.....
28	13	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
24	10	5	....	6	1	.....	15	5	.....	1	1	1	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	79	38	36	17	9	5	4
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	180	100	18	27	21	6	10
27	5	10	36	57	2	.....	24	15	4	5	14	59	16	4	.....	.....	.....	5	.....
28	1	.....	.....	.....	.....	.....	7	1	....	.....	.....	2	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....
29	7	5	13	8	1	.....	5	4	.....	.....	.....	.....	7	5	.....	3	.....	1	.....
30	7	10	.....	10	1	.....	8	15	1	1	.....	4	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
31	10	7	14	12	1	1	5	10	.....	1	.....	15	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
32	10	5	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	94	45	17	9	7	5	1
34	20	6	3	20	.....	.....	3	2	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	5	.....	.....	.....	.....	1	10	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
36	3	.....	9	10	1	.....	6	6	.....	1	.....	1	2	2	1	2	.....	.....	.....
37	10	15	5	12	.....	.....	6	6	.....	1	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
	245	243	172	504	27	4	275	207	12	33	37	179	799	443	214	158	121	85	49

TABLAUX des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1878-79.—*Suite et fin.*

No.	Publiés par Nisbet.	Publiés par Low.	Publiés par Belford.	Publiés par Blackwood.	Publiés par Roberts.	Publiés par Ward.	Publiés par King.	Publiés par Longmans.	Publiés par Scribner.	Publiés par Putnam.	The History of Canada, Dr. Miles.	Maple Leaves, Lemoine.	Quebec past and present, Lemoine.	Divers.	Total des livres Français.	Total des livres Anglais.	Total des livres Anglais catholiques.	Total des livres Anglais protestants.	Total des livres Français et Anglais.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1994	214	214	.....	2208
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	480	8	.....	8	488
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	375	50	50	.....	425
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2	363	62	50	12	425
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	39 4	.....	.....	.....	394
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	410	.....	.....	.....	410
7	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	1	365	55	25	30	420
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	610	.....	.....	.....	610
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	540	70	70	.....	610
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	470	.....	.....	.....	470
11	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	1	640	46	30	16	686
12	9	10	8	14	3	1	5	9	8	3	15	5	5	41	80	440	60	380	520
13	3	3	2	12	5	4	3	2	3	.....	15	3	4	16	.....	261	.....	261	261
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	3	425	25	15	10	450
15	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	3	.....	3	470	90	40	50	560

16	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	240	185	165	20	425
17	13	6	3	3	3	4	2	2	2	3	30	2	2	15	.....	500	.....	500	500
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	465	60	60	.....	525
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	20	20	.....	280
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	570	30	30	.....	600
21	4	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	1	18	1	1	3	.....	150	.....	150	150
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	5	1	7	472	78	36	42	550
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	470	30	30	.....	500
25	7	1	2	.....	3	.....	.....	2	.....	2	17	1	1	6	.....	230	.....	230	230
26	5	1	1	.....	5	5	2	2	3	3	25	2	1	8	.....	425	.....	425	425
27	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	4	556	215	180	35	771
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	15	10	5	100
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	472	38	18	20	510
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	430	40	40	.....	470
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	385	45	45	.....	430
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	379	.....	.....	.....	379
33	7	2	.....	.....	2	2	.....	1	1	.....	23	1	1	2	.....	220	.....	220	220
34	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	725	30	25	5	755
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285	15	15	.....	300
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	403	37	25	12	440
37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	655	25	25	.....	680
	37	23	21	29	22	16	12	19	17	12	164	28	16	126	14868	3709	1278	2341	18577

TABLEAU A.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857.....	17	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857-1858.....	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858-1859.....	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860.....	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861.....	52	9	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861-1862.....	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862-1863.....	57	8	72	80	39	52	91	104	125	229
Session 1863-1864.....	56	7	60	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864-1865.....	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867.....	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867-1868.....	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870.....	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871.....	63	6	70	76	54	59	113	123	129	252
Session 1871-1872.....	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872-1873.....	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873-1874.....	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874-1875.....	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875-1876.....	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876-1877.....	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
Session 1877-1878...	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
Session 1878-1879.....	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	63	41	57	98	63	.....	53	167	57	224
Ecoles-Modèles.....	179	77	306	383	195	358	553	451	664	1115
Elémentaires.....	136	36	746	782	176	469	645	348	1215	1563
Totaux.....	378	154	1109	1263	434	827	1221	966	1936	2902

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comtés qu'elle renferme, avec le domicile et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Domicile.	Traitement.
1	W. J. Alexander, partie de Bagot, Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead (écoles catholiques)	Acton-Vale	$1000
2	J. N. Archambeault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
3	D. Bégin, comté de Rimouski	Rimouski	800
4	P. F. Béland, comté de Lotbinière et partie du comté de Mégantic	Ste. Julie	800
5	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	800
6	C. Brault, comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil	Montréal	800
7	E. Carrier, comtés de Dorchester et Lévis	Lévis	850
8	J. Crépeault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	St. Valier	850
9	J. B. Delâge, partie de Bagot et comtés de Rouville et St. Hyacinthe	St. Césaire	900
10	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et l'Assomption	L'Assomption	950
11	F. C. Emberson, comté de Huntingdon, partie de Chateauguay et d'Argenteuil, et population protestante de la cité de Montréal	Huntingdon	1000
12	A. Fontaine, comtés de Berthier et Joliette	Joliette	750
13	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec	Québec	400
14	A. Gay, population catholique des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Wakefield	800
15	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Chateauguay, moins les écoles protestantes d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme	Laprairie	800
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton et de partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
17	F. E. Juneau, partie du comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec	Québec	1000
18	L. M. Laplante, comtés de Nicolet et Yamaska	St Grégoire	850
19	Z. O. H. Lamarche, comtés de Napierville, Iberville et St. Jean	St. Jean	800
20	D. Lefebvre, comté de Champlain et partie de Portneuf	Trois-Rivières	800
21	L. N. Lévesque, comtés d'Arthabaska et Drummond	Roxton Falls	800
22	L. Lucier, comté de Bonaventure	Maria	650
23	Rév. W. J. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure	Cape Cove	500
24	J. A. McLoughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburg	800
25	Dr. McMahon, comtés d'Hochelaga et Laval et population catholique de la cité de Montréal	Ste. Rose	1000
26	B. Magrath, écoles protestantes des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Aylmer	700
27	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine	Iles de la Magdeleine	125
28	A. Pilon, comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes et partie du comté d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
29	J. Prémont, comtés de Québec et Montmorency	Ste. Famille	800
30	E. Savard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
31	M. Stenson, comtés de Compton, Richmond, division électorale de Sherbrooke et Wolfe	Sherbrooke	1000
32	G. Tanguay, comtés de Kamouraska et Témiscouata	St. Gervais	1000
33	A. Tétreault, comtés de Maskinongé et St. Maurice	Riv. du Loup (*en haut*)	800
34	W. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
35	T. Tremblay, comté de Gaspé	Ste. Adélaïde	700
36	G. S. Vien, comté de Beauce et partie de Mégantic	Lauzon	800

TABLEAU C.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC EN 1878-79.

Ursulines de Québec.	Ecoles des Frères des Ecoles Chrétiennes.	Sœurs du Bon-Pasteur.	Sœurs de la Charité.	Congrégation de Notre-Dame, St. Roch.	Congrégation de Notre-Dame, St. Sauveur.	Congrégation de Notre-Dame, Bellevue.	Couvent de Jésus-Marie, Sillery.	Académies et autres écoles indépendantes.	Séminaire de Québec.	Université Laval.	Grand Séminaire.	Ecole Normale Laval, élèves-maîtres.	Ecole Normale Laval, élèves-institutrices.	Ecole-modèle annexe, garçons.	Ecole-modèle annexe, filles.	Ecoles d'adultes du soir.	Ecole des Sourds-muets.	Total.
248	2960	576	850	956	609	125	120	3983	531	225	58	42	64	120	250	254	12	1198

TABLEAU D.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITE DE MONTRÉAL, 1878-79.

Religieuses du Bon-Pasteur.	Ecole des Sourdes-muettes.	Le Petit Séminaire de Montréal.	Etudiants en Théologie.	Collège Ste. Marie, R. P. Jésuites.	Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne.	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.	Ecoles des Orphelins et Orphelines de l'Hôpital-Général.	Ecoles des Sœurs de la Providence.	La Maîtrise.	Autres écoles et académies sous contrôle.	Ecole Normale Jacques-Cartier.	Ecole-Modèle annexe.	Académie des Sœurs du Sacré-Cœur.	Autres écoles communes.	Total.
160	190	300	180	198	3058	4005	1528	754	153	6146	65	145	140	2629	19651

TABLEAU E.

ÉTAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal, 1878-79.

Ecole St. Laurent	756
Ecole St. Jacques	594
Ecole Ste. Anne	631
Ecole St. Joseph	779
Ecole Ste. Brigite	547
Ecole de l'Evêché	143
Total	3450

TABLEAU F.

ÉTAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal, 1878-79.

Villa Maria	100
Mont Ste. Marie	204
Académie St. Denis	223
Académie St. Antoine	122
Ecole Notre-Dame	136
Ecole Visitation	753
Ecole St. Laurent	554
Ecole St. Antoine	212
Ecole St. Félix	179
Ecole Bonsecours	202
Ecole Ste. Anne	436
Ecole Courant Ste. Marie	291
Ecole St. Joseph	477
Ecole St. Patrice	452
Ecole St. Gabriel	325
Ecole Rue Ontario	700
Ecole St. Paul	114
Total	5370

TABLEAU G.

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions, 1878-79.

PREMIÈRE DIVISION.

——	Ecoles.	Professeurs.	Elèves
Universités	3	87	807

DEUXIÈME DIVISION.

No.	——	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant :			
1	Collèges	244	1343	36787
2	Académies de garçons			
3	" de filles			
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

——	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
Ecoles Normales	3	51	327

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION.

No.	ECOLES SPÉCIALES.	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	10	88
2	Ecoles des arts et manufactures	12	27	1352
3	Instituts des aveugles	1	6	54
4	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	2	37	274
		17	80	1768

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.	ECOLES PRIMAIRES.	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
1ère Section	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o	Ecoles-modèles de garçons			
2o	" " de filles			
3o	" " mixtes	365	1197	34730
4o	" " dissidentes			
5o	" " indépendantes			
2ème Section	Ecoles élémentaires comprenant :			
1o	Ecoles élémentaires communes			
2o	" " dissidentes	4159	4159	167964
3o	" " indépendantes			
		4524	5356	202694

TABLEAU II.

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	——	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
1	Universités	3	87	807
2	Ecoles secondaires	244	1343	36787
3	Ecoles normales	3	51	327
4	Ecoles spéciales	17	80	1768
5	Ecoles primaires	4524	5353	202694
		4791	6917	242383

TABLEAU I.

Résumé statistique des commissions d'examen, année 1878.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies, 1ère classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles 1re classe		Pour écoles modèles 2e classe.		Pour écoles élémentaires 1re classe		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.				Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.	Grand total.	
Beauce	4	20	5	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	11	.....	.....	19	19	1
Bonaventure	3	4	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	....	1	.....	.....	4	4	.....
Charlevoix et Saguenay	2	18	9	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	4	.....	.....	18	18	.....
Chicoutimi	4	6	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	....	.....	.....	.....	6	6	.....
Gaspé	6	13	2	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	8	1	3	.....	.....	13	13	.....
Kamouraska	3	33	11	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	12	.....	.....	33	33	.....
Montréal (Catholiques)	6	230	38	.....	.....	....	.....	5	19	.....	2	9	104	3	38	.....	26	154	180	50
Montréal (Protestants)	4	35	9	.....	.....	....	.....	1	.....	.....	2	1	6	5	5	.....	3	17	20	1

TABLEAU I.—*Suite.*

RÉSUMÉ STATISTIQUE des commissions d'examen, année 1878.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies, 1ère classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles, 1re classe		Pour écoles modèles 2e classe.		Pour ecoles élémentaires 1re classe		Pour écoles élémentaires 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.		
Ottawa	2	42	21	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	3	12	16	.....	.....	31	31	11
Pontiac	2	21	11	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	3	7	.....	.....	13	19	8
Québec (Catholiques)	4	143	36	.....	.....	....	.....	.....	3	1	6	.....	38	.....	44	.....	10	82	92	11
Québec (Protestants)	2	16	8	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	3	10	.....	.....	16	16	.....
Richmond (Catholiques)	4	12	3	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	....	5	....	.....	11	11	1
Richmond (Protestants)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rimouski	6	46	8	.....	.....	....	.....	.....	10	....	.....	.....	22	....	4	.....	10	26	36	10
Sherbrooke (Catholiques)	3	14	5	.....	.....	....	.....	.....	5	....	.....	1	5	1	2	.....	6	8	14	.....

Sherbrooke (Catholiques)	3	14	5	.....	.....	....	.....	.....	5	.....	1	.....	5	1	2	.....	6	8	14	.....
Sherbrooke (Protestants)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stanstead	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Trois-Rivières	4	113	28	.....	.....	....	.....	2	30	1	15	1	29	.....	26	.....	48	56	104	9
Waterloo et Sweetsburg (Catholiques)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterloo et Sweetsburg (Protestants)	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	63	835	13-2	.....	.....	....	.....	14	69	2	26	15	323	28	195	.....	111	561	672	163

TABLEAU I.—*Suite et fin.*

RÉSUMÉ STATISTIQUE des commissions d'examen, année 1879.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies 1ère classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles, 1re classe		Pour écoles modèles, 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe.		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.		
Beauce	4	14	4	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	6	.....	8	....	.....	14	14	.....
Bonaventure	4	16	4	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	1	10	.....	4	.....	.....	15	15	1
Charlevoix et Saguenay	3	12	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	2	.....	.....	11	11	1
Chicoutimi	3	9	3	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	1	.....	.....	7	7	2
Gaspé	3	5	2	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2	.....	.....	4	4	1
Kamouraska	4	33	8	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	16	.....	13	.....	.....	29	29	4
Montréal (Catholiques)	10	249	25	.....	4	.....	.....	2	18	5	6	3	77	4	35	4	31	129	154	95
Montréal (Protestants)	8	57	7	2	.....	1	....	2	3	2	.....	2	5	4	13	3	7	24	34	23
Ottawa	2	38	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	8	.....	17	.....	.....	29	29	9

Ottawa	2	38	19					2	3	2		2 4	5 8	4	13 17	3	7	24 29	34 29	23 9	
Pontiac	2	29	15									2		1				3	3	26	
Québec (Catholiques)	5	190	38				1		2		11		16	2	82	1	13	100	114	76	
Québec (Protestants)	3	15	5	1				1	1			1	3		7	1	2	11	14	1	
Richmond (Catholiques)	4	21	5									1	11		6			18	18	3	
Richmond (Protestants)																					
Rimouski	8	36	4					14		2		7		3			16	10	26	10	
St. Hyacinthe	4	87	22					1	3	2		3	61		1		6	65	71	16	
Sherbrooke (Catholiques)	2	14	7						3			1	9		1		3	11	14		
Sherbrooke (Protestants)	4	44	11					1			2		5		16		3	21	24	20	
Stanstead																					
Trois-Rivières	5	126	25					2	36		25	1	27		27		63	55	118	8	
Waterloo et Sweetsburg (Catholiques)																					
Waterloo et Sweetsburg (Protestants)																					
	78	995	12–7	3	4	1	1	23	66	11	44	27	270	14	235	9	144	546	699	296	

TABLEAU J.

LISTE DES INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
Allan, Thomas	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	61 20
Anctil, Henriette	do	20 40
Arnold, Hezekiah	do	91 80
Angers, Georgina	do	91 80
Allard, Angélique	do	17 00
Béchard, Léa	do	45 00
Biscoe, James L.	do	95 20
Boisvert, Adéline	do	27 20
Bouchard, Alexis	do	22 10
Bernard, A. P.	do	6 80
Bélair, G. P	do	20 40
Beaubien, Reiné	do	11 90
Boucher, Louis	do	35 70
Bouffard, Ursule	do	39 10
Buteau, Virginie	do	42 50
Bérubé, Victoria	do	44 20
Bélanger, Pierre	do	40 80
Beaudouin, Ursule	do	47 60
Baril, Adèle	do	47 60
Béliveau, Marguerite	do	47 60
Bonin, Joseph	do	47 60
Bourassa, Pierre	do	61 20
Blais, Elmire	do	6 80
Beauchemin, F. X. A	do	44 20
Beaudry, Félix	do	71 40
Baril, Emmélie	do	74 80
Bérubé, Dame Louis	do	20 40
Blais, Joseph	do	85 00
Blais, Emmelie	do	44 20
Boulet, Eléonore	do	23 80
Boulet, Julienne	do	30 60
Béliveau, Elodie	do	61 20
Béliveau, Célina	do	20 40
Baril, Eulalie	do	20 40
Bourgeois, Zoé	do	71 40
Béliveau, Elmire	do	30 60
Caron, Hermine	do	17 00
Casault, Julienne	do	40 80
Colgan, W.	do	40 80
Côté, Marcel	do	10 20
Charbonneau, F. X. A	do	71 40
Côté, Justine	do	91 80
Couillard de Beaumont, Julie	do	95 20
Carrier, Henriette	do	91 80
Comtois, Geneviève	do	68 00
Courteau, Mlle. A	do	23 80
Dubé, Anna	do	30 60
Dalziel, Rosalie	do	74 80
Demontigny, L	do	15 30
Desrochers, Dame L. A.	do	37 40
Doré, Aurélie	do	13 60

TABLEAU J.—*Suite.*

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
Dupont, Edwidge	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	30 60
Duval, Dame A. Laplante	do	61 20
Dupuis, Marguerite	do	22 10
Devost, Geneviève	do	20 40
Dowse, Francis	do	81 60
Drolet, Pierre	do	68 00
Desparois, Lucie	do	74 80
Dubuc, Léocadie	do	91 80
Duff, Anastasie	do	78 20
Dumais, Démerisse	do	44 20
Dupuis, Angèle	do	10 20
Dumont, Adéline	do	23 80
Doncourt, Madg	do	34 00
De Tonnancourt, Emelie	do	95 20
Dupont Louise	co	17 00
Durocher, Mathilde	do	51 00
Duquet, J	do	74 80
Fortin, F	do	68 00
Frégeau, Clémence	do	39 10
Fournier, Mathilde	do	57 80
Gleason, John	do	95 20
Guay, P	do	17 00
Gagné, Elizabeth	do	30 60
Gagné, Julie	do	54 40
Gagnon, Aurélie	do	23 80
Gravel, B	do	54 40
Gilbert, François	do	88 20
Gagnon, André	do	20 40
Gouin, A	do	42 50
Gagné, Emelie	do	44 20
Hughes, John	do	37 40
Hughes, Catherine	do	68 00
Harman, Justin	do	51 00
Héroux, Sophie	do	34 00
Jodoin, Joseph	do	78 20
Jutras, Emelie	do	61 20
Kérouack, Léon	do	54 40
Lepage, Gracieuse	do	6 80
Labelle, Marguerite	do	13 60
Létourneau, Hélène	do	34 00
Liévain, Louise	do	42 50
Létourneau, Eléonore	do	42 50
Lamb, Catherine	do	44 20
Langlois, Magloire	do	47 60
Lesieur, Desaulniers	do	44 20
Lamontagne, Marie	do	23 80
Lafrance, Apolline	do	54 40
Lafrance, Marie	do	40 80
Lambert, Séraphine	do	57 80
Lacerte, Dorothée	do	64 60
Lemire, Elizabeth	do	68 00

TABLEAU J.—*Suite.*

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
Lizotte, Marie	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	37 40
Lavoie, Elizabeth	do	6 80
Lindsay, Chs. J	do	81 60
Labonté, J. Ed	do	91 80
Leblanc, M. Eléonore	do	27 20
Lafontaine, Cléophie	do	23 80
Langlois, Malvina	do	30 60
Lesage, Hélène	do	20 40
Langlais, Philomène	do	17 00
Michaud, Mélanie	do	23 80
Martin, John	do	32 30
Manseau, Isidore	do	28 60
Malenfant, Dame Veuve	do	13 60
McGoldrick, John	do	20 00
McElkin, Lydia	do	25 20
McManus, John	do	37 40
Migneault, Victor	do	57 80
Malherbe, Emelie	do	51 00
McKerty, Michel	do	54 40
McKeough, Mary	do	51 00
McKercher, John	do	91 80
Nabaces, C	do	40 00
O'Meara, Matthew	do	30 60
Oatt, Francis	do	85 00
O'Donnell, P. R	do	39 10
Perrault, Dame F. X	do	47 60
Pineau Ursule	do	20 40
Pelletier, Avila	do	20 40
Pothier, Thersile	do	15 30
Puize, Rodolphe	do	47 60
Picard, Wilhelmine	do	27 20
Poisson, Marie	do	23 80
Proulx, Josephte	do	5 10
Richard, Dame O	do	30 60
Rhéaume, Henriette	do	20 40
Raymond Demerisse	do	17 00
Reece, Anna	do	17 00
Rivard, Adèle	do	17 00
Ryan, James	do	40 80
Ramsay, William	do	51 00
Richer, Edesse	do	61 20
Raymond, Hermine	do	57 80
Ricavy, Héloise	do	64 60
Reid, Mary Jane	do	74 80
Robin, Geneviève	do	64 60
Robertson, John B	do	88 40
Robitaille, Emelie	do	91 80
Rioux, Julie	do	17 00
Roy, Louis	do	98 60
Rivard, Louise	do	27 20
Rivard, Louise Eliza	do	78 20

TABLEAU J.—*Fin.*

INSTITUTEURS PENSIONNAIRES.

NOMS.	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879.	$ cts.
Rouleau, Edesse	Payé pour 12 mois expirés le 30 juin 1879	47 60
St. Michel, L. F	do	30 60
Scott, Robert	do	20 00
Scott, Montaigue	do	30 60
Soucy, Elizabeth	do	15 30
St. Jacques, Julie	do	64 60
Sheehan, Thomas	do	68 00
Toussaint, Lucie	do	37 40
Tremblay, Germain	do	37 40
Thauvette, Marcelline	do	13 60
Talon, Adélaïde	do	40 80
Thibault, Marianne	do	40 80
Tanguay, Clothilde	do	24 60
Trépanier, Sophie	do	95 20
Uprichard, W	do	20 00
Vallières, Adélaïde	do	95 20
Vallée, Angélique	do	68 00
Vannier, Basile	do	51 00
Vallières, Augustin	do	57 80
Vézina, M. Délima	do	20 40
Wolff, A. C	do	44 20
Young, Marguerite	do	15 20
Ouimet, Hon. G	Pour payer les pensions non réclamées	102 30
	Total	8,000 00

APPENDICE No. V

LISTES DE DISTRIBUTION DES FONDS

DE

L'Éducation Supérieure et des Municipalités Pauvres

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
ARGENTEUIL.							$ cts.
St. André (Académie Bonin).....	.....	.....	.....	1	.....	85	100 00
ARTHABASKA.							
Arthabaskaville (St. Christophe)....	.....	1	.....	.....	.....	135	250 00
Stanfold.....	.....	.....	1	.....	.....	42	50 00
St. Christophe.....	.....	.....	1 (c)	.....	.....	114	100 00
St. Norbert.....	.....	.....	1	.....	.....	72	50 00
Victoriaville.....	.....	.....	1 (c)	.....	.....	106	100 00
L'ASSOMPTION.							
L'Assomption	1	.....	.....	.....	.....	254	1500 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	174	75 00
St. Henri de Mascouche.....	.....	.....	.....	.....	1 (c)	108	80 00
L'Assomption, village.....	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40	40 00
St. Lin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	171	100 00
St. Roch de l'Achigan.....	.....	.....	1 (g)	.....	.....	70	50 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	190	80 00
BAGOT.							
St. Hugues	.....	.....	.....	.....	1 (c)	130	80 00
Acton-Vale.....	.....	.....	1 (g)	.....	.....	124	50 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	205	100 00
Ste. Rosalie	.....	.....	1	.....	.....	79	80 00
St. Simon.....	.....	.....	1 (g)	.....	.....	50	50 00
St. Ephrem d'Upton	.....	.....	1 (c)	.....	.....	165	100 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
BEAUCE.							$ cts.
Ste. Marie		1				130	300 00
"					1 (c)	130	250 00
St. George			1			60	50 00
St. Joseph			1 (g)			32	60 00
"					1 (c)	136	250 00
St. Pierre de Broughton			1			56	50 00
St. François						25	50 00
St. Sébastien			1				40 00
BEAUHARNOIS.							
Beauharnois, ville				1 (g)		184	160 00
St. Timothé				1 (g)		90	150 00
St. Clément (Beauharnois, ville)					1 (c)	280	120 00
St. Timothé					1 (c)	100	100 00
Ste. Cécile de Valleyfield					1 (c)	326	150 00
" "			1 (g)			267	115 00
St. Louis de Gonzague			"			120	50 00
" "			1 (c)			98	56 00
BELLECHASSE.							
St. Michel		1					175 00
St. Michel					1 (c)	100	125 00
St. Charles			1 (c)			66	100 00
St. Gervais			1 (c)			90	80 00
"			1 (g)			87	40 00
St. Raphaël			1			94	50 00
St. Valier			1 (f)			62	50 00
"			1 (g)			50	50 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.— *Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
BERTHIER.							
Berthier	.....	.....	.....	1 (g)	.....	115	200 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f. c)	117	100 00
St. Cuthbert	.....	.....	.....	.....	"	160	50 00
Lanoraie	.....	.....	1 (c)	.....	.....	160	70 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	110	70 00
St. Barthélemi	.....	.....	1	.....	.....	15	50 00
St. Gabriel	.....	.....	1 (g)	.....	.....	81	50 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	94	50 00
St. Norbert	.....	.....	1 (m)	.....	.....	129	40 00
BONAVENTURE.							
Carleton	.....	.....	1 (m)		.....	68	100 00
Maria	.....	.....	1 (m)	.....	.....	64	70 00
Nouvelle	.....	.....	1	.....	.....	67	50 00
St. Bonaventure d'Hamilton	.....	.....	1 (m)	.....	.....	54	60 00
Carleton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00
CHAMBLY.							
Longueuil	.....	1	.....	.....	.....	220	250 00
Chambly	.....	1	.....	.....	.....	103	400 00
Boucherville	.....	.....	.....	.....	1 (e)	123	60 00
Chambly	.....	.....	.....	.....	"	120	120 00
Longueuil	.....	.....	.....	.....	"	312	225 00
Boucherville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	110	60 00
Chambly (canton)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	98	60 00
St. Bruno	.....	.....	1 (m)	.....	.....	73	60 00
St. Hubert	.....	.....	1 (g)	.....	.....	50	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	108	40 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
CHAMPLAIN.							
Ste. Anne de la Pérade	.....	.....	.....	.....	1 (c)	150	100 00
Batiscan	.....	.....	1 (g et f)	.....	.....	144	45 00
Champlain, village	.....	.....	.....	.....	1 (c)	65	70 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	60 00
Ste. Geneviève	.....	.....	1 (m)	.....	.....	120	70 00
St. Maurice	.....	.....	1 (m)	.....	.....	65	60 00
St. Narcisse	.....	.....	1 (m)	.....	.....	111	60 00
St. Stanislas	.....	.....	1 (m)	.....	.....	122	70 00
Ste. Anne de la Pérade, village	.....	.....	1 (g)	.....	.....	131	100 00
CHARLEVOIX.							
Baie St. Paul	.....	.....	.....	1 (g)	.....	113	140 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	170	160 00
Eboulements	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	70 00
Malbaie	.....	.....	1 (c)	.....	.....	96	100 00
St. Agnès	.....	.....	1 (m)	.....	.....	70	50 00
St. Irénée	.....	.....	1 (m)	.....	.....	67	60 00
St. Urbain	.....	.....	1 (m)	.....	.....	52	40 00
St. Etienne	.....	.....	1 (g)	.....	.....	60	40 00
CHATEAUGUAY.							
Châteauguay	.....	.....	1 (c)	.....	.....	82	75 00
St. Jean Chrysostôme No. 2	.....	.....	1 (m)	.....	.....	255	100 00
St. Joachim de Châteauguay	.....	.....	1 (g)	.....	.....	47	40 00
Ste. Martine	.....	.....	"	.....	.....	75	50 00
"	.....	.....	1 (f)	.....	.....	78	40 00
Ste. Philomène	.....	.....	1 (f)	.....	.....	54	60 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
CHICOUTIMI.							$ cts.
Chicoutimi	1	.....	.....	.....	.....	95	2000 00
Bagotville (St. Alphonse)	.....	.....	1 (g & f)	.....	.....	30	50 00
Chicoutimi	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70	150 00
Grande Baie (St Alexis)	.....	.....	1 (f)	.....	.....	56	50 00
Hébertville	.....	.....	1 (m)	.....	.....	30	70 00
Notre-Dame de Laterrière	.....	.....	1 (m)	.....	.....	75	70 00
Ste. Anne	.....	.....	1 (m)	.....	.....	80	40 00
Grande Baie (St. Alexis)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	73	50 00
St. Jérôme	.....	.....	1 (m)	.....	.....	56	40 00
COMPTON.							
Hereford	.....	.....	1 (c)	.....	.....	73	100 00
DEUX MONTAGNES.							
St. Eustache	.....	.....	.....	1 (g)	.....	106	150 00
St. Benoit	.....	.....	.....	.....	1 (c)	86	120 00
St. Eustache	.....	.....	.....	.....	1 (c)	144	75 00
Ste. Scholastique	.....	.....	.....	.....	1 (c)	120	150 00
St. Joachim	.....	.....	1 (m)	.....	.....	78	70 00
St. Placide	.....	.....	1 (m)	.....	.....	45	40 00
St. Hermas	.....	.....	1 (m)	.....	.....	97	50 00
DORCHESTER.							
St. Anselme	.....	.....	1 (g)	.....	.....	60	40 00
Ste. Claire	.....	.....	1 (m)	.....	.....	54	100 00
St. Anselme	.....	.....	1 (c)	.....	.....	65	70 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
DRUMMOND.							
Grantham (Drummondville)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	57	50 00
St. Germain de Grantham	.....	.....	1 (m)	.....	.....	110	50 00
St. Pierre de Durham (Village L'Avenir)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	69	50 00
Drummondville	.....	.....	1 (c)	.....	.....	94	60 00
Kingsey (St. Félix)	.....	.....	1	.....	.....	43	40 00
GASPÉ.							
Grande Rivière	.....	.....	1 (m)	.....	.....	64	60 00
Cap Chatte	.....	.....	1 (m)	.....	.....	65	60 00
Percé	.....	.....	1 (m)	.....	.....	65	70 00
Ste. Anne des Monts	.....	.....	1 (m)	.....	.....	60	65 00
Iles de la Madeleine	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	100 00
Rivière aux Renards	.....	.....	1 (m)	.....	.....	72	40 00
HOCHELAGA.							
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	1 (g)	.....	63	150 00
Côteau St. Louis	.....	.....	.....	1 (g)	.....	285	70 00
Longue Pointe	.....	.....	.....	.....	1 (c)	56	55 00
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	115	150 00
Côte des Neiges	.....	.....	.....	.....	1 (ac)	110	40 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	130	60 00
St. Henri	.....	.....	1 (c)	.....	.....	620	70 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	590	80 00
St. Jean-Baptiste	.....	.....	1 (g)	.....	.....	330	140 00
Sault-aux-Récollets	.....	.....	1 (g)	.....	.....	62	50 00
Académie Marie-Rose (St. Jean-Bte)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	504	100 00
St. Gabriel	.....	.....	1 (c)	.....	.....	.....	50 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
HUNTINGDON.							$ cts.
Huntingdon					1 (c)	50	100 00
Hemmingford			1 (c)			20	70 00
St. Anicet			1 (g)			50	50 00
"			(c)			83	50 00
IBERVILLE.							
St. Alexandre			1 (c)			93	50 00
"			1 (g)			43	60 00
St. Athanase			1 (c)			90	100 00
Ste. Brigide			1 (m)			88	50 00
St. Grégoire le Grand			1 (m)			35	40 00
St. George de Henriville			1 (c)			114	40 00
"			1 (g)			98	70 00
ISLET.							
L'Islet		1				135	250 00
"					1 (c)	95	150 00
St. Roch des Aulnets			1 (c)			34	50 00
St. Aubert			1 (c)			97	115 00
JACQUES-CARTIER.							
St. Laurent	1					312	450 00
Lachine					1 (c)	318	180 00
Pointe Claire					1 (c)	118	75 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
JACQUES-CARTIER.—*Suite.*							$ cts.
Ste. Geneviève, No. 1					1 (c)	114	100 00
St. Laurent					"	175	170 00
Lachine			1 (g)			220	100 00
Pointe Claire			"			45	60 00
Ste. Anne du Bout de l'Ile			1 (f)			90	45 00
"			1 (g)			90	60 00
Ste. Geneviève, No. 1			"			92	50 00
JOLIETTE.							
Joliette (Ville)	1					268	800 00
St. Ambroise					1 (c)	72	75 00
St. Charles					"	306	100 00
St. Paul de l'Industrie					"	93	80 00
Ste. Elizabeth			1 (g)			79	70 00
St. Félix de Valois			"			98	50 00
Ste. Elizabeth			1 (c)			138	100 00
Ste. Mélanie			1			86	70 00
KAMOURASKA.							
Ste. Anne de la Pocatière	1					174	2,000 00
Kamouraska				1 (g)		40	75 00
"				"	1 (c)	120	80 00
Rivière Ouelle					"	110	100 00
"			1 (g)			65	50 00
St. Alexandre			1			70	50 00
St. André			1 (g)			51	70 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
KAMOURASKA.—*Suite.*							$ cts.
Ste. Anne de la Pocatière	.....	.....	1 (c)	.....	.....	126	190 00
St. Paschal	.....	.....	1	.....	.....	136	60 00
LAPRAIRIE.							
Laprairie (village)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	120	200 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	155	90 00
St. Constant	.....	.....	1	.....	.....	105	70 00
St. Isidore	.....	.....	1 (g)	.....	.....	68	60 00
St. Jacques le Mineur	.....	.....	1	.....	.....	100	80 00
St. Philippe	.....	.....	1	.....	.....	77	70 00
LAVAL.							
Laval (St. Vincent de Paul)	.....	1	.....	.....	.....	147	175 00
St. Martin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	98	50 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	93	70 00
Ste. Rose	.....	.....	"	.....	.....	118	70 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	140	75 00
St. Vincent de Paul	.....	.....	"	.....	.....	154	50 00
LÉVIS.							
Lévis	1	.....	.....	.....	.....	294	1,200 00
Lévis	.....	.....	.....	.....	1 (c)	300	100 00
St. Joseph	.....	.....	.....	.....	"	408	200 00
St. Nicolas	.....	.....	.....	.....	"	115	150 00
Etchemin	.....	.....	1 (c)	.....	.....	268	100 00
Lauzon	.....	.....	1 (g)	.....	.....	398	200 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
LÉVIS—*Suite.*							$ cts.
St. Henri	.....	.....	1	.....	.....	25	50 00
St. Jean Chrysostôme	.....	.....	1	.....	.....	53	50 00
St. Lambert	.....	.....	1	.....	.....	60	150 00
St. Nicolas	.....	.....	1 (g)	.....	.....	64	60 00
St. Romuald (Etchemin)	.....	.....	"	.....	.....	84	70 00
" (New Liverpool)	.....	.....	(F)	.....	.....	108	60 00
LOTBINIÈRE.							
Lotbinière	.....	.....	1 (c)	.....	.....	75	70 00
Ste. Croix	.....	.....	.....	.....	1 (c)	118	120 00
Leclercville	.....	.....	1	.....	.....	62	40 00
St. Agapit	.....	.....	1	.....	.....	45	50 00
Ste. Agathe No. 2	.....	.....	1	.....	.....	26	40 00
St. Antoine de Tilly	.....	.....	1	.....	.....	90	70 00
St. Apollinaire	.....	.....	1	.....	.....	35	70 00
St. Flavien	.....	.....	1	.....	.....	82	50 00
St. Jean des Chaillons	.....	.....	1	.....	.....	37	40 00
St. Louis Lo binière	.....	.....	1 (g)	.....	.....	43	150 00
St. Sylvestre	.....	.....	1 (c)	.....	.....	80	100 00
MASKINONGÉ.							
Rivière du Loup No. 1	.....	.....	1 (c)	.....	.....	216	50 00
" "	.....	.....	1 (g)	.....	.....	116	60 00
St. Léon	.....	.....	1	.....	.....	68	50 00
St. Paulin	.....	.....	1 (c)	.....	.....	37	100 00
Ste. Ursule	.....	.....	"	.....	.....	48	100 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
MÉGANTIC.							$ cts.
Nelson	.....	.....	1	.....	.....	45	50 00
St. Calixte de Somerset	.....	.....	1 (c)	.....	.....	84	120 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	31	80 00
St. Ferdinand d'Halifax	.....	.....	1 (c)	.....	.....	48	120 00
Ste. Julie de Somerset	.....	.....	1	.....	.....	40	50 00
MISSISQUOI.							
West Farnham	(c)	1	.....	.....	.....	216	200 00
St. Romuald de Farnham	.....	.....	1 (c)	.....	.....	226	70 00
MONTCALM.							
Rawdon	.....	.....	1 (c)	.....	.....	52	45 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	34	45 00
St. Esprit	.....	.....	1 (c)	.....	.....	176	50 00
St. Liguori	.....	.....	"	.....	.....	103	100 00
MONTMAGNY.							
St. Thomas	.....	1	.....	.....	.....	40	140 00
"	.....	.....	.....	1 (g)	.....	190	200 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	200	180 00
Berthier	.....	.....	1	.....	.....	102	50 00
Cap St. Ignace	.....	.....	1	.....	.....	90	40 00
Ile aux Grues	.....	.....	1	.....	.....	107	50 00
St. François (Rivière du Sud)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	60	60 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
MONTMORENCY.							$ cts.
Ste. Famille					1 (c)	66	90 00
St. Jean				1 (g&f)		120	100 00
Château-Richer			1 (g)			115	40 00
"			1 (c)			75	60 00
Ste. Brigitte Laval			1			25	40 00
Ste. Famille			1 (g)			132	60 00
St. Joachim			1			101	50 00
St. Laurent			1 (g)			57	60 00
"			1 (c)			82	100 00
St. Pierre			1			34	60 00
Ste. Pétronille			1			25	40 00
Ste. Anne de Beaupré			1 (c)			57	50 00
MONTRÉAL.							
Ste. Marie	1					280	1750 00
Ecole des Sciences appliquées aux arts						10	2500 00
Académie Commerciale				1 (g)		335	500 00
Académie St. Denis (Rue St. Denis)					1	240	90 00
Marianites (St. Hubert)			1 (c)			108	100 00
St. Jacques (Montréal)			1 (c)			675	650 00
Maîtrise St. Pierre			1 (g)			118	150 00
Commissaires Catholiques						1895	1600 00
Sacré-Cœur, Montréal (Rue Ontario)			1 (c)			700	125 00
Académie, rue du Palais			1 (c)			125	40 00
Ste. Brigide						291	100 00
Sacré-Cœur (Rue Ste. Catherine) Montréal							40 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
NAPIERVILLE.							
St. Cyprien	.....	.....	.....	1 (g)	.....	108	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	167	90 00
St. Michel	.....	.....	1 (c)	.....	.....	90	70 00
St. Patrice de Sherrington	.....	.....	1	.....	.....	90	70 00
St. Rémi	.....	.....	1 (c)	.....	.....	60	60 00
NICOLET.							
St. Grégoire	.....	.....	.....	1 (c)	.....	186	175 00
Bécancour	.....	.....	1	.....	.....	70	60 00
Gentilly	.....	.....	1 (c)	.....	.....	85	135 00
Nicolet Ville	.....	.....	"	.....	.....	160	60 00
St. Célestin	.....	.....	"	.....	.....	103	80 00
Ste. Gertrude	.....	.....	1 (f)	.....	.....	42	60 00
Ste. Monique	.....	.....	1 (c)	.....	.....	89	50 00
St. Pierre les Becquets	.....	.....	1	.....	.....	73	50 00
OTTAWA.							
Hull	.....	.....	1 (g)	.....	.....	250	200 00
Maniwaki (N. D. du Désert)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	148	70 00
Montebello	.....	.....	"	.....	.....	147	200 00
N. D. de Toutes-Grâces (Hull)	.....	.....	"	.....	.....	79	200 00
St. André Avelin	.....	.....	1	.....	.....	80	50 00
Aylmer	.....	.....	1 (c)	.....	.....	71	200 00
Waterloo	.....	.....	"	.....	.....	145	120 00
Buckingham	.....	.....	"	.....	.....	55	70 00
Pointe à Gatineau	.....	.....	1 (g)	.....	.....	130	50 00
Ripon	.....	.....	1 (m)	.....	.....	76	40 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
PORTNEUF.							$ cts.
Pointe-aux-Trembles					1 (c)	140	220 00
Cap Santé			1			80	65 00
Deschambault			1 (g)			60	80 00
"			1 (c)			84	140 00
Grondines, No. 2			1			84	50 00
Pointe-aux-Trembles			1 (g)			73	60 00
Portneuf			1 (f)			78	45 00
"			1 (g)			70	50 00
St. Augustin					1	46	75 00
St. Basile			1			73	50 00
Ste. Catherine			1			47	50 00
St. Jean Ecureuils			1			85	50 00
QUÉBEC (VILLE).							
Ecole de dessin et des arts				1 (g)		275	1000 00
Ecole du Patronage			1 (g)			160	200 00
Com. Catholique (Frères des Ecoles Chrétiennes)			3 (g)			2300	486 00
Ecole Com. du Faubourg St. Jean (Fecteau)			1			40	75 00
Société d'éducation						442	944 00
Sœurs de Charité			1 (f)			54	100 00
Sœurs du Bon Pasteur			1 (f)			550	100 00
Sœurs de la Congrégation			1 (c)			1085	100 00
St. Sauveur			1 (c)			647	200 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
QUÉBEC (VILLE).—*Suite.*							$ cts.
St. Sauveur (Les Frères)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	600	200 00
Orphelinat des Sœurs de Charité	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	50 00
N. D. de la Garde (Cap Blanc)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	153	100 00
Ecole de Mme. Côté (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	.....	150	70 00
QUÉBEC (COMTÉ).							
St. Colomban	.....	.....	.....	1 (g & f)	.....	160	200 00
Beauport	.....	.....	1 (g & f)	.....	.....	76	50 00
Cap Rouge	.....	.....	1 (g)	.....	.....	70	100 00
"	.....	.....	1 (f)	.....	.....	62	40 00
Charlesbourg	.....	.....	1 (g)	.....	.....	87	40 00
"	.....	.....	1 (f)	.....	.....	80	40 00
St. Ambroise	.....	.....	1	.....	.....	49	50 00
Sillery	.....	.....	1 (c)	.....	.....	132	188 00
Charlesbourg, N. D. des Laurentides	.....	.....	1 (c)	.....	.....	101	100 00
Ancienne Lorette	.....	.....	1	.....	.....	58	45 00
Ste. Foye	.....	.....	1	.....	.....	70	70 00
Bellevue	.....	.....	1 (c)	.....	.....	128	150 00
RICHELIEU.							
Sorel, ville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
"	.....	.....	.....	1 (g)	.....	300	330 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	508	350 00
St. Aimé	.....	.....	.....	.....	1 (c)	146	60 00
"	.....	.....	1 (g)	.....	.....	161	130 00
St. Ours, ville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	108	70 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	160	80 00

Liste de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
							$ cts.
Rimouski.							
Rimouski	1					136	2000 00
St. Germain				1 (c)		176	300 00
Matane			1			120	50 00
Ste. Angèle de Mérici			1			62	50 00
Ste. Cécile du Bic			1			100	60 00
St. Fabien			1			112	50 00
Rimouski (Orphelinat)						29	50 00
St. Octave de Métis						115	50 00
St. Simon						111	50 00
McNider (L'Assomption)			1			102	50 00
Rouville.							
Ste. Marie		1				218	700 00
St. Césaire		1				216	275 00
"					1 (c)	174	75 00
St. Hilaire					1 (c)	82	80 00
Ste. Marie					1 (c)	142	110 00
St. Hilaire			1 (g)			54	60 00
St. Mathias			1			70	50 00
Ste. Angèle			1				40 00
St. Hyacinthe.							
St. Hyacinthe (ville)	1					266	800 00
St. Denis					1 (c)	120	90 00
St. Hyacinthe					1 (c)	187	160 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
ST. HYACINTHE.—*Suite.*							$ cts.
St. Charles	.....	.....	1	.....	.....	122	100 00
St. Denis	.....	.....	1 (g)	.....	.....	69	60 00
St. Hyacinthe (ville) Académie Girouard	.....	.....	.....	.....	1 (g)	122	40 00
ST. JEAN.							
St. Jean (ville)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	313	300 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	329	180 00
Lacolle	.....	.....	1 (g & f)	.....	.....	91	60 00
Ste. Maguerite, l'Acadie	.....	.....	1	.....	.....	95	60 00
St. Valentin	.....	.....	1	.....	.....	83	90 00
ST. MAURICE.							
Yamachiche	.....	.....	.....	1 (g)	.....	160	250 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	138	100 00
Pointe du Lac	.....	.....	1	.....	.....	110	70 00
St. Sévère	.....	.....	1	.....	.....	78	50 00
Shawinigan	.....	.....	1	.....	.....	80	50 00
SHERBROOKE.							
Sherbrooke	1	.....	.....	.....	.....	132	2000 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	467	300 00
SOULANGES.							
Les Cèdres (Soulanges)	.....	.....	.....	.....	1 (f & c)	79	70 00
Côteau Landing	.....	.....	1	.....	.....	95	60 00
Côteau du Lac (St. Ignace)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	51	50 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
SOULANGES.—*Suite.*							$ cts.
Côteau du Lac (St. Ignace)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	79	50 00
St. Joseph	.....	.....	1 (g)	.....	.....	38	60 00
St. Polycarpe	.....	.....	1 (g)	.....	.....	37	60 00
"	.....	.....	1 (c)	.....	.....	108	80 00
St. Zotique	.....	.....	1	.....	.....	110	60 00
" (Rivière Beaudet)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	75	40 00
STANSTEAD.							
Conticook	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	300 00
TÉMISCOUATA.							
Cacouna	.....	.....	.....	.....	1 (c)	95	130 00
Fraserville (Rivière du Loup)	.....	.....	.....	.....	"	130	100 00
Trois-Pistoles, No. 1	.....	.....	.....	.....	"	132	100 00
Fraserville (village)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	90	60 00
N. D. du Portage	.....	.....	1	.....	.....	65	45 00
St. Arsène	.....	.....	1	.....	.....	68	70 00
Cacouna	.....	.....	1 (g)	.....	.....	48	50 00
Trois-Pistoles	.....	.....	"	.....	.....	26	70 00
Ile Verte	.....	.....	1 (g)	.....	.....	86	50 00
Ile Verte	.....	.....	1 (f)	.....	.....	.....	50 00
TERREBONNE.							
Ste. Thérèse	1	.....	.....	.....	.....	275	1500 00
St. Jérôme	.....	1	.....	.....	.....	206	275 00
Ste. Thérèse	.....	.....	.....	.....	1 (c)	184	80 00
Terrebonne	.....	.....	.....	.....	"	138	80 00
Ste. Anne des Plaines	.....	.....	1 (g)	.....	.....	101	70 00
St. Jérôme	.....	.....	1 (c)	.....	.....	200	100 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
							$ cts.
TROIS-RIVIÈRES.							
Trois-Rivières	1					272	2000 00
" (Société d'Education)		1				639	500 00
" (ville)					1 (c)	396	200 00
VAUDREUIL.							
Rigaud (Collège Bourget)	1					180	800 00
Ste. Marthe				1 (g & f)		72	80 00
Vaudreuil				1 (g)		82	100 00
"				1 (c)		96	80 00
Rigaud			1 (c)		1 (c)	60	70 00
VERCHÈRES.							
Varennes		1				130	225 00
Verchères		1				121	200 00
Belœil					1 (c)	95	80 00
Varennes					"	97	70 00
Belœil			1 (g)			78	50 00
St. Antoine			1			116	50 00
St. Marc			1 (m)			44	50 00
WOLFE.							
Wotton, St. Hypolite			1 (c)			48	125 00
YAMASKA.							
Baie du Febvre				1 (g)		154	150 00
" "			1 (c)			101	70 00

LISTE de l'Education Supérieure pour l'année 1878-79.—*Fin.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Ecoles modèles.	Académies mixtes.	Académies de filles.	Nombre d'élèves.	Subvention.
YAMASKA.—*Suite.*							
St. David	.....	.....	1 (g)	.....	.....	65	50 00
St. François du Lac (village)	.....	.....	1 (m)	.....	.....	121	60 00
" "	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	50 00
St. Thomas de Pierreville	.....	.....	1 (g)	.....	.....	88	70 00
St. Michel d'Yamaska	.....	.....	1 (c)	.....	.....	66	60 00
St. David	.....	.....	1 (c)	.....	.....	100	50 00
St. Guillaume d'Upton	.....	.....	1 (c)	.....	.....	62	50 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Argenteuil	Harrington, No. 1, p	20	20
do	" 2, p	20	20
do	Arundel, p	20	20
do	Morin Township, p	20	20
do	" [diss], c	15	20
do	Grenville, No. 2 [diss], c	20	20
do	Wentworth, p	20	20
do	Chatham, No. 1, [diss], c	20	20
do	Grenville, No. 3, p	20	20
do	Chatham, No. 1, p	15	15
do	St. André [diss], c	15	15
do	Gore, p	15	15
do	Lachute [diss], c	20	20
do	Grenville, No. 1 [N], p	.....	15
Arthabaska	Ste. Clothilde, c	25	25
do	St. Louis de Blanford, c	25	25
do	Chester Est, Ste. Hélène, c	25	20
do	St. Valère de Bulstrode, c	20	20
L'Assomption	St. Lin [diss], p	15	15
Bonaventure	Miguasha, mixte	20	20
do	New-Richmond, c	20	20
do	Port Daniel, c	20	20
do	" [diss], p	20	20
do	Hope, p	20	20
do	Ristigouche, c	20	20
do	" Sauvages, c	40	40
do	St. Alexis de Matapédiac, c	40	40
do	St. Charles de Caplan, c	20	20
do	Hamilton (St. Bonaventure)	15	.....

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Bonaventure	St. Laurent de Matapédiac, c	20	20
do	Paspébiac, c	15	15
do	Hamilton et Cox, [diss], p.	25	15
do	Hope [diss], p. c	20	20
do	New-Richmond, Pointe St. Louis	20	20
do	Shoolbred, p	20	20
Beauce	Sacré Cœur de Jésus	25	20
do	Forsyth	10	.....
do	St. Côme	30	25
do	Saints Anges	25	20
do	St. Honoré de Shenley	30	15
do	Aylmer, St. Sébastien	25	45
do	Jersey	15	15
do	St. Sévérin	25	20
Bellechasse	St. Cajetan	25	25
do	Buckland	25	25
do	Mailloux	25	25
Berthier	St. Michel des Saints, c	30	25
do	St. Damien, c	20	20
do	St. Gabriel, [diss], p	20	20
Brome	Sutton, [diss]	30	30
do	Farnham East, [diss]	60	60
Bagot	Acton-Vale	30	.....
Chicoutimi	St. Fulgence, Harvey	20	20
do	Ste. Anne	20	20
do	St. Jérôme	15	15
do	Ouiatchouan	25	25
do	St. Jean, Anse	25	25
do	Chicoutimi, Village	80	80
do	St. Gédéon	25	25

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Chicoutimi	St. Prime	25	25
do	St. Félicien	25	25
do	Metabetchouan	20	20
do	St. Cyriac, Kinogami	40	40
do	St. Joseph d'Alma	25	25
do	Bourget, n,		30
Charlevoix	Hébertville	.....	30
do	St. Siméon	20	20
do	St. Fidèle	20	20
do	Ste. Agnès	20	20
do	St. Urbain	20	20
do	Settrington, St. Hilarion	20	20
do	Petite Rivière	20	20
do	St. Placide	20	20
do	DeSalles	20	20
do	Callières, Baie des Rochers	20	20
Champlain	St. Luc	20	15
do	St. Prosper	20	15
do	Ste. Flore [nouveau]	.....	15
Chateauguay	St. Malachie, [diss], c	25	25
do	Howick, [diss], c	15	15
Compton	Hereford	20	20
do	Marston, Piopolis (diss), c	.....	20
do	Marston	20	20
do	Newport, p	20	20
do	Clifton, p	20	20
do	Clifton East, p	20	20
do	St. Romain, Winslow North	25	25
do	South Winslow	20	20
do	Ditton, La Patrie	45	45

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Compton	Whitton, p	20	20
do	Notre-Dame de Chesham, c	55	55
do	Compton [diss], St. Thomas (c)	60	60
do	West Bury, p	15	15
Deux-Montagnes	St. Columban (c)	25	25
Dorchester	Ste. Justine	20	15
do	Ste. Germaine	25	15
do	St. Léon de Standon	20	15
do	St. Malachie	20	15
do	St. Edouard de Frampton West	15	10
do	Cranbourne [nouveau]	.....	15
Drummond	West Wickham, St. Jean	20	20
do	St. Germain	50	25
do	Wendover et Simpson	40	25
do	Wickham East	20	20
do	St. Fulgence, Durham South [diss]	20	20
do	Kingsey Falls [diss]	20	20
do	Durham, p	25	25
Gaspé	Isle Bonaventure	20	20
do	Barachoir, p	15	15
do	Barachoir [diss], c	20	20
do	St. George de Malbaie	20	20
do	Douglass	20	20
do	Cloridormes	20	40
do	Haldimand, p	20	20
do	" [diss], c	20	20
do	Anse à Valeau	25	25
do	Cap Rosier	20	20

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1879	1880
Gaspé	Grande Vallée	20	20
do	Mont Louis	20	20
do	Grande Grève	20	20
do	Gaspé Nord	20	20
do	Roseville, Sydenham Sud [diss]	20	20
do	Cap aux Os	20	20
do	York	20	20
do	York et Gaspé Sud, [diss]	20	20
do	La Magdeleine	20	20
do	Cap Chatte	20	20
do	Petit Pabos	20	20
do	Isles de la Magdeleine	60	60
do	Newport	15	15
do	Roseville	20	20
do	Malbaie, St. Pierre [nouveau]	.....	20
do	Grand Arbour	.....	15
Huntingdon	Hemmingford [diss]	20	20
do	Huntingdon [diss]	30	30
do	Godmanchester [diss]	20	20
do	Havelock, p	20	20
do	" [diss]	20	20
Iberville	St. Grégoire le Grand [nouveau]	.....	50
L'Islet	Ste. Perpétue	20	20
do	St. Eugène	20	15
do	St. Pamphile	20	20
do	St. Cyrille	20	15
do	Ashford	20	20
Joliette	St. Ambroise [diss], p	20	20
do	St. Félix de Valois [diss], p	20	20

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Joliette	Ste. Béatrix	20	15
do	St. Côme	20	15
do	Ste. Emmélie	20	15
Kamouraska	Mont Carmel	20	20
do	St. Onésime	20	20
do	St. Eleuthère, lac Poegamook	20	20
Lotbinière	St. Narcisse de Beaurivage	20	20
do	St. Giles	25	25
do	Ste. Agathe, No. 2	20	20
do	Ste. Agathe, No. 1 [nouveau]		20
Lévis	Village de Lauzon	50	50
do	Bienville	30	30
do	St. Etienne	30	25
do	St. Joseph de Lauzon [arrondissement No. 5]	20	20
Laprairie	Laprairie [diss], p	20	20
do	St. Constant [diss], p	20	20
Mégantic	Inverness [diss]	50	60
do	Sacré-Cœur de Marie	30	30
do	Inverness Ouest	25	25
do	St. Ferdinand d'Halifax [diss], p	20	20
do	Notre-Dame de Lourdes, Somerset	15	35
dd	Leeds [diss], nouveau	.....	25
Montmorency	Les Crans	35	35
do	St. Tite des Caps	30	30
do	St. Adolphe	30	30
do	Ste. Brigitte, Laval	25	25
do	Ste. Pétronille	40	.....
do	St. Joachim, La Concession	25	25
do	St. Pierre	20	.....

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Maskinongé	Hunterstown	25	25
do	Peterborough, St, Paulin	25	25
do	St Didace	25	20
do	St. Alexis	20	20
do	St. Paulin	.....	15
ssisquoi	St. Damien [diss], c	75	75
do	Dunham [diss], c	60	60
Montmagny	Grosse Isle	30	30
do	St. Paul de Montmini, c	25	25
Montcalm	Chertsey, c	25	25
do	Kilkenney [diss], p	15	15
do	Wexford, c	25	25
do	Doncaster, c	20	20
do	Kilkenny, c	20	20
Nicolet	St. Léonard, c	20	15
do	St. Wenceslas, c	20	15
do	Ste. Brigite des Saults, c	30	30
do	Ste. Marie	20	20
do	Ste. Perpétue	20	20
do	St. Samuel	20	20
do	Ste. Eulalie	30	25
do	St. Célestin, No. 2, c	20	20
do	Ste. Sophie de Lévrard, c	20	15
do	Ste. Ursule [diss], nouveau, p		15
Ottawa	Ripon, c	30	25
do	Montebello, c	30	25
do	Eardley [diss], p	30	25
do	Wright & Northfield [diss], p	30	30

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Ottawa	Eardley, nouveau, c	.....	15
do	Bouchette, c	60	50
do	N. D. de Laus, c	60	60
do	Hartwell, c	40	40
do	Wakefield, p	30	15
do	Cantley, p	30	30
do	Rivière Gatineau, c	25	25
do	East Templeton [diss], p	20	20
do	Smeyerstad, c	20	20
do	St. Malachie, c	20	15
do	Lac Ste. Marie [Hincks], c	45	40
do	Notre-Dame du Désert (diss), c	20	20
do	St. Edouard de Wakefield, c	20	20
do	Aylwin, p	20	20
do	Aumond	20	20
do	St. Etienne de Chelsea, c	20	20
do	Hull Township, p	20	20
do	Ste. Cécile de Masham [diss], p	15	15
do	Papineauville [diss], p	15	15
do	Ste. Elizabeth, c	.....	20
Pontiac	Leslie, p	20	20
do	Mansfield, p	25	25
do	Quyon, p	20	20
do	Onslow Nord, p	20	20
do	Litchfield, p	20	20
do	Thorne	15	15
do	Aldfield, p	20	20
do	Clarendon, p	20	20

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Pontiac	Lowe, p		15
do	Sheen, c		15
Portneuf	St. Raymond, c	80	80
do	Ste. Catherine, c	40	40
do	St. Ubalde, c	25	25
do	Portneuf [diss], p	20	20
do	Ste. Jeanne	10	10
Québec	Tewkesbury, No. 1, c	25	25
do	St. Dunstan, p	20	20
do	do [diss], c	25	25
do	St. Gabriel Est, p	30	30
do	do East, No. 2 [Mill Hill, No. 4), p	30	30
do	do Ouest, c	30	30
do	Stoneham, c	25	25
do	do [diss], p	20	20
do	St. Sauveur, c	45	45
do	do [diss], p	20	20
do	St. Félix du Cap Rouge, c	30	30
do	St. Roch Nord, [diss]	20	20
do	Ste. Foye [LaSuette], c	20	20
do	Tewkesbury, No. 2, mixte	20	20
do	Beauport [diss], p	20	20
do	La Roche Plate, c	20	20
Rimouski	Ste. Angèle de Mérici, c	25	25
do	St. Valérien, c	25	25
do	St. Moïse, c	35	30
do	St. Gabriel, c	25	25
do	Ste. Félicité	25	25
do	Cherbourg, c	25	25

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Rimouski	St. Ulric, c	20	20
do	St. Donat, c	20	20
do	Ste. Blandine, c	20	20
do	Dalibaire	15	15
do	Les Capucins	15	15
do	St. Anaclet	15	15
do	St. Simon	20	20
Richmond	Stoke	50	50
do	Brompton Falls, [diss]	50	50
do	Windsor Mills, "	35	35
do	Cleveland, "	30	30
do	Shipton, "	30	30
do	Danville, "	20	20
do	Windsor, "	30	20
Sherbrooke	Lennoxville [diss]	50	50
Saguenay	Tadousac	25	25
do	Escoumains	25	25
do	Sault au Cochon	25	25
do	Petites Bergeronnes	25	25
do	Mille Vaches	20	20
do	Pointe aux Esquimaux	40	40
do	Isle d'Anticosti	40	40
do	Les Grandes Bergeronnes	20	20
do	La Baie d'Anticosti	20	20
do	Ste. Marguerite	30	30
do	Moulin de Baude	25	25
do	Betsiamis	40	40
do	Anse aux Fraises, Anticosti	.....	25

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Saguenay	Rivière aux Canards, c	25	25
do	Bourg Boissonnault, c	25	25
do	Rév. Hamilton, Ecole Protestante de la Côte du Labrador		50
Shefford	Granby, [diss], c	30	30
do	do Village [diss], c	30	30
do	Ely Sud	45	45
do	Ste. Pudentienne, c	30	30
do	Ely Nord	40	40
do	St. Alphonse, c	20	20
do	Ste. Anne de Stukely	20	20
do	Roxton	50	50
St. Maurice	Shawenigan, St. Mathieu, c	25	25
do	St. Elie, c	40	35
do	St. Sévère, c	25	25
Stanstead	Heatley [diss], c	40	40
do	Coaticook [diss], c	50	50
do	Barford [diss], c	40	40
do	Barnston [diss], Stanhope, c	50	50
St. Jean	Lacolle	30	30
Témiscouata	St. Jean de Dieu, c	25	25
do	Ste. Françoise, c	25	25
do	St. Honoré, c	25	25
do	Notre-Dame du Lac, c	20	20
do	Ste. Rose du Dégelé, c	25	25
do	Notre-Dame du Portage, c	20	15
do	St. Louis des Ha ! Ha ! c	30	30
do	St. François-Xavier, c	25	25

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1877-78 et 1878-79.—*Suite et fin.*

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	1877-8	1878-9
Témiscouata	St. Paul de la Croix, c	25	25
do	St. Clément, c	30	30
do	N. D. des Sept Douleurs, c	25	25
do	St. Antonin	10	10
do	St. Hubert, c	20	25
do	St. Modeste	15	15
Terrebonne	St. Hypolite, c	40	35
do	St. Sauveur [diss], p	20	20
do	Ste. Agathe [Beresford], c	25	20
do	Ste. Adèle	20	15
do	Ste. Marguerite, c	25	20
Wolfe	Garthly, c	40	40
do	Ham Nord, c	25	25
do	Ham Sud, c	25	25
do	St. Camille, c	20	20
do	Weedon, c	20	20
do	St. Gabriel de Stratford, c	30	30
do	Wolfestown, St. Fortunat, c	30	30
do	do St. Julien, c	25	25
Yamaska	St. Bonaventure	20	15

APPENDICE No. VI.

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

SÉANCES DES 12, 13, 14 et 15 NOVEMBRE 1879.

Mercredi, le 12.

Présents :—Le Surintendant, président; Mgr. l'archevêque de Québec; NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Chicoutimi ; l'honorable P. J. O. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'honorable juge Jetté, P. S. Murphy, écr., le Dr. H. LaRue, et M. le G. V. Moreau, représentant Mgr. de Montréal.

I.—Lecture d'une lettre de Mgr. de Montréal autorisant M. le G. V. Moreau à le représenter au Comité, et d'une lettre de l'honorable M. Ryan s'excusant de ne pouvoir assister à cette séance.

II.—Lecture du compte rendu de la dernière séance, lequel est approuvé avec la modification formulée dans la résolution suivante :

Proposé par l'honorable M. Chauveau :

" Que dans la résolution prise sur le rapport de l'abbé Verreau, daté le 13 mai 1879, tous les mots après " demande " soient effacés."—Adopté.

III.—Mgr. de Sherbrooke annonce que le révérend M. Masson a retiré sa démission de membre du bureau d'examinateurs de Richmond.

IV.—Lecture de la requête suivante :

Au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Le soussigné expose respectueusement :

Que Jean Crépeault, écr., inspecteur d'écoles, est devenu, pour cause de maladie, incapable de remplir plus longtemps les devoirs de sa charge avec efficacité ;

Que, pour la même cause, il lui a été impossible de faire l'inspection de toutes les écoles de son vaste district, comprenant les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet ;

Que le traitement annuel du dit Jean Crépault est de $850 ;

Que le dit J. Crépeault est sans fortune et qu'il conviendrait de lui accorder une légère subvention pour le reste de ses jours ;

En conséquence, le soussigné prend la liberté de proposer que, sur la dite somme de $850, celle de $250 soit allouée au dit J. Crépeault, à charge par lui de visiter les écoles de la paroisse qu'il habite, St. Valier, et des paroisses de St. Michel et Berthier, et de faire, comme à l'ordinaire, rapport des écoles de la dite paroisse ;

Que les comtés de Bellechasse et Montmagny soient ajoutés au district d'inspection de C. Vien, écr., inspecteur, dont le traitement annuel sera augmenté d'une somme de $400 ;

Que le comté de l'Islet soit ajouté au district d'inspection de G. Tanguay, écr., dont le traitement annuel sera augmenté de $200 ;

Que cet arrangement ne soit que provisoire et ne reste en vigueur que tant que le Comité le jugera à propos ;

Que le gouvernement soit informé des faits ci-dessus et prié d'adopter les présentes suggestions.

Le tout respectueusement soumis.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Québec, 12 novembre 1879.

Sur proposition de Mgr. l'archevêque, les conclusions de cette requête sont adoptées, et le Surintendant devra soumettre la question au gouvernement et prendre les mesures requises en pareil cas.

V.—Lecture de la requête suivante :

Au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Le soussigné expose :

Que l'inspecteur d'écoles, Samuel Boivin, est adonné à des habitudes d'intempérance qui l'ont empêché de remplir avec efficacité les devoirs de sa charge ;

Que, depuis qu'il est inspecteur, sa conduite a été l'objet de plaintes répétées contre lui ;

Que le soussigné a souvent repris le dit Samuel Boivin de son inconduite, de ses lenteurs à s'acquitter de ses fonctions et de ses habitudes d'intempérance ;

En conséquence, le soussigné est forcé de demander que le dit Samuel Boivin soit révoqué de ses fonctions, et conclut à ce que le Comité recommande sa destitution au gouvernement.

Le tout humblement soumis.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Québec, 12 novembre 1879.

Proposé par l'honorable juge Jetté :

" Que cette requête soit référée au sous-comité permanent, avec instruction à ce sous-comité de procéder suivant la loi contre l'inspecteur Boivin."—Adopté.

VI.—Lecture de la requête suivante :

Au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Le soussigné expose que, sur des rapports dignes de foi, il est informé que **MM.** T. Tremblay et L. M. Laplante, tous deux inspecteurs d'écoles, sont livrés depuis longtemps au vice de l'intempérance et que, par suite de cette déplorable habitude, ils ne peuvent convenablement remplir les devoirs de leur charge ;

Qu'il est de la plus haute importance que la conduite des inspecteurs d'écoles soit à l'abri de tout reproche ;

En conséquence, le soussigné demande que, conformément à la loi, une enquête soit instituée sur la conduite de ces deux fonctionnaires.

Le tout respectueusement soumis.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

Québec, 12 novembre 1879.

Sur proposition de P. S. Murphy, écr., cette requête est référée au sous-comité permanent.

VII.—Le sous-comité d'examen des livres d'école fait le rapport suivant :

11 novembre 1879.

Le sous-comité d'examen des livres soumis à l'approbation du Conseil de l'instruction publique a l'honneur de faire le rapport suivant :

Présents :—Mgr. l'archevêque de Québec, président, l'honorable P. J. O. Chauveau, Mgr. Langevin, évêque de Rimouski, et Mgr. A. Racine, évêque de Sherbrooke.

Child's Catechism of sacred history. Remis à plus tard, quand on aura vu la suite.

Histoire de France, imprimée chez Rolland. Simple reproduction d'un ouvrage fait en France pour la France, pas supérieur aux histoires déjà approuvées.

Tenue des livres, par les SS. de la Congrégation N. D. de Montréal. Approuvé.

Histoire sainte, imprimée chez Rolland. Approuvée avec recommandation de remplacer les gravures dans une autre édition par quelque chose de mieux.

Enseignement du dessin linéaire, par les SS. de la Congrégation N. D. de Montréal. Approbation suspendue jusqu'à l'examen fait ou à faire par le Conseil des arts et manufactures.

Blancs pour les examens de grammaire, 4 cahiers. Approuvé.

(Signé) † E. A. Arch. de Québec.

Ce rapport est adopté, sauf en ce qui concerne *l'Histoire sainte,* imprimée chez Rolland, Montréal, à laquelle ce Comité ne croit pas devoir accorder son approbation.

VIII.—Proposé par l'honorable M. Chauveau, secondé par Mgr. de Rimouski :

" Que, lorsque l'examen de quelque ouvrage soumis à l'approbation du Comité sera renvoyé à quelque personne dont il sera désirable de s'assurer le concours à raison de ses connaissances spéciales, le Surintendant exige des auteurs, éditeurs ou autres personnes qui demandent l'approbation, telle somme qu'il croira convenable pour la rémunération de la personne chargée d'examiner l'ouvrage."—Adopté.

IX.—Proposé par Mgr. de Rimouski :

" Que la commission d'examen des candidats inspecteurs d'écoles soit autorisée à tenir une nouvelle séance d'examen."—Adopté.

X.—Proposé par l'honorable M. Chauveau :

" Que cette commission soit autorisée à préparer un programme pour l'examen des candidats inspecteurs, aussitôt que possible. "

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski :

" Que, vu l'inconvénient des programmes pour les concours, la dite commission, tout en adoptant un programme pour sa propre direction, n'y soumettra pas les candidats."

Pour l'amendement :

Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. de Rimouski et M. le G. V. Moreau.

Contre :—Mgr. l'Archevêque, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Chicoutimi, Mgr. de Sherbrooke, l'honorable M. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'honorable juge Jetté, M. Murphy et M. le Dr. LaRue.

L'amendement est, en conséquence, rejeté, et la proposition principale adoptée.

XI.—Le Comité décide de recommander au gouvernement de nommer membre du bureau d'examinateurs de Gaspé le Révérend Joseph Omer Normandin, curé de la Grande Rivière, à la place du Rév. P. J. Saucier qui a quitté le comté, et membres du bureau d'examinateurs de St. Hyacinthe le Rév. Alexis Xyste Bernard, prêtre, chanoine, et Henri St. Germain, écr., médecin, à la place du Rév. L. Misaël Archambault et de S. Bertrand, qui ont résigné.

XII.—Le Comité décide à l'unanimité de recommander au gouvernement, comme matière d'intérêt public et comme question d'urgence :

1o. D'aviser aux moyens de servir aux inspecteurs d'écoles le même traitement qu'en l'année 1877-78.

2o. D'aviser aux moyens de fournir au Surintendant la somme ordinairement accordée pour les livres à donner en prix dans les écoles.

3o. D'aviser aux moyens de fournir aux écoles normales la somme ordinaire de $46,000 par année.

XIII.—Le Comité adopte les règlements suivants :

Règlements du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, en conformité de la 29e Vict. ch. 48, sect : 2.

Chaque fois qu'il sera représenté au Surintendant, par rapport spécial et motivé d'un inspecteur d'écoles, qu'un instituteur ou une institutrice enseigne dans les limites du district d'inspection de tel inspecteur, sans avoir les connaissances ou les aptitudes

requises pour enseigner, bien que tel instituteur ou telle institutrice soit porteur d'un diplôme ou brevet de capacité provenant d'un bureau d'examinateurs, le Surintendant donnera notification à tel instituteur ou institutrice d'avoir à se présenter *de novo* devant tel bureau d'examinateurs, au temps qui lui sera indiqué, et le Surintendant fera connaître par écrit à tel bureau d'examinateurs le nom de tel instituteur ou institutrice qui sera ainsi obligé à subir un nouvel examen.

Tel bureau d'examinateurs fera subir un examen *de novo* à tel instituteur ou institutrice, au temps et à celle de ses séances qu'il indiquera à tel instituteur ou institutrice, sur les matières prescrites par la loi et les règlements en force, suivant le degré d'enseignement pour lequel tel instituteur ou institutrice a déjà reçu un diplôme, et, si l'examen est jugé satisfaisant par tel bureau d'examinateurs, celui-ci délivrera un nouveau certificat, à tel candidat ; mais si le dit bureau ne peut accorder tel nouveau certificat, le premier certificat ou diplôme obtenu sera nul et de nul effet.

Tout tel instituteur ou institutrice qui refusera ou négligera de se conformer à l'ordre du Surintendant ou à celui du dit bureau d'examinateurs, sans raison valable que tel bureau d'examinateurs admettra ou rejettera, perdra son diplôme ou brevet et tous droits à enseigner à l'avenir.

Néanmoins, tel instituteur ou institutrice pourra, à l'expiration d'une année après son renvoi par le dit bureau d'examinateurs, se présenter de nouveau aux conditions de la loi, et obtenir un brevet de capacité, s'il en est jugé digne.

Tel bureau d'examinateurs fera rapport de toutes ses procédures au Département de l'instruction publique avec toutes pièces justificatives de l'examen.

Et il est décidé que le Surintendant soumettra ces règlements à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil.

Jeudi, le 13

Présents : Les mêmes.

XIV.—Le Comité consacre toute cette séance à la revision des listes de distribution du fonds de l'éducation supérieure et du fonds des municipalités pauvres, préparées par le Surintendant.

Vendredi, le 14

XIV *bis*.—Le Comité continue la revision des listes de distribution de fonds commencée la veille.

XV.—A l'article de $70 accordées à l'école modèle de garçons de St. Alexandre, comté d'Iberville, Mgr. l'Archevêque propose que cette subvention soit réduite à $60.

Un vote a lieu sur cette proposition avec le résultat suivant :

Pour :—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. des Trois-Rivières, d'Ottawa, de Sherbrooke, de St. Hyacinthe, de Rimouski M. le G. V. Moreau, Dr. LaRue, P. S. Murphy, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Jetté.

Contre :—L'hon. M. Chauveau.

La proposition est adoptée.

XVI.— L'article de $60 accordées à l'école modèle de St. Georges (Beauce) est réduit à $50, et le Surintendant est prié de ne payer cette subvention qu'après que les comptes de cette municipalité auront été réglés à sa satisfaction.

XVII.—L'article de $70 accordées à St Denis (Kamouraska) est rayé, vu que les commissaires d'écoles de cette paroisse ne se sont pas encore soumis aux décisions du Surintendant.

XVIII.—Le Comité décide d accorder, mais pour cette année seulement, $50, sur le fonds des municipalités pauvres, à la municipalité de St. Grégoire-le-Grand (Iberville), vu les pertes éprouvées par cette paroisse par suite de la destruction de ses livres de comptes dans un incendie.

XIX.—Sur proposition de Sir N. F. Belleau, le Comité autorise le Surintendant à retenir une somme n'excédant pas 25 p. 100 sur la subvention ordinaire des municipalités qui n'ont pas transmis leur rapport d'éducation supérieure à l'époque voulue par la loi.

Samedi, le 15

XX. Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, le Comité approuve, telles qu'amendées, les listes de distribution du fonds de l'éducation supérieure et du fonds des municipalités pauvres.

XXI.—Sir Narcisse F. Belleau propose :

"Que, vu les besoins croissants de l'éducation supérieure dans cette province, M. le Surintendant soit autorisé à demander au gouvernement une somme additionnelle, et que cette somme soit d'au moins deux mille piastres, afin que la somme totale distribuée par ce Conseil cette année soit au moins égale à celle de l'année dernière."—Adopté.

XXII.—Proposé par Mgr. de Chicoutimi :

" Que le bureau d'examinateurs de Chicoutimi soit autorisé à conférer, outre les diplômes d'école élémentaire, des diplômes d'école modèle pour les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay."—Adopté.

XXIII.—Proposé par Mgr. de Rimouski :

" Que le bureau d'examinateurs de Rimouski soit autorisé à conférer des diplômes d'école élémentaire pour les comtés de Témiscouata et de Saguenay."—Adopté.

XXIV.—M. Chauveau donne avis qu'à la prochaine séance il proposera qu'à l'avenir toute institution recevant une subvention du fonds de l'éducation supérieure, à l'exception des collèges classiques, qui aura refusé de recevoir la visite de l'inspecteur, soit privée de sa subvention.

XXV.—L'Hon. Sir N. F. Belleau donne avis qu'à la prochaine séance de ce Comité, il proposera :

1o. Qu'à l'avenir il ne soit accordé aucune subvention à même le fonds d'éducation supérieure, pour aider à la construction ou réparation de bâtiments scolaires ou pour aider à payer les dettes contractées pour la constructons ou réparations de bâtiments, mais que ces constructions et réparations ne soient faites que conformément aux lois scolaires, et les dettes payées aussi conformément aux dites lois.

2o. Que, pour une répartition plus équitable des deniers votés pour la législature pour l'encouragement de l'éducation supérieure en cette province, il convient que le Comité du Conseil soit mis en possession par qui de droit du montant des allocations spéciales faites par la législature à aucune personne, association, ou corporation, demandant de l'aide à ce Comité à même le fonds d'éducation supérieure, et du montant reçu durant l'année alors expirée, soit par cotisation ou rétribution mensuelle ou de toute autre source.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(*Traduction*)

SÉANCE DU 28 MAI 1879.

Ce jour, eut lieu la réunion trimestrielle du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique, étant présents : *The Lord Bishop of Quebec*, le Principal Dawson, L. L. D. F. R. S., etc., le Dr. Cameron, M. P. P., l'Hon. L. R. Church, R. W. Heneker, écr., l'Hon. juge Dunkin, l'Hon. James Ferrier et l'Hon. G. Ouïmet, Surintendant de l'instruction publique.

L'hon. juge Dunkin agit ès-qualité de président, sur proposition agréée.

Lu et accepté le rapport des délibérations de la dernière réunion.

L'hon. Surintendant de l'instruction publique annonce que par un "ordre en conseil" le très-révérend William Bennett Bond, *Lord Bishop of Montreal*, a été nommé membre du Conseil de l'instruction publique.

Lu une lettre de James G. Black, écr., président du bureau des syndics de *Thurso*, comté d'Ottawa, P. Q., rendant compte de l'état de l'école de cette municipalité, des matières enseignées, déclarant que les syndics ont l'intention d'en faire une académie de première classe, et demandant part au fonds d'éducation supérieure. Instruction est donnée au secrétaire d'informer M. Black que les rapports ordinaires doivent être adressés au bureau de l'instruction publique, et que la demande de l'école de Thurso sera prise en considération, lorsque la répartition du fonds de l'éducation supérieure aura lieu, le 4ème jour de septembre prochain.

Une lettre du Dr. Cornish, président du bureau des examinateurs de Montréal, au sujet des derniers examens pour brevets d'instituteurs et de la collation d'un diplôme académique à M. F. S. Haight, M. A., instituteur, Montréal, ayant été soumise au Comité, il a été résolu :

" Que l'instituteur désigné par le bureau de Montréal soit admis suivant le degré que comporte la recommandation.

" Que le bureau de Montréal soit autorisé à conférer un diplôme académique à M. Haight, après l'examen qu'il (le bureau) aura jugé convenable de faire subir au candidat.

" Que le secrétaire, après entente avec le Dr. Cornish, ait le droit de faire un choix d'auteurs élémentaires parmi ceux qui figurent sur la liste officiellement publiée, traitant de la tenue des livres et de l'usage des sphères pour l'examen des

instituteurs d'école modèle, et de donner avis de tel choix ; et qu'il soit entendu également, que le dessin linéaire soit restreint au dessin à main levée, suivant les préceptes d'un des livres élémentaires de Smith.

Une lettre de Gerald H. Brabazon, écr., secrétaire du bureau d'Examinateurs de Pontiac, au sujet du dernier examen du bureau, qui a eu lieu à Portage du Fort, ayant été soumise au comité, il est résolu :

" Que l'instituteur mentionné par le bureau de Pontiac soit admis suivant recommandation. "

Une lettre de M. Forde, instituteur enseignant à l'école modèle de Clarendon, se plaignant des procédés du Bureau des Examinateurs de Pontiac, lors du dernier examen pour la collation des diplômes d'instituteurs, a été soumise au Surintendant, avec prière d'en faire rapport à la prochaine réunion.

Sur motion de l'hon. M. Church, il a été résolu :

" Que Bolton McGrath reçoive instruction de visiter les écoles de Clarendon et du Portage du Fort et qu'il fasse un rapport spécial sur leurs opérations, sur la valeur des résultats de l'enseignement qui y est donné et sur les droits que ces écoles peuvent avoir à une part dans le fonds d'éducation supérieure. "

Les rapports de MM. Emberson et Weir, inspecteurs d'académie et d'écoles modèles sont lus, et des rapports analytiques de leurs inspections sont communiqués aux membres du conseil.

The Lord Bishop of Quebec, de la part du sous-comité, chargé d'examiner ces rapports, présente un résué md'avis, recommandant, entr'autres choses, que la classification des octrois soit remise au Comité. M. Heneker, en sa qualité de membre du sous-comité, dit quelques mots sur la manière de préparer les rapports, mais l'entente paraissant difficile, il fut résolu, sur motion de l'hon. James Ferrier, secondé par le Dr. Church :

" Que les rapports des inspecteurs d'académie et d'école modèle soient soumis de-rechef au même sous-comité, composé de R. W. Heneker, écr., de *The Lord Bishop of Quebec* et du Dr. Dawson, avec instruction de préparer une liste classifiée des académies et des écoles modèles, qui devra être soumise à l'examen final de ce Comité, à sa prochaine réunion. "

Sur motion de *The Lord Bishop of Quebec* :

" Qu'il soit enjoint au sous-comité, ci-dessus nommé, de faire rapport sur l'opportunité d'établir une série uniforme de livres d'enseignement, dans toutes les écoles modèles et les académies, et de recommander, s'il le juge à propos et de convenance, une série de livres d'enseignement, à titre de suggestion pour le Comité.

" Que ce même sous-comité ait mission de préparer des blancs de tableaux d'analyse des rapports des inspecteurs d'écoles. "

M. Henneker, dit, qu'il a reçu du Surintendant, un état des sommes d'argent mises à la disposition du conseil, et qu'il serait heureux de pouvoir l'étudier, à loisir, et de donner son avis à ce sujet, à la prochaine réunion. Convenu, que cet état ne sera accepté qu'après examen et rapport par M. Heneker.

Les commissaires d'école du village de Dunham font part de leur intention d'établir dans leur village une école de première classe, et de lui assurer une subvention municipale de mille dollars, pourvu qu'ils obtiennent quatre cents dollars du fonds d'éducation supérieure. Pour réponse, le secrétaire a reçu ordre de leur dire :

" Que leur demande est soumise à l'examen du Comité, qui paraît disposé à seconder le généreux mouvement des syndics, mais qu'il ne saurait fixer le montant définitif d'aucun octroi, avant sa réunion, en septembre prochain."

Résolu :

"Que la prochaine réunion du comité aura lieu, jeudi, le 4 septembre prochain."

Résolu :

"Que le comité de l'immatriculation médicale reçoive instruction de soumettre les suggestions suivantes, pour des fins de législation, en amendement à l'acte médical, tant au gouvernement qu'aux collèges des médecins et chirurgiens, en leur demandant d'en faire une étude immédiate, et que les Drs. Cameron et Church soient membres de ce comité.

RECOMMANDATION POUR FINS LÉGISLATIVES.

" Que tout bachelier ès-arts d'une Université d'Angleterre ou anglaise quelconque, ou du Canada, en par lui présentant son diplôme et acquittant les honoraires et droits d'examen, sera exempt de tout examen matricule du collège des médecins et chirurgiens, et sera bien et dûment porté au rôle des étudiants en médecine.

" Que tout élève immatriculé comme " étudiant en médecine " dans une Université quelconque de la Province de Québec, de la même façon, sera exempt de tout tel examen, etc., pourvu que les thèses et questions proposées ou soumises, lors de l'examen, dans ces universités, aient été préalablement soumises au conseil du collège des médecins et chirurgiens, et approuvées par icelui.

" Le comité devra s'entendre également avec le Surintendant, et le sous-comité du Comité catholique, et avec tels autres corps qu'il faudra, en ce qui se rapporte à l'admission à l'étude des aspirants aux professions d'avocat, de notaire, etc.

Les comptes du fonds des dépenses contingentes sont examinés avec les pièces à l'appui et sont approuvés ; la balance, au crédit du comité, dans la Banque de Montréal, étant de neuf cent quatre-vingt-cinq dollars et quarante-deux centins ($985.42.)

Ordre d'acquitter le compte du secrétaire-trésorier pour dépenses incidentes, depuis le 6 décembre 1878 jusqu'à ce jour, s'élevant à $6.92. Ordre de transmettre les comptes de dépenses de voyage des inspecteurs faisant l'inspection des académies et des écoles modèles soumis au comité, à l'honorable surintendant de l'instruction publique, pour paiement.

Résolu :

Que le comité appelle l'attention sur les dispositions prises par le gouvernement du Dominion pour encourager les exercices militaires dans les colléges, académies et écoles, et qu'il recommande aux Principaux ou syndics de ces institutions, de se mettre en communication avec le département de la milice, à ce sujet.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1879.

[*Traduction*]

A une réunion spéciale du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique qui a eu lieu à l'endroit ordinaire de ses réunions, mercredi, le 30 juillet 1879, furent présents : Sa Seigneurie "the Bishop of Quebec," l'hon. James Ferrier, l'hon. L. R. Church, le Dr. Dawson, le Dr. Heneker, W. W. Lynch, M. P. P., et l'hon. Surintendant de l'instruction publique.

En l'absence du président, le Dr. Dawson fut prié d'agir comme président, et en l'absence du secrétaire, M. Lynch fut prié d'agir comme secrétaire.

L'hon. Surintendant dit qu'il a convoqué cette réunion à la demande de Sa Seigneurie "the Bishop of Quebec" et du Dr. Church. Sa Seigneurie fit lecture d'une lettre expliquant ses vues sur le projet de législation du gouvernement concernant l'éducation, et informe le Comité qu'elle a été écrite dans un temps où il n'était pas sûr qu'une réunion du Comité aurait lieu, et que si elle avait lieu, il n'était pas certain de pouvoir y assister. Le Comité décide que cette lettre devait être soumise au gouvernement.

Sa Seigneurie "the Bishop of Quebec" propose, secondé par le Dr. Heneker, et il est résolu :

"Que le Surintendant soit prié d'informer le gouvernement que ce Comité proteste contre tout changement organique dans le système d'instruction publique qui pourrait être fait avant que ce Comité ait eu l'occasion d'exprimer son avis à ce sujet et spécialement au sujet de l'instruction dite gratuite, et d'assurer le gouvernement que ce Comité désire donner toute l'aide qu'il peut donner pour rendre l'instruction à la fois efficace et économique."

Proposé par l'honorable M. Church, secondé par le Dr. Cameron, et adopté :

"Que, considérant que l'Ecole Normale McGill a formé un corps d'instituteurs, comptant sur la permanence de sa subvention annuelle, ce Comité espère que le gouvernement reconsidèrera son projet de réduire la subvention des écoles normales, et tout spécialement parce que les écoles sont sur le point de se rouvrir et qu'elles ont fait des arrangements pour l'année prochaine sur la base de leur subvention ordinaire, comptant bien qu'elles continueraient de la toucher."

L'honorable Surintendant soumet au Comité une correspondance échangée entre lui et l'honorable Secrétaire-Provincial, au sujet du désir du Conseil Exécutif d'avoir une conférence avec ce Comité, et le Comité accepte avec plaisir cette proposition d'une conférence pour demain (jeudi), à 1 heure, P. M., dans l'appartement de l'honorable Président du Conseil Législatif.

Le président est prié de faire connaître aux membres du gouvernement, dans la conférence qui aura lieu, les précédentes résolutions, et aussi les questions suivantes :

Premièrement.—Vu la satisfaction qu'a donnée l'honorable Surintendant et la confiance que le Comité repose en lui, ce dernier regrette que le gouvernement croie de son devoir de diminuer son traitement ;

Deuxièmement.—Que les balances non dépensées sont rigoureusement nécessaires au Comité pour les fins d'administration.

Au temps fixé, le comité rencontra les membres du gouvernement, et à leur demande il leur expliqua toutes ses vues sur les sujets dont il a été question dans les minutes ci-dessus, et il reçut l'assurance de la part de l'honorable Premier que ces sujets recevraient la plus prompte considération du gouvernement.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1879.

(*Traduction*)

Présents : Le très-révérend Bond, évêque anglican de Montréal, M. le principal Dawson, L. L. D, F. R. S., etc., R. W. Heneker, écr., le vénérable archidiacre Leach, L. L. D., M. le Dr. Cook, l'hon. W. W. Lynch, et l'hon. G. Ouïmet, surintendant de l'instruction publique.

En l'absence du président, M. le Dr. Dawson est prié d'occuper le fauteuil.

Les minutes de l'assemblée ordinaire du 28 mai et de l'assemblée spéciale du 30 juillet dernier sont lues et approuvées.

En l'absence de Sa Seigneurie, l'évêque de Québec, M. Heneker, lit le rapport suivant du sous-comité chargé de l'examen des rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles :

" Le sous-comité chargé de l'examen des rapports des inspecteurs d'académies et " d'écoles modèles a parcouru attentivement le sommaire et le compte rendu détaillé " de chacune de ces institutions.

" Il y a, suivant lui, quelque difficulté à déterminer le degré relatif d'efficacité des " écoles, parce que, dans la classification qu'ils ont faite de ces écoles, les inspecteurs " ont confondu le côté matériel et le côté intellectuel de l'établissement.

" Le sous-comité, tout en pensant qu'il importe que chacune des matières soit " l'objet d'un rapport, trouve qu'il est absolument nécessaire que ce rapport soit " distinct.

" Il paraîtrait de plus que des élèves de choix seulement ont été examinés, ce que " le sous-comité considère comme un défaut. Il est impossible, en effet, de juger de " l'état des écoles, à moins d'examiner tous les élèves, pour savoir combien d'élèves " sont censés apprendre un sujet donné, et combien de ces élèves ont satisfait l'exami- " nateur.

" Les choses étant ainsi, le sous-comité ne peut que recommander au Comité de " prendre les écoles par ordre alphabétique, et de décider le chiffre de leur allocation " en se référant dans chaque cas aux rapports des inspecteurs.

" Il recommanderait, en outre, que, dans le but de montrer un exposé clair de la " sorte, de la qualité et du degré d'instruction donnée dans chaque école, il soit pré- " paré une formule d'examen que le Comité sanctionnerait pour être mise ultérieure-

" ment en usage, plan qui, selon lui, serait facilité par l'adoption d'une série uniforme " de livres d'école.

Signé: T. W."

" Québec, 27 mai 1879.

Le sous-comité met aussi sous les yeux de l'assemblée des modèles de tableaux destinés à montrer l'état de l'instruction dans chaque classe des écoles inspectées.

Le Comité s'accorde à recevoir le rapport ci-haut mentionné et décide, suivant la recommandation qui lui est faite, qu'à l'avenir les rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles traiteront séparément la partie matérielle et la partie intellectuelle de chaque établissement scolaire.

Il convient, en outre, de nommer de nouveau le même sous-comité en lui adjoignant M. Leach, et de lui référer l'examen des formules destinées à indiquer l'état de l'instruction dans chaque classe des écoles inspectées et l'adoption d'une série uniforme de livres d'école, sa prochaine réunion devant avoir lieu à Montréal pendant les vacances de Noël.

Pour ce qui est de l'inscription de médecine et des examens d'admission à l'étude des professions d'avocat, notaire et autres, M. le Dr. Dawson dit qu'à la dernière session de la législature de la province un bill proposé à ce sujet n'a pas été adopté. Le sous-comité chargé de s'occuper de la question est nommé de nouveau.

Instruction est donnée au secrétaire d'appeler l'attention des directeurs de collèges et d'académies sur les prescriptions à remplir pour que le gouvernement de la Puissance vienne en aide aux exercices militaires suivis dans ces établissements.

L'hon. M. Lynch expose qu'il a fait connaître au dernier gouvernement le chiffre des arrérages des droits de licences de mariage aujourd'hui entre les mains du gouvernement de la Puissance, mais qu'aucune action n'a encore été prise à cet égard.

Il est résolu de nommer de nouveau le sous-comité chargé de s'occuper de la question, en substituant au nom de l'hon. W. W. Lynch celui de M. R. W. Heneker.

Sur motion de M. R. W. Heneker, secondé par le vénérable archidiacre Leach, il est unanimement résolu d'adopter les résolutions suivantes passées par le Comité catholique :

" Le Comité décide à l'unanimité que les demandes suivantes sont, dans l'intérêt " public, tellement urgentes qu'il y a lieu de presser le gouvernement de leur accor- " der au plus tôt toute son attention et d'agir en conséquence.

" 1o. Continuation des traitements des inspecteurs d'écoles sur le même pied " qu'ils étaient dans l'année 1877-78.

" 2o. Continuation des subsides ordinaires pour les livres à donner en prix.

" 3o. Continuation du crédit de $46,000 votées pour les écoles normales. "

Sur motion de M. R. W. Heneker, secondé par le vénérable archidiacre Leach, il est résolu :

Qu'un sous-comité sera nommé aux fins de s'entendre avec le sous-comité catholique romain sur le sujet des inspecteurs, aussi bien que sur toutes autres matières ayant trait à l'éducation en général, et que l'hon. Surintendant sera prié d'agir comme " convener " ayant droit de convocation, le dit sous-comité devant se composer des membres suivants : R. W. Heneker, écr., le Dr. Church, Sa Seigneurie l'évêque anglican de Québec, le Dr. Cook et le Dr. Dawson.

Le revenu provenant des droits de licences de mariage, déduction faite d'une somme de $200 pour frais d'administration, s'est élevé pour l'année écoulée à $5,314. De cette somme, $5,000 ont été affectées à l'éducation universitaire, comme suit:

Université McGill	$2,500
Collège Morrin	1,250
Université de " Bishop's College, " Lennoxville	1,250
	$ 5,000

La balance ($314) des droits sur les licences de mariage, ajoutée à la subvention provenant du fonds de l'éducation supérieure ($9,980.13), laisse un total de $10,294 13 à distribuer cette année.

Le Comité, après mûr examen des notes des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles, ainsi que des rapports spéciaux provenant des diverses institutions d'éducation supérieure, s'accorde à recommander de payer les sommes suivantes portées vis-à-vis le nom de chacune de ces institutions, savoir :

Université McGill	$ 1,650
Collège Morrin	500
Collège St. Francis, Richmond	1,000
Université de " Bishop's College, " Lennoxville	1,000
	$ 4,150

ACADÉMIES.

Classe I

Stanstead (Ladies' College)	$ 600
Huntingdon	600
Lachute, Argenteuil	500
Coaticook	400
	$ 2,100

Classe II

Granby, Shefford	$ 300
Sherbrooke	300
Compton (Ladies' College)	300
Bedford, Missisquoi	300
Clarendon, Pontiac	200
	$ 1,400

Classe III

St. John	$ 150
Magog, Stanstead	150
Cookshire, Compton	150
Dunham, Missisquoi	150
Inverness, Mégantic	150
Sweetsburgh, Missisquoi	150
Knowlton, Brome	150
Danville, Richmond	150
	$ 1,200

Classe IV

Hatley, Stanstead	$ 100
Freligsburg, Missisquoi	100
	$ 200
Total pour Académies	$ 4,900

Berthier-en-haut figurait dans la classe III et Waterloo (Shefford) dans la classe IV ; mais comme il n'y a pas eu de rapport de ces académies, on n'a pu, en attendant, recommander de leur payer aucune allocation.

ÉCOLES MODÈLES

Classe I

Lacolle, St. Jean	$ 100
Barnston, Stanstead	80
Sutton, Brome	75
St. Henri, Hochelaga	75
Valleyfield, Beauharnois	75
LaPesche, Ottawa	75
	$ 480

Classe II

Clarendon, Pontiac	$ 50
Clarenceville, Missisquoi	50
Mansonville, Brome	50
Stanbridge, Missisquoi	50
Cowansville, Missisquoi	50
Philipsburg, Missisquoi	50
Bury, Compton	50
Marbleton, Wolfe	50
Maple Grove, Mégantic	50
Cité de Hull	50
Leeds, Mégantic	50
St. Dunstan, Québec	50
Trois-Rivières, St. Maurice	50
	$ 550

Total pour écoles modèles $1,130

Total pour les diverses institutions d'éducation supérieure $10,180, laissant à dépenser une balance de $114.13

Ulverton et St. Etienne n'ayant pas transmis de rapport, aucune subvention n'a été accordée à ces institutions.

Le Comité recommande de payer les allocations spéciales ordinaires:

1o. du High School de Montréal	$ 1,485
2o. " " de Québec	1,285

Sur la recommandation de M. l'inspecteur Emberson, le Comité décide d'offrir, sur le fonds de l'éducation supérieure, une subvention à la meilleure école protestante du comté de Montcalm, remplissant, d'après le rapport de M. l'inspecteur Dorval, les conditions d'une école modèle.

Le secrétaire met devant le Comité les rapports des séances tenues en mai et en novembre derniers par les commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspirantes à l'enseignement, en même temps que les suggestions du Dr. Cornish, président du bureau d'examinateurs de Montréal, pour que dorénavant le dessin linéaire, l'usage des globes et la tenue des livres soient supprimés comme matières d'examen, le Dr. Cornish offrant de préparer pour la sanction du Comité un modèle de diplôme plus simple pour tous les grades.

Le Comité donne, en conséquence, instruction au secrétaire d'écrire au Dr. Cornish que, comme la loi a rendu obligatoire l'enseignement du dessin, de l'usage des globes et de la tenue des livres dans nos écoles, il n'est pas permis de faire disparaître ces branches d'instruction du programme d'examen, mais qu'on peut les rendre aussi simples qu'il faut, et de lui demander d'avoir la bonté de préparer un modèle de brevet pour tous les grades d'instituteurs.

Il est donné lecture de lettres des inspecteurs Fothergill et Hubbard, relativement au peu de connaissances que possèdent en matière de Saintes Ecritures les aspirants au brevet d'instituteurs. Il appert aussi des rapports des inspecteurs d'académies et d'écoles modèles que dans plusieurs de ces institutions les élèves ne lisent pas l'Ecriture Sainte et ne reçoivent aucune instruction religieuse.

Le Comité décide de référer au sous-comité d'inspection la question de la lecture et de l'enseignement de l'Ecriture Sainte.

Le secrétaire lit des lettres de MM. Lyster et Ruel, secrétaires du bureau d'examinateurs de Carleton, comté de Bonaventure, d'après lesquelles il paraît que, dans quelques cas, des instituteurs protestants ont reçu des brevets sans s'être soumis aux nouveaux règlements. Le Comité donne instruction au secrétaire d'écrire à MM. Lyster et Ruel qu'il faut qu'à l'avenir tout aspirant protestant au brevet d'instituteur soit examiné sur les bulletins imprimés que publie le Comité.

Quant à l'inconvénient dont parle la lettre de M. Lyster, que présentent les mois de mai et novembre, époques actuelles des examens pour les asp[illegible] de capacité, le Comité en remet la considération à une assemblée

Le secrétaire est chargé de répondre à la lettre par laquel[illegible] à l'école modèle de Clarendon, demande si un brevet

par le " Bureau national d'éducation d'Irlande " est équivalent à un brevet d'écol modèle de cette province : que le Comité exige que tous les instituteurs soient por teurs de brevets de la province.

La demande de MM. Alexander et Hugh Elliott d'une allocation sur le fonds d l'éducation supérieure " en faveur de l'ecole No. 5 de Clarendon, est rejetée, à caus de la grande proximité de cette école de l'académie de Clarendon.

Lecture est faite de lettres par lesquelles M. James G. Black sollicite une allocatio sur le fonds de l'éducation supérieure pour l'école de Thurso, et M. Wm. Uprichar demande une augmentation de celle qui est faite à l'école modèle de La Pesche.

Plusieurs séries de livres d'école de chez Adam Miller & Cie., éditeurs, à Toronto ainsi qu'une proposition faite par cette maison de fournir aux instituteurs de cett province le " Journal of Education " publié par elle, sont référées au sous-comit d'inspection, etc.

Le secrétaire soumet un état du fonds des contingents, montrant une balance d $1,671.55 au crédit du Comité, lequel état est examiné et trouvé exact.

Les comptes suivants sont soumis au Comité, qui en ordonne le paiement :

1o. Dépenses contingentes du secrétaire	$ 9.62
2o. J. Lovell écr., impression de bulletins d'examen	39.50
3o. Wm. Stanley et Cie., livres de comptes	2.72

MM. Emberson et Weir sont nommés inspecteurs des académies et écoles modèles de la province de Québec subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure, aux mêmes conditions que par le passé, c'est-à-dire, moyennant une augmentation pour chacun de $250 sur son traitement actuel, le temps de l'inspection devant être fixé par le sous-comité chargé de l'examen des livres d'école pour académies, etc.

Comme il ne reste plus d'affaires à traiter, le Comité s'ajourne au mercredi 24 février 1880 et plus tôt, s'il est nécessaire, à l'appel du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

---

cordée à ces ins

Le Comité recommand

o. du High School de Mo

2o. " " de Qu

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Rapport du Surintendant pour 1878–79 ..... V–XIII

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

MM.	PAGES	MM.	PAGES
1—Alexander	1	19—Laplante	62
2—Archambeault	3	20—Lefebvre	64
3—Bégin	7	21—Lévesque	69
4—[illegible]and	10	22—Lucier	71
5—[illegible]n	15	23—Lyster	72
6—Brault	16	24—McLoughlin	74
7—Carrier	25	25—MacMahon	76
8—Crépeault	25	26—McGrath	80
9—Delâge	33	27—Painchaud	82
10—Dorval	35	28—Pilon	86
11—Emberson	38	29—Prémont	97
12—Fontaine	41	30—Savard	103
13—Fothergill	45	31—Stenson	106
14—Gay	49	32—Tanguay	109
15—Grondin	51	33—Tétreault	112
16—Hubbard	54	34—Thompson	119
17—Juneau	55	35—Tremblay	120
18—Lamarche	59	36—Vien	122

Addendum—Rapport spécial de M. Brault 126

Récapitulation—Grand tableau Statistique des inspecteurs pour 1878–79 144

APPENDICE No. II

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES

École Normale Laval 165

" " McGill ..... [illegible]

" " Jacques-Cartier .....

Addenda—Rapports spéciaux .....

APPENDICE No. III

TABLEAUX MONÉTAIRES

1. Tableau des sommes levées pour l'instruction publique en 1878–79 .....
Récapitulation du tableau précédent.....
2. Tableau récapitulatif général des institutions d'éducation supérieure en 1878–79.....

APPENDICE No. IV

PETITS TABLEAUX

Tableau des livres de prix envoyés aux inspecteurs en 1878–79.....
Tableau A—Nombre d'élèves des écoles normales et brevets qui leur ont été accordés d... la fondation de ces institutions .....
Tableau B—Districts d'inspection, domicile et traitement des inspecteurs .....
Tableau C—Ecoles catholiques de Québec.....
Tableau D— " " Montréal.....
Tableau E—Nombre d'élèves qui ont fréquenté les écoles des Frères à Montréal en 1878–79.....
Tableau F—Nombre d'élèves des Sœurs de la Congrégation à Montréal en 1878–79.....
Tableau G—Tableau synoptique des cinq grandes divisions, 1878–79.....
Tableau H—Récapitulation des cinq grandes divisions.....
Tableau I—Résumé statistique des commissions d'examen, 1878.....
Tableau J—Liste des instituteurs pensionnaires .....

APPENDICE No. V

LISTES DE DISTRIBUTION DES FONDS, 1878–79.

1. Education supérieure.....
2. Municipalités pauvres.....

APPENDICE No. VI

...NDU DES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

.....
.....